



HAL
open science

La citoyenneté comme axe de communication de la Mairie de Paris : étude d'une réponse locale à la crise de la citoyenneté : la Carte Citoyenne de Paris

Mathilde Vassor

► To cite this version:

Mathilde Vassor. La citoyenneté comme axe de communication de la Mairie de Paris : étude d'une réponse locale à la crise de la citoyenneté : la Carte Citoyenne de Paris. Sciences de l'information et de la communication. 2016. dumas-01562142

HAL Id: dumas-01562142

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01562142>

Submitted on 13 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Master professionnel

Mention : Information et communication

Spécialité : Communication des entreprises et des institutions

Option : Communication politique et des institutions publiques

La citoyenneté comme axe de communication de la Mairie de Paris

Étude d'une réponse locale à la crise de la citoyenneté :
la Carte Citoyenne de Paris

Responsable de la mention information et communication
Professeure Karine Berthelot-Guiet

Tuteur universitaire : Emeline Seignobos

Nom, prénom : VASSOR Mathilde

Promotion : 2013-2016

Soutenu le : 14/10/2016

Mention du mémoire : Très bien

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à dire un immense merci à mes deux tuteurs, Emeline Seignobos et Jean-Robert Massimi, pour leur formidable suivi tout au long de mon travail, leur pertinence et leur réactivité.

Un très grand merci également à mon tuteur de stage, Christian de la Guéronnière, qui m'a énormément apporté tant pour la réflexion que pour la documentation.

Je remercie chaleureusement Emmanuel Grégoire et Benjamin Guy d'avoir pris le temps de répondre à mes questions.

Merci énormément à Emilien Martin d'avoir répondu à mes questions et de m'avoir renseignée avec autant de générosité et de chaleur.

Un grand merci à la titulaire de la Carte Citoyenne avec qui je me suis entretenue, pour sa franchise et sa disponibilité.

Merci à Arthur, pour sa relecture scrupuleuse et son soutien, à mon Papi de m'avoir accueilli chez lui pendant la rédaction.

Enfin, merci bien sûr à Isabelle Lebreton et Alexandra Tanniou sans qui mener cette réflexion n'aurait pas été possible !

Table des matières

Introduction	6
Présentation et intérêt du sujet	6
Genèse du sujet.....	9
Intérêt du sujet.....	10
Enjeux théoriques	11
Problématique et hypothèses.....	15
Méthodologie	18
Annonce du plan.....	19
I – Un <i>symbole</i> fort de la citoyenneté « à la parisienne » avant tout	20
A) La réponse à un contexte particulier.....	21
B) ... matérialise le sentiment d'appartenance à la Ville de Paris au travers d'une carte... 27	
C) ...qui redéfinit le terme de « citoyen » au prisme de l'action	34
Conclusion partielle	41
II – Les services : un <i>support</i> peu exploité.....	42
A) Une offre d'événements et de supports nécessaire mais trop peu exploitée.....	43
B)... est en fait un simple outil de marketing territorial ?	49
C)... Mais qui gagnerait à devenir un relai d'informations aux citoyens.....	54
Conclusion partielle	60
III – Un potentiel <i>outil</i> de mobilisation	62
A) Consommation de services publics ou participation : il faut choisir.....	62
B) La possibilité de constituer un cœur de cible très précis.....	64
C) Mais l'outil seul ne fait pas la citoyenneté.....	69
Conclusion partielle	77
Conclusion	79
Synthèse.....	79
Limites	80

Ouverture.....	81
Bibliographie	82
Ouvrages scientifiques.....	82
Article scientifiques	82
Ouvrages et articles professionnels	84
Ressources lexicales et administratives.....	84
Colloques.....	85
Sites internet mobilisés	85
Articles de périodiques.....	87
Articles sur la Carte Citoyenne.....	89
Annexes	91
Annexe 1 – Analyse de la plaquette de présentation de la carte citoyenne	92
Annexe 2 – Entretien avec Emilien Martin.....	99
Annexe 3 – Analyse de la page internet de la carte citoyenne de Paris	106
Annexe 4 – Analyse de la Carte Citoyenne de Paris et de sa lettre d’accompagnement .	119
Annexe 5 – Analyse de la vidéo de présentation de la Carte Citoyenne	133
Annexe 6 – Entretien avec Emmanuel Grégoire	139
Annexe 7 – Entretien avec une titulaire de la Carte Citoyenne.....	145
Annexe 8 – Statistiques Carte Citoyenne.....	150
Annexe 9 – Carte Grand Cahors.....	155
Annexe 10 – Analyse des propositions des Parisiens sur la concertation concernant la Carte Citoyenne	160
Annexe 11 – Statistiques populations par arrondissement / titulaires Carte Citoyenne ...	163
Résumé.....	164

« C'est dire qu'on ne saurait dissocier la notion de citoyenneté, des valeurs et de l'engagement collectif dans la cité, ainsi que des règles fondamentales que celle-ci établit et dans laquelle elle reconnaît son modèle de fonctionnement. On peut aussi avancer l'hypothèse suivante : le besoin de définir le citoyen est directement lié au rôle que la cité entend lui faire jouer, à l'intensité historique du moment dont il est l'acteur. A cet égard, le peuple français est un peuple bien plus politique que les professionnels de la politique ne l'estiment en général. »¹

Introduction

Présentation et intérêt du sujet

Après la série d'attentats de janvier 2015, et plus encore, après les attentats du 13 novembre 2015 à Paris, de nombreuses initiatives concernant la citoyenneté et le vivre-ensemble ont vu le jour sur le territoire national. Citons la Réserve citoyenne² mise en place par l'Etat, qui centralise les initiatives bénévoles pour intervenir dans les écoles ; Génération bataclan, une association qui récolte des dons pour l'érection d'un monument commémoratif à la mémoire des victimes des attentats du 13 novembre³ ou encore « #InterClass' » un partenariat entre la radio France Inter et des classes de collégiens⁴. Parmi ces initiatives, la Carte Citoyenne de Paris. Cet objet est lancé le 10 février 2016⁵ par la maire de Paris, Anne Hidalgo, et l'équipe municipale actuelle et fait suite, outre le contexte post-attentat, à une entrevue de la maire avec son homologue new-yorkais, Bill de Blasio, qui a également mis en place, dès le début de son mandat et suite à une promesse de campagne, une carte d'identité municipale new-yorkaise. Cette carte est destinée à l'ensemble des habitants de New York âgés de plus de 14 ans⁶, sans distinction aucune et donne accès à des services spécifiques : accès aux bâtiments

¹ LE PORS, Anicet. *Le Nouvel Age de la citoyenneté*, p. 83.

² PECH, Marie-Estelle. « Réserve citoyenne : une armée de bénévoles au secours de l'école », *Le Figaro* [en ligne]. Publié le 17 février 2015. [consulté le 8 août 2016]. Disponible sur : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/02/17/01016-20150217ARTFIG00008-reserve-citoyenne-une-armee-de-benevoles-au-secours-de-l-ecole.php>

³ ASSOCIATION GENERATION BATACLAN. *Pour une œuvre mémorielle citoyenne* [en ligne]. Paris : association Génération Bataclan. [consulté le 8 août 2016]. Disponible sur : <http://www.generationbataclan.fr/>

⁴ « #InterClass' : c'est parti ! ». *France Inter* [en ligne]. Publié le 22 septembre 2015. [consulté le 8 août 2016]. Disponible sur : <https://www.franceinter.fr/idees/interclass-c-est-parti>

⁵ « Lancement de la Carte Citoyenne-Citoyenne de Paris », *Mairie de Paris* [en ligne]. Publié le 10 février 2016, mis à jour le 18 février 2016 [consulté le 8 août 2016]. Disponible sur : <http://www.paris.fr/actualites/lancement-de-la-carte-citoyenne-citoyen-de-paris-3352>

⁶ BURKE, Cathy. "NYC Issues Over 730K Municipal IS Cards to Residents, Illegal Immigrants" *Newsmax* [en ligne]. Publié le 13 janvier 2016. [consulté le 8 août 2016]. Disponible sur : <http://www.newsmax.com/US/NYC-Issues-IDs-Illegal-Immigrants/2016/01/13/id/709326/>

publics pour les sans-papiers, remise sur les tarifs de clubs de sports ou des crèches⁷. Elle est donc un outil qui permet aux citoyens d'accéder plus simplement aux services municipaux.

La Carte Citoyenne de Paris a pour l'instant une portée plus restreinte en termes d'accès aux services municipaux. Son objectif affiché est de renforcer le sentiment d'identité parisienne, « *de conforter le vivre-ensemble, de réaffirmer les valeurs parisiennes et citoyennes, mais aussi d'instaurer une identité commune* »⁸ en passant par la découverte et la participation à la vie municipale : « *Etre Citoyenne-citoyen de Paris aujourd'hui, c'est aimer cette Ville, s'engager, partager, découvrir, participer* » énonce Anne Hidalgo dans la plaquette de présentation de la carte. Cette plaquette⁹ décrit la Carte Citoyenne en trois infinitifs¹⁰ : elle permet de « *participer, comprendre, s'engager* ». On voit donc immédiatement se dessiner l'aspect fortement symbolique de cet objet. Elle ne donne pas nécessairement accès à des services publics mais elle a en revanche vocation à stimuler l'action des Parisiens dans la vie de leur ville. Et en effet, les quatre points abordés dans la plaquette de présentation, dans sa version adulte ou dans sa déclinaison pour les enfants, sont la participation, la découverte du fonctionnement de la ville, l'engagement, et seulement en dernier lieu l'accès aux services municipaux. Si la Carte Citoyenne de Paris est née d'une rencontre et d'une découverte avec le maire new-yorkais et le dispositif mis en place par ses soins, les objets n'ont pas vocation à répondre aux mêmes besoins. Il convient donc d'expliquer la genèse de la Carte Citoyenne de Paris en donnant à voir la filiation avec la carte d'identité new-yorkaise. En effet, cette origine états-unienne est citée sur les supports de communication de présentation de la carte et en particulier dans les articles de presse pour expliquer la genèse de l'objet^{11 12}. Mais la comparaison ne peut pas faire office de fil conducteur, puisque les deux cartes n'ont pas été

⁷ LIABOT, Thomas. « Le maire de New-York tend la main aux sans papier ». *Libération* [en ligne]. Publié le 15 février 2014. [consulté le 8 août 2016]. Disponible sur : http://www.liberation.fr/planete/2014/02/15/le-maire-de-new-york-tend-la-main-aux-sans-papiers_980286

⁸ « Demandez votre Carte Citoyenne ! ». *À Paris, le magazine de la ville de Paris*, Printemps 2016, n°57, page 12.

⁹ Voir annexe 1 – analyse de la plaquette de présentation

¹⁰ Visibles sur la 1^{ère} de couverture de la plaquette de présentation ; Voir annexe 1 – analyse de la plaquette de présentation

¹¹ « Demandez votre Carte Citoyenne ! ». *Ibid.* : « Les Parisiens peuvent en disposer depuis le mois de février, à l'image des expériences menées à New-York ou à San Francisco ».

« Paris lance une "Carte de citoyen" ». *Europe 1* [en ligne]. Publié le 10 février 2016. [consulté le 8 août 2016]. Disponible sur <http://www.europe1.fr/societe/paris-lance-une-carte-de-citoyen-de-paris-2666489> : « La carte qui s'inspire d'expérience menées à New York et San Francisco, peut être demandée sur www.cartecitoyenne.paris »

¹² « A quoi pourrait servir la "Carte Citoyenne de Paris" que veut créer Anne Hidalgo ? » *Métronews* [en ligne]. Publié le 13 mai 2015. [consulté le 8 août 2016]. Disponible sur : <http://www.metronews.fr/paris/a-quoi-pourrait-servir-la-carte-citoyenne-de-paris-que-veut-creer-anne-hidalgo/moem!4VtCtaKNNt8KA/> : « Au lendemain de la visite parisienne du maire démocrate de New York, Bill de Blasio, en hommage aux victimes des attentats de Paris, Anne Hidalgo avait annoncé en janvier qu'elle comptait s'inspirer de la "carte d'identité municipale" que la mégapole américaine venait de lancer pour ses 8 millions d'habitants. »

créées dans le même contexte et ne répondent pas aux mêmes enjeux. La Carte Citoyenne de Paris est à appréhender au regard du contexte français de la citoyenneté ainsi que du contexte historico-politique national et parisien. En effet, la situation dans laquelle la carte a été créée peut être caractérisée par trois aspects, que nous étudierons de manière plus approfondie dans la suite de l'étude. La crise de la citoyenneté et la crise de la représentativité, décrites et analysées par Pierre Rosanvallon son ouvrage *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France* comme une crise de la représentation¹³. L'homme politique Anicet Le Pors parle lui d'une crise de la représentativité¹⁴. Découlant de ce constat d'une rupture entre les gouvernants et les gouvernés, la mise en place d'un dispositif de démocratie participatif par la mairie de Paris a pour vocation de répondre à la demande des citoyens de prendre part de manière plus active dans la vie municipale locale. La Carte Citoyenne, nous le verrons, s'insère dans ce dispositif au même titre que le budget participatif¹⁵ ¹⁶ ou le site internet « jemengage.paris »¹⁷. Enfin, le contexte post-attentats est un élément supplémentaire expliquant la création de la carte, qui tente de se saisir de ce que les médias ont appelé une vague « d'union nationale » donnée à voir par les manifestations au lendemain des attentats de janvier 2015 à Charlie Hebdo et à l'Hypercacher¹⁸.

Ce contexte particulier à la ville de Paris a engendré une réponse qui a pris la forme de la Carte Citoyenne de Paris. La création de cet objet donne à voir une certaine compréhension de la société et une vision politique de ce qu'est le citoyen selon l'équipe municipale en place.

¹³ ROSANVALLON, Pierre. *Le Peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris : Gallimard, 1998, coll. « Folio histoire », 2002.

¹⁴ LE PORS, Anicet. *Le Nouvel Age de la citoyenneté*. Ivry-sur-Seine : Éditions de l'Atelier, 1997, coll. « Tout simplement. Débattre ».

¹⁵ Voir annexe 1 – Entretien Émilien Martin

¹⁶ Il est à noter également que, sur le site internet de la mairie de Paris, la page consacrée à la Carte Citoyenne fait partie de la rubrique « Participation citoyenne », comme nous l'indique le fil d'Ariane : « accueil > participez > participation citoyenne > Carte Citoyenne ». Au même titre, figurent les conseils de quartier, la démocratie locale, le conseil Parisien de la jeunesse ou encore la vie associative ; Voir annexe 3 - Analyse de la page internet de la Carte Citoyenne de Paris

¹⁷ Voir annexe 1 – Entretien Émilien Martin

¹⁸ Pour preuve les titres d'articles de médias suivants les attentats de janvier 2015 :

FAYE, Olivier ; GOAR, Matthieu ; BONNEFOUS, Bastien. « L'Union nationale se brise sur la question du FN », *Le Monde* [en ligne]. Publié le 9 janvier 2015. [consulté le 8 août 2015]. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/politique/article/2015/01/09/l-union-nationale-se-brise-sur-la-question-du-fn_4552529_823448.html

« Attentat à Charlie Hebdo : Manuel Valls appelle à une union nationale ». *Le Parisien* [en ligne]. Publié le 8 janvier 2015. [consulté le 8 août 2016]. Disponible sur : <http://www.leparisien.fr/charlie-hebdo/attentat-a-charlie-hebdo-manuel-valls-appelle-a-une-union-nationale-durable-08-01-2015-4428349.php>

BERAUD, Anne-Laëtitia. « Attentat à "Charlie Hebdo" : l'union nationale, un moment important... mais éphémère ». *20 minutes* [en ligne]. Publié le 8 janvier 2015. [consulté le 8 août 2016]. Disponible sur : <http://www.20minutes.fr/politique/1512827-20150108-attentat-charlie-hebdo-union-nationale-moment-important-ephemere>.

C'est la manière dont la Carte Citoyenne constitue une réponse à un contexte particulier qui fait à la fois l'intérêt de l'étude et pose une première question. En effet, l'usage du mot « citoyen » pour qualifier l'objet propose une réponse qui n'est pas « civique » mais bien « citoyenne ». On peut dès lors se demander quelle est la définition du « citoyen » selon la municipalité.

Genèse du sujet

Actuellement étudiante en master de communication politique et des institutions publiques, et profondément touchée par les deux vagues d'attentats que Paris a subies en janvier et novembre 2015¹⁹, la création d'une telle carte a aiguisé ma curiosité. Lorsque j'en ai entendu parler, simplement assise dans mon salon, puis que je l'ai commandée avec avidité pour savoir ce que recouvrait cette offre, ce que symbolisait cet objet, j'ai été immédiatement intriguée par la manière dont différents objectifs pouvaient être cristallisés dans un seul objet. La manière dont l'objet carte, un objet si quotidien, pouvait être réinvesti d'un sens particulier et pouvait avoir pour vocation de transmettre un message original m'a questionnée.

En outre, ce mémoire est un travail d'analyse qui clôt mes études de communication, mais également un cycle d'apprentissage long d'une vingtaine d'années. Une formation, au sens propre du terme, qui m'a amenée à appréhender le monde et qui avait pour vocation de me donner une place dans la société. À l'issue de ces années d'études, au moment de choisir une profession et de se lancer sur le marché du travail, une question forte m'est venue : que faire ? Et pourquoi le faire ? L'idée de donner un sens à mes études et mon activité professionnelle à venir m'a poussée à vouloir analyser dans quelle mesure la communication pouvait avoir un impact dans la société actuelle.

Ces deux aspects, analyse du medium²⁰ et de ses enjeux, volonté d'appréhender un objet lié à l'intérêt général entrant dans le champ de la communication et traitant la question de la citoyenneté m'ont incitée à me pencher sur l'étude de la Carte Citoyenne avec une première question double : pourquoi une carte ? Et pourquoi une Carte Citoyenne ?

¹⁹ Ainsi que ceux de juillet 2016 à Nice et à Saint-Etienne-du-Rouvray. Mais l'étude ayant été effectuée avant ces deux nouvelles attaques, aucune analyse n'y fera référence au cours du document.

²⁰ Nous définissons le terme de *medium* « dans un premier temps comme un ensemble de techniques de production et de transmission d messages à l'aide d'un canal, d'un support (journal, papier, ondes hertziennes, câble, etc.) vers un terminal (récepteur, écran) ainsi que comme le produit proprement dit de cette technique (journaux, livres, émissions) ; dans un second temps, comme une organisation économique, sociale et symbolique (avec ses modalités de fonctionnement, ses acteurs sociaux multiples) qui traite ces messages et qui donne lieu à des usages variés. (...) Les médias ont par conséquent une dimension à la fois technique (matériels) et sociale (représentations) qui évolue en fonction du temps, de l'espace et des groupes sociaux qui s'en servent. ». Nous nous attacherons donc, tout au long de ce travail de mêler l'étude de l'objet et des représentations qu'il donne à voir. RIEFFEL, Rémy. *Que sont les médias ?* Paris : Gallimard (2005). Coll. Folio Actuel. p.31.

Intérêt du sujet

Que recouvrait ce traitement à la mode « citoyenne » de toutes les activités proposées dans le cadre de la carte ? Pourquoi le choix d'un objet « carte », que signifiait le choix de cette matérialité si commune ?

La Carte Citoyenne est un medium pensé par la mairie de Paris. Dans un premier temps, elle était un objet qui devait être mis en place par la direction de la communication de la mairie. Dans un deuxième temps, un service propre à la mise en place et à l'animation de la carte a été créé²¹. Il est donc intéressant de voir qu'un glissement a été opéré pour que l'objet se métamorphose d'un outil de communication à un outil de démocratie puisque le service créé dépend de la direction de la démocratie, des citoyens et du territoire, la même direction qui s'occupe de la démocratie participative – ou démocratie citoyenne. Nous pouvons donc conclure que l'étude de ce medium se trouve au carrefour de l'étude politique et d'une étude communicationnelle : un positionnement interdisciplinaire qui confirme le positionnement des sciences de l'information et de la communication comme étant au carrefour de plusieurs disciplines. L'analyse de la Carte Citoyenne de Paris sous l'angle des SIC permet donc, par l'emprunt théorique à différentes disciplines, de comprendre pleinement l'objet dans son contexte, et ainsi, d'analyser la société dans laquelle nous vivons.

Cette analyse de la société n'a bien entendu pas prétention à donner une lecture complète de la démocratie actuelle. Elle paraît néanmoins un bon point d'entrée pour comprendre les mutations à l'œuvre concernant la notion de citoyenneté et, de fait, la relation entre gouvernés et gouvernants, soit, la démocratie.

La citoyenneté est en effet un terme prégnant dans le discours politique depuis les années 1990²². Suite aux attaques terroristes dont la France a été victime, le discours politique autour de la citoyenneté a été ravivé, et la Carte Citoyenne en est un symptôme. Le « dialogue citoyen » mené par François Hollande sur France 2²³, la primaire citoyenne²⁴, la naissance de la « réserve citoyenne » ou encore la création de la Carte Citoyenne en sont des exemples.

²¹ Voir annexe 1 – Entretien Émilien Martin

²² ROBITAILLE, Antoine, « "Citoyens" à toutes les sauces », *Le Devoir* [en ligne]. Publié le 22 novembre 2005. [consulté le 30 août 2016]. Disponible sur : <http://www.ledevoir.com/non-classe/95794/citoyen-a-toutes-les-sauces>

²³ Le 14 avril 2016, des Français, désignés sous le terme de « citoyens » ont été invités à dialoguer avec le chef de l'Etat, François Hollande, lors d'une émission retransmise sur France 2 : « Dialogues citoyens avec François Hollande » *France 2* [en ligne]. [consulté le 8 août 2016]. Disponible sur : <http://www.france2.fr/emission/dialogue-citoyen-avec-francois-hollande/diffusion-du-14-04-2016-20h15>

²⁴ LaPrimaire.org est un site internet et une primaire alternative aux primaires lancées par les partis politiques et se désigne comme une « primaire citoyenne » : « Pour un vrai choix en 2017 ! ». *LaPrimaire* [en ligne]. [consulté le 8 août 2016]. Disponible sur : <https://laprimaire.org/>

La Carte Citoyenne de Paris, se situe dans la mouvance contemporaine du sacre de la citoyenneté et matérialise le lien entre les gouvernants et les gouvernés, puisque c'est un objet mis à disposition de Parisiens par la mairie de Paris. Or, selon Pierre Rosanvallon dans une interview donnée au quotidien *Libération* le 23 août 2015²⁵ à propos de son ouvrage traitant de la relation entre les citoyens et l'exécutif, *Le Bon Gouvernement*, le rapport entre gouvernés et gouvernants est l'enjeu central de la démocratie aujourd'hui. L'étude de la Carte Citoyenne de Paris, sans avoir la prétention d'analyser l'action gouvernementale contemporaine, est celle d'un symptôme de l'enjeu qui réside autour de cette relation entre gouvernants et gouvernés.

Notons enfin que la carte a été pensée en premier lieu par la maire de Paris Anne Hidalgo, mais la mise en œuvre pratique de l'objet ont été le fait de deux adjoints, Pauline Véron, adjointe à la démocratie participative et Emmanuel Grégoire, adjoint à la modernisation de l'administration. Le fait que ces deux adjoints travaillent à la conception de la Carte montre bien la volonté affirmée de Madame Hidalgo de faire converger deux sujets, celui de la citoyenneté et celui de la modernisation de l'administration, c'est-à-dire, de la manière dont le service public est pensé et modernisé grâce à la Carte.

Dès lors, à l'heure où la citoyenneté est un enjeu de démocratie tout autant qu'un leitmotiv du discours politique et médiatique, sans cependant que la notion ne soit jamais réellement définie, du côté des citoyens notamment²⁶. L'analyse de la Carte Citoyenne de Paris peut être une porte d'entrée pertinente pour appréhender la manière dont la démocratie, la relation entre gouvernants et gouvernés et la notion de services publics, sont compris et mis en œuvre et modernisés à Paris sous la mandature Anne Hidalgo.

Enjeux théoriques

Il n'existe pas d'apports théoriques sur la notion de « Carte Citoyenne » puisque c'est un objet nouveau, en France du moins. Les écrits théoriques sur des initiatives similaires à l'étranger, aux Etats-Unis notamment, n'existent pas non plus. De fait, le socle théorique s'est tout d'abord constitué autour de la notion de citoyenneté et sa définition. Puis nous nous sommes penchée sur l'étude du lien entre gouverné et gouvernants. Enfin, nous avons également étudié les analyses qui avaient été produites sur le médium « Carte ».

²⁵ DAUMAS, Cécile, BOUCHET-PETERSEN, Jonathan. « Pierre Rosanvallon : "gouverner aujourd'hui, c'est séduire pour survivre" ». *Libération* [en ligne]. Publié le 23 août 2015. [consulté le 10 avril 2016]. Disponible sur : http://www.liberation.fr/france/2015/08/23/pierre-rosanvallon-gouverner-aujourd'hui-c-est-seduire-pour-survivre_1368256

²⁶ NEVEU, Catherine. « S. Duchesne, Citoyenneté à la française ». In: *Politix*, vol. 10, n°39, Troisième trimestre 1997. pp. 179-181. *Persée* [en ligne]. [consulté le 3 mai 2016]. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1997_num_10_39_1691.: « Si les travaux théoriques sur la citoyenneté son (ou ses) sens, ses définition ou son histoire extrêmement nombreux, la science politique se trouve fort dépourvue quand il s'agit de savoir comment les citoyens eux-mêmes définissent cette notion et la manière dont ils se conçoivent comme tels. »

Une définition de la citoyenneté

Dans un premier temps, il a été nécessaire de nous concentrer sur la définition du terme de « citoyen », une notion très vaste. La définition de la citoyenneté est difficile à saisir, car la notion recouvre de nombreuses acceptions²⁷.

Néanmoins la citoyenneté peut être définie par deux aspects²⁸ : la possession de la nationalité française qui donne accès à des droits civiques et politique d'une part (la *res publica*), et la participation à la vie de la cité d'autre part (la *civitas*). Bien que les citoyens n'aient aucune obligation sur ce point-là, la participation à la vie de la cité, dont l'exercice du droit de vote est un exemple, la participation quotidienne (par le biais d'associations, de partis politiques ou de syndicats) et le comportement civique en sont des manifestations importantes.

Catherine Neveu dans son texte « Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté »²⁹ souligne, contrairement au nombre important d'études sur la définition administrative et juridique de la citoyenneté, le faible nombre de travaux anthropologiques sur cette notion. Pour elle, la citoyenneté est une notion empirique qui s'ancre dans des contextes locaux. Elle montre que la citoyenneté « à la française » est individualiste et inclusive. La citoyenneté ne s'appréhende qu'à l'échelle nationale (il n'y a pas de citoyenneté locale mais seulement une citoyenneté nationale). Ainsi, la nationalité et la citoyenneté sont souvent confondues, du fait que la constitution de la citoyenneté moderne correspond avec la constitution de l'Etat-Nation. Mais, nous le voyons avec la Carte Citoyenne de Paris. La citoyenneté en France est nationale. De fait, la mise en valeur d'une citoyenneté communale interroge donc.

L'ouvrage de Sophie Duchesne, *Citoyenneté à la française*, est fondateur pour expliquer la façon dont deux visions de la citoyenneté coexistent. Les citoyens « par héritage » sont définis par Sophie Duchesne comme fondant leur vision de la citoyenneté sur le temps long, la famille et l'appartenance à un territoire. Ils associent la citoyenneté à la nationalité française. Ils sont français avant d'être citoyens et craignent la montée de l'individualisme. À l'opposé, les citoyens « par scrupule » ont une vision universelle de la citoyenneté, qui n'est pas rattachée à un territoire en particulier. Ils considèrent la citoyenneté comme une exigence morale et

²⁷ TAYEB, Bouguerra, « la citoyenneté : sa définition, ses lieux et conditions d'exercice », *Tréma*, 15-16, 1999. Publié le 1^{er} octobre 1999. [en ligne]. [consulté le 20 avril 2016]. Disponible sur : <http://trema.revues.org/1712>.

²⁸ « Quel est le statut juridique d'un citoyen ? ». In : Direction de l'information légale et administrative. *Vie-publique* [en ligne]. Paris : Direction de l'information légale et administrative, publié le 9 octobre 2013. [consulté le 29 août 2016]. Disponible sur : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/citoyennete/definition/definir/quel-est-statut-juridique-citoyen.html>

²⁹ NEVEU, Catherine. « Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20 – n°3, 2004, [en ligne]. Publié le 25 septembre 2008, [consulté le 24 mars 2016]. Disponible sur : <http://remi.revues.org/2024>.

affirment que la citoyenneté n'est pas un dû mais qu'elle est liée à l'activité de chaque individu dans la société. Ils ont la phobie de l'appartenance à un groupe.

Enfin, les analyses d'Hélène Michel sur l'évolution de la gestion de la relation au citoyen³⁰ avec l'arrivée des technologies de l'information et de la communication (TIC) nous ont aidée à comprendre la notion de citoyenneté. Hélène Michel, en s'inspirant des analyses de Jean Leca³¹, propose une définition pluridimensionnelle de la citoyenneté qui se fonde autour de quatre notions clés (auxquelles on donne plus ou moins d'importance) : les droits, les devoirs, le rôle du citoyen dans la cité, c'est-à-dire la participation qui se fonde sur la quatrième dimension que sont les valeurs morales³². Hélène Michel définit la citoyenneté, et nous retiendrons son propos, comme **un mode de relation entre le gouvernement et le citoyen en agencant quatre composantes : les droits, les devoirs, la participation et les valeurs morales**. Grâce à cette conception, l'auteure propose différents prismes d'analyse de ce qu'est le citoyen :

- Le « citoyen consommateur », fait référence au développement de la e-administration, où le citoyen est considéré comme un consommateur de services publics, exigeants de ceux-ci qu'ils soient efficaces et personnalisés et revendiquant ses droits³³.
- Le citoyen sujet, passif et soumis à certaines contraintes si l'on met en avant la composante « devoir »
- Le citoyen acteur de la démocratie locale si l'on met en avant la composante « participation » et les valeurs morales qui lui correspondent.

La relation entre gouvernants et gouvernés

La définition de la citoyenneté, nous le comprenons donc, dépend de la manière dont on considère le rapport entre les gouvernants et les gouvernés. La citoyenneté à la française et l'émergence de la Carte Citoyenne ne se comprennent donc pas sans une analyse du rapport des citoyens à leurs institutions. La mauvaise qualité de ce lien est le présupposé de la création de la Carte.

³⁰ MICHEL, Hélène. « La gestion de la relation au citoyen : vers de nouveaux modes de relation entre gouvernement et citoyen ? », *Politique et management public*, vol. 24, n°4, décembre 2006. Pp 91 - 110. [en ligne]. [consulté le 7 avril 2016]. Disponible sur : http://persee.fr/doc/pomap_0758-1726_2006_num_24_4_2348

³¹ LECA, Jean. « Individualisme et citoyenneté », In : BIRNBAUM, Pierre ; LECA, Jean (dir.), *Sur l'individualisme, théories et méthodes*, Paris : Presses de la FNSP, 1986. pp. 159-209.

³² RALLET, Alain ; FARCHY Joëlle (dir.) « L'impact des TIC sur la notion de citoyenneté », *Technologies de l'information et de la communication : approches croisées*, 2003, n°59, Presse universitaires du Mirail, p.158 : « La définition du terme 'citoyenneté' est encore en évolution et encore débattue. Faute d'une définition établie, la notion de citoyenneté se repère à l'agencement de trois composantes : des droits, des devoirs et une participation citoyenne ; cette dernière faisant référence à des qualités morales au service de l'intérêt général »

³³ MICHEL, Hélène. *Ibid.*

En cela, la lecture d'ouvrages et textes de Pierre Rosanvallon ont permis de comprendre le lien entre démocratie et citoyenneté. Nous nous sommes alors plongées dans les cours donnés par l'historien au Collège de France concernant notamment la crise de la représentation, préambules nécessaires pour bien comprendre la création et l'enjeu de la Carte Citoyenne. Les notions de Pierre Rosanvallon concernant la crise de la démocratie ont ainsi été complétées par la lecture du « Que sais-je ? » sur la citoyenneté³⁴ ainsi que *Le Nouvel Âge de la citoyenneté*³⁵, deux ouvrages d'Anicet Le Pors, qui explicitent les fondements de la crise de la citoyenneté actuelle.

L'enquête sur la confiance politique des Français réalisée par le Cevipof et SciencesPo Paris a été une lecture précieuse que nous exploiterons pour étudier le rapport des Français à leur municipalité³⁶. De même, l'analyse menée par la fondation Jean Jaurès et « Point d'âncrage » sur la manière de restaurer la confiance des citoyens dans les institutions démocratiques a été une lecture précieuse pour analyser de manière plus pratique la notion de citoyen³⁷.

De manière plus pratique, la citoyenneté et son inclusion dans les processus de démocratie participative ont été des notions importantes pour comprendre les enjeux de la Carte au-delà du symbolique. L'ouvrage de Christian de la Guéronnière et Gilles-Laurent Rayssac, le *Guide de la concertation locale* a permis de comprendre l'implication citoyenne et a apporté un éclairage professionnel bienvenu pour analyser l'usage de la Carte Citoyenne de manière plus pratique³⁸.

Le médium et l'analyse du médium

Sur le média « carte », la lecture des analyses d'Emmanuel Souchier et Yves Jeanneret sur les étiquettes de vin et les distributeurs automatiques de billets ont été une lecture précieuse pour fonder une méthodologie de recherche des objets ordinaires. L'analyse des cartes de

³⁴ LE PORS, Anicet. *La citoyenneté*, 3^e éd., Paris : Presses Universitaires de France, 2011. coll. « Que sais-je ? ».

³⁵ LE PORS, Anicet. *Ibid.*

³⁶ CHEURFA, Madani. « Baromètre de la confiance politique – vague 7 » *SciencesPo – Cevipof* [en ligne], publié le 20 janvier 2016. [consulté le 9 août 2016]. Disponible sur : <http://www.youscribe.com/catalogue/tous/actualite-et-debat-de-societe/barometre-de-la-confiance-politique-vague-7-2690170>

³⁷ GUIBARD, Mathieu. *Restaurer la confiance des citoyens dans les institutions démocratique*. Paris, Fondation Jean Jaurès, 2014. Coll. Point d'âncrage [en ligne]. [consulté le 4 juin 2016]. Disponible sur : <https://jean-jaures.org/sites/default/files/PAE-institutions.pdf>

³⁸ RAYSSAC, Gilles-Laurent et DE LA GUERONNIERE, Christian. *Guide de la concertation locale – Pour construire le vivre-ensemble*, Paris : territorial éditions, n°469, novembre 2014. Coll. Dossiers d'experts.

bibliothèque et de l'image du texte³⁹ sur ces dernières par Marielle de Miribel⁴⁰ a permis de forger une analyse de l'objet fondée sur un exemple fiable pour une lecture contemporaine de l'objet carte.

Problématique et hypothèses

Ces apports théoriques font émerger un constat de départ qui s'impose lorsque l'on cherche à analyser la Carte Citoyenne : ce medium, créé de toute pièce par la municipalité de Paris, met en forme une relation entre le parisien et la municipalité.

Trois éléments questionnent ce constat. Premièrement, la Carte Citoyenne de Paris donne une définition de la citoyenneté à l'échelle municipale, alors que cette conception n'existe pas réellement en France, où la citoyenneté est nationale⁴¹. Cette définition de la citoyenneté est différente de la citoyenneté nationale : la Carte est accessible dès 7 ans et est disponible également pour les habitants de Paris ne possédant pas la nationalité française. Elle définit le citoyen parisien de manière plus large que ne le fait l'Etat français.

Deuxièmement, par la création d'une telle carte, on ne peut que constater que, dans un contexte post-attentat, la mairie de Paris tente de travailler sur le lien entre institution et citoyen, et de redéfinir le lien de gouvernance. Le format de cette carte rappelle celui d'une carte-club donnant accès à des services particuliers⁴².

La question qui vient donc à l'esprit est donc la suivante : dans quelle mesure la mairie de Paris cherche-t-elle à définir le citoyen parisien différemment du citoyen français ?

Dès lors, une foule de questions apparaissent : quelle est cette nouvelle définition ? Pourquoi avoir créé une carte, quelle signification ? Quel lien la mairie tente-t-elle de dessiner avec ses administrés ? La Carte est-elle seulement un symbole de l'appartenance à la ville de Paris ou bien est-elle également un outil pour l'administration et l'administré (concentration des services publics sur un seul support) ? Dans quelle mesure cette Carte parvient-elle à renforcer une relation entre le citoyen et la mairie ?

³⁹ SOUCHIER, Emmanuel, « L'image du texte pour une théorie de l'énonciation éditoriale », *Les cahiers de médiologie*, n°6, 1998, pp. 137 – 145 [en ligne]. Disponible sur : www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-mediologie-1998-2-page-137.htm [consulté le 9 août 2016] : « *La forme du texte, son image ; c'est le texte considéré comme objet concret et qui a été configuré à travers cette activité plurielle qu'est l'énonciation éditoriale* »

⁴⁰ DE MIRIBEL, Marielle. « Le texte sur les cartes de bibliothèque ». *Communication et langages*, n°117, 1998, pp 97 – 116. [en ligne]. [consulté le 22 avril 2016]. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1998_num_117_1_2873.

⁴¹ GERARDIN, Sophie. « Citoyenneté nationale contre citoyenneté européenne », *taurillon.org* [en ligne], publié le 17 avril 2007. [consulté le 9 août 2016]. Disponible sur : <http://www.taurillon.org/Citoyennete-nationale-contre-citoyennete-europeenne>

⁴² Voir annexe 4 – Analyse de la Carte Citoyenne de Paris et de sa lettre d'accompagnement; voir annexe 5 – Analyse de la vidéo de présentation de la Carte Citoyenne

En somme, on peut se demander de quelle manière la notion de citoyenneté est travaillée grâce à la Carte, qui peut être considérée comme un symbole⁴³, mais également un outil au service de la mairie et de ses administrés pour stimuler la démocratie locale.

L'étude de la notion mouvante du terme « citoyenneté » permet donc de partir du présupposé suivant : la création de cette Carte, au travers d'une définition particulière de la citoyenneté, cherche à stimuler la démocratie locale. La problématique à laquelle nous tenterons de répondre au travers de cette étude se cristallise donc autour de la question de la citoyenneté et de la démocratie et se traduit ainsi :

Dans quelle mesure la Carte Citoyenne de Paris, pensée comme une réponse à la crise de la représentativité par la mairie de Paris, constitue-t-elle une expérimentation de dynamisme de la démocratie locale ?

Pour répondre à cette problématique, trois hypothèses, qui correspondent à trois manières de considérer la Carte, viennent à l'esprit.

Premièrement, la Carte « *porte [les] valeurs* »⁴⁴ de citoyenneté, de l'engagement, du partage... qui sont les valeurs de la mairie de Paris. Du fait même que la Carte, en tant qu'objet, existe, nous pouvons en déduire qu'elle est un symbole : le symbole de l'appartenance à la Ville de Paris et à l'attachement à ses valeurs. La première hypothèse que nous posons est donc la suivante :

La Carte, par le lien qu'elle matérialise entre l'institution et son titulaire, se veut un symbole de l'identité citoyenne parisienne.

Il conviendra donc, pour affirmer ou infirmer cette hypothèse, d'étudier les valeurs qui sont données à voir sur la Carte et le dispositif qui l'entoure. Il conviendra de comprendre quel est la teneur du mythe du citoyen parisien qui est conté au travers du dispositif de communication

⁴³ Symbole. In : Outils et Ressources pour un Traitement Optimisé de la LANGue – *Ortolang* [en ligne], Paris : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL). [consulté le 30 août 2016] Disponible sur : www.cnrtl.fr/definition/symbole ; Nous définissons le terme de symbole comme suit : « *objet sensible, fait ou élément naturel évoquant, dans un groupe humain donné, par une correspondance analogique, formelle, naturelle ou culturelle, quelque chose d'absent ou d'impossible à percevoir.* ». Ainsi, d'un point de vue sémiotique, Peirce définit le symbole comme suit : « *signe dont la relation à l'objet est conventionnelle (p. oppos. à l'icône dont la relation est analogique et à l'indice dont la relation est causale).* ». Pour l'analyse qui suit, nous nous attacherons à étudier la manière dont la Carte Citoyenne narre le récit d'un symbole rassemblant les Parisiens et ce, en faisant référence à différents imaginaires.

⁴⁴ Voir annexe 1 – analyse de la plaquette de présentation

bâti autour de la Carte. Nous verrons donc quelle définition de la citoyenneté est portée par la Carte et la manière dont elle s'attache à la Ville de Paris.

Mais la Carte Citoyenne n'est pas seulement un symbole, ou alors un simple badge aurait suffi. Elle donne également accès à des services, de « *Participer aux grands moments de la vie municipale* », de « *comprendre [la] ville* » ou encore de « *s'engager* »⁴⁵. La Carte est donc aussi un outil de mobilisation pour la mairie de Paris : elle fait pleinement partie du dispositif de démocratie citoyenne de la municipalité⁴⁶. Alors, découvrir ou approfondir sa connaissance de la ville est un moyen de faire de la Carte un symbole d'appartenance à la ville de Paris : se sentir appartenir à la vie de la ville et en renforce le sentiment d'appartenance.

Nous émettons donc une deuxième hypothèse selon laquelle **la Carte Citoyenne est un support de services donnant aux parisiens l'occasion d'approfondir la connaissance de leur ville, ce qui renforce leur sentiment d'appartenance à Paris.**

Il s'agira donc ici de comprendre en quoi les services rendent ou non la Carte attrayante et d'en faire sa promotion, de voir quelle est la nature de ces services, en quoi ils peuvent être qualifiés de « citoyens » et comment ils réaffirment le sentiment d'appartenance des Parisiens à leur ville. Il conviendra également de comprendre comment cette Carte a pu être un sujet pour Emmanuel Grégoire, adjoint chargé de la modernisation de l'administration, attaché à la problématique « multi-supports » de la Carte.

Enfin, si la Carte est un symbole et un support de services, nous pouvons en dernier lieu la considérer comme un outil potentiel de mobilisation. En effet, la Carte peut être comprise comme un médium ayant pour objectif de toucher un cœur de cible potentiellement intéressé par la vie de la cité et prompt à y participer. C'est pourquoi notre troisième hypothèse est la suivante :

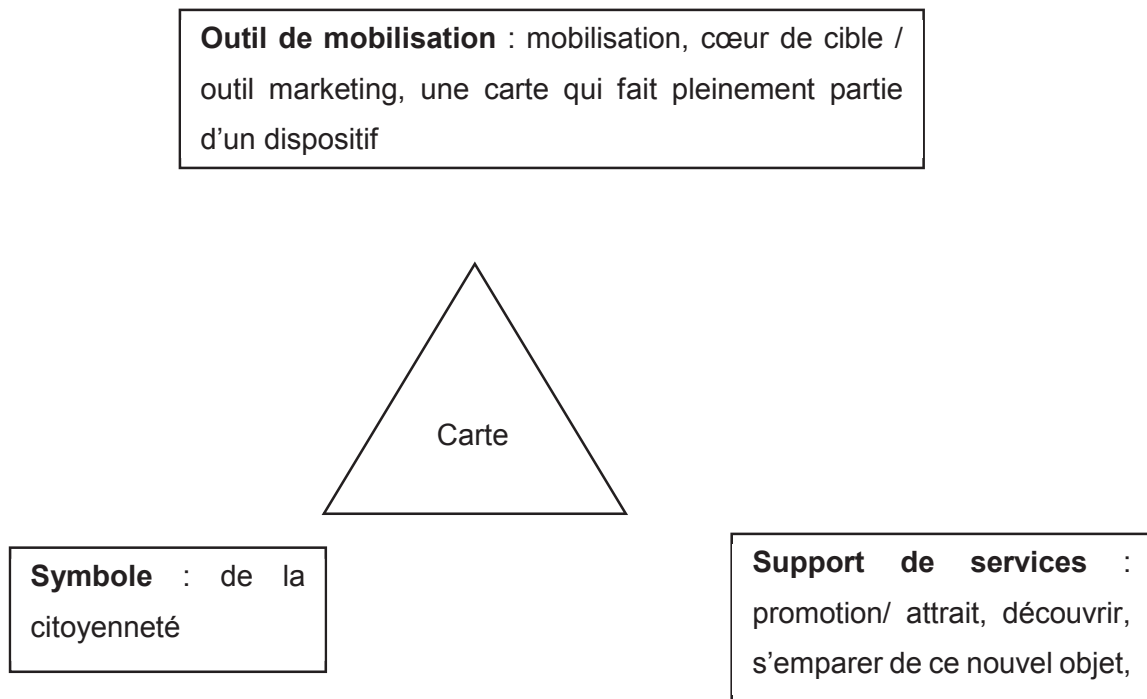
La Carte Citoyenne constitue un levier de participation citoyenne pour la mairie de Paris.

Il s'agira ici de comprendre en quoi cette Carte peut être un outil de participation, quelles sont les logiques permettant de la considérer comme un médium ayant des caractéristiques propres au marketing ayant vocation à mobiliser un cœur de cible de citoyens, faisant pleinement partie du dispositif de démocratie participative. Il conviendra, le cas échéant d'analyser quelles sont les limites possibles de la Carte comprise comme un outil et comment les dépasser.

⁴⁵ Voir annexe 1 – analyse de la plaquette de présentation

⁴⁶ Voir annexe 2 – entretien Émilien Martin, chef de projet « carte citoyenne » à la Direction démocratie, territoire et citoyens (DDCT) à la Mairie de Paris, le 28 juin 2016.

De fait, notre problématique et les hypothèses émises peuvent être symbolisées comme suit :



Méthodologie

Pour mener à bien l'étude puis l'affirmation ou l'infirmité des hypothèses que nous avons posées, il a été nécessaire de mettre en place une méthodologie adéquate :

Analyses documentaires

- Il convient tout d'abord de mener des analyses sémiologiques précises des supports étudiés : la Carte mais également le dispositif qui l'accompagne sont étudiés. Ainsi, le corpus constitué permet d'analyser la Carte et les principaux autres outils de communication qui l'entourent et avec lesquels les titulaires sont en contact, à savoir : la page du site internet de la mairie de Paris qui lui est dédiée, la vidéo et la plaquette

de présentation (version adulte et version enfants), le courrier d'accompagnement joint à la Carte lorsque le titulaire la reçoit par La Poste.

Entretiens

Pour compléter les analyses du corpus et mieux comprendre le fonctionnement de la Carte Citoyenne et de ses services, ainsi que sa réception par la population, trois entretiens qualitatifs ont été menés avec des acteurs proches de la Carte Citoyenne :

- Des entretiens qualitatifs avec les adjoints en charge de la Carte Citoyenne (Pauline Véron et Emmanuel Grégoire) ont été envisagés également. Seul Emmanuel Grégoire a répondu présent⁴⁷.
- Un entretien avec le chef de projet « Carte Citoyenne » à la mairie de Paris, Émilien Martin a également été mené⁴⁸.
- Enfin, un entretien avec une Parisienne titulaire de la Carte Citoyenne a permis d'avoir une représentation de la manière dont la Carte est reçue par la population⁴⁹.

Compléments

- En complément de cette série d'analyses, une présentation des résultats fournie par le service Carte Citoyenne de la Direction de la Démocratie des Citoyens et du Territoire ajoutera des données chiffrées aux analyses⁵⁰.

Annonce du plan

Nous verrons dans un premier lieu que la Carte Citoyenne de Paris est avant tout un symbole fort de la citoyenneté « à la parisienne ». La Carte Citoyenne est la réponse à un contexte particulier, celui des attentats et de la crise de la citoyenneté, réponse qui matérialise le sentiment d'appartenance à la ville de Paris au travers d'un médium, celui de la Carte et qui redéfinit le terme de « citoyen » au prisme de l'action.

La redéfinition de la citoyenneté au prisme de l'action n'est compréhensible qu'en analysant la manière dont les services permis par la Carte sont mis en valeur pour les citoyens. Nous verrons donc que la Carte est également un support de service peu exploité. L'offre d'événement est nécessaire, mais trop peu exploitée, car cette offre à vocation à s'élargir à

⁴⁷ Voir annexe 6 – Entretien Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire de Paris en charge des ressources humaines, du service public et de la modernisation de l'administration, à l'Hôtel de Ville de Paris – 5 rue Lobau, le 1er juin 2016.

⁴⁸ Voir annexe 2 – Entretien avec Émilien Martin

⁴⁹ Voir annexe 7 – Entretien titulaire Carte Citoyenne, à la Maison des Acteurs du Paris Durable, le 22 juin 2016.

⁵⁰ Voir annexe 8 – Statistiques Carte Citoyenne

l'ensemble des services de la ville de Paris faisant de la Carte un relais d'informations aux citoyens.

Si la Carte est un relais d'information que les citoyens s'approprient, elle peut alors devenir un potentiel outil de mobilisation. En effet, la Carte Citoyenne est un outil du dispositif de démocratie participative qui, de fait, permet de constituer un vivier de citoyens potentiellement intéressés par une participation active à la vie citoyenne et donc potentiellement mobilisables. L'enjeu pour les services de la Carte Citoyenne, pour l'avenir, est donc de réussir à mobiliser des populations habituellement éloignées de la vie citoyenne. La Carte Citoyenne deviendrait ainsi un véritable « passe » citoyen pour toutes les populations parisiennes.

I – Un symbole fort de la citoyenneté « à la parisienne » avant tout

Selon Pierre Rosanvallon, la démocratie est la production d'un monde commun⁵¹ : la citoyenneté s'expérimente avant tout à l'échelle locale. L'étude à grande échelle révèle les rouages à l'œuvre à l'échelle nationale et il est donc intéressant d'analyser la définition du citoyen donnée par la mairie de Paris pour appréhender la manière dont la citoyenneté peut être considérée à l'échelle nationale, voire internationale.

Dans ce cadre, notre première hypothèse postulait que la Carte, par le lien qu'elle matérialise entre l'institution et son titulaire, se veut un symbole de l'identité citoyenne parisienne. En effet, sur la plaquette de présentation de la Carte⁵², l'édito de Madame Hidalgo met en avant le contexte qui a poussé l'équipe municipale à la création de la Carte Citoyenne : « *Parce que les Parisiennes et les Parisiens représentent ce vivre ensemble, la mairie de Paris lance la Carte Citoyenne qui porte ces valeurs.*⁵³ » La première de couverture de la plaquette de présentation de la Carte met en abîme la Carte Citoyenne en utilisant le même visuel sur lequel figure la Tour Eiffel : le symbole de Paris ponctue le document de présentation et du medium.. Ainsi, elle montre que la Carte Citoyenne est bien parisienne, en s'appropriant l'emblème de Paris à l'international. La présence de ce symbole démontre que la Carte Citoyenne de Paris est elle-même très symbolique. L'édito de la plaquette de présentation, tout autant que la lettre d'accompagnement de la Carte et les articles de journaux écrits sur le sujet mettent en avant un contexte expliquant la création d'un tel objet.

⁵¹ PASCAL-MOUSSELLARD, Olivier. « Pierre Rosanvallon : "La démocratie est fragile et la violence sociale est toujours plus proche qu'on ne le pense" ». *Télérama* [en ligne]. Publié le 4 janvier 2014. [consulté le 24 juillet 2016]. Disponible sur : <http://www.telerama.fr/idees/pierre-rosanvallon-la-democratie-est-fragile-et-la-violence-sociale-est-toujours-plus-proche-qu-on-ne-le-pense,106887.php>

⁵² Voir annexe 1 – analyse de la plaquette de présentation

⁵³ Voir annexe 1 – analyse de la plaquette de présentation

A) La réponse à un contexte particulier

La réponse à un contexte particulier se veut symbolique afin de faire perdurer le vivre-ensemble lié à la période post-attentat : l'objet est présenté comme une réponse à ce contexte spatio-temporel et à une problématique spécifique à l'époque et à la Ville de Paris.

1) Un contexte post-attentat très présent

Lorsque le Parisien reçoit la lettre qui accompagne la Carte, la référence aux attentats de janvier et novembre 2015 à Paris est explicite. Il est expliqué que la Carte a été créée après les attentats et en réponse à ceux-ci : « *Alors que nous tournons la page d'une année particulièrement éprouvante pour notre ville, par deux fois endeuillée à la suite d'attaque meurtrière, il est absolument essentiel que les Parisiens puissent vivre pleinement leur liberté et leur citoyenneté* » est la première phrase de la lettre. La Carte est montrée comme une réponse à cette double attaque. Sur la plaquette de présentation comme sur la lettre d'accompagnement – les deux supports de communication les plus en lien avec la Carte Citoyenne – ce sont des conjonctions de coordinations indiquant la cause qui sont utilisées après l'explication du contexte : « *c'est dans ce but que nous avons conçu une Carte de Citoyenne et de Citoyen de Paris* » pour la lettre et « *Parce que les Parisiennes et les Parisiens représentent ce vivre ensemble, la mairie de Paris lance la Carte Citoyenne [...].* » Outre l'existence d'un contexte temporel précis qui explique la création de l'objet, les marqueurs géographiques sont très prégnants. Au contraire, les références à l'institution de la mairie de Paris ne sont pas légion. On décèle donc ici une volonté de rassembler et de passer au-dessus des querelles de partis, voire de sortir du cadre de la politique politicienne pour redonner ses lettres de noblesse à la politique au sens propre, c'est-à-dire la gestion de la cité. Pour exemple, la référence à la ville est quasiment systématique et est beaucoup plus présente que la référence à la mairie : cette dernière est donnée à voir comme l'initiatrice de la Carte mais reste en retrait pour mettre en valeur la ville de Paris. De même, sur la plaquette de présentation, le logo de la mairie est placé en haut à gauche de la page, mais ne figure pas en bas à droite, comme cela est habituellement le cas avec la lecture en Z. D'autre part, la vue de Paris est utilisée comme visuel principal et est reproduite sur les différents supports de communication de la Carte, mettant en exergue la ville. La photo de Paris est en soit une référence à la capitale française, d'autant plus remarquable par l'architecture parisienne typique : les toits d'ardoise gris sombre et le crème des immeubles : ces marqueurs parisiens identitaires forts sont donnés à voir sur la Carte⁵⁴. On peut donc imaginer que, si la mairie souhaite prévaloir et justifier son action dans le dispositif de communication entourant la Carte, elle a également la volonté de détacher la Carte de l'institution pour que celle-ci vive d'elle-

⁵⁴ Voir annexe 4 – analyse de la Carte Citoyenne de Paris et de sa lettre d'accompagnement

même et soit pleinement adoptée par les Parisiens, et qu'on oublie qu'elle émane d'une institution et non des Parisiens eux-mêmes⁵⁵. Cette volonté va de pair avec le discours qui est tenu dans la lettre d'accompagnement : Anne Hidalgo y souligne sa volonté de favoriser l'engagement citoyen et la co-construction de la ville.

Sur la Carte même, le contexte des attentats est également présent. En effet, la devise de la Ville de Paris « *Fluctuat nec mergitur* », qui signifie « il [le bateau] est battu par les flots mais ne sombre pas » a été reprise par les Parisiens après les attentats⁵⁶. À cette occasion, on a vu apparaître cette devise dans plusieurs lieux de Paris proches des lieux des attentats (en face du bar Chez Prune et sur la place de la République où un café à ce nom a ouvert) ainsi que de manière virale sur internet. La devise a circulé médiatiquement : d'un émetteur institutionnel, nourri par une perspective historique, elle a été reprise ensuite par les Parisiens. L'institution créatrice de cette devise l'a ensuite reprise à son compte sur la Carte Citoyenne : la devise est donc chargée d'un sens nouveau, donné par les Parisiens durant l'année 2015, ce qui donne un poids fort à la Carte et fonctionne comme souvenir. On voit donc bien l'aspect symbolique de cet objet. Cet aspect légitime aussi la Carte Citoyenne puisque la mairie y a inscrit une devise reprise par les citoyens.

L'institution disparaît donc au profit de la Ville, comme si la municipalité cherchait un dénominateur commun à tous les Parisiens. On voit donc apparaître une volonté de faire perdurer le vivre-ensemble dont les médias ont parlé après les attentats⁵⁷ : la Ville de Paris est donnée à voir comme un creuset dans lequel le contexte spatio-temporel justifie la création de la Carte.

Les valeurs de la Ville de Paris sont des éléments fortement mis en avant qui expliquent également la création de la Carte. La composition du visuel de la Carte met en avant le seul bâti haut de la photo : la Tour Eiffel, qu'on assimile immédiatement la Carte à la Ville de Paris. Même quelqu'un qui ne lit pas le français peut associer l'objet à la Ville lumière. Le bâti, lui, est indistinct, mais serré : on ne montre pas ici les espaces verts parisiens, mais au contraire, la ville, dense. Le personnage principal ici, c'est la Ville. Plus que la géographie, c'est bien l'identité et le caractère de celle-ci qui peuvent expliquer la création de la Carte comme réponse à cette « *année particulièrement éprouvante pour [Paris]* »⁵⁸.

⁵⁵ Voir annexe 4 – analyse de la Carte Citoyenne de Paris et de sa lettre d'accompagnement

⁵⁶ « 'Fluctuat nec mergitur' : la devise de Paris devient un slogan de résistance », *Le Monde* [en ligne], publié le 15 novembre 2015. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/attaques-a-paris/article/2015/11/15/fluctuat-nec-mergitur-la-devise-de-paris-devient-un-slogan-de-resistance_4810301_4809495.html [consulté le 9 août 2016]

⁵⁷ FAYE, Olivier, GOAR, Matthieu, BONNEFOUS, Bastien. *Ibid.*
BERAUD, Anne-Laëticia. *Ibid.*

⁵⁸ Voir annexe 4 – analyse de la Carte Citoyenne de Paris et de sa lettre d'accompagnement

En effet, dans la plaquette de présentation de la Carte, la Ville de Paris est personnifiée et qualifiée de généreuse dans l'édito de Madame Hidalgo : « *Paris est ouvert sur le monde par sa culture, tourné vers l'autre par sa générosité.* »⁵⁹ Par ce biais, la Ville est associée à certaines valeurs qui meurent, par métonymie, également les Parisiens : la générosité, mais également la liberté, la diversité et la tolérance, valeurs mises en avant sur la plaquette de présentation de la Carte.

En somme, le contexte spatio-temporel de la Ville de Paris après les attentats de janvier et novembre 2015 a été le creuset de la création de la Carte Citoyenne. Mais ce qui explique également la création de la Carte est la crise de la citoyenneté, à laquelle la Carte est une réponse.

2) La crise de la citoyenneté

En effet, la crise de la citoyenneté est un problème que tente de résoudre la municipalité par le biais de la démocratie participative qui est une partie importante du mandat d'Anne Hidalgo. L'entretien avec Émilien Martin, chargé du projet « Carte Citoyenne » à la DDCT, est très éclairant sur ce point. Si la Carte Citoyenne est née « *pour commémorer les attentats* », elle avait également pour but de « *redonner du sens à la République* »⁶⁰. Elle fait pleinement partie du dispositif de démocratie citoyenne de la Ville de Paris. Émilien Martin affirme que « *cette Carte, si elle est dans le service de la participation citoyenne, c'est parce qu'elle est assez transversale à tous les autres dispositifs* ». Elle vient donc bien répondre à un besoin : celui de « *réconcilier les citoyens avec la République, avoir un symbole d'appartenance à Paris* »⁶¹.

Dans *Le Parlement des invisibles. La société des égaux*, Pierre Rosanvallon parle de « *désenchantement démocratique* »⁶², un désenchantement visible dans les sondages. Selon une enquête menée par la fondation Jean Jaurès, la crise de la représentativité est réelle et est notamment due au fait que les citoyens ont le sentiment de ne pas avoir de poids dans les choix politiques et législatifs qui ont pourtant des conséquences sur leur vie quotidienne⁶³.

Dans *Le Bon gouvernement*, Rosanvallon affirme que les citoyens « *réclament compréhension et inclusion dans les débats majeurs de la société* »⁶⁴. Le baromètre de la confiance politique

⁵⁹ Voir annexe 1 – analyse de la plaquette de présentation

⁶⁰ Voir annexe 1 – Entretien Émilien Martin

⁶¹ Voir annexe 1 – Entretien Émilien Martin

⁶² ROSANVALLON, Pierre. *La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance*, 2006, Éd. Seuil, coll. les livres du nouveau monde, 352 pages, page 26. « *La démocratie d'élection s'est incontestablement érodée* »

⁶³ GUIBARD, Mathieu. *Restaurer la confiance des citoyens dans les institutions démocratique*. Paris, Fondation Jean Jaurès [en ligne], coll. Point d'ancrage, 2014, 24 pages. Disponible sur : <https://jean-jaurès.org/sites/default/files/PAE-institutions.pdf> [consulté le 4 juin 2016].

⁶⁴ DUAMAS, Cécile et BOUCHER-PETERSEN, Jonathan « Pierre Rosanvallon : 'Gouverner aujourd'hui, c'est séduire pour survivre' ». Libération [en ligne], publié le 23 août 2015. Disponible sur :

– vague 7 (décembre 2015)⁶⁵ confirme ce constat puisque en décembre 2015, 88% des Français estimaient que les responsables politiques, en général, ne se préoccupaient pas du tout de leur avis. Ce baromètre, produit chaque année par SciencePo et le Cevipof, pose le constat que la commune est encore un échelon privilégié puisque les citoyens ont largement confiance dans leur maire (63% ont confiance, dont 11% très confiance)⁶⁶. Cependant, le maire n'échappe pas à la crise de la représentativité décrite par Anicet Le Pors⁶⁷, et ainsi l'échelon communal est également touché par la crise de défiance des Français face à leurs représentants. La côte de confiance dans le maire de sa commune, qui avait atteint les 67% en février 2015, au lendemain des attentats de Charlie Hebdo chute à 63% quelques mois plus tard en décembre 2015. Cette défiance, constate l'enquête menée par la fondation Jean Jaurès⁶⁸, ne touche pas seulement la sphère politique mais la société française dans son ensemble. Si 66% des Français étaient d'accord avec l'affirmation « *on est jamais trop prudent quand on a affaire aux autres* » en 2009, ils étaient 71% en décembre 2015 selon le baromètre de la confiance politique Cevipof et OpinionWay en 2013⁶⁹. La crise de la citoyenneté touche donc les institutions françaises, et, de manière plus générale, est une crise de la société française dans son ensemble, qui se fissure.

3) La volonté de reconnecter avec la sphère civile : un dialogue individuel symbolique avec le citoyen

Pour répondre à cette double crise de défiance dans les institutions politiques et de distension du vivre-ensemble, tout en symbolisant et cristallisant une rhétorique parisienne en réponse aux attentats, la mairie de Paris a choisi de créer une Carte Citoyenne. Ayant une envergure fortement symbolique, elle rassemble les Parisiens autour d'un traumatisme vécu par tous de manière plus ou moins proche et ce *via* le média quotidien qu'est une carte.

Anne Hidalgo, dans le courrier d'accompagnement de la Carte Citoyenne, ainsi que dans la plaquette de présentation, met en avant le fait que l'objet créé répond à un enjeu symbolique double : celui de rassembler les Parisiens après le traumatisme que constituent les attentats, et celui de les rapprocher de l'institution qui est la plus proche d'eux, la mairie. Cette volonté de fêter le vivre-ensemble est soulignée : le but de la Carte est énoncé dès la première phrase : « *vivre pleinement [la] liberté et [la] citoyenneté.* »⁷⁰. Le lien est établi avec le début de la

http://www.liberation.fr/france/2015/08/23/pierre-rosanvallon-gouverner-aujourd-hui-c-est-seduire-pour-survivre_1368256 [consulté le 4 juin 2016].

⁶⁵ CHEURFA, Madani. *Ibid.*

⁶⁶ CHEURFA, Madani. *Ibid.*

⁶⁷ LE PORS, Anicet. *Ibid.* p. 96

⁶⁸ GUIBARD, Mathieu. *Ibid.*

⁶⁹ CHEURFA, Madani. *Ibid.*

⁷⁰ Voir annexe 1 – analyse de la plaquette de présentation ; voir annexe 4 – analyse de la Carte Citoyenne de Paris et de sa lettre d'accompagnement

phrase suivante : « *c'est dans ce but que nous avons conçu une Carte de Citoyenne et de Citoyen de Paris* »⁷¹.

Pour renouer avec la sphère civile, la municipalité a créé la Carte Citoyenne. Symboliquement, c'est la figure du dialogue, d'un dialogue d'individu à individu qui est dessiné dans les dispositifs de communication. En effet, cette volonté de renouer le dialogue avec les citoyens est bien évidemment présente dans le dispositif de démocratie participative de manière générale. Mais plus précisément, la création d'un lien individuel avec le citoyen est une manière de renouer symboliquement le dialogue avec celui-ci. Comme nous le voyions précédemment dans l'enquête menée par la fondation Jean Jaurès⁷², les citoyens souhaitent avoir un poids dans les décisions politiques. Avec la Carte Citoyenne, le discours mené est celui d'une relation de qualité, individuelle, entre Anne Hidalgo et le citoyen titulaire de la Carte. En effet, la figure de la maire est très présente : c'est elle, et non la municipalité, qui signe l'édito de la plaquette de présentation. C'est elle également qui s'adresse directement aux Parisiens par le biais de la lettre d'accompagnement de la Carte : elle parle à la première personne du singulier (« *je suis heureuse de vous faire parvenir aujourd'hui* ») et à la première personne du pluriel quand elle évoque l'équipe qui a travaillé sur la Carte Citoyenne (« *nous avons conçu* » ou encore « *nous avons lancé* »).

Le citoyen est directement pris à partie avec des formules inclusives lorsqu'Anne Hidalgo évoque Paris, « *notre ville* » ou encore lorsqu'elle s'adresse directement à son destinataire : « *je suis heureuse de vous faire parvenir aujourd'hui* », « *il vous permet* », « *vous pourrez* » ou encore « *votre engagement* ». Au cours de l'adresse, le pronom « *vous* » revient pas moins de 13 fois, prouvant l'importance accordée au destinataire de la lettre : la mairie s'adresse directement à lui afin qu'il se sente partie d'un tout, et qu'il sente ainsi que son engagement est important, que sa voix compte. La Carte Citoyenne prend alors l'allure d'un réel projet politique qui prend place dans un dispositif plus large qu'évoque la maire de Paris : la démocratie participative, et de manière plus générale, la participation citoyenne. Anne Hidalgo évoque à ce sujet des actions concrètes, qui montrent que ses mots ne sont pas des « paroles en l'air ». Un discours de preuves est ici déployé avec la mention du budget participatif et de la plateforme jemengage.paris. L'utilisation du passé composé (« *nous avons conçu* », « *nous avons lancé* ») est significatif : en effet, ce temps évoque une action accomplie, qui fait état d'un résultat : il fonctionne ici comme une preuve de l'action de l'équipe municipale.

Enfin, la dernière phrase de la lettre matérialise un lien direct entre Anne Hidalgo et le destinataire de la lettre. La maire de Paris s'adresse directement au titulaire de la Carte :

⁷¹ Voir annexe 1 – analyse de la plaquette de présentation

Voir annexe 4 – analyse de la Carte Citoyenne de Paris et de sa lettre d'accompagnement

⁷² GUIBARD, Mathieu, *Ibid.*

« *Votre engagement est notre avenir. Je suis fier de pouvoir vous compter parmi les Citoyens de Paris*⁷³ ». On voit ici se dessiner une volonté de lien direct entre le citoyen et sa municipalité. En outre, la signature de la maire de Paris fait le pendant à la Carte (et donc au citoyen), les deux étant en regard (la Carte à gauche et la signature à droite). Là aussi, on retrouve le motif de la balance : une voix de citoyen compte autant que la voix de la maire. Le message sous-tendu est celui que la Ville ne peut pas se construire sans le citoyen propriétaire de la Carte. Anne Hidalgo se présente donc comme une maire à l'écoute et en lien direct avec les Parisiens, qui ont la liberté de donner leur avis. En dessous, la Carte, collée, est prête à être détachée : le citoyen n'a plus qu'à s'en saisir et réserver sur le site internet de la mairie les événements auxquels il souhaite participer⁷⁴.

La mairie de Paris cherche à donc à mettre en avant un lien personne entre l'institution et le citoyen, afin peut-être de montrer que ce lien est privilégié et entretenu par la mairie.

4) Un support quotidien comme symbole

La réponse à la crise de la représentativité a pris la forme d'une Carte, et ce choix n'est pas un hasard. Selon Emmanuel Grégoire, la Carte répond en premier lieu à « *un contexte post-attentat de réflexion sur la citoyenneté* »⁷⁵. Pour Emmanuel Grégoire cependant, c'est la question de la citoyenneté qui a amené à la création d'un objet « carte » : « *C'est vraiment le sujet citoyenneté qui a fait se matérialiser ce support. [...] On mesure, quand on [...] rencontre des citoyens qui ont la Carte, combien ils sont attachés à l'objet* »⁷⁶.

Et en effet, la dimension « quotidienne » du support n'est pas à négliger. L'adjoint le soulignait : on récupère la Carte puis on la garde précieusement dans son portefeuille, elle fonctionne comme un lien intime entre l'institution et le citoyen : « *[les citoyens] l'ont, ils sont contents de l'avoir reçue, et ils la gardent précieusement* »⁷⁷.

Nous faisons plus tôt la comparaison entre la Carte Citoyenne et les cartes d'identité municipale états-uniennes, en particulier celle de New York. En effet, la Carte Citoyenne ressemble à une carte d'identité : la mise en forme des informations fait appel aux codes de la carte d'identité. Les couleurs du verso de la Carte sont le noir et le blanc, couleurs plus administratives que celles du recto qui donnent à voir l'aspect symbolique de la Carte. En outre, la photo est accolée aux informations personnelles. Comme sur une carte d'identité, la

⁷³ Voir lettre d'accompagnement de la carte

⁷⁴ Voir annexe 4 – Analyse de la Carte Citoyenne de Paris et de sa lettre d'accompagnement

⁷⁵ Voir annexe 6 - Entretien avec Emmanuel Grégoire

⁷⁶ Voir annexe 6 - Entretien avec Emmanuel Grégoire

⁷⁷ Voir annexe 6 - Entretien avec Emmanuel Grégoire

présence d'informations personnelles (nom, adresse), ainsi qu'une photo au format photo d'identité identifient le titulaire. Comme pour la carte d'identité, la Carte Citoyenne possède un numéro d'identification qui permet à l'institution de repérer le titulaire. La municipalité est d'ailleurs présente, comme l'est l'administration française sur la carte nationale d'identité. Mais sa présence est plus discrète et se borne à un système d'authentification de la Carte sous forme d'hologramme. Néanmoins, si la fonction première de la carte d'identité est justement d'identifier une personne, la Carte Citoyenne ne met pas l'individu en avant, mais la Ville. C'est bien la mention « Citoyenne citoyen de Paris » qui figure sur le côté « noble » qu'est le recto de la Carte⁷⁸. L'identification est, elle, reléguée au verso.

En somme, la Carte Citoyenne apparaît comme une réponse à une réflexion sur la citoyenneté au moment d'un contexte post-attentats propice à la célébration du vivre-ensemble. La mairie de Paris a choisi de matérialiser ce lien qui unit les citoyens à leur institution, le rapport gouvernant-gouverné par un support très commun et quotidien. Ce rapport est matérialisé de manière très individuelle grâce à cette Carte puisque le recto célèbre le vivre-ensemble au travers des mots « citoyenne citoyen de Paris » qui sont semblables à un « cri du cœur » d'un Parisien. On donne à voir l'unité communale, le groupe et la ville qui sont illustrés par une photo de Paris. L'espace commun, et le patrimoine commun, de la Tour Eiffel est ainsi exposé et, comme un phare, indique la direction où regarder et la marche à suivre. C'est donc bien ici l'espace public – *via* un monument symbolique – qui est célébré. Au verso de la Carte, la place est laissée à l'individu avec les attributs de la carte nationale d'identité que nous avons égrenés plus haut. Un lien individuel entre le citoyen de la Carte et l'institution est dessiné ainsi.

Il convient donc désormais de comprendre la manière dont l'individuel et le collectif sont articulés grâce à la création de ce dispositif.

B) ... matérialise le sentiment d'appartenance à la Ville de Paris au travers d'une carte...

Comment passer d'une société d'individus autonomes à une communauté de citoyens à l'échelle de Paris ? Tout l'enjeu de la Carte Citoyenne se tient là avec la question du sentiment d'appartenance à une communauté. Ce sentiment d'appartenance – dû à l'atteinte au groupe – a été particulièrement important après les attentats du 11 janvier et du 13 novembre, comment alors conserver cet élan ? La volonté de répondre à un enjeu symbolique et politique fort, celui de matérialiser le lien entre le gouvernant et le gouverné et de rassembler les Parisiens autour de symboles communs, a vu naître la forme « carte », un symbole commun valorisant une

⁷⁸ DE MIRIBEL, Marielle. *Ibid.* p. 104 « Certains ont fait le choix stratégique de tous les faire figurer, et, dans ce cas de figure, le côté noble de la carte est entièrement pris par l'institution, rejetant en verso les autres informations essentielles concernant le lecteur et la transaction »

relation collective et individuelle. Il s'agit donc bien pour la mairie de Paris de valoriser un lien individuel fort à la Ville de Paris et à son institution tout en donnant à voir l'histoire collective, et ce, au travers du sentiment d'appartenance des Parisiens à leur Ville.

1) Un badge : de l'individualité au groupe

Nous l'avons vu, la relation entre le citoyen et l'institution est traitée par la Carte Citoyenne et le dispositif de communication qui l'entoure comme une relation presque personnelle entre un individu et la maire, Anne Hidalgo. Nous pouvons donc constater que la Carte est mise en avant grâce aux relations humaines donc par l'affect que chacun peut avoir pour sa Ville. Cette proximité cristallise le sentiment d'appartenance qui est un point de départ du rassemblement des Parisiens en tant qu'individus à un attachement à leur Ville. La mairie se fonde donc sur l'hypothèse d'un sentiment d'appartenance fort, donné à voir par la Carte. Emmanuel Grégoire le dit, la Carte Citoyenne, « *est comme une carte de club, on est content de l'avoir* »⁷⁹. Le recto de la Carte a une fonction d'identification du citoyen aux valeurs parisiennes : il est similaire à un autocollant militant et semble avoir pour vocation de clamer une identité, des valeurs et des croyances communes. Il a une fonction publicitaire avec un visuel (la photo), un slogan (« citoyenne citoyen de Paris »), un logo (le blason) et une signature (la devise). La Carte est donc comme un produit de la marque « mairie de Paris » (même si celle-ci se fait discrète, le logo ne trompe pas). Elle transmet un message très fort : le citoyen clame au monde son appartenance au « club des citoyens de Paris » et son attachement aux valeurs qui lui sont liés⁸⁰.

Si une relation individuelle est mise en avant dans les outils de communication, c'est bien le projet commun et le vivre-ensemble qui sont mis en exergue sur la Carte. La Carte est donc un moyen de rallier les citoyens parisiens à un projet commun, et ce, grâce à une Carte qui est presque un badge. Sur celle-ci, la mention « citoyenne citoyen de Paris » est la première chose que l'on distingue. En surface, les mots occupent environ la moitié de l'espace et sont très visibles car ils figurent sur le ciel de Paris, un fond relativement clair et uniforme. En outre, ces mots sont soulignés par la silhouette connue et reconnue de la Tour Eiffel. On peut ici tout à fait parler de « l'image du texte »⁸¹ puisque le texte fait pleinement partie de l'image et donne lui-même à voir quelque chose.

⁷⁹ Voir annexe 6 - Entretien avec Emmanuel Grégoire

⁸⁰ Voir annexe 4 – analyse de la Carte Citoyenne de Paris et de sa lettre d'accompagnement

⁸¹ SOUCHIER, Emmanuel. *Ibid.*

Une identité commune

L'un des objectifs de la Carte Citoyenne est « *d'instaurer une identité commune* »⁸², et cela se voit clairement sur le visuel de la Carte. Le bâti resserré ne symbolise pas ici l'individualité de chaque Parisien mais ce que ceux-ci sont capables de faire ensemble. Les termes « citoyenne citoyen », au singulier, renforcent cette idée, comme s'il n'y avait qu'une sorte de citoyenne ou de citoyen. Le Parisien, lui, est re-présenté, au sens propre du terme par deux mots « Citoyenne citoyen » : on ne décrit donc le Parisien que par ce caractère très précis, faisant référence à la Révolution française et à la Commune de Paris. Ce terme peut être interprété dans le contexte de la notion française de la citoyenneté. En France, l'individualité passe au second plan lorsque l'on parle de l'identité commune. C'est-à-dire que les identités individuelles s'effacent devant l'universalisme de la nation, et c'est pour cela que des statistiques ethniques ne sont par exemple pas possibles⁸³. Le parallèle que nous pouvons faire avec la Carte Citoyenne est le suivant : ce que l'on montre, c'est l'ensemble de la ville : chacun fait sa part pour que naisse un ensemble, disparate mais finalement cohérent. C'est le projet commun qui est symbolisé par la présence de la Tour Eiffel : ce qui est sous-tendu ici, c'est l'idée de rassemblement autour d'un monument, la Tour Eiffel, pour montrer la fierté d'appartenir à une ville de rang international, que chacun peut reconnaître au premier coup d'œil. Le monument dressé vers le ciel est un phare qui donne la direction de chacun dans un océan de vies.

Le sentiment qui ressort de cette analyse est celui qui le Parisien titulaire de la Carte la brandit comme un badge d'appartenance à un club. Les visuels choisis par la mairie pour illustrer la Carte, sur la vidéo de présentation et dans le magazine municipal qui annonce la création de la Carte en sont d'ailleurs des indices. La première image de la vidéo de présentation par exemple⁸⁴ est celle d'un enfant titulaire de la Carte la tenant devant lui à deux mains et la brandissant devant la caméra. Cette image revient deux fois dans une vidéo de 1 minute et 42 secondes montrant que la Carte sert à rassembler mais aussi et surtout à montrer son appartenance. D'autre part, l'image illustrant l'article sur le magazine municipal a la même composition : on voit en arrière-plan flou une femme qui brandit sa Carte Citoyenne (très nette sur la photo) devant elle. En outre, les lettres figurant sur le recto de la Carte sont très grosses,

⁸² « Demandez votre Carte Citoyenne ! », *A Paris – La magazine de la Ville de Paris*, n°57, Printemps 2016, p. 12.

⁸³ « *L'identité nationale reste fondée sur l'égalité des individus émancipés des déterminations objectives (origine, religion, race, sexe) et constitués en communauté de citoyens unie par des valeurs partagées. L'égalité et la reconnaissance de la diversité dans l'espace public sont antinomiques : les groupes ou minorités ne peuvent revendiquer de droits spécifiques.* » « L'universalisme républicain en question », *Ressources en sciences économiques et sociale – ENS de Lyon* [en ligne]. Publié le 31 mars 2008. Disponible sur : <http://ses.ens-lyon.fr/articles/l-universalisme-republicain-en-question-39909> [consulté le 10 août 2016].

⁸⁴ Voir annexe 5 – Analyse de la vidéo de présentation de la Carte Citoyenne

comme pour être lues de loin. On peut ici faire un parallèle entre la Carte et la Une des magazines. Marielle de Miribel explique dans son analyse « Le texte sur les Cartes de bibliothèques »⁸⁵ que l'enjeu de visibilité des textes sur les cartes de bibliothèques est le même que celui des revues dans les kiosques à journaux : le titre figure en haut en gros pour qu'il soit visible et identifiable de loin parmi les nombreux magazines. Les cartes ont à faire à la même problématique lorsqu'elles sont rangées dans un portefeuille. On peut utiliser cette analyse pour la Carte Citoyenne : comme pour les magazines, le recto de la Carte a le même rôle que la Une d'une revue, elle sert à l'identification et doit être visible de loin. Cette « lecture-repérage » est la même que celle sur un badge où un badaud doit pouvoir identifier de loin le texte qui y est écrit. Ici, la Carte Citoyenne est pensée comme un moyen de partager son identité « citoyenne » et donne une qualification, un titre à celui qui porte la Carte : il est un « citoyen de Paris » ou une « citoyenne de Paris ». La Carte est donc pensée pour brandir sa fierté d'être à la fois citoyen et parisien, pour partager cette fierté, et donc, éventuellement pour créer un lien entre les titulaires de la Carte. Le destinataire de cette Carte est le Parisien lui-même. On peut donc penser que le porteur de la Carte se désigne lui-même comme un citoyen de Paris, comme s'il portait un badge avec sa fonction, et qu'il souscrivait à la devise parisienne « *Fluctuat Nec Mergitur* ». Nous avons donc affaire à un double jeu : d'une part la devise municipale est reprise par les citoyens après les attentats, puis la municipalité s'en empare pour asseoir l'aspect populaire de la Carte. D'autre part, la devise est plus ancienne que janvier 2015 et est donc portée depuis 1853⁸⁶ par la municipalité. Dans un sens donc, les titulaires de la Carte souscrivent à la devise de Paris, qui a elle-même été récupérée par la municipalité chargée d'un sens nouveau.

En portant cette Carte, le Parisien adhère aux valeurs de la municipalité, presque comme s'il prenait la Carte d'un parti. Or, un badge sert à identifier et rassembler des individus qui ont la même vision du monde. Ici, l'individuel et le collectif sont fusionnés au travers de leur amour pour la Ville. C'est d'ailleurs ce que mettent en avant les outils de communication mis en place par la mairie de Paris. Dans les deux supports descriptifs de la Carte, la plaquette de présentation et la lettre d'accompagnement, c'est toujours la Ville de Paris et ses valeurs qui sont présentées pour expliquer le fondement de la création de la Carte. Ce sont le sentiment d'appartenance et la volonté d'agir pour la Ville qui sont valorisés. Dans la plaquette de présentation par exemple, Anne Hidalgo établit une équivalence entre le fait de vivre à Paris et celui d'avoir les mêmes valeurs que celles défendues par la municipalité : « *Vivre à Paris, c'est se reconnaître dans ces valeurs, celles de la République et de la France* ». La

⁸⁵ DE MIRIBEL, Marielle. *Ibid.*

⁸⁶ La devise de Paris est rendue officielle le 24 novembre 1853 par un arrêté du baron Haussman. LEFRANÇOIS, Philippe. *Paris à travers les siècles*, Calmann-Lévy, 1948, p. 38.

synecdoque présente qui postule l'adhésion des Parisiens aux valeurs de la République et de la France opère un glissement entre l'acception courante du mot citoyen français (la citoyenneté se comprend à l'échelon national) et celle utilisée par la mairie de Paris. D'une certaine façon, on peut penser que la municipalité justifie l'usage du terme de citoyen pour les Parisiens. L'utilisation du présent de vérité générale crée une équivalence qui ne peut pas être remise en question, instituant un état de fait qui force en quelque sorte chacun à se retrouver dans ces mots : tout Parisien est nécessairement un citoyen⁸⁷. Notons d'ailleurs qu'il existe une équivalence d'utilisation, sur tous les supports, entre les termes de « Parisien » et de « citoyen », qui sont utilisés sans distinction. Or, nous savons bien que tout habitant de la Ville de Paris n'en est pas un citoyen. Même avec la définition ouverte de la citoyenneté de la municipalité, qui désigne comme citoyen tout habitant de Paris de plus de 7 ans (puisque c'est à partir de cet âge-là que l'on peut demander la Carte Citoyenne, quelle que soit sa nationalité), les enfants de moins de 7 ans ne peuvent pas être considérés comme de citoyens, alors qu'ils sont parisiens. Un glissement de sens est donc effectué entre le Parisien et le citoyen. Ce glissement de sens a pour conséquence la création de ce que l'on peut appeler le mythe du citoyen-parisien qui postule que tout parisien est citoyen. Du grec *mythos* qui signifie parole, légende ou récit⁸⁸, la création d'un mythe répond également au désenchantement de la démocratie. Elle raconte une histoire commune, née dans l'affect lié à la crise des attentats de janvier 2015. La manière dont les Parisiens ont réagi à cette attaque est narrée et une histoire qui donne du sens au projet de ville et à l'identité commune se construit. Comme lors de la Première Guerre mondiale, quand l'identité française s'est construite dans l'adversité face aux Allemands⁸⁹, l'identité parisienne se construit ici autour de la notion de citoyenneté, en réponse aux attentats de janvier 2015. La République, et en particulier Paris attaquées répondent par des valeurs qui leur sont propres et la ville devient ainsi un personnage à part entière du récit parisien.

Le présupposé de la municipalité est donc que le citoyen parisien commande sa Carte Citoyenne, un objet fortement symbolique et qu'il la gardera précieusement comme un sésame. Par synecdoque, l'attachement à la Carte renvoie à l'attachement à la ville et donc au sentiment d'appartenance à cette dernière. La Carte cristallise donc non seulement le lien entre l'individu et l'institution mais entre le citoyen et sa ville, matérialisant donc le sentiment

⁸⁷ Voir annexe 1 – analyse de la plaquette de présentation

⁸⁸ Mythe. In : Outils et Ressources pour un Traitement Optimisé de la LANGUE – *Ortolang* [en ligne], Paris : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL). [consulté le 10 août 2016] Disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/definition/mythe>

⁸⁹ AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, BECKER, Jean-Jacques. *La France, la Nation, la Guerre, 1850-1920* : Paris, Sedes, 1995.

d'appartenance qu'il a envers celle-ci et lui permettant également de partager avec le monde entier son identité, dont il peut se sentir fier.

La notion de fierté de sa Ville et de son territoire est donc très importante. La présence de Paris dans le dispositif de communication entourant l'objet est abondamment présente et justifie la création d'un tel objet. La géographie est donnée à voir sur la Carte par son nom : il s'agit de la « Carte Citoyenne de Paris » et non de la « Carte Citoyenne *parisienne* ». Le nom fait penser à une appellation d'origine contrôlée qui marque la provenance et la qualité. La « parisianité » et la citoyenneté, nous l'avons dit, sont employées de manière équivalente. Sur le recto de la Carte figure une vue de Paris prise en photo. Porter un regard barthésien sur cette vue pourrait s'avérer pertinent afin de dégager quels traits parisiens la municipalité cherche à souligner avec ce choix. Avec ce visuel, la municipalité donne à voir sa vision de l'identité parisienne, autrement nommée « parisianité ».

2) Identité commune : parisianité et valeurs parisienne

La parisianité est l'« *ensemble des comportements, défauts et qualités, prêtés aux Parisiens ou des caractéristiques censées être celles de la vie (...) parisienne* »⁹⁰. Lionel Francou, décrit les éléments qui lui semblent définir la parisianité : « *Paris possède une certaine identité, une « parisianité », caractérisée par une série de traits distinctifs, parmi lesquels la forme reconnaissable de la tour Eiffel, "l'esthétique" des danseuses du Moulin Rouge ou la succession d'élégants immeubles haussmanniens.* »⁹¹

Nous le comprenons donc, l'identité parisienne est déjà fortement ancrée dans les imaginaires. La Carte Citoyenne est donc une tentative de moderniser cette image commune en donnant à voir une identité plus contemporaine et surtout, correspondant davantage à la réalité parisienne. Une identité à mille lieux des quelques images décrites par Lionel Francou et fondée sur ce qui fait Paris, c'est-à-dire, ses habitants. Un des objectifs de la Carte est d'instaurer une identité commune, il convient donc de comprendre quelle est cette identité.

Un avenir à construire ensemble

L'Histoire est très présente dans cette image : par la Tour Eiffel d'abord, qui est un symbole de la Ville de Paris, mais également un symbole historique. Le logo ensuite, qui a été simplifié mais qui raconte une histoire de la ville. La devise également, en latin, laisse à penser que la

⁹⁰ Parisianité. In : Outils et Ressources pour un Traitement Optimisé de la LANGue – *Ortolang* [en ligne], Paris : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL). [consulté le 10 août 2016]. Disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/definition/parisianit%C3%A9>

⁹¹ FRANCOU, Lionel. « Le Paris des ethnologues. Des lieux, des hommes », *Ethnographie française*, n°3, juillet 2012, [en ligne]. [consulté le 10 août 2016]. Disponible sur : <https://lectures.revues.org/9155>

Ville est ancienne, et qu'elle s'est forgé une histoire avant que le français ne soit la langue nationale. Par ces symboles, l'idée d'une ville riche d'histoire est montrée.

Est montrée également l'évolution de cette Ville. En effet, si les différents bâtiments ne sont pas distincts, on aperçoit tout de même que les constructions au dernier plan sont plus récentes, il s'agit d'immeubles qui n'ont plus rien d'historique comme ceux que l'on peut voir au premier plan. La photo écrase la perspective, ce qui donne un effet d'empilement comme les enluminures du moyen-Âge : on a plutôt l'impression d'une accumulation de strates, montrant que l'avenir se construit à Paris : la Ville n'est pas seulement une Ville d'histoire, elle est fondée sur un passé riche et stable (ce que représentent les immeubles haussmanniens au premier plan), ce qui est prometteur d'un avenir grandiose, que les Parisiens vont montrer au monde (représenté par les immeubles que l'on aperçoit au aux derniers plans).

Et en effet, le ciel représente une très grande partie de l'image. Symboliquement, on peut se dire que la Tour Eiffel, qui représente la Ville de Paris à l'international, fait le lien entre la Ville et le ciel, soit, entre Paris et le reste du monde. Bien que le reste du monde ne soit pas présent sur l'image, l'ouverture vers celui-ci est symbolisée. Cette composition fait écho aux autres documents qui accompagnent la Carte. Outre le présent de vérité générale, le champ lexical du futur est utilisé, comme dans la lettre d'accompagnement de la Carte où l'allusion au futur est particulièrement visible à la fin de la lettre, qui ouvre les possibilités avec les termes « *votre engagement est notre avenir* ». Cette phrase scelle presque un pacte entre le destinataire de la lettre et la municipalité. Ce contrat est prometteur d'un avenir florissant, où la municipalité compte sur ses citoyens⁹².

Les valeurs de la « parisianité »

Les valeurs portées par la parisianité sont mises en avant dans le dispositif de communication de la Carte Citoyenne. Sur le site internet et dans les différents articles, sont mises en avant les « valeurs parisiennes »⁹³. Mais il est très compliqué de comprendre et de connaître ces valeurs parisiennes, qui ne sont pas détaillées sur les supports de communication. Par exemple, le texte de présentation de la Carte Citoyenne utilisé sur le site internet n'explicite que peu les valeurs parisiennes : « *Être Citoyenne-Citoyen de Paris aujourd'hui, c'est se reconnaître dans ces valeurs républicaines* »⁹⁴. Mais quelles sont les valeurs « républicaines » ? Le texte ne le précise pas. En outre, Emmanuel Grégoire, interrogé sur la différence entre un citoyen parisien et un citoyen français répond qu'il n'y a pas réellement de

⁹² Voir annexe 4 – analyse de la Carte Citoyenne de Paris et de sa lettre d'accompagnement

⁹³ « Demandez votre Carte Citoyenne ! ». À Paris, le magazine de la ville de Paris, Printemps 2016, n°57, page 12.

⁹⁴ « Carte Citoyenne-Citoyen de Paris ». In : mairie de Paris. *Paris.fr* [en ligne]. [Consulté le 11 août 2016]. Disponible sur : <http://www.paris.fr/cartecitoyenne>

différence : « *Le citoyen parisien c'est le citoyen lambda qui est à Paris* ⁹⁵ ». Seule la plaquette explicite ces valeurs. La ville de Paris est personnifiée. Elle est donc dotée de qualités humaines. Les valeurs sont de deux natures : elles sont rattachées aux valeurs de la République : « *ces valeurs, celles de la République et de la France* »⁹⁶ ou propres à la Ville. Les principales valeurs citées sont la liberté, la diversité et la tolérance.

En somme, les principaux traits qui fondent la « parisianité », c'est-à-dire, l'imaginaire de Paris, par cette Carte, sont la fierté d'appartenir à sa ville, une ville chargée d'histoire dans laquelle énormément de choses se passent et sont possibles. L'idée que les Parisiens forment un tout, avec de nombreuses personnalités, mais un tout cohérent qui construit son avenir est présente également. Enfin, le Parisien est directement associé à la citoyenneté. De cette manière, la mairie de Paris redessine légèrement la définition de la citoyenneté, un terme très connoté. Il s'agit donc désormais de comprendre quelle est la définition du citoyen donnée par la municipalité.

La mise en valeur d'un projet commun est importante et justifie le fait d'acquérir une citoyenneté active. C'est parce qu'il y a un avenir à construire que le trait caractéristique de la « parisianité » est une citoyenneté active.

C) ...qui redéfinit le terme de « citoyen » au prisme de l'action

L'identité commune est fondée sur la citoyenneté. « Citoyen » est bien le terme central du dispositif. En effet, dans l'offre d'événements associée à la Carte, tous les services sont qualifiés de « citoyen » : « découverte citoyenne », « formation citoyenne » ou encore « visite citoyenne ». Comment alors interpréter ce terme ? Qu'est-ce qui définit la citoyenneté aux yeux de la mairie de Paris ?

Nous l'avons vu, le terme de citoyen est difficile à définir. Un citoyen est celui qui possède la citoyenneté, ou plutôt, une citoyenneté, car celle-ci se définit historiquement dans le cadre d'une nation⁹⁷ puisque par exemple les conditions d'accès à la citoyenneté sont différentes selon les pays. La citoyenneté, selon les dires d'Hélène Michel, est un mode de relation entre le gouvernement et le citoyen en agençant trois composantes : les droits, les devoirs, la participation⁹⁸. Ces dernières sont le fondement de la participation citoyenne. Il existe donc

⁹⁵ Voir annexe 6 - Entretien avec Emmanuel Grégoire

⁹⁶ Voir annexe 1 – analyse de la plaquette de présentation

⁹⁷ « Tous les habitants de la France sont-ils des citoyens français ? ». In : Direction de l'information légale et administrative. *Vie-publique* [en ligne]. Paris : Direction de l'information légale et administrative, publié le 9 octobre 2013. [consulté le 29 août 2016]. Disponible sur : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/citoyennete/citoyen-france/tous-habitants-france-sont-ils-citoyens-francais.html>

⁹⁸ MICHEL, Hélène. *Ibid.*

différentes manières de considérer la citoyenneté, selon les variables que l'on peut modifier, comme dans une équation mathématique.

Sur la Carte et sur la lettre, le terme de « citoyen » prend un sens particulier puisque les premières lettres sont en majuscule (« Carte Citoyenne »), comme pour l'emploi de concepts en philosophie, ou simplement de noms propres. Cette utilisation laisse à penser que la mairie de Paris souhaite insister sur le fait que « Citoyen de Paris » est un statut bien particulier, une marque voire même peut-être un concept à part entière. Il s'agira donc de comprendre en quoi celui-ci est si particulier.

1) Une conception inclusive de la citoyenneté

Ce qui frappe en premier lorsque l'on se renseigne sur la conception de la citoyenneté c'est la notion d'accessibilité qui est donnée à voir avec la Carte. En effet, comme pour la carte d'identité municipale de New York, la Carte Citoyenne de Paris est accessible à n'importe quelle personne âgée de plus de 7 ans résidant à Paris. Or, la définition du citoyen français n'est pas celle-ci : un citoyen est nécessairement âgé de 18 ans ou plus et possède la nationalité française.

Nationalité et citoyenneté ne sont pas synonymes, puisque certains ressortissants français ne sont pas considérés comme citoyens : c'est le cas par exemple des mineurs, des individus sous tutelles ou de ceux qu'on a privés de droits civiques⁹⁹. Jusqu'en 1944 et l'acquisition par les Françaises du droit de vote, celles-ci n'étaient pas considérées comme citoyennes. La citoyenneté, nous le voyons, donne accès à des droits¹⁰⁰. Le nombre de citoyen s'est élargi avec le temps, et les conditions d'accès à la citoyenneté se sont aussi ouvertes¹⁰¹.

Emmanuel Grégoire, lorsqu'il a été interrogé sur cette question, affirme que les personnes qui commandent la Carte Citoyenne « *ont envie de témoigner d'une conception inclusive de la citoyenneté* », c'est-à-dire une vision large de la citoyenneté. Il nous le dit d'ailleurs à la fin de

⁹⁹ « Tous les habitants de la France sont-ils des citoyens français ? ». *Ibid.*

¹⁰⁰ « Comment sont définis les droits et les libertés des citoyens ? ». In : Direction de l'information légale et administrative. *Vie-publique* [en ligne]. Paris : Direction de l'information légale et administrative, publié le 9 octobre 2013. [consulté le 29 août 2016]. Disponible sur : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/citoyennete/definition/droits-libertes/que-sont-libertes-droits-fondamentaux.html>

¹⁰¹ VERDO, Geneviève. « Pierre Rosanvallon, archéologue de la démocratie ». *Revue historique*, n°623, 2002 [en ligne]. Pages 693 – 720. [consulté le 11 août 2016]. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-historique-2002-3-page-693.htm> : « On pourrait dire également, en revenant sur le caractère central des contradictions et des équivoques du régime démocratique, que Rosanvallon part de la non-coïncidence la plus visible, celle qui fonde l'exigence contradictoire du nombre (impératif d'inclusion) et de la raison (impératif de rationalité). Quoique forte, cette tension paraît avoir été la plus facilement résolue dans l'histoire de notre démocratie, la lente mais inexorable progression vers le suffrage universel, masculin d'abord, puis féminin, ouvrant la voie aux questionnements actuels sur le vote des étrangers, des mineurs ou des aliénés. Ce long travail de superposition entre corps politique et société, passant par l'élargissement progressif des frontières de la citoyenneté, apparaît comme un acquis indéniable au terme de deux siècles d'histoire. »

l'entretien, lorsqu'on l'interroge sur la différence entre un citoyen parisien et un citoyen français : « *Le citoyen parisien (...) est le citoyen lambda qui est à Paris. (...) On a un regard très large sur le citoyen parisien. Pour nous le citoyen parisien c'est l'usager parisien... c'est le gars qui y habite, le gars qui y travaille, le touriste qui visite, etc. (...) Dans l'esprit de la maire, [la citoyenneté] est tellement inclusive que ça inclue y compris les sans-papier. (...) Pour elle le sujet c'est la citoyenneté, quand on y vit. (...). Après, il faut quand même un minimum de critères, donc sur la Carte Citoyenne le critère c'était, je réside à Paris.* »¹⁰²

Plusieurs éléments sont à commenter dans la manière dont le citoyen est considéré par la mairie de Paris. Premièrement, on peut constater qu'il existe une vision « mythique » du citoyen : l'image donnée par la mairie de Paris, qu'il nous conviendra d'étudier, et d'autre part, l'aspect pratique de la citoyenneté. Anicet Le Pors souligne effectivement que la citoyenneté, si elle est un ensemble de valeur, elle est également « *une pratique empirique dans un cadre géographique et institutionnel déterminé* »¹⁰³.

2) Je suis citoyen parce que j'habite à Paris

Deuxièmement, Emmanuel Grégoire insiste sur la notion d'une « citoyenneté inclusive », qui permet à n'importe quel résident de Paris d'être considéré comme un citoyen. Nous voyons donc se dessiner une vision politique du citoyen. Au moment où les « sans-papiers » sont montrés du doigt, la mairie de Paris les consacre citoyens. Le citoyen est donc celui qui vit la ville, qui y vit, qui la pratique. Lors d'un entretien avec une titulaire de la Carte Citoyenne, c'est d'ailleurs cet aspect qui est ressorti : « *[je suis citoyenne] parce que j'y vis [dans cette ville de Paris], c'est tout. J'y vis, je l'utilise, j'y suis bien donc je citoyenne de Paris, je n'ai pas besoin qu'on me nomme comme ça, moi-même je me suis attribuée le fait que si je vis ici, je suis citoyenne.* »¹⁰⁴.

Ces propos montrent que la mairie de Paris ne souhaite pas promouvoir une citoyenneté héritée mais bien une citoyenneté active, dont chacun peut s'emparer, quelle que soit sa situation : la citoyenneté est ouverte, mais en conséquence, elle se mérite, puisqu'il faut être actif pour se dire citoyen de Paris. Cette dimension est fortement mise en avant dans tous les messages de la ville de Paris sur la Carte Citoyenne, en particulier dans la vidéo de présentation du lancement de celle-ci. Ce qui est mis en avant dans ce spot promotionnel est l'idée que peut être citoyen n'importe quelle personne qui habite à Paris¹⁰⁵.

¹⁰² Voir annexe 6 - Entretien avec Emmanuel Grégoire

¹⁰³ LE PORS, Anicet. *Ibid.* p. 71.

¹⁰⁴ Voir annexe 7 – Entretien titulaire Carte Citoyenne

¹⁰⁵ Voir annexe 3 - Analyse de la page internet de la Carte Citoyenne de Paris

La citoyenneté « à la parisienne » se différencie donc de la conception nationale de la citoyenneté. En effet, selon Anicet Le Pors, « *citoyenneté et nationalité ont été largement identifiées l'une à l'autre. Il n'y a là rien d'étonnant ni de regrettable, car c'est effectivement dans le cadre national que s'est exprimé pendant des siècles le "rêve d'avenir partagé" de la nation* »¹⁰⁶. Et en effet, en France du moins, la citoyenneté est attachée à la nationalité et ne se comprend que dans un cadre national. La mairie de Paris s'attribue donc un concept national pour l'appliquer à une échelle locale, justifiant ainsi la modification de la définition qu'elle met en œuvre.

3) Je suis citoyen parce que j'agis pour Paris

Nous avons donc affaire à un double-standard : tous les Parisiens sont des citoyens, et les citoyens parisiens sont des citoyens actifs. En effet, avec la Carte Citoyenne, le Parisien a accès à une multitude d'événements, auquel il est incité à participer. Une des dernières phrases de la lettre d'accompagnement de la Carte Citoyenne est la suivante : « *Rendre la démocratie aux habitants et leur permettre d'être des acteurs directs de la vie de leur ville, voilà notre priorité* ». On comprend par cette phrase que la conception de la citoyenneté d'Anne Hidalgo est une citoyenneté active, où le Parisien est réellement un acteur de la ville au même titre presque que les élus qui la gèrent. Cette intuition est confirmée par la plaquette de présentation de la Carte Citoyenne version adulte. L'édito d'Anne Hidalgo se conclut par la phrase : « *Citoyenne-citoyen, vous êtes Paris, vous faites Paris* ». Le parallélisme de la construction entre « *vous êtes Paris* » et « *vous faites Paris* » donne à penser qu'il existe une équivalence entre « *être* » et « *faire* » pour la municipalité : un citoyen parisien est un citoyen actif. Enfin, dans la suite de la plaquette de présentation, les tournures de phrase décrivant les possibilités de la Carte sont toutes à l'infinitif, ce qui engage le citoyen à l'action. Avec la Carte, il s'agit de « *participer* », de « *comprendre* », de « *s'engager* » et de « *bénéficier* ».

Cette injonction à l'action est également présente dans le dispositif même de la Carte Citoyenne, puisque le fonctionnement de celle-ci est très proactif : « *mon sentiment, c'est qu'on est quand même dans un rôle très proactif : c'est le titulaire de la Carte qui va regarder ce qu'il y a, etc.* » indique Emmanuel Grégoire. Et en effet, c'est au citoyen de se saisir de l'outil qui est mis à sa disposition. C'est par exemple au citoyen de se renseigner sur les événements et de s'y inscrire. On peut le voir sur la page de la Carte Citoyenne du site internet de la mairie de Paris : les boutons rouges pour s'inscrire aux événements ou pour commander la Carte forment un fil rouge de la page. Ils sont fortement mis en valeur par la couleur rouge – qui est une couleur chaude, représentant symboliquement l'action – alors que le reste de l'article a un fond blanc. L'usage de l'impératif : « *Commandez* », « *Découvrez* », « *Cliquez* »

¹⁰⁶ LE PORS, Anicet, *Ibid.*, p. 96

incite l'utilisateur à agir, et nous poussent à penser que le citoyen parisien est un citoyen actif¹⁰⁷.

Cette manière de considérer le citoyen est d'ailleurs explicite dans l'explication du fonctionnement de la Carte, dans la rubrique « *Comment ça marche ?* ». Il est dit que la Carte est fondée « *sur un système de demande et de participation volontaires* »¹⁰⁸. En outre, l'utilisateur est incité à s'inscrire lui-même sur les événements qui l'intéressent.

Nous pouvons donc conclure que la vision de la citoyenneté de la mairie de Paris, si elle est inclusive est aussi, d'une certaine façon, méritocratique puisque les citoyens sont des parisiens agissants pour la Ville. Mais ne rencontrons-nous pas ici une contradiction, ou tout du moins une dissonance ? Car si n'importe quel habitant de Paris peut se dire citoyen de Paris à condition qu'il soit acteur de la Ville, quel statut pour les Parisiens qui n'agissent pas particulièrement pour leur Ville ou qui ne possèdent simplement pas la Carte ? Le risque de la Carte Citoyenne serait alors de créer, même symboliquement, une citoyenneté à deux vitesses entre ceux qui possèdent la Carte et sont actifs et le reste de la population ?

4) La « nouvelle citoyenneté » ?

Pour Hélène Michel dans « Citoyenneté et représentation du vote électronique, une analyse par les chaînages cognitifs »¹⁰⁹, la définition de la citoyenneté varie selon l'accent que l'on met sur les différents aspects qui fondent la citoyenneté. Si l'accent est mis sur la composante « droit », le citoyen est considéré comme un consommateur de services publics. Si l'accent est mis sur la composante « devoir », le citoyen est vu comme un être passif, presque un sujet soumis à certaines contraintes. Enfin, si l'accent est mis sur la participation, alors le citoyen est considéré comme un acteur impliqué à part entière dans la vie locale. Nous pouvons donc constater que la Carte Citoyenne de Paris ne valorise pas la composante « devoir » puisqu'il s'agit au contraire de valoriser la participation du citoyen. On pourrait penser qu'elle valorise la composante « droit » qui amène à considérer le citoyen comme un consommateur de services publics. Mais ce propos est à nuancer car on peut considérer les événements comme des offres ne donnant pas réellement de droits en sus. Il s'agit de faire découvrir des lieux ou d'offrir des services aux citoyens, mais peut-on alors réellement parler de *nouveaux* droits ? Les offres et services proposés ont donc plutôt pour objectif de stimuler la participation citoyenne par le biais d'activités ludiques. On peut donc penser, et cela rejoint nos conclusions

¹⁰⁷ Voir annexe 3 - Analyse de la page internet de la Carte Citoyenne de Paris

¹⁰⁸ « Carte Citoyenne-Citoyen de Paris ». In : mairie de Paris. *Paris.fr* [en ligne]. Consulté le 11 août 2016]. Disponible sur : <http://www.paris.fr/cartecitoyenne>

¹⁰⁹ MICHEL, Hélène. « Citoyenneté et représentation du vote électronique, une analyse par les chaînages cognitifs ». *Sciences de la société*, n°59, 2003, [en ligne]. pp. 156-168. [consulté le 14 juillet 2016]. Disponible sur : <http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsidt=14861768>

sur la vision d'un citoyen « actif », que la mairie de Paris considère le citoyen comme un acteur impliqué dans la vie locale.

Anicet Le Pors dans *Le Nouvel Age de la citoyenneté*¹¹⁰ s'interroge sur le concept de « nouvelle citoyenneté » qui a traversé les années 1980. Durant le premier mandat de François Mitterrand comme Président de la République, le débat sur une « *nouvelle citoyenneté participative* » émerge¹¹¹. Cette « *nouvelle citoyenneté, qui s'affranchissait des cadres anciens (République, État, Nation) pour se greffer directement sur la société civile, dans une démarche privilégiant l'économique et le social plutôt que (...) le politique* »¹¹² ressemble sur certains aspects au modèle citoyen dessiné par la municipalité parisienne. En effet, elle cherche à privilégier le fait d'habiter sur un territoire à la nationalité comme vecteur de citoyenneté, ce que l'on retrouve également dans le concept de Nouvelle Citoyenneté. Cependant, le politique n'est pas absent de la Carte Citoyenne, d'une part parce que c'est bien une instance publique (et donc nécessairement en partie politisée) qui l'a créée et d'autre part, parce que la Carte a bien pour objectif de rapprocher les Parisiens du politique.

En somme, si la définition de « nouvelle citoyenneté » peut, au premier abord, s'appliquer à la définition de la citoyenneté donnée par la mairie de Paris, le concept semble un peu dépassé pour convenir parfaitement. Néanmoins, nous pouvons retenir de cette définition l'idée de participation et de supériorité de ce que l'on pourrait nommer un droit du sol au droit du sang.

5) De la définition de la citoyenneté aux imaginaires de la démocratie

Outre les valeurs explicitement mises en avant par la mairie dans la plaquette de présentation de la Carte Citoyenne, qui sont la défense de la liberté, le choix de la diversité, la tolérance et l'ouverture sur le monde ainsi que la générosité, nous avons pu comprendre que c'est bien l'action qui est le pilier central de la définition du « citoyen de Paris ».

Le terme de « citoyen » est un terme fortement connoté, tant par une coloration antique (démocratie athénienne) que par l'Histoire française (et le « mythe » de la Révolution française et de la Commune de Paris). Tout le bagage symbolique de ces éléments est convoqué. Est donc donné à voir l'image du Parisien qui se bat pour l'égalité et contre les privilèges, révolutionnaire, capable de bravoure et de courage pour défendre ses idées. L'image d'un

¹¹⁰ LE PORS, Anicet. *Ibid.* p.104 : « On a vu émerger au cours des années quatre-vingt la notion de « nouvelle citoyenneté » qui s'affranchissait des cadres anciens (République, Etat, Nation) pour se fonder directement sur la société civile dans une démarche privilégiant l'économique et le social plutôt que (c'est-à-dire, dans une certaine mesure, contre) le politique. (...) La « nouvelle citoyenneté » serait, en quelque sorte, une citoyenneté naturelle s'affranchissant de la citoyenneté politique. »

¹¹¹ M'BODJE, Mamadou. « L'évolution des discours idéologiques identitaires ». *Ritimo.org* [en ligne]. Publié le 25 février 2016. Disponible sur : <http://www.ritimo.org/L-evolution-des-discours-ideologiques-identitaires>, [consulté le 21 juillet 2016].

¹¹² Anicet Le Pors, *Ibid.* p. 104

peuple uni pour ses idées sous-tend l'ensemble. Cette idée se voit à la présence de la devise de la Ville de Paris sur la Carte, qui rappelle l'idée qu'il ne faut se battre dans l'adversité et est également visible à dans le dispositif de communication de la Carte Citoyenne qui, comme nous l'avons vu, défend l'idée d'un citoyen actif.

L'imaginaire de la démocratie athénienne est convoqué de manière plus large pour construire le récit d'une adaptation de la démocratie représentative. Par la définition du citoyen, c'est bien une vision de la démocratie locale dans son ensemble qui est donnée à voir. En effet, grâce à la Carte Citoyenne, la mairie de Paris cherche aussi à remédier à la crise de la représentativité et de la citoyenneté de la société française. La municipalité tente donc, et c'est en cela que la Carte s'insère dans un dispositif plus global de participation citoyenne¹¹³, à engager la participation de ses administrés dans la vie politique locale. Pour pallier les défauts que l'on reproche à la démocratie représentative (dans laquelle les citoyens délèguent tout ou partie de leur pouvoir décisionnaire et exercent donc un pouvoir indirect)¹¹⁴, la mairie cherche à donner à voir l'image d'une institution qui met en place des dispositifs stimulant la démocratie directe (dans laquelle les citoyens exercent leur pouvoir de manière directe, sans élire de représentants).

En effet, le nombre de places aux diverses activités est limité, c'est pourquoi un système de tirage au sort a été mis en place. Le système de tirage au sort fait appel à l'imaginaire de la citoyenneté de la Grèce antique où les citoyens étaient également tirés au sort pour administrer la cité, avec une restriction puisque les femmes et les esclaves étaient exclues de la citoyenneté athénienne. On retrouve dans le tirage au sort l'idée d'égalité, beaucoup plus fortement présente que lorsque les premiers arrivés sont les premiers servis. L'helléniste Jean-Pierre Vernant évoque l'*isonomia* grecque¹¹⁵, c'est-à-dire, l'égalité au plan politique des citoyens de la cité. L'imaginaire de la démocratie grecque est mobilisé par la municipalité et justifie à demi-mots le bien-fondé de la Carte Citoyenne. En s'inscrivant de la sorte dans une filiation – légère – avec l'imaginaire de la Grèce Ancienne, la municipalité tente peut-être de mettre en place les éléments propres à la re-création d'un « miracle grec » qu'analyse l'helléniste Jacqueline de Romilly¹¹⁶ dans ses travaux ?

¹¹³ Voir annexe 2 – Entretien Émilien Martin

¹¹⁴ Démocratie représentative. *Toupie* [en ligne]. [consulté le 11 août 2016]. Disponible sur : http://www.toupie.org/Dictionnaire/Democratie_representative.htm.

¹¹⁵ VERNANT, Jean-Pierre. *Les Origines de la pensée grecque*, Paris, PUF, 1962, coll. Quadrige grands textes, 2009. P.56. « Tous ceux qui participent à l'Etat vont se définir comme des *Homoioi*, des semblables, puis, de façon plus abstraite, comme des *Isoi*, des égaux. En dépit de tout ce qui les oppose dans le concret de la vie sociale, les citoyens se conçoivent, sur le plan politique, comme des unités interchangeables à l'intérieur d'un système dont la loi est l'équilibre, la norme l'égalité. »

¹¹⁶ DE ROMILLY, Jacqueline. *Pourquoi la Grèce ?*, Paris : de Fallois, 1992

Conclusion partielle

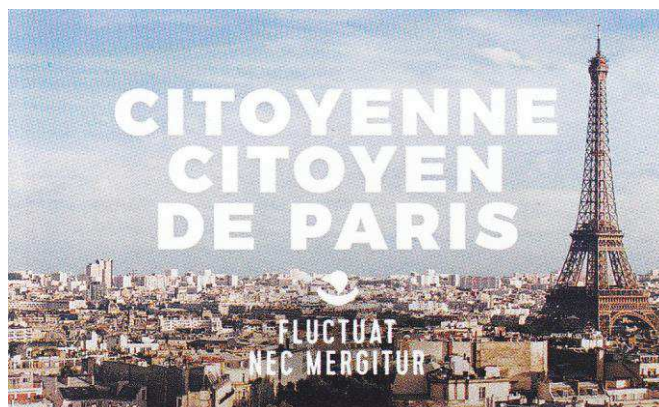
En somme, le récit conté grâce à la Carte Citoyenne dépeint le portrait d'un citoyen parisien engagé et actif, qui participe à la vie politique locale. La Carte Citoyenne est présentée comme un symbole de rassemblement des Parisiens, d'attachement à leur Ville construit sur le fondement de « valeurs citoyennes ».

Notre première hypothèse était que **la Carte, par le lien qu'elle matérialise entre l'institution et son titulaire, se veut un symbole de l'identité citoyenne parisienne.**

Cette première hypothèse peut donc être validée. Mais alors se dessine une fissure dans le conte parisien. En effet, si les références à ces fameuses valeurs citoyennes sont multiples, il faut rappeler qu'on ne sait pas quelles sont-elles exactement puisqu'elles ne sont que très vaguement définies. Chacun a donc le loisir d'y mettre celles qu'il souhaite... Mais ce constat n'est pas satisfaisant, et il conviendra d'y revenir précisément pour en comprendre les enjeux.

Néanmoins, l'enseignement principal à retenir de cette première partie est celui de la conception du citoyen. Le citoyen parisien selon la mairie de Paris est un individu actif, pleinement engagé et participant aux événements proposés par la Carte Citoyenne. On s'approche alors de la vision d'un citoyen acteur de la démocratie locale puisqu'il y a, selon la mairie de Paris, une relation directe entre le titulaire de la Carte Citoyenne et le citoyen acteur engagé dans une démarche politique. Comment le citoyen peut-il mettre en œuvre cette attitude dynamique grâce à la Carte ? En participant, tout simplement à l'offre de service que lui propose l'objet. Il convient donc désormais, pour pleinement comprendre la manière dont le citoyen peut être impliqué dans la démocratie locale, d'analyser et de saisir les ressorts qui animent (ou non) les événements proposés par la Carte Citoyenne.

II – Les services : un *support* peu exploité



La Carte Citoyenne n'est pas présentée comme un symbole uniquement. Elle est aussi un support de services proposés par la mairie de Paris. Nous avons dans un second temps émis l'hypothèse que la Carte est un support de services, donnant aux Parisiens l'occasion d'approfondir leur connaissance de la ville, et donc leur sentiment d'appartenance à celle-ci. Ce double aspect se voit dans la manière dont la Carte est construite. En effet, les deux côtés de l'objet sont fortement distincts. Le recto est dédié aux couleurs et à l'image : sur l'image de fond sont inscrits les termes « citoyenne citoyen de Paris » : le texte, en gras et en blanc, sur le ciel de Paris fait partie de l'image. La photo et le texte se mettent en valeur mutuellement. Au verso au contraire, les informations sont en noir et blanc, avec des codes-barres et les éléments techniques incontournables. Si le texte du recto fonctionne comme une image, la photo du verso joue elle le rôle d'un texte : elle a les mêmes couleurs que le texte (dans des tons gris) et n'est pas imprimée en haute définition. Son principal rôle est d'identifier plus précisément le titulaire de la carte. Accolée au texte, elle vient compléter l'identité du propriétaire (nom et adresse) et est accessoire puisqu'il est possible de choisir de ne pas en mettre. En somme, le recto est le côté des couleurs et des images tandis que le verso est lui le côté dédié aux informations plus institutionnelles¹¹⁷. Les deux côtés ont donc deux vocations distinctes et cette dichotomie se retrouve dans le courrier d'accompagnement de la Carte. La première partie de la Carte, qui correspond aux six premiers paragraphes, aborde la symbolique et les valeurs parisiennes. La dernière partie de la Carte est introduite par un « mais » d'opposition qui fait la transition vers un autre aspect de la Carte Citoyenne. Il s'agit tout simplement des avantages liés à celle-ci. Ce troisième moment correspond au verso de la Carte, avec des termes très concrets. Les avantages que donne la Carte Citoyenne sont énumérés : des exemples de visites et d'événements sont mentionnés. Nous sommes ici

¹¹⁷ Voir annexe 4 – Analyse de la Carte Citoyenne de Paris et de sa lettre d'accompagnement

davantage dans l'aspect pratique voire « consommateur » de la Carte. Les termes employés sont bien plus concrets : découvrir le fonctionnement de la démocratie locale, faciliter l'accès aux services... Ici la Carte s'ancre réellement dans la vie locale parisienne.

Nous comprenons donc que si la Carte Citoyenne a un aspect symbolique fortement développé, elle a vocation à être – et c'est notre deuxième hypothèse – un support de services donnant aux Parisiens l'occasion d'approfondir la connaissance de leur ville, ce qui renforce leur sentiment d'appartenance à Paris. Il convient donc d'analyser la manière dont ces deux aspects se complètent et fonctionnent ensemble.

Nous verrons donc que la Carte Citoyenne donne effectivement l'occasion aux Parisiens d'accéder à des événements et services qui renforcent leur connaissance de la Ville. Cependant, nous constaterons que cette offre de services pourrait être optimisée, nous amenant à nous demander si la Carte Citoyenne ne serait pas simplement un outil de marketing territorial repeint aux couleurs de la citoyenneté.

A) Une offre d'événements et de supports nécessaire mais trop peu exploitée...

1) Des services backstage de la ville pour faire la promotion de la Carte

Les événements et services auxquels donne accès la Carte Citoyenne sont à la fois une promesse de la Carte et un argument de vente. Un tel objet a besoin d'être promu et rendu dynamique grâce à une offre adéquate qui donne envie de la demander. Les services sont vus comme un moyen de fédérer les publics en leur faisant découvrir des lieux ou faits qu'ils ne connaissaient pas, comme c'est le cas avec la visite de l'Hôtel de Ville ou encore la visite de la Crypte de l'île Saint-Louis. Les services offerts par la Carte permettent donc à la mairie de faire valoir ses services publics et ainsi de faire découvrir, sous un angle choisi, le fonctionnement de la municipalité. Ce panel de services donne une culture politique parisienne aux titulaires de la Carte Citoyenne qui peu à peu constitue un bagage culturel leur donnant les moyens de mieux comprendre entre autres, le fonctionnement politique, l'histoire, la sociologie, la promesse culturelle... de leur Ville.

Dans le panel d'offres de la Carte Citoyenne, il existe des formations « citoyennes » ou des ateliers destinés aux enfants ou réservés aux adultes. Emmanuel Grégoire nous le dit, il s'agit d'offrir à la population parisienne des services « backstage » : « *L'a priori, c'est une Carte, entre guillemets, backstage de la Ville, d'accès à la fabrique des politiques publiques, d'accès à un certain nombre d'événements* »¹¹⁸. Le présupposé de la Carte est le suivant : elle offre la possibilité de comprendre le fonctionnement, l'histoire ou encore des lieux propres à Paris et

¹¹⁸ Voir annexe 6 - Entretien avec Emmanuel Grégoire

dépendants du service public. Il est par exemple possible d'avoir des rendez-vous avec des élus, ce qui « [donne] accès à des événements beaucoup plus intimes (...), c'est-à-dire, [que] vous pouvez rencontrer des élus autour d'un café, vous pouvez visiter l'hôtel de ville dans son côté "backoffice" »¹¹⁹. Cependant, si l'on comprend le lien avec la citoyenneté de certains événements comme les rendez-vous avec les élus, la lumière n'est pas faite sur la manière dont les événements sont choisis ou pire, sur l'usage de l'adjectif « citoyen » pour qualifier les différents services. Autrement dit, on ne comprend pas en quoi une visite à la foire de Paris ou des places pour le ParisePrix peuvent être qualifiées de « découverte citoyenne »¹²⁰ :



L'usage systématique du substantif « citoyen » en tant qu'adjectif pour qualifier un événement offert par la Carte, même quand celui-ci n'est pas civique, ne définit pas précisément le rôle de la Carte Citoyenne qui devient un moyen de promouvoir l'image de la Ville, sans que les offres n'aient de sens dans une stratégie globale d'adhésion à la citoyenneté, ce qui est dommageable pour la crédibilité même de l'outil qui tend à devenir une stratégie promotionnelle de marketing pour valoriser la mairie et la Carte. Certes, on peut imaginer que faire profiter aux Parisien des offres culturelles peut attirer des citoyens pour découvrir la Carte Citoyenne et ce qu'elle propose d'autre, mais il semble alors peu pertinent de qualifier ces événements de « citoyens », au risque de rendre floue l'offre pour son public.

¹¹⁹ Voir annexe 6 - Entretien avec Emmanuel Grégoire

¹²⁰ <https://twitter.com/search?q=%23cartecitoyenne&src=typd> [consulté le 11 août 2016].

2) Un fonctionnement très proactif

En outre, le fonctionnement de la Carte, nous l'avons déjà quelque peu compris, est un fonctionnement très proactif. Il n'y a pour l'instant pas de réelle stratégie de communication qui inciterait les titulaires de la Carte à participer aux événements. Pour exemple, la dernière actualité que l'on peut retrouver sur la Carte Citoyenne en tapant « Carte Citoyenne paris » sur Google¹²¹ date du 16 juin 2016, soit plus d'un mois précédant la date de la rédaction et l'analyse de ce propos. De manière générale, la Carte Citoyenne fait l'objet d'une actualité sur le compte Twitter ou Facebook de la mairie de Paris, notamment lorsque le programme du mois à venir sort et pour certains événement, mais cette communication reste très sporadique et surtout, ne touche pas spécifiquement les titulaires de la Carte.

Ce fonctionnement très proactif, s'il peut déstabiliser, peut néanmoins correspondre à la définition du citoyen selon la mairie de Paris que nous avons étudiée plus haut. Rappelons qu'il s'agit d'un citoyen actif, qui se définit par sa participation dans la Ville.

Cependant, si une stratégie de promotion n'est pas réellement mise en place, le risque est que la Carte Citoyenne n'ait pas l'effet escompté. Par exemple, aucune newsletter spécifique n'existe¹²² : « *on va essayer de développer la newsletter en septembre* »¹²³. Cette stratégie a deux conséquences. D'une part, les événements de la Carte sont peu médiatisés, ce qui empêche à la Carte d'être un objet dynamique. D'autre part, si la Carte a pour vocation de rapprocher les citoyens parisiens de la mairie, la newsletter peut être un bon accompagnement de l'objet pour toucher les titulaires de la Carte à intervalles réguliers et donc atteindre cet objectif. En somme, la Carte, qui est un moyen de rendre dynamique le lien entre le citoyen et l'institution, est mal optimisée et peu utilisée puisque les offres liées à la Carte ne sont pas promues.

Pour s'en convaincre, nous pouvons observer les statistiques de consultation et visibilité des pages dédiées à la Carte Citoyenne sur le site paris.fr. Si la visibilité des documents et des actualités atteint un sommet lors du lancement officiel de la Carte Citoyenne le 15 février 2016 avec 14 068 vues, la consultation des documents est depuis, en chute libre, passent de 29 000 visites en février à seulement 4200 en juin. Pour les actualités, c'est un petit peu différent puisque seules 8 800 personnes ont consulté une page dédiée à ce type d'informations, mais cela est monté à 14 200 en avril pour descendre à nouveau en mai et juin (avec 2 100 visites en juin)¹²⁴. Bien que ces statistiques puissent s'expliquer par l'effet de la nouveauté dû au lancement récent, on ne peut que constater le manque de dynamisme et surtout la baisse de

¹²¹ Au 23 juillet 2016

¹²² Titulaire de la Carte Citoyenne depuis février 2016, je n'ai reçu aucune information par mail.

¹²³ Voir annexe 2 – Entretien Émilien Martin

¹²⁴ Voir annexe 8 – Statistique Carte Citoyenne

l'intérêt pour l'objet : l'actualité autour de la Carte Citoyenne n'est pas entretenue ou renouvelée avec une stratégie de communication adaptée. En conséquence, le nombre de demandes de nouvelle Carte Citoyenne est en chute libre depuis le lancement de celle-ci, passant de 14 068 demandes en février, à 767 seulement en juin. Ces chiffres peuvent s'expliquer par le fait qu'il n'existe pas de service de communication propre à la Carte.

En effet, le service qui s'occupe de la Carte Citoyenne n'a pas la main sur la communication¹²⁵. S'il peut être pertinent de capitaliser sur les visiteurs existants des comptes de réseaux sociaux et du site internet de la mairie de Paris, puisqu'ils sont déjà nombreux, il est difficile de faire la promotion de la Carte sans service communication dédié. De fait, Émilien Martin nous le confirme, la stratégie de communication n'est pas très structurée ni planifiée et ne dépend pas directement de ceux qui s'occupent du fonctionnement de la Carte au quotidien : « *La seule chose qu'on fait c'est qu'on utilise les réseaux de la ville déjà constitués, donc facebook, twitter, paris.fr, etc pour relayer les infos importantes, relayer le programme complet, etc., etc. et ponctuellement, quand il y a une priorité politique, donc ce n'est pas nous qui en décidons, c'est le cabinet de la maire, le cabinet de Pauline Véron. Quand il y a une priorité politique, c'est eux qui demandent à la DICOM de mettre un flash infos par newsletters, mais c'est la DICOM qui s'en occupe* »¹²⁶.

Nous voyons donc que la Carte Citoyenne est un objet très politisé et promu en fonction de l'agenda politique de la municipalité.

Et pourtant, Emmanuel Grégoire est conscient du besoin de pédagogie qu'il y a à faire autour de l'objet. Si le rôle symbolique et le fonctionnement de la Carte sont bien en place, il est nécessaire de faire comprendre aux Parisiens en quoi la Carte leur apporte quelque chose et comment elle peut s'insérer dans leur quotidien : « [les gens l'on commandée] *sans forcément comprendre exactement ce qu'il y avait derrière et du coup, d'où l'importance, vous l'évoquez, de notre part, de la communication sur ce que cela permet.* » Cette idée est corroborée par les propos d'une Parisienne titulaire de la Carte que nous avons interrogée. Elle dit l'avoir commandée pour voir ce que la Carte lui avait apporté, mais, sans réel relance ou dynamisme de la part de la mairie, elle ne s'en est finalement jamais servie : « *c'était juste une curiosité, je voulais savoir ce qu'il y avait exactement dans cette Carte et ce que ça pouvait apporter de plus. Si vraiment c'était un plus en tant que citoyenne, si j'allais avoir une découverte ou un complément d'informations, si ça m'apportait un plus quoi* ». Elle porte un regard critique sur la manière dont la communication a été menée : « *Je pense qu'après, une fois qu'on avait la Carte, on aurait dû nous solliciter, nous envoyer des choses (...) et [être] beaucoup plus*

¹²⁵ Voir annexe 2 – Entretien Émilien Martin

¹²⁶ Voir annexe 2 – Entretien Émilien Martin

demandeur pour que justement les gens s'approprient la Carte alors que là, que j'ai cette Carte ou que je ne l'ai pas, c'est exactement la même chose. »

Nous voyons donc ce besoin fort de pédagogie propre à la Carte Citoyenne. Effectivement, nous comprenons bien qu'un support, quel qu'il soit, ne peut pas être adopté par son public si son fonctionnement n'est pas expliqué et si un minimum de pédagogie n'est pas fait. Sans cela, la Carte Citoyenne risque de tomber dans l'oubli car personne n'aura fait en sorte que les titulaires de la Carte s'en servent et en parlent. En effet, la vie quotidienne de chacun est bien remplie et y faire entrer un nouvel outil, chronophage qui plus est, ne se fait pas si l'on ne comprend pas l'intérêt de celui-ci.

Pour comparer avec un dispositif existant, nous pouvons prendre l'exemple de la Carte Grand Pass mise en place en 2013 à l'échelle du Grand Cahors¹²⁷. Une newsletter a été créée, grâce à une première base de données d'adhérents. Semestrielle dans un premier temps, elle est devenue trimestrielle ensuite. Cette newsletter donnait de l'information sur l'actualité des services permis par la Carte et était un lien direct avec les titulaires de la Carte, avec une demande de retour d'avis. La Carte Grand Pass du Grand Cahors permet d'accéder à des services publics effectifs, en facilitant leurs démarches administratives et en remplaçant la Carte de médiathèque, de la ludothèque, des piscines, des transports, etc. Elle offre aussi des réductions pour accéder à des concerts ou de manière générale sur la saison culturelle. Nous le voyons donc une Carte de services « pratique » sans l'aspect symbolique existe, mais doit être accompagnée d'une vraie stratégie de communication. Enfin, elle doit donner accès aux mêmes services (dans la majorité des cas) à tous les titulaires.

3) Des problèmes de fonctionnement au sein même des événements

Dans le fonctionnement même de la Carte Citoyenne réside un problème : il n'y a pas assez de place aux événements. Par exemple, pour le programme du mois de juin, seules 1 005 places sont ouvertes sur tous les événements du mois, ce qui correspond à 0.5% seulement des titulaires de la Carte...¹²⁸ Ce chiffre laisse à penser que la Carte Citoyenne reste un symbole et ne tient pas sa promesse : celle de rendre accessible le fonctionnement de la municipalité à tous. En outre, l'entretien avec une Parisienne titulaire de la Carte Citoyenne a permis de comprendre qu'il résidait une véritable déception quant à l'offre de la Carte : « *Je trouve que ce n'est pas construit. La Carte a été faite mais on n'a pas mis des choses dedans pour qu'elle soit utilisée, pour qu'elle soit utilisable* »¹²⁹. Cette Parisienne, pourtant engagée

¹²⁷ Voir annexe 9 – Carte Grand Cahors

¹²⁸ Voir annexe 3 – Analyse de la page internet de la Carte Citoyenne de Paris ; Voir annexe 8 – chiffres statistiques : 100 000 Parisiens sont titulaires de la Carte Citoyenne en juin 2016.

¹²⁹ Voir annexe 7 – Entretien titulaire Carte Citoyenne

dans de nombreuses associations locales, n'a participé à aucune des activités proposées par la Carte.

Le fonctionnement de la Carte avait pourtant été très participatif à son lancement : une consultation a été lancée en mai 2015 pour faire émerger les attentes des Parisiens quant à la Carte Citoyenne¹³⁰. 75 propositions, qui sont encore en cours d'étude, ont émergé de cette consultation. Les propositions non retenues n'étaient pas en lien avec la Carte Citoyenne et le reste des propositions reste à l'examen. Dans les propositions actuellement étudiées, nombreuses sont celles qui demandent un accès privilégié à la culture (coupe-file pour les monuments et les musées). Quelques propositions traitent de l'accessibilité aux transports (gratuité) et d'autres appellent à une mutualisation des supports (différentes cartes) et un accès plus facile aux documents et démarches administratifs. Dans les différents événements proposés par la mairie de Paris, il semblerait donc que ces demandes aient été prises en compte, surtout celles liées à la culture puisque de nombreux événements donnent un accès privilégié à certains musées. Cependant, la Carte Citoyenne fonctionne davantage avec des événements et ne donne pas un accès illimité aux lieux culturels comme les musées ou les monuments¹³¹.

Malgré ces premières attentions de la municipalité, le fonctionnement de la Carte est aujourd'hui très descendant. Chaque direction de la communication peut choisir de faire valoir des activités par le biais de la Carte Citoyenne, mais sans que les Parisiens ne soient consultés sur le sujet¹³².

En outre, contrairement à son nom, la Carte Citoyenne ne propose pas réellement d'offres pour participer à la démocratie locale. L'exemple le plus frappant est l'accès aux rendez-vous avec des élus qui offrent un nombre de places vraiment limité¹³³. On peut en conclure que ce faible nombre ne donne pas l'image d'une municipalité ouverte à tous mais plutôt fermée et réservée à quelques chanceux.

En somme, nous comprenons donc que la Carte Citoyenne risque de ne pas fonctionner si la même stratégie de communication et le même fonctionnement sont maintenus. En effet, un double problème existe. D'une part, le service qui s'occupe de la Carte Citoyenne ne propose pas assez de places pour tous les titulaires de la Carte. D'autre part, aucune stratégie de communication réelle n'est mise en place puisque la direction de la Carte Citoyenne n'en a

¹³⁰ « Carte Citoyenne – Tous citoyens de Paris ! ». *Madame la maire j'ai une idée* [en ligne]. [consulté le 29 août 2016]. <https://idee.paris.fr/carte-citoyenne>

¹³¹ Voir annexe 10 – Analyse propositions concertation Carte Citoyenne

¹³² Voir annexe 2 – Entretien Émilien Martin

¹³³ 65 places pour le programme de juin 2016 ; « Carte Citoyenne-Citoyen de Paris ». In : mairie de Paris. *Paris.fr* [en ligne]. [Consulté le 27 mai 2016]. Disponible sur : <http://www.paris.fr/cartecitoyenne>

pas les moyens. De fait, un cercle vicieux se met en place où, par manque de communication, seul un petit groupe de Parisiens, accède aux événements. Ce petit groupe est assez important pour que les événements soient remplis. Comme la Carte Citoyenne n'offre pas réellement plus de places, il n'est pas nécessaire de communiquer sur les événements s'il n'y en a pas plus qui sont créés, sans quoi, encore moins de monde aura accès (statistiquement, puisque plus de monde demandera des places), et les titulaires de la Carte seront encore plus frustrés de ne pas pouvoir accéder aux événements. De fait, aucune communication n'est mise en œuvre, il n'y a toujours pas assez de places aux événements, malgré l'augmentation du nombre de celles-ci), donc aucun bouche-à-oreilles n'existe et la Carte Citoyenne n'a pas une dynamique optimale.

Au global, on peut voir ici que l'outil ne remplit pour l'instant pas totalement la fonction qui lui est dédiée d'avoir accès à des offres inédites grâce à la Carte Citoyenne. Si effectivement les titulaires de la Carte peuvent accéder à des événements novateurs et « *back office* », ceux-ci n'offrent pas assez de places et ne semblent pas cohérents avec une stratégie globale de renforcer le sentiment de citoyenneté. On a l'impression d'un outil répondant à un agenda politique, et peu connu.

B)... est en fait un simple outil de marketing territorial ?

1) Un symbole peu utilisé

Les citoyens parisiens ne s'approprient que peu la Carte. En effet, six mois après sa création, la Carte Citoyenne est possédée par 99 172 Parisiens exactement¹³⁴, ce qui correspond à 4,4 % de la population de la Ville de Paris¹³⁵, sans compter qu'une part importante des titulaires de la Carte Citoyenne est constituée des écoliers des établissements primaires publics de la Ville qui ont reçue d'office la Carte Citoyenne. En effet, cette dernière récupère aussi des membres en fusionnant les Cartes (par exemple, en septembre 2016 la Carte Senior+ fusionne avec la Carte Citoyenne)¹³⁶. Cette stratégie répond à un besoin de diminuer le nombre de Cartes municipales mais participe à brouiller les chiffres en masquant le nombre réel de nouveaux adhérents.

En outre, le nombre de nouvelles adhésions est de moins en moins important. En comparaison, presque la moitié des habitants de l'agglomération du Grand Cahors étaient

¹³⁴ Au 22 juin 2016 ; Voir annexe 8 – Statistique Carte Citoyenne

¹³⁵ Selon l'INSEE, la population totale de Paris est de 2 254 262 au recensement de la population de 2013. « 75 – Paris ». Institut National de la statistique et des études économiques, *INSEE* [en ligne]. [consulté le 22 juillet 2016]. Disponible sur : <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/departement.asp?dep=75>

¹³⁶ « Carte Citoyenne-Citoyen de Paris ». In : mairie de Paris. *Paris.fr* [en ligne]. [Consulté le 28 août 2016]. Disponible sur : <http://www.paris.fr/cartecitoyenne> ; Voir annexe 2 – Entretien Émilien Martin

titulaires de la carte « Grand Pass » un an après son lancement. On ne peut donc que constater le faible dynamisme de la Carte Citoyenne de Paris, conséquence d'une offre peu adaptée à la demande.

La Carte Citoyenne ne répond donc pas à une offre. Une identification personnelle et fiable n'est en effet pas rendu possible par le fonctionnement actuel de la Carte. En effet, toutes les informations données par les titulaires de la Carte ne sont pas vérifiées par la municipalité. Il est par exemple possible de ne pas mettre de photo, voire de demander (et obtenir) une Carte Citoyenne sans être Parisien : pour ce faire il suffit d'indiquer une adresse parisienne, sans qu'aucune vérification ne soit faite. En comparaison avec la Carte du Grand Cahors pour laquelle un justificatif de domicile et une photo d'identité sont nécessaires, la Carte Citoyen de Paris ne donne pas une telle possibilité¹³⁷. Cette vérification permettrait de donner accès à de vrais services, dans lesquels une identification ou un échange marchand sont nécessaires, comme un accès aux documents administratifs par exemple. La municipalité justifie son choix, comme nous l'avons vu, en mettant en avant une citoyenneté « ouverte » et une Carte accessible à tous, quelle que soit sa nationalité. Un message politique fort veut donc être transmis, mais sans que celui-ci ne se traduise dans les faits. Ce hiatus nous laisse à penser que, pour l'instant du moins, la Carte Citoyenne de Paris n'a malheureusement pas les moyens de tenir sa promesse. Elle semble rester un « gadget citoyen » qui s'inclut dans un dispositif plus large de participation citoyenne, mais dont les services, s'ils existent bien, ne sont pas encore tout à fait performants et surtout, ne donnent pas l'accès aux services publics à tous les titulaires de la Carte.

Enfin, notons que les services n'intéressent peut-être pas les titulaires de la Carte Citoyenne, puisqu'ils ne répondent pas à la promesse de celle-ci. De fait, on assiste ici à la création d'un hiatus entre l'offre proposée et l'offre effective, tant et si bien que ceux qui ont commandé la Carte pour ce qu'elle offrait ne sont pas satisfaits et donc, ne relaient pas l'information : le bouche-à-oreilles ne fonctionne pas. À l'inverse, ceux qui pourraient être intéressés par ce qu'offre effectivement la Carte n'en ont pas la connaissance.

2) Donner une identité parisienne « citoyenne » à la Ville

Mais alors, comment comprendre la Carte Citoyenne ? La création de cette dernière est passée de la Direction de l'information et de la communication (DICOM), qui devait initialement s'occuper de la Carte, à la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires (DDCT)¹³⁸. Nous pouvons donc constater qu'il y a eu une évolution dans le projet donné à la

¹³⁷ Voir annexe 9 – Carte Grand Cahors

¹³⁸ Voir annexe 2 – Entretien Émilien Martin

Carte Citoyenne, mais également que celle-ci a un fondement communicationnel toujours sensible. Pour l'instant, la Carte Citoyenne est à mi-chemin entre l'outil de communication et l'outil dédié à une politique publique. L'impression qui émerge de notre analyse précédente est celle que la forme de la Carte a été pensée avant son contenu. C'est d'ailleurs un point soulevé par une titulaire de la Carte interviewée : « *j'ai l'impression que c'est une coquille vide. (...) il y avait une idée et (...) ça s'est arrêté* ». Ce propos est d'ailleurs renforcé par le rapport qu'Emmanuel Grégoire a avec la Carte Citoyenne. Il avoue ne pas connaître ce qu'elle offre et ne l'avoir jamais regardé, s'attachant avant tout à l'aspect symbolique : « *Moi je dois dire, je l'ai et je me suis jamais posé la question de me renseigner sur ce à quoi elle donnait accès.*¹³⁹ »

Nous comprenons donc que la Carte a un autre intérêt, plus communicationnel que civique : il s'agit en fait d'un outil de marketing territorial, repeint aux couleurs de la citoyenneté. Cette fonction est visible dans la manière même dont a été pensé l'objet lui-même et est exprimée dans les propos d'Emmanuel Grégoire : « *c'est vraiment le sujet citoyenneté qui a fait se matérialiser ce support dont on mesure, quand on en rencontre, des citoyens qui ont la Carte, combien ils sont attachés à l'objet.*¹⁴⁰ »

Nous avons compris dans la première partie de cette étude comment la citoyenneté était donnée à voir ainsi que la manière dont le citoyen et partant, la citoyenneté, étaient définis. Mais pourquoi cela est-il important ? Quels sont les enjeux d'un marketing territorial à l'échelle municipale ?

Paris, métropole de rang mondial, possède déjà un univers imaginaire très fort, décrit par Lionel Franco¹⁴¹, plus haut dans ce travail. Mais cette image figée n'est pas le reflet d'une réalité quotidienne des Parisiens, et ceux-ci le savent bien. La municipalité de Paris gagnerait donc tenter de capitaliser sur une autre spécificité de la Ville, conduite par la maire en place, Madame Hidalgo. En effet, le mandat de cette dernière est fortement fondé sur la mise en place d'une démocratie participative et une activité forte des citoyens pour participer à la vie locale¹⁴². Mettre en forme cette volonté politique pour donner une identité propre à la Ville est donc un enjeu d'image important.

Le public visé est en premier lieu un public « interne », c'est-à-dire les Parisiens eux-mêmes. La Carte Citoyenne fonctionne, nous l'avons vu comme un badge ou une Carte club. On peut

¹³⁹ Voir annexe 6 - Entretien avec Emmanuel Grégoire

¹⁴⁰ Voir annexe 6 - Entretien avec Emmanuel Grégoire

¹⁴¹ FRANCOU, Lionel. *Ibid.*

¹⁴² JEROME, Béatrice. « Anne Hidalgo fait de Paris son laboratoire ». *Le Monde* [en ligne]. Publié le 11 avril 2016. [consulté le 11 août 2016]. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/politique/article/2016/04/11/anne-hidalgo-fait-de-paris-son-laboratoire_4899868_823448.html

donc imaginer que la municipalité souhaite « évangéliser » son programme politique et donne ainsi une coloration particulière au mandat d'Anne Hidalgo, par le biais d'une carte qui servirait de repère. La municipalité doit donc aussi remplir une problématique d'image face à ses habitants. Un autre public est la population française de manière générale. Même si ces derniers ne sont pas éligibles à la Carte Citoyenne et ne vivent pas à Paris, on peut imaginer qu'un nombre important de non-habitants à Paris connaissent un Parisien. Par capillarité, si une image de Paris, induite par une dynamique politique, se construit, celle-ci aura une répercussion sur l'image globale de Paris. Enfin, un troisième public est le corps politique : la mairie de Paris met en images son idée de la politique et le fait savoir.

De nombreuses métropoles ont fait de leurs services publics un élément identitaire important, par exemple les Vélib' pour Paris. L'offre de services publics peut donc constituer en soi un outil de marketing territorial qui contribue à structurer les identités locales autour de services et orientations politiques phares. Pour Paris, la Carte Citoyenne est en quelque sorte le moyen de valoriser une manière de vivre la démocratie tout en amenant les citoyens à être considérés comme des co-créateurs de leur ville. En interne comme à l'externe, Paris devient donc la référence de la participation citoyenne à la vie politique locale, dont la Carte Citoyenne est un outil. Cette idée est renforcée par la manière dont la ville met en avant le budget participatif et le fait que ce soit la ville qui a le plus gros budget participatif au monde¹⁴³. La municipalité tente donc de créer un dispositif global de participation citoyenne qui donne à voir cette dynamique à ses citoyens, mais également au reste de la France voire du monde. Dans le marketing territorial, le citoyen peut être vu comme un véritable acteur ayant un impact sur la manière dont sa ville est donnée à voir : il participe à sa promotion¹⁴⁴. La valorisation d'un trait identitaire particulier est une manière de distinguer une ville parmi d'autre et ainsi d'attirer de nouveaux habitants. Cette valorisation est d'autant plus importante pour Paris qui fait partie des Villes-mondes et qui, de fait, est en concurrence avec d'autres capitales d'envergure internationale.

Et en effet, la Carte et le dispositif qui l'entoure montrent une volonté d'ouverture sur le monde, et font part d'une volonté d'ouverture de la part de la métropole mondiale. D'une part, dans la plaquette de présentation de la Carte fait mention de « *l'ouverture au monde* » de Paris. D'autre part, la Tour Eiffel, symbole de Paris à l'international, figure sur le visuel de la Carte Citoyenne et donc sur tous les supports de communication qui lui sont liés (le visuel de la

¹⁴³ JEAN, Diane. « Le budget participatif, nouvelle tendance des villes du monde ». *Le Monde* [en ligne]. Publié le 3 juillet 2014. [consulté le 11 août 2016]. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/07/03/donner-les-cles-du-budget-aux-citoyens-nouvelle-tendance-des-villes-du-monde_4449464_4355770.html

¹⁴⁴ AÏT-YAHIA GHIDOUCHE, Kamila ; KAAWACH, Irma ; GHIDOUCHE, Faouzi ; « La participation citoyenne comme approche innovante de co-création de leur d'une ville, le cas de la ville d'Alger » Colloque *En quête de territoire(s) ? Lookin for territoire(s) ?* – Grenoble 17 et 18 mars 2016. Disponible sur : <https://cist2016.sciencesconf.org/77325/document> [consulté le 23 juillet 2016].

Carte Citoyenne est systématiquement utilisé ses les supports qui lui sont dédiés). Or, la Tour Eiffel, si elle est un symbole qui représente la Ville à l'international, n'est pas forcément un point de ralliement pour les Parisiens. La journaliste et philosophe Adèle Van Reeth, dans une interview donnée au magazine *Soixante-Quinze*¹⁴⁵, explique qu'il existe deux types de Parisiens : « *celui de l'intérieur (celui qui y vit) et celui de l'extérieur (celui qui voudrait tellement en être un) ; le Parisien citadin et le Parisien folklorique. Le premier ne se rend pas compte qu'il vit à Paris. Pour lui, c'est une ville d'habitudes, elle coule dans ses veines. Le deuxième est identifié aux monuments de la capitale, aux aliments et à tous les clichés associés à la ville. C'est l'image coquette et pittoresque de Paris, celle qu'on regarde, que l'on adule.* » La Tour Eiffel se rattache davantage à l'image folklorique de Paris. Grâce à la Carte, on met au même plan l'identité citoyenne de Paris et son identité folklorique représentée par la Tour Eiffel. On peut même aller plus loin en disant que cette dernière n'est en fait que l'arrière-plan, le visuel de fond de la Carte, qui perd de son importance au profit des mots inscrits sur la Carte « Citoyenne citoyen de Paris ». Alors, l'identité « citoyenne » de Paris serait à mettre au premier plan. Il faudrait donc comprendre que cette identité « citoyenne » est plus importante que l'identité folklorique. La « parisianité » qui est donnée à voir tente d'implanter la citoyenneté comme modèle remplaçant de la « parisianité » historique folklorique, ou du moins, les faire exister de manière concomitante. En effet, comme nous l'avons vu plus haut, la Ville de Paris est l'acteur principal de l'identité donnée à voir par la Carte. En dotant la Carte de Paris d'une telle identité citoyenne, on dote par extension la ville entière de cet imaginaire. De fait, on comprend mieux pourquoi le terme de « citoyen » est utilisé comme adjectif : il s'agit de qualifier la ville de citoyenne.

En somme, l'utilisation de ce symbole sur la Carte Citoyenne montre une volonté de faire de la Carte Citoyenne un outil de marketing territorial, à l'intérieur comme à l'extérieur de la ville, pour les deux types de Parisiens.

Mais il ne faut tout de même pas oublier que la Carte Citoyenne peut certes être vue comme un outil de marketing territorial, mais est tout de même fondée sur un discours politique et institutionnel. Même si la Carte est pour l'instant davantage un symbole qu'un support de services publics, le fondement du discours est tout de même institutionnel. Le discours du marketing territorial passe ici par une communication dont l'émetteur est l'institution. Il existe de fait une confusion, ou du moins une superposition, entre le discours institutionnel, qui parle de la Carte comme d'un outil politique, et le marketing territorial permis par ce discours

¹⁴⁵ BORDIER, Philippe ; EVENT, David (propos recueillis par). « Les Parisiens ne vont pas abandonner leur ville ». *Soixante-quinze*, numéro d'avril 2015, p32.

institutionnel qui donne à voir l'institution politique comme l'instigateur d'une dynamique politique positive pour la ville.

La Carte possède donc un enjeu de communication : doter Paris d'une identité « citoyenne » à l'échelle de la ville, du pays voire à l'échelle internationale.

Mais la faiblesse de ce discours réside dans le flou qui entoure les valeurs citoyennes parisiennes. En effet, puisque ces valeurs ne sont pas précisées, excepté sur la plaquette de présentation, auxquelles elles sont rattachées aux valeurs de la République et de la France, on ne comprend pas ce qui fait la différence entre un citoyen parisien et un citoyen français. De fait, on comprend que le *story-telling* entourant la Carte est bien mis en œuvre mais gagnerait à être perfectionné. Si le Parisien n'est pas différent du Français, sur quel base se construit le récit marketing territorial qui fonde la Carte ?

Malgré ces failles, la Carte Citoyenne a été co-construite avec Emmanuel Grégoire autour de la problématique multi-supports. La Carte pourrait donc être un relais d'informations pour les citoyens.

C)... Mais qui gagnerait à devenir un relai d'informations aux citoyens

La Carte Citoyenne est un outil dont les Parisiens se sont pour l'instant peu saisis. Si cette initiative ne veut pas être vaine, il faut que les publics potentiels se l'approprient. Et pour ce faire, il est nécessaire que la Carte réponde à un réel besoin, celui peut être d'offrir un service public simplifié et de qualité. C'est pourquoi Emmanuel Grégoire, adjoint chargé des ressources humaines, des services publics et de la modernisation de l'administration, a également pris part à la création de la Carte Citoyenne. Son investissement répond à une problématique de modernisation de l'administration, avec notamment la problématique « multi-supports ».

1) La problématique multi-supports : un objectif d'accessibilité et de rationalisation des services publics

Selon Hélène Michel¹⁴⁶, la participation classique citoyenne est en baisse, avec pour preuve, la croissance du vote blanc par exemple, tandis que les nouvelles formes de participation citoyenne sont en hausse¹⁴⁷. Il existe donc selon l'auteure une remise en cause de l'organisation des pouvoirs au sein de la collectivité, entre élus et citoyens. Selon le baromètre 2015 de l'institut Paul Delouvrier, les Français sont en demande de simplicité et d'efficacité

¹⁴⁶ MICHEL, Hélène, *Ibid.*

¹⁴⁷ JEAN, Diane. *Ibid.*

pour leurs services publics¹⁴⁸. Pour une métropole, l'enjeu des services publics locaux est un enjeu d'image, qui doit paraître toujours dynamique pour attirer de nouveaux habitants. Comme nous l'avons vu, dans cette course mondiale au rayonnement, un besoin émerge : celui de donner une identité particulière à sa ville, en se fondant sur une offre de services publics locaux de qualité.

Ce besoin est confirmé par les propositions des Parisiens lors de la consultation sur les services que pourraient proposer la Carte Citoyenne : sur 75 propositions, 12 concernent la problématique multi-supports, avec par exemple la fusion des Cartes sur la Carte Citoyennes (bibliothèque, transports, club de sports, etc.) ou un accès facilité aux démarches administratives. Notons que ces propositions sont celles qui ont reçu le plus de « like » et de commentaires de la part des Parisiens, signe que cette demande est forte et mérite d'être débattue¹⁴⁹.

Ainsi, la Carte Citoyenne a aussi vocation à répondre à cette demande. Elle pose la question d'une évolution de la manière de faire fonctionner le service public pour offrir efficacité et simplicité par l'utilisation d'un support unique pour un ensemble de prestations. La Carte Citoyenne de Paris pourrait répondre à cet enjeu de support des services publics locaux. Créer un multisupports centralise les offres et donc, ce qui est un point important, les valorise. L'enjeu est celui de la lisibilité et de l'accessibilité pour les services offerts par la ville. La Carte Citoyenne, qui a vocation à rassembler plusieurs services, et une tentative de la municipalité de répondre à la problématique « multi-supports ». Cette problématique, qui est au fondement de la création de la Carte Citoyenne est expliquée par Emmanuel Grégoire : « *Le deuxième [sujet qui a amené à la création de la Carte] est une réflexion qui n'a rien à voir avec les attentats mais [et] qui est (...) une Carte multiservices ville de Paris. À la ville de Paris, en fonction des secteurs, il y a en tout une cinquantaine de Cartes différentes (...). [Mon rôle a été] de faire converger tout ça. Il se trouve que (...) je n'avais pas prévu de le faire via une Carte, d'ailleurs toujours pas en réalité parce que je pense que le temps qu'on y arrive, il y aura des alternatives à la Carte physique (...). La Carte n'a pas vocation à créer le multi-supports unique (...). On a fait converger les deux réflexions avec une Carte dont le sens premier est quand même un sens d'engagement citoyen et deux, une Carte service car elle ouvre droit à un certain nombre de choses.* »

¹⁴⁸ Au global, ce sont avant tout des attentes d'efficacité (44%) et de simplicité (30%) que les Français expriment à l'égard de l'administration et des services publics, devant celle de plus de justice (25%). « Édition 2015 du Baromètre des services publics de l'institut Paul Delouvrier », *Institut Paul Delouvrier* [en ligne]. [consulté le 11 août 2016]. Disponible sur : http://www.delouvrier.org/themes/delouvrier/pdf/Barometre%20IPD%202015_Note%20de%20presentation.pdf

¹⁴⁹ Voir annexe 10 – Analyse propositions concertation Carte Citoyenne

Pour l'instant, la Carte est dans une première étape de développement, mais elle a vocation à évoluer avec le temps, pour intégrer de nouveaux services publics ou extra-publics comme les cartes de piscines ou encore « *[le] monde associatif et (...) l'économie sociale et solidaire c'est-à-dire que les associations vont pouvoir faire désormais pas promotion de leurs actions soit d'événements ponctuels soit de l'association en tant que telle à travers la Carte Citoyenne et pareil pour les entreprises reconnues de l'économie sociale et solidaire.*¹⁵⁰ » La Carte a donc vocation à devenir un réel relai d'informations et pourra évoluer technologiquement¹⁵¹. Le but de la Carte, à terme, est donc de simplifier la vie quotidienne de ses titulaires pour accéder aux services publics ou extra-publics se rattachant à l'intérêt général. Elle a donc vocation à devenir un support unique. Cette vocation est d'ailleurs déjà visible puisqu'en septembre 2016 la Carte Citoyenne intégrera la Carte Senior+¹⁵². Nous comprenons donc que le multisupports est une opportunité unique pour la Carte Citoyenne car cela lui donne une réelle légitimité.

C'est le choix qu'a fait la communauté de communes du Grand Cahors : la Carte Grand Pass permet d'effectuer plus facilement ses démarches administratives. Elle rassemble sur un seul support un nombre important de services publics.

Créer une telle Carte revient à considérer le citoyen comme un consommateur de services publics uniquement, un citoyen-consommateur en quelque sorte. Cette conception redonne du sens à la citoyenneté, en simplifiant la définition du citoyen, mais le risque n'est-il alors pas une perte de valeurs ? C'est pour cette raison qu'il paraît important de garder également une offre de services à proprement parler « civique ». Mais le risque est alors de rendre l'outil confus et illisible entre une Carte de services et un outil de communication citoyen.

2) Devenir une réelle « clé » de la ville ?

L'idée que la Carte Citoyenne soit un relais de l'information et de l'action civique possible est une idée intéressante en ce qu'elle permet à la Carte d'être un véritable outil pratique répondant à une demande des Parisiens : celle de vivre la ville tout en facilitant la démarche de ceux qui souhaitent être actifs. Elle peut aussi rester un symbole pour ceux qui ne souhaitent pas s'en servir au quotidien.

¹⁵⁰ Voir annexe 2 – Entretien Émilien Martin

¹⁵¹ Il existe sur la carte, au dos de celle-ci, un code barre qui permet de reconnaître l'identité de l'utilisateur et pourra être potentiellement utilisée à l'avenir. Voir annexe 6 – Entretien Emmanuel Grégoire

¹⁵² « Seniors : loisirs et citoyenneté ». In : mairie de Paris. *Paris.fr* [en ligne]. [Consulté le 11 août 2016]. <http://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/social-et-solidarites/seniors-a-paris/loisirs-et-citoyennete-185>

La Carte peut alors devenir une clé de la ville¹⁵³, un terme qui a été employé par une titulaire de la Carte Citoyenne avec qui nous nous sommes entretenue. Les Parisiens qui ont fait la demande de la Carte Citoyenne ont envie d'être des acteurs de leur ville, il est donc nécessaire de leur donner les moyens de réaliser leur envie, qui coïncide avec ce que la mairie semble attendre.

Se fonder sur une offre existante de services, très variée et très riche à Paris semble être un premier point important. En effet, une telle offre permettra à la Carte Citoyenne de garder une base de services existants et donc de ne pas être fondée sur du vide. En outre, les services citoyens sont multiples et donneront à chaque personne qui le souhaite une place là où elle veut.

Comme le soulignait Émilien Martin, de nouveaux services, extra-municipaux, vont faire leur entrée dans la programmation de la Carte Citoyenne. En ouvrant de nouveaux services, on valorise et légitime une offre citoyenne importante à Paris. Ainsi, l'institution municipale n'est plus la seule à avoir la légitimité de proposer des services dits « citoyens », ce qui ouvre donc la définition de la citoyenneté et les services qui lui sont associés. En outre, l'offre de services n'est plus seulement descendante mais vient également de la société civile, donnant davantage de sens à l'offre civique proposée. Ainsi, la Carte n'est plus seulement un support de services, mais devient bien un relais d'offres civiques, comme un annuaire dans lequel ces dernières seraient répertoriées. Elle devient donc un outil valorisant l'action locale civique quelle qu'elle soit, ainsi, les associations et entreprises peuvent profiter d'une vitrine pour leur activité, ce qui semble positif pour ouvrir effectivement la citoyenneté et l'action citoyenne. Se fonder sur les offres existantes est souligné par la personne titulaire d'une Carte Citoyenne que nous avons rencontrée, elle met en avant le fait que nombre d'actions et d'événements citoyens existent dans l'indifférence générale : « *combien de personnes sur Paris habitent sur Paris et ne connaissent pas les conseils de quartiers, ne savent pas où c'est, ne trouvent pas l'information ?* »¹⁵⁴

On conçoit ainsi la ville comme un réseau d'acteurs qui échangent les uns avec les autres, tel un écosystème. Et en effet, les villes peuvent être pensées comme telles¹⁵⁵ : ce modèle articule les différents réseaux que chaque individu tisse autour de lui. Quel rapport avec la citoyenneté ? Anne Hidalgo présente la Carte Citoyenne comme appartenant à un dispositif de participation citoyenne améliorant le vivre-ensemble. Or, concevoir la Carte comme un

¹⁵³ Voir annexe 7 – Entretien titulaire Carte Citoyenne

¹⁵⁴ Voir annexe 7 – Entretien titulaire Carte Citoyenne

¹⁵⁵ « La ville, nouvel écosystème du XXI^e siècle. Ville, réseaux, développement durable », *Vraiment durable*, n°2, 2012 [en ligne] p. 171-175. [consulté le 11 août 2016]. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-vraiment-durable-2012-2-page-171.htm#anchor_citation

réseau d'acteurs permet d'appréhender la citoyenneté comme le fait de vivre-ensemble et de penser ce concept comme l'opportunité d'animer un réseau d'individus à l'échelle de la ville. Une titulaire de la Carte interrogée sur le thème « quelle serait la Carte Citoyenne parfaite ? » met en avant l'idée que, pour faire émerger le vivre-ensemble, la Carte Citoyenne doit mettre en relation les individus avec l'institution mais également les Parisiens entre eux : « *Si elle devait être parfaite, je pense qu'elle devrait me permettre d'avoir, moi je travaille dans des réseaux, mon idée c'est toujours ça, c'est de mettre les gens en lien, donc la Carte Citoyenne devrait aider à ce que justement le citoyen soit en lien avec la mairie, soit en lien avec les actions qui se passent sur le territoire, soit en lien avec les autres.* ». Ces propos font écho à des propos de Murard ramenés par Catherine Neveu¹⁵⁶ qui affirme qu' « *une dimension sous-estimée de la citoyenneté est la dimension horizontale de celle-ci.* » Alors, dans le cadre de notre étude, il est intéressant de comprendre la valorisation de la citoyenneté aussi comme le moyen de favoriser les bonnes relations entre Parisiens (aspect moral de la notion de citoyen). La Carte Citoyenne pourrait alors donner accès à des débats, rencontres entre citoyens, en plus de l'offre déjà existante. La Carte favoriserait ainsi pleinement le vivre-ensemble.

Cette conception fait donc émerger une définition légèrement différente de la citoyenneté, où le citoyen n'est plus pensé comme un individu ou comme une masse. En outre, une telle représentation marie les deux visions du citoyen et formule ainsi une définition plus dynamique de ce concept. La relation gouverné-gouvernant peut donc être pensée à l'aune du réseau où chacun active une maille du filet, ce qui a une répercussion sur l'ensemble de la vie locale. La municipalité est une maille du filet, mais elle peut être vue comme une maille plus grosse, qui de fait a plus d'impact lorsqu'elle lance une secousse dans le filet.

Quel rôle alors pour la mairie de Paris ? Le rôle de la municipalité devient donc celui de constituer et d'animer un réseau ayant pour thème la citoyenneté.

Pour ce faire, il convient de mettre en place une stratégie de communication appuyée sur des relais identifiés qui correspond d'ailleurs au fonctionnement d'un réseau. Il est donc nécessaire de se fonder sur des relais de communication potentiels que sont les associations et entreprises intéressées pour être répertoriées comme « citoyennes », ainsi que les relais municipaux dans Paris : entre autres, mairie d'arrondissements, maisons des associations, kiosques jeunes ou encore conseils de quartiers. Intégrer leur programmation événementielle à celle de la mairie de Paris fait d'eux des relais et acteurs de la participation citoyenne, crédibilisant le discours institutionnel tenu à propos de la Carte Citoyenne. Un échange de visibilité est mis en place : les associations et entreprises intéressées peuvent bénéficier de la

¹⁵⁶ NEVEU, Catherine. *Ibid.*

visibilité des outils de communication de la mairie de Paris et à l'inverse, la mairie de Paris possède là un formidable relais de communication sur le discours citoyen.

Il convient donc en premier lieu d'identifier les entreprises et associations potentiellement intéressées par la démarches et pertinentes pour la thématique « citoyenne », des indicateurs seront à mettre en place. Il est également possible de lancer un appel à candidatures, sous la même forme que le budget participatif. Pour ce fait, il est possible d'utiliser les outils de communication de la mairie de Paris déjà employés pour faire la promotion de la Carte : le site de la mairie de Paris, mais également les réseaux sociaux, l'affichage public et la presse, les mairies d'arrondissement et les bâtiments municipaux (piscines, kiosques jeunes, etc.).

Il est ensuite nécessaire que les associations et entreprises potentielles aient accès à un interlocuteur privilégié, en sensibilisant les relais municipaux comme par exemple les accueils des mairies d'arrondissement. En outre, les acteurs intéressés pourront trouver de l'information en ligne ainsi qu'éventuellement par téléphone afin de soumettre un dossier de candidature présentant leur activité et leur motivation à figurer dans la programmation de la Carte Citoyenne. Il conviendra donc de leur expliquer les avantages mentionnés ci-dessus (échange de visibilité).

Un service propre au sein du service dédié à la Carte Citoyenne pourra ensuite trier les dossiers pour savoir s'ils sont recevables ou non à l'aune de critères définis. Il sera ensuite possible d'intégrer leur programmation (assemblées générales, événements divers). À terme, on peut imaginer que la Carte Citoyenne ne soit plus uniquement une Carte qui dénombre les événements mais devienne un réel annuaire recensant toutes les actions citoyennes possibles à Paris.

Le citoyen doit être intégré pleinement à la démarche, dès lors qu'il commande la Carte afin qu'il ne perde pas sa dynamique initiale. Il pourra par exemple être invité à des événements qui l'intéressent, en fonction de ses centres d'intérêt par le biais d'une lettre d'information (papier ou numérique) mensuelle ou hebdomadaire, ou via les réseaux sociaux, à définir en fonction des choix des utilisateurs. Cette dimension est soulevée par la titulaire de la Carte que nous avons rencontrée : « *Même si je suis une citoyenne impliquée et engagée, j'ai besoin qu'on vienne me chercher. Justement, parce que je suis engagée, je ne vais pas avoir le temps (...). Il faut qu'on m'envoie des choses et (...), par rapport à ces choses, je vais voir ce qui est dans mes centres d'intérêt, vers quoi j'ai envie d'aller. Donc il faudrait que les invitations soient envoyées chez nous, que l'information, on ne soit pas obligée d'aller la chercher mais qu'elle arrive chez nous.* »

En parallèle, la Carte pourrait être le support de plusieurs comptes, et, comme pour le Grand Cahors (compte bibliothèque, piscine, etc.), ce qui faciliterait les démarches administratives. Il

devient alors important de pouvoir identifier les individus et de vérifier qu'ils habitent réellement Paris : un contrôle plus strict devra peut-être être mis en place.

Quel rôle pour la Carte ? Elle pourra être un pass qui donne accès à des événements et des lieux, et devenir ainsi un pass municipal. La Carte Citoyenne pourra être fusionnée, comme le projet existe déjà, avec d'autres Cartes existantes et leurs avantages respectifs pourront être additionnés aux offres « tout public ».

Il conviendra alors certainement de développer l'espace personnel sur le site de la mairie de Paris déjà existant pour qu'il puisse accueillir ces nouvelles fonctionnalités et que l'inscription aux événements soit rendue plus aisée.

En somme, par ce biais, il ne s'agit donc plus seulement d'être le relais d'événements créés pour l'occasion mais il s'agit de devenir une réelle clé de la ville¹⁵⁷.

Conclusion partielle

En somme, la Carte Citoyenne de Paris est également pensée comme le support d'événements qui ont pour rôle d'« évangéliser » la citoyenneté parmi les titulaires de la Carte. Mais le fonctionnement des événements et le manque de communication autour de ces derniers affaiblissent la Carte Citoyenne et menacent sa réussite. En effet, le succès n'est pas pour l'instant effectif, surtout si l'on compare les résultats avec le lancement de la carte Grand Pass à l'échelle du Grand Cahors. Nous comprenons donc que les offres liées à la Carte Citoyenne sont peu efficaces et ne remplissent pas leur fonction : cette dernière reste pour l'instant majoritairement un outil de communication. Il est donc ici nécessaire de comprendre que la Carte Citoyenne est un outil très politique répondant ayant aussi le rôle d'un outil de marketing territorial cherchant à mettre en avant l'identité « citoyenne » de Paris.

Pour autant, la Carte Citoyenne a un potentiel important surtout concernant la problématique multi-supports : elle a la possibilité de devenir une « clé » de la ville. Si alors la Carte Citoyenne devient un support et un relais de l'action citoyenne parisienne, on peut imaginer qu'elle devienne un outil de mobilisation et de participation des citoyens.

Notre deuxième hypothèse insistait sur l'idée que la Carte Citoyenne est un support de services donnant aux Parisiens l'occasion d'approfondir leur connaissance de la ville, ce qui renforce leur sentiment d'appartenance à celle-ci. Cette deuxième hypothèse est donc

¹⁵⁷ Voir annexe 7 – Entretien titulaire Carte Citoyenne

partiellement validée : il existe effectivement un panel d'événements, mais ceux-ci ne sont pas encore assez développés pour constituer une offre effective qui puisse faire évoluer le sentiment d'appartenance des Parisiens à leur commune.

III – Un potentiel *outil* de mobilisation

En effet, la Carte Citoyenne peut devenir un outil de mobilisation, et dans un sens, la mairie de Paris l'a déjà compris. Elle est le moyen de cibler un public spécifique, de l'attirer et de capitaliser sur le fait que celui-ci a envie de participer au débat citoyen. Dès lors, le fonctionnement peut être analysé sous un angle marketing, avec la création d'une « expérience citoyenne ». Grâce à la possibilité d'assister à des événements, la Carte Citoyenne possède déjà un fonctionnement marketing fondé sur une promesse d'événementiel qui font la promotion de l'objet, comme peuvent fonctionner les jeux concours pour promouvoir un bien ou un service.

En offrant l'occasion de participer à la vie locale et en concentrant un public potentiellement intéressé par la vie publique locale, la Carte, et cette idée constitue notre troisième hypothèse, est un outil de mobilisation potentiel. Cette hypothèse devra être vérifiée pour voir dans quelle mesure la création de cet outil est effective, réalisable et surtout comment la mobilisation répond ou non à l'enjeu initial de la Carte qui est de favoriser le vivre-ensemble.

Mais le cœur de cible visé reste restreint, nous le verrons. Plus encore, il s'agit d'individus déjà persuadés du bien-fondé de la participation citoyenne : pour le dire de manière plus triviale, la mairie de Paris prêche des convaincus. Dans un contexte où la notion de citoyenneté constitue un enjeu de société, on peut dès lors se demander comment parvenir à mobiliser un maximum de Parisiens, quelle que soit leur situation, au regard simplement de leur statut de citoyen.

A) Consommation de services publics ou participation : il faut choisir

Comme nous l'avons vu plus haut, la Carte Citoyenne, si elle veut être appropriée par les Parisiens, doit proposer une offre substantielle, qui ne doit pas forcément découler uniquement des propositions municipales. Elle deviendrait alors une « clé » de la ville dans le sens où elle offre de nombreuses propositions d'accès aux services publics.

Pendant, il est nécessaire de souligner un aspect ambigu voire problématique de la Carte Citoyenne. Une ambivalence est en effet visible dans la répartition politique de la création de la Carte, partagée entre deux adjoints, l'un chargé de la modernisation de l'administration, qui avait pour tâche de penser le « multisupports » de la Carte Citoyenne et l'autre dont le travail est dédié à la participation citoyenne. Cette partition du travail peut amener à une incompréhension voire une incohérence dans l'outil : est-il au service du citoyen pour lui faciliter au quotidien son utilisation des services publics ou est-il présent pour affirmer et stimuler la citoyenneté ?

Il est en effet différent de considérer ses administrés comme des usagers (voire des consommateurs) du service public ou des citoyens actifs. La définition de la citoyenneté donnée par Hélène Michel¹⁵⁸, propose des variables qui changent la conception du citoyen amènent à penser ce dernier comme un citoyen-consommateur ou comme un citoyen-acteur. Nous pouvons donc penser que ces deux conceptions s'opposent. Définir le citoyen au prisme des services publics amène à considérer comme moins important le côté symbolique de la participation qui fait l'originalité de la Carte. En ce sens, la carte du Grand Cahors qui se veut une carte d'accès au service public, et la Carte Citoyenne qui a elle pour vocation de d'éduquer les Parisiens à la citoyenneté s'opposent.

Si la mairie de Paris met en avant le citoyen-participant, il n'en est rien avec cette Carte puisqu'elle ne permet pas de participer à la construction des décisions publiques mais seulement de consommer des services publics, qui, s'ils ont une approche « citoyenne » sont en fait plutôt culturels : visites de musées, de parcs, participations à des ateliers... Or la consommation de services publics est différente de l'action et la participation citoyennes. On peut même dire que les deux sont antithétiques : prendre part à la décision publique n'est pas un divertissement. En effet, pour la participation à des services publics, le citoyen profite de ce qui lui est offert par l'institution, en l'occurrence, la municipalité. Pour la participation aux décisions, le citoyen co-construit le projet politique. Dans le premier cas, le citoyen est passif et profite des avantages, tandis que dans le deuxième cas, le citoyen est acteur et constructeur de son environnement.

Les résultats de la consultation de la mairie au cours de laquelle les Parisiens ont pu proposer des idées pour construire la Carte reflètent cette ambiguïté¹⁵⁹. Il y a une part importante de propositions proposant des avantages, dans les domaines culturel, des transports, ou l'accès plus facile aux services publics. La conception « consommatrice » de la citoyenneté est donc de mise, bien loin de l'aspect civisme ou participation de ce même terme. Cependant, sur 75 propositions, 14 traitent du thème de la citoyenneté au sens civisme et participation du terme. Au regard du nombre de propositions, un tel chiffre n'est pas important et reflète l'état d'esprit des Parisiens et la manière dont ils considèrent la citoyenneté.

Pour revenir à la Carte Citoyenne, il convient donc de bien définir l'objectif de la Carte. L'objectif de participation n'est pas le même que celui de l'éducation à la citoyenneté, et de fait, ne peut pas être traité de la même manière.

Il faut donc déterminer une ligne de conduite claire entre une Carte qui sert à la consommation de services publics et qui en facilite l'utilisation au quotidien, ou un outil de mobilisation et relai

¹⁵⁸ MICHEL, Hélène. *Ibid.*

¹⁵⁹ Voir annexe 10 – Analyse propositions concertation Carte Citoyenne

de l'information dans lequel le citoyen est partie prenante. Pour l'instant, dans l'analyse menée, nous avons remarqué que, malgré le discours incitant fortement à la participation, la Carte ne permet pas de s'inscrire dans une réelle démarche participative. Elle n'est par exemple pas liée au reste du dispositif de la démocratie participative dans les faits, ne donnant par exemple pas la possibilité de participer d'une manière plus impliquée dans le budget participatif. Elle reste donc pour l'instant, à nos yeux, un outil de consommation de services publics.

Mais une telle conception ne semble pas répondre à l'ambition de la mairie de Paris d'inciter à la participation. Dans les conditions étudiées, faire valoir une définition « ouverte » de la citoyenneté – ce qui est revendiqué par la municipalité – risque d'affaiblir le sens de ce mot, dont la définition est déjà mouvante. Le risque est alors que toutes les activités proposées par la municipalité puissent être qualifiées de « citoyennes » et que finalement, rien ne le soit. Il y a donc des choix à faire entre consommation et participation, pour éviter que le mot de citoyen ne devienne un mot-valise sans saveur.

Pour poursuivre l'ambition avouée de la municipalité, une logique de participation à la vie politique et publique de la ville, il est important de comprendre que la Carte est un outil de mobilisation potentiel. Le marketing territorial évoqué plus haut, pour qu'il soit efficace, doit en outre s'appuyer sur une participation effective. Pour l'instant, la Carte Citoyenne est un outil potentiel de mobilisation, mais nous le verrons, pour un public encore et certainement déjà convaincu du bien-fondé de la démarche.

En somme, qu'il s'agisse de l'une ou l'autre des orientations, tout dépend de la manière dont la mairie de Paris décide de définir le citoyen, et il ne convient pas ici de statuer sur cette décision politique. L'éclairage du dispositif duquel fait partie la Carte Citoyenne nous donne seulement l'occasion de constater que c'est pour l'instant l'axe « participation citoyenne » qui semble avoir été privilégié.

B) La possibilité de constituer un cœur de cible très précis

1) Créer une « expérience citoyenne » qui fonctionne comme une marque

Nous l'avons vu, la Carte Citoyenne est un outil de marketing territorial qui donne à voir une identité parisienne fondée sur la prégnance de la participation des habitants dans la capitale française, renouvelant ainsi l'image et les clichés historiques de Paris.

Le marketing territorial mis en place par la mairie de Paris se fonde sur ce que le marketing relationnel définit comme : « *l'ensemble des actions marketing qui visent à établir une relation* »

continue, renforcée et enrichie avec le consommateur afin de le fidéliser »¹⁶⁰, il s'oppose au marketing transactionnel qui n'existe que lors de l'acte d'achat du consommateur. Dans notre cas, l'acte d'achat peut être comparé au moment où le parisien est en contact avec les services de la mairie de Paris : inscription à l'école, retrait d'une carte d'identité, vote, etc. La Carte Citoyenne est un outil qui a pour objectif de renouer le lien de la mairie avec ses administrés. Les Parisiens qui commandent la Carte peuvent donc être comparés aux consommateurs faisant leurs courses dans un supermarché et demandant la carte de fidélité de l'enseigne. Cette carte leur donne des avantages, comme le fait la Carte Citoyenne pour les services publics parisiens.

En outre, la Carte Citoyenne, théoriquement, devrait être un outil construisant une relation entre le Parisien et l'institution, ou du moins, d'instaurer un dialogue entre ces deux entités. Nous l'avons vu également, le dispositif de communication mis en place par les services de la Carte Citoyenne est quasiment inexistant, ce qui empêche tout renforcement de l'identité parisienne ou l'attachement à son institution représentative.

Néanmoins, nous pouvons pousser le parallèle en affirmant que la Carte Citoyenne peut être pensée comme un outil permettant de faire une expérience de la marque parisienne. Dans l'identité même de la marque « Paris » constituée par la mairie de Paris, la participation du citoyen est de mise. Il est donc nécessaire de faire participer les Parisiens à la Carte Citoyenne pour que la communication territoriale soit fondée sur une participation effective, liée à l'expérience du consommateur-citoyen, actif dans le processus de participation-consommation de services publics.

Et en effet, en amont de la création de la Carte, au moment où la sortie de celle-ci a été annoncée, les Parisiens ont été amenés à participer pour donner leurs idées sur les événements que pourrait proposer la Carte¹⁶¹. On voit donc la constitution d'une sorte de mise en abyme où les Parisiens peuvent participer à la constitution d'un outil qui a pour objectif favoriser leur sentiment de citoyenneté et leur participation à la fabrication de politiques locales. La Carte fait pleinement partie d'un dispositif : les citoyens peuvent donc faire une expérience globale de la citoyenneté dont la Carte Citoyenne est l'un des outils. Le fait de collecter des idées pour adapter le produit aux besoins fonctionnels et symboliques des

¹⁶⁰ BARTHELOT, Bertrand. « Définition : marketing relationnel », *definitions-marketing.com* [en ligne], Mis à jour le 13 juin 2016 [consulté le 29 août 2016]. Disponible sur : <http://www.definitions-marketing.com/definition/marketing-relationnel-2/>

¹⁶¹ Voir annexe 10 – Analyse propositions concertation Carte Citoyenne

Parisiens peut être analysé comme le moyen de créer un dispositif de marketing où l'expérience citoyenne est un argument de vente¹⁶².

Une telle « expérience citoyenne » existe également dans le fonctionnement au quotidien de la Carte. En effet, les Parisiens, lorsqu'ils assistent à un événement mis en place par la Carte, font l'expérience de la citoyenneté, ce qui renforce leur sentiment d'appartenance et de citoyenneté.

La Carte Citoyenne est donc une porte d'entrée dans le dispositif : la consommation de services publics est l'occasion d'une interaction privilégiée, voire d'une expérience personnalisée entre le citoyen et la mairie de Paris. Puisque le Parisien est en lien direct avec quelque chose organisé par la mairie de Paris pour lui : il a l'occasion de profiter des locaux municipaux, et d'assister à des événements où il est en lien direct avec des agents de la mairie de Paris qui sont à son service. Une relation interpersonnelle se développe. Par exemple, dans le cadre de notre analyse, nous avons assisté à une formation sur le fonctionnement de la mairie de Paris dans laquelle il n'y avait qu'une petite dizaine de personnes. Le nombre restreint de personnes a permis un échange avec l'auditoire qui pouvait poser des questions : l'expérience permise par la Carte Citoyenne est donc intense dans le sens où elle est de qualité.

Mais pour être cohérent jusqu'au bout de la démarche et remplir ainsi la promesse de la Carte, il faudrait aller plus loin que la simple participation à des événements et se servir du cœur de cible ainsi constitué pour que ces utilisateurs participent à la fabrication de la ville

Dès lors, créer une expérience citoyenne, donner à voir la Carte Citoyenne comme le moyen d'avoir accès à un service de création en commun des décisions politiques rendrait davantage justice à l'outil créé. Pour l'instant, la Carte sert déjà au personnel de la DDCT dédié à l'animation de la Carte pour mobiliser un cœur de cible constitué par les titulaires de la Carte Citoyenne.

2) Mobiliser un cœur de cible très précis

En effet, les Parisiens qui commandent la Carte Citoyenne font preuve d'une volonté de participation. Comme le dit Emmanuel Grégoire, les Parisiens titulaires de la Carte sont « précieux » : « *avec, entre guillemets, ces engagés de la Carte Citoyenne, on a un vivier d'acteurs potentiels d'acteurs susceptibles de s'engager plus que d'autres, extrêmement précieux* »¹⁶³.

¹⁶² BARTHELOT, Bertrand. « Définition : marketing expérientiel », *definitions-marketing.com* [en ligne], Mis à jour le 12 décembre 2015 [consulté le 29 août 2016]. Disponible sur : <http://www.definitions-marketing.com/definition/marketing-experientiel/>

¹⁶³ Voir annexe 6 - Entretien avec Emmanuel Grégoire

En effet, les titulaires de la Carte Citoyenne ont montré leur intérêt pour la participation. De fait, un vivier de citoyens ou un cœur de cible potentiel est créé. La Carte Citoyenne peut donc servir de relai de communication auprès de ces Parisiens intéressés : « *L'avantage aujourd'hui, c'est qu'avec les réservoirs de la Carte Citoyenne, potentiellement on a moyen de communiquer sur, voilà un cœur de cible plus pertinent que quand on met 150 000 flyers dans les boîtes aux lettres. Ça coûte moins cher et c'est à mon sens beaucoup plus efficace* »¹⁶⁴.

La mairie profite donc de ce cœur de cible pour transformer l'intérêt pour la participation, en participation effective à la co-construction de la ville : « *C'est précieux dans tous les domaines où aujourd'hui on veut avoir un rôle plus proactif des citoyens. Les citoyens nous reprochent assez la déconnexion entre le monde politique – qui est, à mon sens, largement fantasmée – et du coup, on a besoin d'outils pour les saisir, pour les mobiliser et la Carte Citoyenne à ce titre, c'est très utile. Je vous donne un exemple, c'est valable pour les opérations de propreté, mais c'est valable aussi quand on fait des renouvellements de conseils de quartiers, c'est la galère, la réalité, c'est que les gens ils veulent s'engager mais enfin pas trop quand même.... C'est une galère absolue dans les arrondissements où il y a 150 000 habitants pour vous citer le mien, pour trouver 80 personnes pour être conseillers de quartier, c'est ça la réalité de la vie, en dépit du discours très très engagé aujourd'hui, etc.* »¹⁶⁵ Un des exemples donnés par Emmanuel Grégoire est l'opération « Paris Fais-toi belle », une opération de nettoyage à laquelle les Parisiens sont invités à participer. Sans réel succès les années précédentes, le fait que l'opération figure dans la programmation de la Carte Citoyenne a permis à l'opération d'avoir une visibilité cette année. La Carte devient donc un support de communication complémentaire de la communication institutionnelle mettant en avant une identité par le biais d'événements nouveaux ou d'événements anciens mais « revivifiés » par leur passage sous le statut « citoyen » apposé par la mairie. La Carte mobilise donc un cœur de cible déjà constitué en se servant d'un canal privilégié de communication et rassemble des consommateurs de services publics.

En outre, Emmanuel Grégoire nous a indiqué que la Carte Citoyenne était un outil qui servait de relai de communication pour la mobilisation et les différentes concertations mises en place par la DDCT : « *Au-delà du côté un peu folklorique de la citoyenneté inclusive, post-attentats, etc. Je pense que c'est un sujet extrêmement intéressant et potentiellement très utile pour les politiques publiques. Pauline [Véron] s'en sert beaucoup par exemple...* »¹⁶⁶. En effet, contrairement au spectre très large de l'ensemble des Parisiens, cibler un vivier qui s'est déclaré intéressé est moins coûteux et plus efficace puisque déjà sensibilisé.

¹⁶⁴ Voir annexe 6 - Entretien avec Emmanuel Grégoire

¹⁶⁵ Voir annexe 6 – Entretien avec Emmanuel Grégoire

¹⁶⁶ Voir annexe 6 – Entretien avec Emmanuel Grégoire

3) Un cœur de cible bien restreint...

Les statistiques de la Carte Citoyenne nous apprennent que les titulaires de la Carte Citoyenne sont majoritairement originaires des 10^e, 11^e, 12 et 20^e arrondissements, des arrondissements historiquement à gauche et surtout considérés comme « bobo »¹⁶⁷. En outre, les statistiques par âge tendent à montrer que ce sont les 30-50 ans qui sont les plus nombreux à être titulaires de la Carte Citoyenne. A l'inverse, les habitants des 6^e, 7^e, 8^e, 17^e et surtout 16^e arrondissements ont un taux de titulaires de la Carte Citoyenne inférieur, voire très inférieur à leur pourcentage de population totale. Pour exemple, 4% des titulaires de la Carte Citoyenne habitent le 16^e arrondissement alors que celui-ci regroupe 8 % de la population parisienne¹⁶⁸. De même, les jeunes entre 10 et 20 ans sont peu titulaires de la Carte Citoyenne.

Nous voyons donc apparaître, à grands traits seulement, un profil type du titulaire de la Carte Citoyenne, ayant entre 30 et 50 ans, vivant dans un quartier « bobo » de la capitale, ayant donc très certainement des enfants ou vivant en couple. Cela est corroboré par les propos d'Émilien Martin sur le « profil-type » des titulaires de la Carte : « *pour l'instant effectivement, les gens qui ont pris la Carte, 6 mois après le lancement, c'est le profil type c'est entre 30 et 50 ans, blanc, avec des enfants* ».

4) Professionnalisation par certains publics

Il s'agit donc de mobiliser ce profil-type qui est prêt à participer à la vie politique locale parisienne. Mais il est important de noter que ce public ne constitue qu'une petite partie de la population parisienne, puisque la Carte Citoyenne n'a pas été très plébiscitée. De fait, certains publics manquent. Et en effet, la description d'un profil-type nous amène, *a contrario* à comprendre qu'un certain nombre de populations parisiennes sont totalement absentes. Il s'agit en particulier des jeunes et des habitants des quartiers prioritaires¹⁶⁹.

En outre, un usage « professionnel » de la Carte s'est développé. Ainsi, un petit nombre de personnes ayant compris, et appréciant, le fonctionnement de la Carte, s'en sert. Emmanuel Grégoire nous l'indique : « *j'en ai vu qui ont professionnalisé, au sens positif du terme, l'utilisation de la Carte. C'est-à-dire, je les ai croisés à plein de trucs, à plein d'événements, ils viennent à tout quoi.* »¹⁷⁰ Cette professionnalisation de certains publics amène à la surreprésentation de ces derniers aux dépens de publics plus sensibles, qui ne se sont eux

¹⁶⁷ NORMAND, Jean-Michel. « Paris, si les bobos votaient à droite ». Le Monde [en ligne]. Publié le 31 janvier 2014. Mis à jour le 6 février 2014. [consulté le 29 août 2016]. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/m-actu/article/2014/01/31/le-paradoxe-du-bobo_4356940_4497186.html
CORBILLE, Sophie. *Paris Bourgeoise, Paris Bohème. La ruée vers l'Est*. Paris : Presses Universitaires de France. 2013. Coll. « Hors collection ».

¹⁶⁸ Voir annexe 11 – Statistiques populations par arrondissement / titulaires Carte Citoyenne

¹⁶⁹ Voir annexe 2 – Entretien Émilien Martin

¹⁷⁰ Voir annexe 6 – Entretien avec Emmanuel Grégoire

pas emparés de l'outil. Émilien Martin, chef de projet Carte Citoyenne, nous indique que le service est conscient de ces failles : « *Ce sont les mêmes gens qui ont à la Carte Citoyenne, qui votent au budget participatif et qui sont dans les conseils de quartier. La Carte Citoyenne doit permettre de sortir un peu de ce profil-type là et y compris dans le budget participatif on a aussi cette année mis une enveloppe spécifique réservée aux quartiers prioritaires* ». Nous voyons donc qu'il y a là un défi de démocratie à intégrer les personnes qui sont loin de la citoyenneté afin qu'il n'y ait pas une minorité de gens, acculturée et éduquée au système démocratique et ayant confiance dans son fonctionnement, qui monopolise le système. La Carte Citoyenne doit avoir les moyens de son ambition, qui est finalement de « démocratiser la démocratie ».

Il s'agit donc maintenant de comprendre l'enjeu auquel répond la Carte Citoyenne. En effet, si la Carte Citoyenne a pour objectif de sensibiliser les Parisiens à l'importance de la citoyenneté, toucher des populations déjà conquises est positif mais ne répond pas à l'enjeu de société qui est de toucher de nouveaux publics loin de la vie publique et politique. La Carte ne doit donc pas servir à un certain nombre de titulaires d'accéder à des événements *background*, ou pas seulement. Elle doit aussi, et surtout, être pensée comme un outil de sensibilisation à la citoyenneté. Vu sous cet angle, on comprend mieux l'enjeu de société et l'enjeu de communication-sensibilisation d'une telle initiative.

C) Mais l'outil seul ne fait pas la citoyenneté

1) Un enjeu de démocratie

Nous l'évoquons, la démocratie est définie à l'origine comme l'organisation d'un monde commun. Selon Pierre Rosanvallon, dans *La Société des égaux*, la démocratie n'est pas seulement un régime mais aussi une qualité de la société. La question de savoir comment se produit le commun dans une société est donc fondamentale. En effet, après les attentats qu'a connus la France depuis janvier 2015, l'indignation et la compassion se sont exprimées à travers le pays. La Carte Citoyenne a été une des réponses à ces attentats, en exprimant la volonté de faire communauté, au niveau social. Pour parvenir à cet objectif, il est nécessaire de narrer un récit commun, ce que veut faire la Carte Citoyenne à travers le récit que nous avons étudié plus haut. Rosanvallon évoque cette notion de projet commun pour parvenir à refaire société et répondre à la crise politique et sociale actuelle. Pour l'historien, la notion d'égalité, essentielle, est l'occasion de construire ensemble un projet politique commun :

« Restait, c'est le troisième point, l'idée de la participation : dans une société d'égaux, on construit ensemble, on est tous acteurs d'une vie commune. ¹⁷¹»

Dans le cas de la Carte Citoyenne, l'idée de faire groupe se construit autour de la figure de l'institution municipale, à laquelle les Parisiens sont invités à se rattacher. L'enjeu auquel tente de répondre la Carte Citoyenne est de redonner du rêve autour du politique. En effet, comme nous l'avons vu, la création de cet objet cherche à pallier la crise de confiance et celle de la représentativité. La Carte offre une solution concrète, mais pas dénuée d'idéaux. En effet, le mandat d'Anne Hidalgo, et avec lui la Carte Citoyenne semblent structurés autour d'un grand projet qui est celui de donner la parole et une forme de pouvoir aux Parisiens. Cela se voit avec l'importance donnée à la participation avec de nombreux dispositifs¹⁷² comme les concertations, les conseils citoyens ou encore la plateforme « jemengage.paris ». Cette volonté de rassembler autour d'un projet commun à la ville est d'ailleurs très visible grâce au nom donné à la page dédiée à la présentation de la participation citoyenne à Paris : « Participez ! ». L'usage de l'impératif, et surtout du point d'exclamation, une ponctuation très expressive, surtout dans le cadre d'une parole institutionnelle laisse à penser que la municipalité cherche à donner de l'enthousiasme à ses administrés, comme pour leur redonner un enjeu pour la vie publique locale. Ce grand projet commun est construit par la participation individuelle de chaque Parisien : chacun a donc accès, de manière égalitaire, à ce rêve, peut participer à sa réalisation. Le discours de la Carte Citoyenne s'appuie autour du fait que chacun peut commander la Carte, et donc avec un accès égalitaire à la citoyenneté. Mais nous l'avons vu, un public spécifique, ayant compris le fonctionnement de la Carte est surreprésenté dans les activités proposées. Dans les faits, comme la Carte Citoyenne ne dispose pas d'une stratégie de communication adéquate, certains publics, loin de la citoyenneté, ne disposent pas de l'information nécessaire pour s'emparer de l'outil : peut-être ne connaissent-ils pas l'objet ?

Rosanvallon évoque les risques de la « mal-représentation »¹⁷³. Lorsqu'une société n'est pas égalitaire, certains citoyens ont moins d'importance que d'autres. De fait, ils ne sont pas représentés par la majorité électorale, puisqu'ils n'ont pas la possibilité de parvenir jusqu'au niveau des gouvernants, ils restent gouvernés mais sans que les besoins ne soient relayés à

¹⁷¹ PASCAL-MOUSSELLARD, Olivier. « Rosanvallon : "Il est temps de repenser la participation au bien être collectif" ». *Télérama* [en ligne]. Publié le 17 septembre 2011. Mis à jour le 29 mars 2012. [consulté le 29 août 2016]. Disponible sur : <http://www.telerama.fr/idees/rosanvallon-il-est-temps-de-repenser-la-participation-au-bien-etre-collectif,72920.php>

¹⁷² « Participez ! ». In : mairie de Paris. *Paris.fr* [en ligne]. [Consulté le 31 août 2016]. Disponible sur : <http://www.paris.fr/participez/participation-citoyenne/la-carte-citoyenne-3284>

¹⁷³ CHAILLAN, Pierre. « Agoras de l'Humanité. Pierre Rosanvallon : "Une société lucide, solidaire et vigilante pour faire face à l'épreuve terroriste" ». *L'Humanité* [en ligne]. Publié le 5 janvier 2016. [consulté le 29 août 2016]. Disponible sur : <http://www.humanite.fr/agoras-de-lhumanite-pierre-rosanvallon-une-societe-lucide-solidaire-et-vigilante-pour-faire-face>

l'échelon supérieur. Dans un sens, ils restent silencieux puisque personne ne les représente. Cette mauvaise représentation mène au désenchantement démocratique, puisque ce qui fonde la démocratie représentative – le système gouvernants-gouvernés ne fonctionne pas. Ce désenchantement démocratique mène au désenchantement politique et à la montée des populismes. Du fait de cette « mal-représentation », la démocratie perd donc de sa vitalité.

Dans ce contexte, la question de l'information et de la formation du citoyen à la citoyenneté est donc capitale, que l'on soit dans le cadre de la démocratie participative, ou plus encore, en démocratie participative.

Quel sont alors les risques si la Carte Citoyenne n'attire pas des populations habituellement éloignées de la citoyenneté ?

2) Les risques d'une « mal-représentation » dans le cadre de la Carte Citoyenne

Le fait que certaines personnes participent à toutes les activités proposées par la Carte Citoyenne est le symptôme que la Carte Citoyenne n'a pas été appréhendée par beaucoup de Parisiens. En outre, le politiste français Loïc Blondiaux affirme que l'avènement de nouveaux « super-participants » qui deviendraient de nouveaux représentants¹⁷⁴ est un risque de la démocratie participative, mouvance politique de laquelle fait partie la Carte Citoyenne. En effet, une telle dérive mènerait au même travers que celui mentionné plus haut pour la démocratie représentative : une partie de la population reste toujours invisible et ne participe pas, directement ou indirectement, à la construction des projets politiques. De fait, nous constatons un manque de structures adéquates et efficaces permettant d'organiser et de relayer les revendications des publics fragiles que nous avons identifiés¹⁷⁵.

En somme, la démocratie participative en général, et la Carte Citoyenne en particulier, mal exploités, ne sont pas les garants d'une bonne représentativité et peuvent être aussi excluants que la démocratie représentative¹⁷⁶. Une telle dérive mène à une décrédibilisation de la Carte Citoyenne, qui ne tient pas sa promesse de « démocratiser la démocratie », avec comme

¹⁷⁴ BORDE, Thierry « Il faut inscrire la démocratie participative dans la constitution ». Entretien avec François Auguste, vice-président du conseil régional de Rhône-Alpes en charge de la démocratie participative ». *MediasCitoyens* [en ligne]. [consulté le 29 août 2016]. Disponible sur : <http://www.mediascitoyens.org/Il-faut-inscrire-la-democratie.html>

¹⁷⁵ DOGAN, Salih « Pierre Rosanvallon, *Le Parlement des invisibles* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2014, Publié le 11 mars 2014, [consulté le 29 août 2016]. Disponible sur : <http://lectures.revues.org/13865>

¹⁷⁶ CALAME, Pierre. « Enjeux, difficulté et perspective de la démocratie participative : une synthèse des travaux de la rencontre mondiale de la démocratie participative (Rhône-Alpes, 10, 11 et 12 décembre 2007 » *Fondation Charles Léopold Mayer* [en ligne]. Publié le 12 décembre 2007. [consulté le 29 août 2016]. Disponible sur : http://www.i-r-e.org/bdf/docs/annexe_3_bip3588_lyon_2007_democratie_participative.pdf

conséquence principale, le risque d'une augmentation de la crise sociétale et du politique que nous avons évoquée au début de cette étude.

En somme, si la Carte Citoyenne veut répondre à l'enjeu qui est le sien de redynamiser le vivre-ensemble, l'outil doit intégrer la « polyphonie » de la société, sans quoi nous verrons la reproduction des schémas déjà en place attirant des publics déjà conquis¹⁷⁷.

Nous constatons donc la difficulté d'inculquer la citoyenneté dans notre société : les différents résultats analysés plus haut montrent que la création d'un outil seul et coupé d'un écosystème spécifique ne parvient pas à promouvoir le vivre-ensemble. L'outil doit s'intégrer à un dispositif plus large de participation citoyenne dans laquelle les Parisiens sont acteurs de leur ville.

3) Pour faire de la Carte Citoyenne un réel outil : la rattacher à la participation citoyenne

Si ce n'est pas l'outil seul qui crée la conscience civique, comment alors inclure la Carte Citoyenne dans un dispositif qui soit le plus efficace possible ?

La première chose, que la titulaire de la Carte Citoyenne avec laquelle nous nous sommes entretenue à relever, c'est le besoin de la Carte Citoyenne de répondre à un réel besoin. La participation fait l'objet d'un traitement large et global de la part de la mairie de Paris¹⁷⁸, avec, entre autres, la création d'un budget participatif, d'une plateforme dédiée à la e-citoyenneté, le site « Madame la maire j'ai une idée ». Il faut donc que la Carte Citoyenne soit une porte d'entrée dans ce dispositif, le point de référence vers lequel les Parisiens peuvent aller lorsqu'ils ont la volonté de participer. Nous comprenons donc que la Carte Citoyenne a vocation à croiser information et participation en rassemblant sur un même support tous les moyens de participer à la vie politique locale. Elle peut donc être conçue comme un laissez-passer aux activités de participation, comme l'inscription au budget participatif, la possibilité d'intégrer ses Cartes d'adhésions aux différentes associations.

Dans une telle perspective, la forme même de la Carte peut être remise en cause : si le côté symbolique de celle-ci semble important pour les services de la mairie de Paris¹⁷⁹, une Carte n'est pas l'objet le plus pratique pour réunir autant d'informations. Une page sur le site internet de la mairie existe déjà, mais elle sera sûrement amenée à être enrichie, peut-être à un point tel qu'un site internet dédié pourra être envisagé. Alors, nous voyons se développer un site « participatif » plus global qui pourra se fonder sur le site internet du budget participatif de la mairie de Paris et l'enrichir par les opportunités offertes par la municipalité. Toutes les offres

¹⁷⁷ « Refaire société : comment donner voix à la société ? » Internetactu, *Blogs Le Monde* [en ligne]. Publié le 30 décembre 2011. [consulté le 29 août 2016]. Disponible sur : <http://internetactu.blog.lemonde.fr/2011/12/30/refaire-societe-comment-donner-voix-a-la-societe/>

¹⁷⁸ Voir annexe 2 – Entretien Émilien Martin

¹⁷⁹ Voir annexe 6 - Entretien avec Emmanuel Grégoire

actuellement présentes sur la Carte pourront donc figurer sous un onglet « formation » ou « apprentissage » revenant à l'idée que les événements proposés construisent une culture commune.

Nous touchons ici du doigt la problématique « multisupports » développée par Emmanuel Grégoire. Pour être au plus proche du citoyen, la Carte étant une porte d'entrée sur un portail citoyen de la mairie de Paris pourra éventuellement alors être complétée par la création d'une application dédiée qui aura pour ambition d'amener le citoyen à participer en construisant un lien au quotidien. Une application parisienne existe déjà pour alerter la municipalité sur les dégradations de l'espace public¹⁸⁰. Sur le même modèle, nous pouvons envisager une application qui donnerait la parole au public comme il en existe déjà.

Les applications citoyennes font partie d'un mouvement plus large appelé « Civictech », qui est la contraction de civic et technology¹⁸¹. L'idée qui fonde cette philosophie est la suivante : la technologie peut apporter des solutions pour améliorer le débat démocratique. Partage d'informations, participation à la construction des décisions publiques, croisement de données, les possibilités sont nombreuses. Dans notre cas, si la mairie de Paris souhaite davantage faire participer ses administrés, la Carte Citoyenne n'offre pas une solution optimale puisqu'elle ne permet pas la participation effective à la prise de décision et surtout, n'utilise pas forcément tous les canaux adaptés pour communiquer envers les Parisiens. L'usage d'une application pour smartphone est donc une alternative à la carte.

D'une part, une fois téléchargée, l'application est fixée sur un support quotidien de l'utilisateur et se rappelle à lui régulièrement. D'autre part, cet outil ouvre la possibilité d'un dialogue en temps réel entre l'utilisation et la municipalité, un dialogue facilité par l'usage quotidien qu'ont les usagers de leur téléphone : ainsi, la municipalité entrerait dans les habitudes de ses administrés et leur donnerait accès à un outil simple qui ne demande pas de démarches supplémentaires et s'insère donc dans les emplois du temps de chacun. L'application Fluicity¹⁸² par exemple est une application qui a pour ambition de dynamiser la co-construction des idées politiques à l'échelle locale. Elle cherche à reconnecter les élus et les citoyens : les utilisateurs reçoivent des informations ciblées sur l'application de la part de leurs élus et ils

¹⁸⁰ « La propreté ». In : mairie de Paris. *Paris.fr* [en ligne]. [Consulté le 11 août 2016]. Disponible sur : <http://www.paris.fr/proprete>

¹⁸¹ LEGROS, Claire. « "Civic Tech" : des applis pour doper la démocratie en ville ». *Le Monde* [en ligne] Publié le 14 juillet 2016. Mis à jour le 19 juillet 2016. [consulté le 31 août 2016]. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2016/07/14/civic-tech-des-applis-pour-doper-la-democratie-participative_4969481_4811534.html

¹⁸² « Fluicity, l'application qui active la participation citoyenne ». *L'atelier BNP Paribas – Blog Le Monde* [en ligne]. Publié le 14 juillet 2016. [consulté le 31 août 2016]. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/les-villes-d-un-monde-qui-change/article/2015/11/18/flucity-l-application-qui-active-la-participation-citoyenne_4812724_4810823.html

sont invités à s'exprimer sur celles-ci. Les élus se servent des commentaires qui « remontent » de leurs administrés et s'en servent pour prendre leurs décisions. L'appli cherche donc à réinventer le rôle des élus locaux.

La Carte Citoyenne pourrait donc se déployer également sur une appli qui comporterait différents thèmes : informations, mais surtout participation selon des critères choisis par l'utilisateur : celui-ci est-il plutôt intéressé par les activités culturelles ou la participation à la vie politique locale ? La formation continue ou l'engagement bénévole ? L'utilisateur choisirait donc les thèmes sur lesquels il souhaite être informé et en fonction des actualités et événements, il recevrait des alertes qui lui donneraient la possibilité d'avoir davantage d'informations ou de s'inscrire aux événements. Comme sur Fluicity, les Parisiens pourraient réagir aux informations données par la municipalité.

Pour faciliter la participation des citoyens à la vie publique locale, l'application pourrait s'inspirer d'une autre nommée « Stig »¹⁸³ sur laquelle les utilisateurs proposent des idées pour leur territoire (en choisissant l'échelle qui leur convient le mieux, de la commune au pays entier). Les autres utilisateurs peuvent voter pour ou contre ces propositions, ce qui donne un aperçu des idées les plus plébiscitées et donne du poids aux différents porteurs de projets pour appuyer leur idée. Enfin, les utilisateurs peuvent amender les propositions, créant ainsi un débat entre les utilisateurs, ce qui fait avancer le dialogue démocratique. Chacun peut s'y exprimer librement et les élus peuvent également participer aux discussions en mettant en avant leur statut d'élu. Un tel fonctionnement est inspirant : il pourrait figurer un volet « discussion », qui ressemblerait au budget participatif de la ville de Paris, mais sans forcément respecter le calendrier et qui aurait pour objectif de dynamiser l'éclosion d'idées nouvelles et le dialogue entre les utilisateurs.

Cependant, le public visé par ces applications sont les jeunes actifs connectés qui s'intéressent déjà à la vie de leur quartier. De fait, un tiers seulement des municipalités disent parvenir à toucher de nouveaux publics et la moitié sont satisfaites du nombre de citoyens participants à ces systèmes¹⁸⁴. En outre, il existe toujours un risque d'inégalité face au numérique. Si une application smartphone peut donc répondre au besoin d'information ciblée des usagers, nous revenons à l'idée que l'outil n'est pas tout et il doit simplement venir en complément à une politique plus large de dynamisme de la participation citoyenne.

¹⁸³ « Stif beta – Participez à la volonté générale en France et dans votre ville ». In : getstig. Getstig.org [en ligne]. [consulté le 31 août 2016]. Disponible sur : <https://getstig.org/>

¹⁸⁴ LEGROS, Claire. *Ibid.*

4) Pour mobiliser toutes les parties prenantes : mettre en place une politique partenariale

Outre l'aspect politique, que nous n'avons pas vocation à traiter ici, il convient de dire que si la Carte Citoyenne doit répondre à un besoin réel et s'intégrer à une politique plus large menée par la mairie de Paris (elle doit construire des ponts avec les autres outils existants et s'insérer dans une politique d'éducation à la citoyenneté), elle doit aussi voir une stratégie de communication efficace se mettre en place.

La communication a en effet son rôle à jouer dans les processus de participation en général, et dans la popularisation de l'outil de la Carte Citoyenne en particulier. Nous l'avons évoqué, la Carte Citoyenne est un outil qui est né en premier lieu d'une volonté communicationnelle. Le projet de l'outil a évolué pour se rapprocher d'une vocation politique incitant à la participation. Si elle ne doit pas être réduite à un outil au sein d'une opération de marketing territorial, la Carte Citoyenne doit tout de même faire l'objet d'une réelle stratégie, sans quoi le projet restera lettre morte.

Dans le *Guide de la concertation locale*, les auteurs définissent la communication, au sein du processus de concertation, comme « *l'ensemble des actions consistant à interpeller et mobiliser les parties prenantes, à sélectionner, mettre en forme et diffuser l'information relative au projet ou à la question mis en débat, à mettre en forme les moyens qui permettent de nourrir la réflexion et les échanges des participants et à diffuser l'explication des décisions prises en fin de processus* ». ¹⁸⁵ Si la concertation n'est pas exactement le sujet de notre recherche, il s'en rapproche par la mission qui peut être assignée à la communication. Et en effet, la communication de la Carte Citoyenne doit servir, après analyse, à atteindre deux objectifs :

- Un objectif global de narration d'un projet commun aux Parisiens, rassemblé par la municipalité. Cette narration a commencé mais doit s'affiner et, surtout, se fonder sur des actions qui répondent à un besoin de participation des citoyens ou de consommation de services publics. Pour cet objectif, le rôle de la Carte est un rôle d'outil de communication, qui doit s'appuyer sur des actions concrètes.
- Pour ne pas voir la Carte Citoyenne sombrer dans les travers que l'on reproche à la démocratie représentative, il est aussi nécessaire de faire la promotion de la Carte Citoyenne en particulier auprès des publics fragiles identifiés. A nos yeux, la stratégie la plus efficace et la plus adéquate est de se servir du maillage institutionnel et associatif déjà en place dans les quartiers considérés comme « prioritaires » ou de toucher ainsi les jeunes.

¹⁸⁵ RAYSSAC, Gilles-Laurent et DE LA GUERONNIERE, Christian. *Ibid.* p. 65

Au croisement de la politique et de la communication peut résider la mise en place d'une stratégie partenariale, qui ferait à la fois la promotion de l'objet auprès de populations qui n'y sont pas sensibilisée pour le moment tout en mettant en place l'apprentissage du civisme.

Les deux publics les plus sensibles sont les enfants et les habitants des quartiers prioritaires. Concernant ces deux parties prenantes, il convient de leur faire comprendre l'intérêt du dispositif, après avoir décidé de l'orientation que devra prendre la Carte Citoyenne (consommation de services publics ou participation à la co-construction politique).

Christian de la Guéronnière et Gilles-Laurent Rayssac dans le *Guide de la concertation locale* évoquent le cas des « parties prenantes fragiles » que constituent les habitants des quartiers prioritaires. Il convient, selon les auteurs, d'accompagner et d'aider ces parties prenantes fragiles afin que « *leur participation soit effective* »¹⁸⁶. Comment alors réassurer ces parties prenantes et les amener à s'emparer de la Carte Citoyenne ?

- Avec les enfants : les enfants et, de manière générale, les jeunes entre 10 et 20 ans ne se sont pas réellement emparés de la Carte. Les élèves des écoles publiques ont reçu la Carte Citoyenne, ce qui est un premier pas, il faut désormais conquérir la tranche d'âge suivante, qui correspond aux collégiens et lycéens. D'une part, malgré la distribution de la Carte dans les écoles primaires, il semble nécessaire de promouvoir l'utilisation de la Carte en partenariat avec les écoles pour qu'elle se fasse dans le cadre d'un programme d'éducation à la citoyenneté global. Il est donc important de faire également la promotion de cette Carte dans les écoles, par le biais d'affichage ou de partenariats avec les établissements qui pourraient avoir accès à des visites spéciales « scolaires ». Les écoles se prêtent particulièrement bien à ce dispositif puisqu'elles relèvent des compétences communales. Pour les élèves plus âgés, qui n'ont pas reçu la Carte lors de son lancement, il est plus pertinent de passer par le réseau des antennes jeunes, des centres sociaux et des maisons des associations, qui hébergent des associations travaillant de jeunes ou travaillant avec des publics jeunes.
- Avec les publics prioritaires : les publics prioritaires doivent être réassurés de leur légitimité à faire partie des dispositifs citoyens et de participation¹⁸⁷, c'est pourquoi un travail avec les associations locales, les équipes de développement local et les centres sociaux peut s'avérer pertinent. En effet, Émilien Martin soulignait que ce dispositif avait déjà fait ses preuves : « ça a marché dans les quartiers populaires quand on est passés par des réseaux, c'est-à-dire les équipes de développement local de la ville,

¹⁸⁶ RAYSSAC, Gilles-Laurent et DE LA GUERONNIERE, Christian. *Ibid.*, p.79

¹⁸⁷ RAYSSAC, Gilles-Laurent et DE LA GUERONNIERE, Christian. *Ibid.*

soit des associations qui sont mobilisées. Il y a un effort à faire et il y a plusieurs pistes qui sont envisagées, soit militer, on a des services civiques qui sont dans nos équipes et qui peuvent aller faire du porte à porte auprès de population ciblées, par exemple des quartiers couverts par les équipes de développement local dans les quartier politiques de la ville, faire du porte à porte avec la Carte Citoyenne, mobiliser également des association, ce qu'on est en train de faire, pour relayer les réseaux. » Ce propos montre que la notion de réseau est très importante et permet de mettre en valeur la parole municipale en passant par des émetteurs dans lesquels les populations concernées ont confiance car elles les connaissent, ce qui établit une relation de confiance entre la mairie et les publics ciblés.

Pour clore le sujet de la participation de ces parties-prenantes fragiles – mais essentielles – Il convient de dire qu'aux confins de notre étude qui se borne au champ de la communication, la construction de la Carte Citoyenne elle-même doit faire l'objet d'une méthodologie stricte et, surtout, d'un « retour sur investissement » qui laisse la possibilité, après une durée déterminée d'exercice et selon des indicateurs à définir, de réorienter les axes de stratégie en fonction des attentes des utilisateurs.

Conclusion partielle

Notre troisième hypothèse était que **la Carte Citoyenne constitue un levier de participation citoyenne pour la mairie de Paris.**

Effectivement, cet outil, par l'expérience citoyenne qu'il propose, peut constituer un levier de participation citoyenne dans le sens où les titulaires de la Carte Citoyenne, dont la mairie possède les coordonnées, sont un vivier de citoyens potentiellement intéressés par la participation. La Carte Citoyenne se veut donc être un relais des actions de la mairie de Paris. Cependant, pour que la Carte remplisse son objectif initial qui est la promotion du vivre-ensemble, alors la participation de tous les Parisiens est essentielle.

La Carte Citoyenne deviendra donc un outil qui organisant la mobilisation efficacement si tous les Parisiens sont effectivement impliqués dans la construction de l'outil et la participation à la vie locale. En effet, pour dynamiser le vivre-ensemble, la participation de tous, nous l'avons vu, est un enjeu essentiel.

Le fait que la Carte Citoyenne devienne un outil de mobilisation est donc un enjeu de société pour répondre à la crise de la représentativité qui constitue le contexte de création de la Carte. Il faudra donc choisir si la Carte Citoyenne a vocation à être un outil facilitateur des services publics ou si elle a vocation à promouvoir la participation et la construction d'un projet commun.

Pour la construction d'un projet commun promu par le biais de la Carte Citoyenne, une participation de tous est essentielle. En conséquence, l'outil seul ne fait pas la citoyenneté, il est donc nécessaire d'ancrer la Carte Citoyenne dans un programme plus large et surtout l'armer d'une stratégie de communication adéquate pour en faire la promotion aux publics fragiles que sont les jeunes et les habitants des quartiers prioritaires. Cette promotion doit faire partie d'une politique globale et pourra s'ancrer sur les réseaux d'association et d'acteurs institutionnels locaux, proches des publics en question.

Notre troisième hypothèse est donc validée partiellement : la Carte Citoyenne peut effectivement constituer un outil de mobilisation mais doit aller plus loin que la simple participation d'un cœur de cible déjà conquis. Pour répondre à l'enjeu social et politique dont elle se veut un outil, la Carte Citoyenne se doit d'aller chercher des publics loin de la citoyenneté. Sans cela, sa mission verra une victoire en demi-teinte.

Conclusion

Synthèse

Pour conclure, la première hypothèse qui tentait d'analyser le récit citoyen mis en place par la Carte Citoyenne est validée. La Carte Citoyenne se veut être un symbole de l'identité citoyenne parisienne, et le récit qui en découle est mené de manière pertinente. L'outil répond à un contexte particulier celui de la crise de la citoyenneté et de la représentativité. Elle constitue une réponse à cette crise double au lendemain des salves d'attentats qui ont frappé Paris. La municipalité capitalise sur ce que les médias ont appelé « l'union nationale » au lendemain des attentats. Pour résoudre la crise de la Citoyenneté, la municipalité matérialise le sentiment d'appartenance à la Ville de Paris par une Carte, un objet très commun.

Ce choix peut être expliqué par le contexte post-attentat, dans lequel le sentiment d'appartenance avait été très fort et qualifié « d'union nationale » par les médias. La mairie entend cristalliser ce sentiment d'appartenance pour refaire société à l'échelle de la Ville. La municipalité se pose donc en acteur pour résoudre cette crise double. Par ce biais, c'est la définition même du terme de citoyen qui est travaillée. Ce terme, très malléable, peut tout autant pencher du côté de la consommation de services publics que du civisme ou encore de la participation à la vie politique et publique. C'est ce dernier angle que semble avoir choisi la municipalité. En effet, le citoyen donné au travers de la Carte Citoyenne est un citoyen qui mérite sa citoyenneté au prix de sa participation à la vie publique locale.

Ce récit citoyen est donc particulièrement travaillé et répond à un besoin de revitaliser la démocratie locale. Pour exercer pleinement sa citoyenneté parisienne, il faut donc pouvoir participer à la vie publique locale. Cette idée nous amène à la deuxième hypothèse sur laquelle nous avons travaillé qui postulait que la Carte Citoyenne est un support de service donnant aux Parisiens l'occasion d'approfondir leur connaissance de la ville, ce qui renforce leur sentiment d'appartenance à celle-ci. La deuxième hypothèse n'est que partiellement validée car l'offre d'événements existe bel et bien, et elle est nécessaire pour faire la promotion de la Carte et la rendre intéressante. Mais cette offre d'événements est problématique car elle ne donne pas la possibilité à tous les Parisiens d'y accéder, faute de place. En outre, il n'existe aucune réelle promotion des événements. De fait, seule une minorité de titulaires s'est emparée de la Carte qui reste un symbole peu utilisé. Nous pouvons donc comprendre que la Carte Citoyenne ne répond pas forcément à un besoin des Parisiens, elle peut donc être comprise comme un outil de marketing territorial aux couleurs de la citoyenneté, donnant une identité « citoyenne » à la ville de Paris. Comment alors la Carte Citoyenne remplirait sa fonction ? Il est important de comprendre que la Carte Citoyenne répond également à un enjeu d'utilisation des services publics, qui donnerait à la Carte Citoyenne les moyens de réaliser

son ambition. Concernant les événements, la Carte pourrait devenir un relais d'informations citoyennes auquel tous les Parisiens pourraient contribuer, afin de démocratiser l'outil et de le rendre plus efficace. En répondant à cette problématique multi-supports, la Carte Citoyenne peut devenir un outil de mobilisation et de participation citoyenne.

Notre troisième hypothèse traitait cet aspect et postulait que la Carte constitue un levier de mobilisation citoyenne. En effet, devenir un outil de mobilisation est également une ambition de la Carte Citoyenne qui, rappelons-le, fait partie du dispositif de participation citoyenne de la Ville de Paris. Cette hypothèse permet de relever une ambivalence de la Carte Citoyenne qui oscille entre deux fonctions et deux visions de la citoyenneté. Le citoyen consommateur de services publics d'un côté – par l'offre d'événements – et le citoyen actif participant à la vie publique d'un autre côté. Ces deux définitions ou ces deux manières de considérer la Carte sont liées par le fait que la Carte donne l'occasion aux titulaires de celle-ci de faire l'expérience de la citoyenneté et surtout, pour la mairie, de constituer un cœur de cible de citoyens prêts à participer à la vie publique. La municipalité peut communiquer de manière plus ciblée pour faire la promotion d'événements liés à la participation citoyenne. Mais si la Carte Citoyenne donne le moyen de mobiliser des citoyens pour participer à la vie publique locale, afin de résoudre la crise de la représentativité et de la démocratie, une telle mobilisation reste confinée à un public très précis et déjà convaincu de l'importance de la participation citoyenne. Si la vocation de la Carte Citoyenne est de résoudre cette crise, il est important de toucher des publics habituellement éloignés de la vie politique, c'est-à-dire de toucher de nouveaux publics. Réussir à toucher de nouveaux citoyens est un enjeu de démocratie et donc de société. L'outil seul ne fait donc pas la citoyenneté : il est important de l'ancrer dans un dispositif plus large de communication et de partenariat pour faire la promotion de la Carte et d'éduquer à la citoyenneté.

Notre troisième hypothèse est donc partiellement validée également : si la Carte Citoyenne constitue effectivement un levier de participation citoyenne pour la municipalité, le système est à perfectionner, notamment en l'ouvrant à d'autres publics, plus éloignés de la citoyenneté.

Limites

Ce travail de recherche ne s'est pas fait sans difficultés. La principale difficulté a été d'appréhender le concept de « citoyenneté ». En effet, comme nous l'avons souligné dans ce mémoire, le terme est mouvant et ne connaît pas de définition précise puisque chaque manière de le considérer entraîne une nouvelle manière de le définir. Tout au long du travail d'analyse et de rédaction, il nous a donc fallu être précise et jongler avec les différentes conceptions que nous avons relevées au fil des lectures.

Une dernière difficulté a tenu à la méthodologie et au sujet choisi. Le travail portant sur un outil politique, il n'a pas été possible de s'entretenir avec l'ensemble des élus en charge de la création de la Carte Citoyenne : Pauline Véron n'a pas pu répondre à la demande d'entretien. De fait, il a été plus compliqué de confirmer ou infirmer intuitions que nous avons, notamment concernant la mobilisation citoyenne. Un entretien avec cette adjointe aurait été d'une grande richesse et d'une grande aide pour le travail. Nous souhaitons également récolter des informations sur les usages de la Carte Citoyenne, mais cela n'a pas été possible car nous n'avons pas pu accéder au fichier des noms des titulaires et peu trop peu d'entre eux ont répondu à un questionnaire mis en ligne sur des groupes facebook et sites potentiellement visité par des titulaires de la Carte Citoyenne. Comme il n'existe aucun groupe ou site participatif dédié, il n'était pas possible de toucher ces Parisiens directement. De fait, les résultats n'étaient absolument pas représentatifs et nous n'avons pas pu nous en servir pour l'analyse. Pour pallier en partie ce manque, l'entretien qualitatif avec une Parisienne titulaire de la Carte Citoyenne a été très enrichissant.

Ouverture

Cette analyse de la Carte Citoyenne a permis d'étudier la crise de la représentativité et le concept de citoyen. Sachant que la Carte Citoyenne est incluse dans le dispositif de démocratie participative de la Ville de Paris, il serait intéressant de continuer l'analyse que nous avons menée sur le reste de ce dispositif de démocratie participative. En ce sens, un travail de recherche pourrait être poursuivi sur la manière dont la Carte Citoyenne s'articule avec le dispositif de démocratie participative et le récit citoyen qui est narré par la municipalité.

En effet, la participation citoyenne est un enjeu majeur du mandat d'Anne Hidalgo et qui, nous l'avons, fait l'objet de plusieurs outils : le budget participatif, mais également la plateforme « jemengage.paris » et désormais, la Carte Citoyenne. Ces différents outils fonctionnent ensemble et permettent aux Parisiens de participer à la vie politique. Mais quel est le discours tenu par la mairie de Paris à ce sujet ? L'usage du terme « citoyen » et les imaginaires qui lui sont liés sont-ils les mêmes que pour la Carte Citoyenne ? L'efficacité de ce dispositif est-il plus convaincant que celle de la Carte Citoyenne ?

Cette analyse pourrait être abordée avec une approche croisant les sciences politiques et la manière dont la communication peut servir les politiques publiques en leur donnant une visibilité nécessaire à leur réussite.

En somme, la communication lorsqu'elle se met au service des politiques publiques acquiert ses lettres de noblesse. Pour faire fonctionner les politiques publiques et accompagner au mieux les changements sociétaux, l'usage pertinent de la communication est un outil efficace pour porter à la connaissance des citoyens les outils qui sont mis à leur disposition.

Bibliographie

Ouvrages scientifiques

AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane, BECKER, Jean-Jacques. *La France, la Nation, la Guerre, 1850-1920* : Paris, Sedes, 1995.

CORBILLE, Sophie. *Paris Bourgeoise, Paris Bohème. La ruée vers l'Est*. Paris : Presses Universitaires de France. 2013. Coll. « Hors collection ».

DE ROMILLY, Jacqueline. *Pourquoi la Grèce ?*, Paris : de Fallois, 1992

LE PORS, Anicet. *Le Nouvel Age de la citoyenneté*. Ivry-sur-Seine : Éditions de l'Atelier, 1997, coll. « Tout simplement. Débattre ».

LE PORS, Anicet. *La citoyenneté*, 3^e éd., Paris : Presses Universitaires de France, 2011. coll. « Que sais-je ? ».

LECA, Jean. « Individualisme et citoyenneté », In : BIRNBAUM, Pierre ; LECA, Jean (dir.), *Sur l'individualisme, théories et méthodes*, Paris : Presses de la FNSP, 1986. pp. 159-209.

LEFRANÇOIS, Philippe. *Paris à travers les siècles*, Calmann-Lévy, 1948, p. 38

RIEFFEL, Rémy. *Que sont les médias ?* Paris : Gallimard (2005). Coll. Folio Actuel. p.31.

ROSANVALLON, Pierre. *Le Peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris : Gallimard, 1998, coll. « Folio histoire », 2002.

ROSANVALLON, Pierre. *La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance*, 2006, Éd. Seuil, coll. les livres du nouveau monde.

VERNANT, Jean-Pierre. *Les Origines de la pensée grecque*, Paris, PUF, 1962, coll. Quadrige grands textes, 2009.

Article scientifiques

« L'universalisme républicain en question », *Ressources en sciences économiques et sociale – ENS de Lyon* [en ligne]. Publié le 31 mars 2008. Disponible sur : <http://ses.ens-lyon.fr/articles/l-universalisme-republicain-en-question-39909> [consulté le 10 août 2016].

DE MIRIBEL, Marielle. « Le texte sur les cartes de bibliothèque ». *Communication et langages*, n°117, 1998, pp 97 – 116. [en ligne]. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1998_num_117_1_2873.

FRANCOU, Lionel. « Le Paris des ethnologues. Des lieux, des hommes », *Ethnographie française*, n°3, juillet 2012, [en ligne]. Disponible sur : <https://lectures.revues.org/9155>

GERARDIN, Sophie. « Citoyenneté nationale contre citoyenneté européenne », *taurillon.org* [en ligne], publié le 17 avril 2007. Disponible sur : <http://www.taurillon.org/Citoyennete-nationale-contre-citoyennete-europeenne>

M'BODJE, Mamadou. « L'évolution des discours idéologiques identitaires ». *Ritimo.org* [en ligne]. Publié le 25 février 2016. Disponible sur : <http://www.ritimo.org/L-evolution-des-discours-ideologiques-identitaires>

MICHEL, Hélène. « La gestion de la relation au citoyen : vers de nouveaux modes de relation entre gouvernement et citoyen ? », *Politique et management public*, vol. 24, n°4, décembre 2006. Pp 91 - 110. [en ligne]. Disponible sur : http://persee.fr/doc/pomap_0758-1726_2006_num_24_4_2348

MICHEL, Hélène. « Citoyenneté et représentation du vote électronique, une analyse par les chaînages cognitifs ». *Sciences de la société*, n°59, 2003, [en ligne]. pp. 156-168. Disponible sur : <http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsid=14861768>

NEVEU, Catherine. « S. Duchesne, Citoyenneté à la française ». In: *Politix*, vol. 10, n°39, Troisième trimestre 1997. pp. 179-181. Persée [en ligne]. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1997_num_10_39_1691

NEVEU, Catherine. « Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20 – n°3, 2004, [en ligne]. Publié le 25 septembre 2008. Disponible sur : <http://remi.revues.org/2024>

RALLET, Alain ; FARCHY Joëlle (dir.) « L'impact des TIC sur la notion de citoyenneté », *Technologies de l'information et de la communication : approches croisées*, 2003, n°59, Presse universitaires du Mirail, p.158

SOUCHIER, Emmanuel, « L'image du texte pour une théorie de l'énonciation éditoriale », *Les cahiers de médiologie*, n°6, 1998, pp. 137 – 145 [en ligne]. Disponible sur : www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-mediologie-1998-2-page-137.htm

TAYEB, Bouguerra, « la citoyenneté : sa définition, ses lieux et conditions d'exercice », *Tréma*, 15-16, 1999. Publié le 1er octobre 1999. [en ligne]. Disponible sur : <http://trema.revues.org/1712>.

VERDO, Geneviève. « Pierre Rosanvallon, archéologue de la démocratie ». *Revue historique*, n°623, 2002 [en ligne]. Pages 693 – 720. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-historique-2002-3-page-693.htm>

Ouvrages et articles professionnels

« Édition 2015 du Baromètre des services publics de l'institut Paul Delouvrier », Institut Paul Delouvrier [en ligne]. Disponible sur : http://www.delouvrier.org/themes/delouvrier/pdf/Barometre%20IPD%202015_Note%20de%20presentation.pdf

CHEURFA, Madani. « Baromètre de la confiance politique – vague 7 » SciencesPo – Cevipof [en ligne], publié le 20 janvier 2016. Disponible sur : <http://www.youscribe.com/catalogue/tous/actualite-et-debat-de-societe/barometre-de-la-confiance-politique-vague-7-2690170>

GUIBARD, Mathieu. *Restaurer la confiance des citoyens dans les institutions démocratique*. Paris, Fondation Jean Jaurès [en ligne], coll. Point d'ancrage, 2014, 24 pages. Disponible sur : <https://jean-jaures.org/sites/default/files/PAE-institutions.pdf>

RAYSSAC, Gilles-Laurent et DE LA GUERONNIERE, Christian. *Guide de la concertation locale – Pour construire le vivre-ensemble*, Paris : territorial éditions, n°469, novembre 2014. Coll. Dossiers d'experts.

Ressources lexicales et administratives

Symbole. In : Outils et Ressources pour un Traitement Optimisé de la LANGue – Ortolang [en ligne], Paris : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) Disponible sur : www.cnrtl.fr/definition/symbole

Mythe. In : Outils et Ressources pour un Traitement Optimisé de la LANGue – Ortolang [en ligne], Paris : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL). Disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/definition/mythe>

Parisianité. In : Outils et Ressources pour un Traitement Optimisé de la LANGue – Ortolang [en ligne], Paris : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL). Disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/definition/parisianit%C3%A9>

Démocratie représentative. Toupie [en ligne]. Disponible sur : http://www.toupie.org/Dictionnaire/Democratie_representative.htm

« 75 – Paris ». Institut National de la statistique et des études économiques, INSEE [en ligne]. Disponible sur : <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/departement.asp?dep=75>

BARTHELOT, Bertrand. « Définition : marketing relationnel », [definitions-marketing.com](http://www.definitions-marketing.com) [en ligne], Mis à jour le 13 juin 2016 [consulté le 29 août 2016]. Disponible sur : <http://www.definitions-marketing.com/definition/marketing-relationnel-2/>

BARTHELOT, Bertrand. « Définition : marketing expérientiel », [definitions-marketing.com](http://www.definitions-marketing.com) [en ligne], Mis à jour le 12 décembre 2015 [consulté le 29 août 2016]. Disponible sur : <http://www.definitions-marketing.com/definition/marketing-experientiel/>

Colloques

« La ville, nouvel écosystème du XXI^e siècle. Ville, réseaux, développement durable », *Vraiment durable*, n°2, 2012 [en ligne] p. 171-175. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-vraiment-durable-2012-2-page-171.htm#anchor_citation

AÏT-YAHIA GHIDOUCHE, Kamila ; KAAWACH, Irma ; GHIDOUCHE, Faouzi ; « La participation citoyenne comme approche innovante de co-création de leur d'une ville, le cas de la ville d'Alger » *Colloque En quête de territoire(s) ? Lookin for territoire(s) ? – Grenoble 17 et 18 mars 2016*. Disponible sur : <https://cist2016.sciencesconf.org/77325/document>

CALAME, Pierre. « Enjeux, difficulté et perspective de la démocratie participative : une synthèse des travaux de la rencontre mondiale de la démocratie participative (Rhône-Alpes, 10, 11 et 12 décembre 2007 » *Fondation Charles Léopold Mayer* [en ligne]. Publié le 12 décembre 2007. Disponible sur : http://www.i-r-e.org/bdf/docs/annexe_3_bip3588_lyon_2007_democratie_participative.pdf

Sites internet mobilisés

Direction de l'information légale et administrative

« Quel est le statut juridique d'un citoyen ? ». In : Direction de l'information légale et administrative. *Vie-publique* [en ligne]. Paris : Direction de l'information légale et administrative, publié le 9 octobre 2013. [consulté le 29 août 2016]. Disponible sur : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/citoyennete/definition/definir/quel-est-statut-juridique-citoyen.html>

« Tous les habitants de la France sont-ils des citoyens français ? ». In : Direction de l'information légale et administrative. *Vie-publique* [en ligne]. Paris : Direction de l'information légale et administrative, publié le 9 octobre 2013. Disponible sur : <http://www.vie->

publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/citoyennete/citoyen-france/tous-habitants-france-sont-ils-citoyens-francais.html

« Comment sont définis les droits et les libertés des citoyens ? ». In : Direction de l'information légale et administrative. *Vie-publique* [en ligne]. Paris : Direction de l'information légale et administrative, publié le 9 octobre 2013. Disponible sur : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/citoyennete/definition/droits-libertes/que-sont-libertes-droits-fondamentaux.html>

« Carte citoyenne, tous citoyens de Paris ». In : Direction de l'information légale et administrative. *Vie-publique* [en ligne]. Paris : Direction de l'information légale et administrative, publié le 9 octobre 2013. Disponible sur : <http://www.vie-publique.fr/forums/carte-citoyenne-tous-citoyens-paris.html>

Génération Bataclan

« Pour une œuvre mémorielle citoyenne ». *Génération Bataclan* [en ligne]. Paris : association Génération Bataclan. Disponible sur : <http://www.generationbataclan.fr/>

La Primaire

« Pour un vrai choix en 2017 ! ». *LaPrimaire* [en ligne]. [consulté le 8 août 2016]. Disponible sur : <https://laprimaire.org/>

Mairie de Paris

« Carte Citoyenne-Citoyen de Paris ». In : mairie de Paris. *Paris.fr* [en ligne]. [Consulté le 11 août 2016]. Disponible sur : <http://www.paris.fr/cartecitoyenne>

« Carte Citoyenne – Tous citoyens de Paris ! ». *Madame la maire j'ai une idée* [en ligne]. [consulté le 29 août 2016]. <https://idee.paris.fr/carte-citoyenne>

« Carte Citoyenne-Citoyen de Paris ». In : mairie de Paris. *Paris.fr* [en ligne]. [Consulté le 27 mai 2016]. Disponible sur : <http://www.paris.fr/cartecitoyenne>

« Carte Citoyenne-Citoyen de Paris ». In : mairie de Paris. *Paris.fr* [en ligne]. [Consulté le 28 août 2016]. Disponible sur : <http://www.paris.fr/cartecitoyenne> ;

« Seniors : loisirs et citoyenneté ». In : mairie de Paris. *Paris.fr* [en ligne]. [Consulté le 11 août 2016]. <http://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/social-et-solidarites/seniors-a-paris/loisirs-et-citoyennete-185>

« Participez ! ». In : mairie de Paris. *Paris.fr* [en ligne]. [Consulté le 31 août 2016]. Disponible sur : <http://www.paris.fr/participez/participation-citoyenne/la-carte-citoyenne-3284>

« La propreté ». In : mairie de Paris. *Paris.fr* [en ligne]. [Consulté le 11 août 2016]. Disponible sur : <http://www.paris.fr/proprete>

« Lancement de la Carte Citoyenne-Citoyenne de Paris », mairie de Paris. *Paris.fr* [en ligne]. Publié le 10 février 2016, mis à jour le 18 février 2016. Disponible sur : <http://www.paris.fr/actualites/lancement-de-la-carte-citoyenne-citoyen-de-paris-3352>

Stig

« Stig beta – Participez à la volonté générale en France et dans votre ville ». In : getstig. *Getstig.org* [en ligne]. [consulté le 31 août 2016]. Disponible sur : <https://getstig.org/>

Articles de périodiques

« Attentat à Charlie Hebdo : Manuel Valls appelle à une union nationale ». *Le Parisien* [en ligne]. Publié le 8 janvier 2015. Disponible sur : <http://www.leparisien.fr/charlie-hebdo/attentat-a-charlie-hebdo-manuel-valls-appelle-a-une-union-nationale-durable-08-01-2015-4428349.php>

« #InterClass' : c'est parti ! ». *France Inter* [en ligne]. Publié le 22 septembre 2015. Disponible sur : <https://www.franceinter.fr/idees/interclass-c-est-parti>

« Dialogues citoyens avec François Hollande » *France 2* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.france2.fr/emission/dialogue-citoyen-avec-francois-hollande/diffusion-du-14-04-2016-20h15>

« 'Fluctuat nec mergitur' : la devise de Paris devient un slogan de résistance », *Le Monde* [en ligne]. Publié le 15 novembre 2015. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/attaques-a-paris/article/2015/11/15/fluctuat-nec-mergitur-la-devise-de-paris-devient-un-slogan-de-resistance_4810301_4809495.html

« Refaire société : comment donner voix à la société ? » Internetactu, Blogs Le Monde [en ligne]. Publié le 30 décembre 2011. Disponible sur : <http://internetactu.blog.lemonde.fr/2011/12/30/refaire-societe-comment-donner-voix-a-la-societe/>

« Fluicity, l'application qui active la participation citoyenne ». *L'atelier BNP Paribas – Blog Le Monde* [en ligne]. Publié le 14 juillet 2016. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/les-villes-d-un-monde-qui-change/article/2015/11/18/fluicity-l-application-qui-active-la-participation-citoyenne_4812724_4810823.html

BERAUD, Anne-Laëtitia. « Attentat à "Charlie Hebdo" : l'union nationale, un moment important... mais éphémère ». *20 minutes* [en ligne]. Publié le 8 janvier 2015. Disponible sur : <http://www.20minutes.fr/politique/1512827-20150108-attentat-charlie-hebdo-union-nationale-moment-important-ephemere>

BORDE, Thierry « Il faut inscrire la démocratie participative dans la constitution ». Entretien avec François Auguste, vice-président du conseil régional de Rhône-Alpes en charge de la démocratie participative ». *MediasCitoyens* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.mediascitoyens.org/Il-faut-inscrire-la-democratie.html>

BORDIER, Philippe ; EVENT, David (propos recueillis par). « Les Parisiens ne vont pas abandonner leur ville ». *Soixante-quinze*, numéro d'avril 2015, p32.

BURKE, Cathy. "NYC Issues Over 730K Municipal IS Cards to Residents, Illegal Immigrants" *Newsmax* [en ligne]. Publié le 13 janvier 2016. [consulté le 8 août 2016]. Disponible sur : <http://www.newsmax.com/US/NYC-Issues-IDs-Illegal-Immigrants/2016/01/13/id/709326/>

CHAILLAN, Pierre. « Agoras de l'Humanité. Pierre Rosanvallon : "Une société lucide, solidaire et vigilante pour faire face à l'épreuve terroriste" ». *L'Humanité* [en ligne]. Publié le 5 janvier 2016. Disponible sur : <http://www.humanite.fr/agoras-de-lhumanite-pierre-rosanvallon-une-societe-lucide-solidaire-et-vigilante-pour-faire-face>

DAUMAS, Cécile, BOUCHET-PETERSEN, Jonathan. « Pierre Rosanvallon : "gouverner aujourd'hui, c'est séduire pour survivre" ». *Libération* [en ligne]. Publié le 23 août 2015. Disponible sur : http://www.liberation.fr/france/2015/08/23/pierre-rosanvallon-gouverner-aujourd-hui-c-est-seduire-pour-survivre_1368256

DOGAN, Salih « Pierre Rosanvallon, Le Parlement des invisibles », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2014, Publié le 11 mars 2014, Disponible sur : <http://lectures.revues.org/13865>

DUAMAS, Cécile et BOUCHER-PETERSEN, Jonathan « Pierre Rosanvallon : 'Gouverner aujourd'hui, c'est séduire pour survivre' ». *Libération* [en ligne], publié le 23 août 2015. Disponible sur : http://www.liberation.fr/france/2015/08/23/pierre-rosanvallon-gouverner-aujourd-hui-c-est-seduire-pour-survivre_1368256

FAYE, Olivier ; GOAR, Matthier ; BONNEFOUS, Bastien. « L'Union nationale se brise sur la question du FN », *Le Monde* [en ligne]. Publié le 9 janvier 2015. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/politique/article/2015/01/09/l-union-nationale-se-brise-sur-la-question-du-fn_4552529_823448.html

JEAN, Diane. « Le budget participatif, nouvelle tendance des villes du monde ». *Le Monde* [en ligne]. Publié le 3 juillet 2014. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/07/03/donner-les-cles-du-budget-aux-citoyens-nouvelle-tendance-des-villes-du-monde_4449464_4355770.html

JEROME, Béatrice. « Anne Hidalgo fait de Paris son laboratoire ». *Le Monde* [en ligne]. Publié le 11 avril 2016. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/politique/article/2016/04/11/anne-hidalgo-fait-de-paris-son-laboratoire_4899868_823448.html

LEGROS, Claire. « "Civic Tech" : des applis pour doper la démocratie en ville ». *Le Monde* [en ligne] Publié le 14 juillet 2016. Mis à jour le 19 juillet 2016. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2016/07/14/civic-tech-des-applis-pour-doper-la-democratie-participative_4969481_4811534.html

LIABOT, Thomas. « Le maire de New-York tend la main aux sans papier ». *Libération* [en ligne]. Publié le 15 février 2014. [consulté le 8 août 2016]. Disponible sur : http://www.liberation.fr/planete/2014/02/15/le-maire-de-new-york-tend-la-main-aux-sans-papiers_980286

NORMAND, Jean-Michel. « Paris, si les bobos votaient à droite ». *Le Monde* [en ligne]. Publié le 31 janvier 2014. Mis à jour le 6 février 2014. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/m-actu/article/2014/01/31/le-paradoxe-du-bobo_4356940_4497186.html

PASCAL-MOUSSELLARD, Olivier. « Pierre Rosanvallon : "La démocratie est fragile et la violence sociale est toujours plus proche qu'on ne le pense" ». *Télérama* [en ligne]. Publié le 4 janvier 2014. Disponible sur : <http://www.telerama.fr/idees/pierre-rosanvallon-la-democratie-est-fragile-et-la-violence-sociale-est-toujours-plus-proche-qu-on-ne-le-pense,106887.php>

PECH, Marie-Estelle. « Réserve citoyenne : une armée de bénévoles au secours de l'école », *Le Figaro* [en ligne]. Publié le 17 février 2015. Disponible sur : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/02/17/01016-20150217ARTFIG00008-reserve-citoyenne-une-armee-de-benevoles-au-secours-de-l-ecole.php>

ROBITAILLE, Antoine, « "Citoyens" à toutes les sauces », *Le Devoir* [en ligne]. Publié le 22 novembre 2005. Disponible sur : <http://www.ledevoir.com/non-classe/95794/citoyen-a-toutes-les-sauces>

Articles sur la Carte Citoyenne

« Demandez votre Carte Citoyenne ! ». À *Paris*, le magazine de la ville de Paris, Printemps 2016, n°57, page 12.

« Paris lance une "Carte de citoyen" ». *Europe 1* [en ligne]. Publié le 10 février 2016. [consulté le 8 août 2016]. Disponible sur <http://www.europe1.fr/societe/paris-lance-une-carte-de-citoyen-de-paris-2666489> : « La carte qui s'inspire d'expériences menées à New York et San Francisco, peut être demandée sur www.cartecitoyenne.paris »

« À quoi pourrait servir la "Carte Citoyenne de Paris" que veut créer Anne Hidalgo ? » *Métronews* [en ligne]. Publié le 13 mai 2015. [consulté le 8 août 2016]. Disponible sur : <http://www.metronews.fr/paris/a-quoi-pourrait-servir-la-carte-citoyenne-de-paris-que-veut-creer-anne-hidalgo/moem!4VtCtaKNNt8KA/>

Annexes

Annexe 1 – Analyse de la plaquette de présentation de la carte citoyenne	92
Annexe 2 – Entretien avec Emilien Martin.....	99
Annexe 3 – Analyse de la page internet de la carte citoyenne de Paris	106
Annexe 4 – Analyse de la Carte Citoyenne de Paris et de sa lettre d’accompagnement.	119
Annexe 5 – Analyse de la vidéo de présentation de la Carte Citoyenne	133
Annexe 6 – Entretien avec Emmanuel Grégoire	139
Annexe 7 – Entretien avec une titulaire de la Carte Citoyenne.....	145
Annexe 8 – Statistiques Carte Citoyenne.....	150
Annexe 9 – Carte Grand Cahors.....	155
Annexe 10 – Analyse des propositions des Parisiens sur la concertation concernant la Carte Citoyenne	160
Annexe 11 – Statistiques populations par arrondissement / titulaires Carte Citoyenne ...	163

Annexe 1 – Analyse de la plaquette de présentation de la carte citoyenne

Description

La plaquette de présentation est constituée de trois volets. Sur la première de couverture, le nom de l'objet « La carte citoyenne de Paris » ainsi que trois verbes à l'infinitif : « participer, comprendre, s'engager ». Figure en bas de la page un visuel de la carte citoyenne. Le fond de l'image, bleu, reprend l'image de la carte citoyenne : on y voit une perspective de Paris avec à droite la Tour Eiffel qui ponctue la page. A l'intérieur, un texte de présentation symbolique (un édito) et commercial (4 arguments de vente). A l'extérieur figurent les aspects pratiques avec les moyens d'obtenir la carte (qui peut y prétendre et comment se la procurer) ainsi qu'une page dédiée à la page du site internet de la mairie de Paris sur laquelle on peut trouver des informations sur la carte citoyenne.

Lorsque l'on regarde la plaquette fermée, la première de couverture est une mise en abîme de la carte puisque le visuel qui illustre la carte illustre également le fond de la page. Cela permet d'identifier immédiatement la plaquette à l'objet qu'elle présente ainsi qu'à la ville de Paris.

La plaquette commence par un édito signé par Anne Hidalgo. Puis quatre arguments suivent l'édito qui sont comme 4 arguments de vente et montrent les avantages de la carte citoyenne :

- Participer aux grands moments de la vie municipale
- Comprendre leur Ville
- S'engager
- Bénéficier des services municipaux

Ensuite suit une incitation à aller se renseigner sur l'ensemble de la programmation, en mettant en avant les publics visés (et nous verrons que ces publics ne sont pas ceux finalement touchés) : adultes, enfants et familles. L'hyperlien de la carte citoyenne est indiqué, très simple à retenir : www.cartecitoyenne.paris.

Au dos, figurent les informations pratiques : les bénéficiaires de la carte ainsi que les moyens d'avoir davantage d'informations.

L'ensemble du document répond aux questions suivantes : qui ? quoi ? où ? Comment ? pourquoi ? et explique donc bien la vocation et les modalités pratiques de la carte.

Analyse

Des couleurs identifiables selon les publics

Sur le modèle pour les adultes, les couleurs principales sont le bleu foncé et le jaune clair, ainsi que le blanc.

Sur la brochure destinée aux enfants, les couleurs sont plus diversifiées et rappellent l'arc-en-ciel ou le drapeau du mouvement LGBT : on peut imaginer que cela donne à voir la diversité et, de fait, l'ouverture. En outre, cette palette de couleurs diverses rend le document plus gai qu'avec les couleurs froides destinées aux adultes. Cela permet de bien différencier les deux documents en fonction des publics pour qu'ils soient identifiables rapidement.

Une police qui fait le lien entre les supports

La police utilisée est la même que celle de la carte citoyenne : il s'agit d'une police ronde et simple, sans empatement, utilisée en gras ou en light. Elle se veut simple et « sans chichi », peut-être pour contrer le cliché du parisien snob ?

Pour l'édito de la maire de Paris, une autre police est utilisée, elle se rapproche d'une police Time New Roman.

Une première de couverture qui identifie la citoyenneté et la parisienneté à l'action

En haut à gauche figure le logo de la Mairie de Paris. Puis en dessous le nom de l'objet : carte citoyenne de Paris, qui fait office de titre à la plaquette. En dessous, trois verbes à l'infinitif : Participer, comprendre, s'engager. Enfin, au bas, figure le visuel de la carte citoyenne.

Le titre et le sous-titre de la brochure : un citoyen parisien est un citoyen engagé

La carte citoyenne est en gras et « de Paris » ne l'est pas. Néanmoins, « Paris » est écrit en capitales, ce qui met le terme en avant.

Les trois verbes à l'infinitif rappellent la devise française : liberté, égalité, fraternité avec un rythme ternaire. Mais la différence est due au fait qu'ici, les mots sont des verbes à l'infinitif. Cette pseudo-devise donne le ton et fonctionne comme un sous-titre, le lecteur sait que la carte a vocation à susciter l'action et l'engagement, du fait de l'usage de l'infinitif. On décèle une évolution dans le temps, comme trois étapes successives permises par la carte citoyenne : participer, ensuite comprendre permettent enfin de s'engager. Cela montre l'objectif conatif de la carte.

Le visuel est une vue de Paris avec un filtre bleu. Le visuel est identique à celui de la carte, lui faisant écho et créant ainsi un lien direct entre l'objet et le dépliant de présentation.

La Tour Eiffel, symbole de la Ville de Paris à l'international notamment, fonctionne ici comme la ponctuation du document. Utilisée à deux reprises sur au même endroit, elle scande le document et relie immédiatement l'outil à la Ville. Outre le visuel, l'emploi de la même typographie entre le document et la carte crée un lien qui permet d'identifier que le document de présentation et la carte vont ensemble.

Dans la version pour les enfants, le même texte figure au dos du document. Le bleu foncé est remplacé par du bleu plus clair et les termes « Participer, s'engager, comprendre » sont mis en valeur par un aplat vert, jaune ou rouge pour les trois termes. Cela donne du relief aux trois termes qui sont vraiment mis en exergue et dynamise le document. Par l'emploi de couleurs plus claires, on comprend que le discours est moins sérieux, et adapté aux enfants.

Informations pratiques : engager la conversation avec le lecteur

Lorsque l'on ouvre le document, on tombe à gauche sur l'édito de la Maire et à droite sur les informations pratiques. Les deux pages sont d'ailleurs nommées comme telles.

Sur la page de droite, la page « informations pratiques » est ponctuée par deux questions au discours direct :

- **Qui** peut bénéficier de la carte ?
- **Comment** se procurer la carte citoyenne ?

Les deux questions répondent donc aux questions suivantes : qui ? Comment ?

L'utilisation de questions permet de s'adresser directement aux citoyens parisiens et répond en même temps à leur questions très directement. Cela crée une dynamique, comme si le lecteur posait la question à quelqu'un ou se posait directement la question : un dialogue très direct est dès lors instauré entre le lecteur et l'émetteur de ce document : la municipalité.

Les réponses sont courtes et sont rédigées elles aussi dans la même typographie que les mots figurant sur la carte mais en « light » et non en gras. Les réponses sont simples : une phrase pour la première et une liste pour la seconde. On voit donc bien ici que la mairie cherche à mettre en avant la simplicité et l'ouverture de la carte afin d'inciter tous les parisiens à l'utiliser. Il ne s'agit pas d'une formalité complexe aux critères stricts : tout le monde âgé de plus de 7 ans peut la commander sur trois plateformes différentes : sur internet, en mairie ou au téléphone.

Qui peut bénéficier de la carte ? Un message d'ouverture

C'est l'ouverture qui est mise en avant : les seuls critères sont d'avoir plus de 7 ans et de vivre à Paris. Cette ouverture est mise en avant par deux procédés rhétoriques. D'une part, c'est le mot « tous » qui commence la phrase, mettant l'emphase sur l'ouverture. D'autre part, la subordonnée relative « quelle que soit leur nationalité » est une précision marquant le message politique d'ouverture de la carte citoyenne (qui fait écho à l'édito d'Anne Hidalgo). Cela nous montre déjà le message politique de redéfinition de la citoyenneté, marquant la différence avec la politique nationale et montrant le dynamisme des communes qui s'ouvrent, tout cela dans un contexte politique de fermeture des frontières liées à la peur des attentats.

Comment se procurer la carte citoyenne ? Une formalité simple et ouverte

On voit que la mairie valorise l'inscription sur internet puisque c'est la première possibilité qui est donnée à voir. Pour rassurer les possibles usagers, la simplicité est ici clairement indiquée avec l'utilisation de l'adjectif « simple » : « une simple inscription suffit ». En revanche, pour les deux autres moyens d'obtenir la carte citoyenne, les formalités ne sont pas précisées, signe qu'il faut privilégier la procédure sur internet.

En bas, en gras, lettres capitales et en blanc figurent les mots suivants : « Je suis citoyenne citoyen de Paris ».

Les mots sont écrits dans une police très grosse et viennent ponctuer le bas de la page. Le lecteur a l'impression que ces mots sont comme un poids qui permet au document de tenir debout : cette phrase est la fondation, au sens propre, du document. Elle est le prérequis qui donne du sens à la carte. Ce n'est pas l'information principale que cherche l'utilisateur mais elle est présente et indispensable pour créer un équilibre sur la page.

L'utilisation de la première personne pour cette phrase n'est pas anodine. En effet, la police est la même que celle utilisée sur la carte, la seule différence est qu'il n'y a pas de pronom et de verbe (« Je suis ») sur la carte : les mots sous-entendus sur la carte sont ici explicités. Comme la carte qui fonctionne comme un badge ou une carte club, l'utilisation du pronom personnel « je » crée un lien et personnalise le lecteur qui se sent davantage impliqué, comme si les propos venaient de lui. On voit donc ici que la Mairie de Paris cherche à faire adhérer les parisiens à son discours presque en leur faisant dire ce qu'elle souhaite qu'ils disent.

L'édito : un discours de valeurs qui justifie la création de la carte

L'édito occupe une page sur les trois volets. Ecrit dans une police à empâtements, différente de la police utilisée pour le reste du document et se rapprochant de la police Time New Roman, elle évoque le discours ou l'édito écrit à la main car elle a un caractère plus officiel ou classique, en tout cas plus institutionnel.

On peut distinguer deux moments dans l'édito : un texte en minuscules et trois lignes qui concluent l'édito en s'adressant directement au lecteur.

En dessous du texte figure la photo d'Anne Hidalgo, qui signe l'édito.

L'édito explique les raisons qui ont poussé la municipalité à créer la carte et les valeurs portées par cette dernière. La première partie de l'édito ne s'adresse pas directement aux parisiens mais parle de Paris et des parisiens en termes générique en utilisant le présent de vérité générale : « Etre Citoyenne-citoyen de Paris aujourd'hui, c'est aimer cette Ville » ou le passé composé « Paris a toujours incarné la liberté » qui permettent de décrire la ville et de la lier à une attitude utilisée par tous les parisiens. Cette généralisation postule une attitude unique créant un « caractère parisien » ou une identité parisienne vraie pour tous les Parisiens. L'édito explicite aussi les fameuses « valeurs citoyennes de Paris » :

- Liberté, diversité, tolérance. Ces valeurs sont aussi portées par le fonctionnement même de la carte qui se veut ouverte au maximum d'habitant de Paris.
- Tourné vers l'autre, générosité
- Valeurs de la République et de la France → un rappel des valeurs nationales. Même si les valeurs portées par Paris semblent être propres à cette ville, la Ville est tout de même rattachée aux valeurs nationales et donc remise dans son contexte. En revanche, sa position de capitale de la France n'est pas mise en valeur.

Puis une accumulation de verbes : « aimer, s'engager, participer, découvrir, partager » incite les Parisiens à tenir une attitude particulière qui représente l'attitude des citoyens parisiens. Les valeurs associées à la ville justifient la création de la carte : « Parce que les Parisiennes et les Parisiens ont représenté ce vivre ensemble, la Mairie de Paris lance la carte Citoyenne qui porte ces valeurs. » On voit bien ici se dessiner une triangulation entre la mairie de Paris, les habitants (donnés à voir tantôt sous l'étiquette « Parisiens » tantôt sous l'étiquette « Citoyens ») et la carte. La carte est bien comprise et créée comme un lien qui unie la Mairie et les Parisiens en portant des valeurs partagées.

Les valeurs portées par la ville de Paris sont d'abord énoncées avant qu'elles ne soient attribuées aux Parisiens eux-mêmes pour qu'enfin la Mairie justifie le choix de la création de la carte par ces valeurs. On comprend donc bien que la carte Citoyenne est avant tout un médium symbolique portant les valeurs Parisiennes énoncées au début de l'édito. Il s'agit donc bien d'un édito politique, qui montre que la carte est née d'une volonté politique au sens propre du terme : la vie de la ville est mise en avant et est associée à des valeurs fortes portées par la municipalité.

Dans un second temps viennent les aspects pratiques et les possibilités offertes par la carte : il s'agit bien d'un nouveau service, d'une innovation dont peuvent bénéficier les Parisiens : « offre civique, culturelle et associative, ouvre les portes du Conseil de Paris, fait découvrir des lieux insolites, permet de soutenir les actions d'une association, de rencontrer des élus... ». Le procédé d'accumulation et les points de suspension sous-entendent une multiplicité et une diversité de possibilités et invitent les Parisiens à aller se renseigner davantage sur ce que permet la carte. L'édito a donc également une vocation à faire la promotion de la carte et créant un suspens quant aux possibilités offertes par la carte.

Enfin, un troisième argument met en avant la possibilité de participer à la vie municipale pour les Parisiens.

Les trois fonctions ou facettes principales de la carte sont donc énoncées dans cet édito : un médium porteur de symbole associé aux valeurs, une offre de services publics inédits et nombreux et enfin, un outil pour participer et être associé, grâce aux services proposés, à la vie municipale.

L'édito se conclue enfin par une adresse directe aux citoyens, qui prend le lecteur (supposé être un parisien) à partie avec l'utilisation du pronom personnel « vous » : citoyenne-citoyen, vous êtes Paris, vous faites Paris ».

Ces mots sont écrits en majuscules et postés à la fin de l'édito sont comme un exergue qui attire l'œil du lecteur. C'est la seule adresse directe aux parisiens de l'édito, qui les pousse à adhérer au discours précédent de Madame Hidalgo. Le lecteur est ici pris à partie sous sa casquette de citoyen. Le parisien et le citoyen sont cependant interchangeable puisque les deux termes, « parisien » et « citoyen » sont employés l'un comme l'autre de manière identique : ils sont synonymes. Cela nous prouve qu'il ne s'agit pas réellement d'une carte citoyenne mais bien plutôt d'une carte du Parisien. Est sous-entendue l'idée qu'un Parisien est forcément citoyen.

Le parallélisme de construction « vous êtes Paris » // « vous faites Paris » crée une équivalence entre l'identité et l'action : être parisien, c'est nécessairement agir pour la ville. Le citoyen passif n'existe pas. En effet, le verbe d'état « être » est ici équivalent au verbe d'action « faire » : le statut de citoyen de Paris équivaut à l'action en faveur de la ville. Cela permet également d'inclure le lecteur dans une dynamique, puisqu'avec l'utilisation du présent

de vérité générale, cette équivalence est pensée comme vraie d'office. Mais cela pousse également le Parisien à agir.

Quatre arguments de vente de la carte citoyenne qui engagent à l'action

Sur les deux autres volets de la brochure, les quatre possibilités données par la carte sont exprimées.

Dans le même style que « Je suis citoyenne citoyen de Paris » est écrit « la carte citoyenne permet aux parisiens de : ». L'angle d'approche est donc celui de la possibilité, du service, non obligatoire mais donnant des nouvelles possibilités aux Parisiens.

Les arguments sont au nombre de quatre et tournés à l'infinif. Une fois de plus, on voit bien que la carte citoyenne a pour objectif l'action. On retrouve ici les trois verbes présents sur la première de couverture : « participer », « comprendre » et « s'engager », ainsi qu'un quatrième « bénéficier ». Les quatre verbes sont explicités :

- Participer aux grands moments de la vie municipale
- Comprendre leur Ville
- S'engager
- Bénéficier des services municipaux

Le texte est ici directement adressé aux parisiens avec l'utilisation du pronom personnel « vous » et l'emploi de l'impératif « rencontrez », « visitez », etc. Dans la version pour les enfants, la deuxième personne du plurielle est remplacée par la deuxième personne du singulier, moins institutionnelle et donnant l'impression de davantage de proximité.

Les quatre types de services proposés ne correspondent pas aux services proposés sur le site de la mairie de Paris qui forment différentes catégories « rendez-vous citoyen », « visite citoyenne », « découverte citoyenne », etc. En conséquence, le manque d'unité donne une impression de flou : les explications restent assez évasives tout en donnant des exemples précis : il n'y a pas de description exhaustive ou rationalisée des possibilités de la carte.

Cette impression est renforcée par la fin du troisième volet : à l'issue du quatrième argument, un encadré incite le lecteur à se renseigner davantage sur internet afin d'accéder à la liste complète des activités proposées via la carte.

Maintenir le suspens en incitant à la recherche d'informations

Au dos de la plaquette, le discours incite également à « rester connecter » à la fois aux actualités de la carte citoyenne et à la programmation de la mairie de Paris de manière plus large. On constate donc bien ici la vocation double de ce flyer : à la fois informer les citoyens, mais également renforcer un lien entre eux et la municipalité.

Notons également la volonté de mettre en avant la parité : le terme de « citoyen » est toujours accolé à celui de « citoyenne ». En outre, l'invitation à rester connecté inclue également le féminin : « restez connecté-e ». Cela montre la volonté de la Mairie de Paris de mettre en avant en pratique l'une de ses valeurs : l'égalité entre les femmes et les hommes et donc, de manière plus générale, l'égalité entre les êtres humains.

Plaquette de présentation version « adulte »

Plaquette de présentation version « enfant »

Entretien avec Emilien Martin, chef de projet « carte citoyenne » à la Direction démocratie, territoire et citoyens (DDCT) à la Mairie de Paris, le 28 juin 2016

Est-ce que tu pourrais me dire, dans un premier temps, dans quelle mesure cette carte s'insère dans le dispositif de la démocratie participative ?

Mmh, la démocratie participative... à Paris ?

Oui c'est ça !

Alors à Paris la démocratie participative a été renommée la démocratie citoyenne pour ne pas dire que c'est un champ de la démocratie à part du reste et que c'était inclus dans tout le dispositif municipal etc. et justement l'objectif du nouveau service qui a été créé ce n'est pas de voir la démocratie participative comme un truc en parallèle du dispositif mais qui s'intègre à tous les dispositifs de la ville, qui est quelque chose de transversal plutôt qu'un truc à part. Ca c'est important, et du coup, dans la mandature Hidalgo, tu as plusieurs priorités, la première d'entre elles c'est le budget participatif, là on est à la troisième année, qui a beaucoup de succès, qui s'est bien rodé, on en est à la troisième année, des *modus operandi* se sont créés et c'est plus efficace qu'avant et t'as des ciblage qui sont plus précis, une diversité de sujets plus élevés, moins de frustration aussi au fur et à mesure des années et surtout d'un point de vue RH aussi, un travail mieux réparti et des routines qui se sont créées donc tout roule et depuis cette année on a deux dispositifs qui se sont créés même depuis l'année dernière : on a l'e-citoyenneté qui sont les sites internet de la ville qui sont chargés de la participation des citoyens, e-pétition qui permet de faire des pétitions et Madame La Maire j'ai une idée, qui est un site de consultation sur lequel on consulte les parisiens sur des sujets que la Mairie décide. Là d'ailleurs il y a un chantier pour fusionner les deux, les pétitions et e-citoyenneté, pour que tu n'aies pas d'un côté le pouvoir de décision et de l'autre le pouvoir d'élaboration, donc on fusionne les deux. La carte citoyenne, c'est le truc le plus récent, c'était en janvier et c'est un projet qui a mis du temps à être cadré parce qu'il répondait à plusieurs commandes en même temps donc au début ça devait être à la DICOM de gérer ce truc là et au final, ça s'est retrouvé à la participation citoyenne et c'est qu'il y a une raison. C'était pour commémorer les attentats, pour redonner du sens à la République, tout des grands discours de principe sur réconcilier les citoyens avec la République, avoir un symbole d'appartenance à Paris, etc., donc c'était purement de la communication au sens noble hein, pas dans le calcul. Il y a eu tout un sujet d'élaboration avec Emmanuel Grégoire, avec Pauline Véron etc. pour en faire un outil un peu concret, donc tu as tout un volet service public où tu peux accéder au service public et visiter le service public, là tu peux accéder aux bibliothèques, tu vas bientôt pouvoir accéder aux piscines aux équipements sportifs et compagnie et tu as un volet citoyenneté où là, l'objectif c'est de t'ouvrir les portes de formations d'éducation populaires, de t'ouvrir les portes d'événements que t'offre la ville, des endroits privilégiés, prendre rendez-vous avec des élus etc. Donc voilà, là on s'est un peu diversifiés. Et cette carte, si elle est dans le service de la participation citoyenne, c'est parce qu'elle est assez transversale à tous les autres dispositifs, c'est-à-dire, donc on utilise la carte pour faire la promotion du budget participatif, on utilise la carte pour transmettre les informations sur les consultations que lance Paris. En fait, les gens qui ont la carte, ils sont dans une démarche d'être plus intégrés. C'est un vivier de citoyens qui sont de nature à s'intéresser à tous ces dispositifs là, du coup on l'utilise comme plateforme un peu centrale où on relaie les dispositifs des différentes initiatives citoyennes.

Et du coup, vous les relayez comment les différentes initiatives citoyens ? Parce que par exemple, je n'ai jamais reçu de newsletter ?

Ca c'est un vrai sujet, en gros on a eu un long arbitrage sur est-ce qu'il fallait créer une nouvelle communauté autour de la carte citoyenne ou est-ce que, comme c'est l'année de lancement, est-ce qu'il fallait être plus modeste et y aller pas à pas ? Au début, on voulait créer une page facebook, un compte twitter et un site autonome et le fait est que la DICOM a mis son veto en disant qu'il fallait s'appuyer sur les réseaux existants plutôt que d'essayer d'en créer sur une base faible, et le fait est que le compte twitter de la ville c'est un million de personnes, que le facebook il est déjà constitué donc pour l'instant il n'y a aucun contact direct avec les usagers des services. La seule chose qu'on fait c'est qu'on utilise les réseaux de la ville déjà constitués, donc facebook, twitter, paris.fr etc pour relayer les infos importantes, relayer le programme complet, etc, etc et ponctuellement, quand il y a une priorité politique, donc ce n'est pas nous qui en décidons, c'est le cabinet de la Maire, le cabinet de Pauline Véron. Quand il y a une priorité politique, c'est eux qui demandent à la DICOM de mettre un flash infos par newsletters, mais c'est la DICOM qui s'en occupe.

Dans la newsletter de la mairie de Paris

Oui, de la mairie de Paris ou alors des fois des notifications dédiées comme le goûter citoyen, il y a une priorité donc tu envoies au fichier. Mais d'ici le mois de septembre, on va avoir enfin, donc je te l'annonce en avant-première, l'outil de mailing qui permettra de créer une lettre citoyenne donc ce sera une fois toutes les deux semaines ou tous les mois, on ne sait pas encore calés, une newsletter envoyée à tous les titulaires de la carte donc on va le faire d'ici septembre.

Pour garder le lien, parce que ce que je trouvais intéressant c'est que c'est un lien qui est créé un peu entre l'institution et les citoyens mais si le lien n'est pas maintenu entre l'institution et le citoyen, via des outils de communication, ça peut être un peu distendu.

C'est ça, et c'est un vrai souci mais il faut qu'on trouve le juste milieu entre vouloir en faire trop et vouloir en faire pas assez. La newsletter ça nous semble être un bon point d'attache mais créer des réseaux j'ai été assez convaincu par la DICOM qui nous disait que créer une communauté ça prend du temps, ça prend de l'énergie, c'est cher...

Oui sachant qu'elle existe déjà la communauté en soi, c'est tous les parisiens

Oui c'est ça, et donc ça ne sert à rien, autant utiliser les réseaux déjà existants. Donc c'est un travail de coordination quotidien avec le responsable des réseaux sociaux, le responsable du service numérique, on travaille régulièrement [ensemble] et ça se rode.

Et du coup, est-ce que tu pourrais me parler un peu plus des services ? Me détailler comment ils sont choisis, quels sont les services auxquels les parisiens ont accès, est-

ce qu'ils sont réservés aux titulaires de la carte ? Et aussi, en quoi les services choisis sont-ils citoyens ?

Au début la classification qu'on a faite c'était formation citoyenne, geste citoyen, événement citoyen et j'en ai oublié un... bref, il y avait des catégories citoyennes avec éducation populaire, service public, événement ponctuel, etc. Au final, on a une vision qui est très libre de la citoyenneté dans le sens où ça va de la visite des services publics à l'accès à la bibliothèque en passant par le chauvinisme le plus primaire quand il s'agit de supporter les matchs du stade français, donc c'est très large et l'idée c'est de dire : vous aimez Paris, vous aimez la République, vous aimez participer, on va vous donner tout un tas d'événements qui peuvent correspondre à tous vos besoins et ça peut aller de l'événement pour le supporter sportif pour défendre les couleurs de leur ville, à la visite des ruines de Lutèce parce que c'est l'ancien Paris...

Passé commun, futur commun ?

Voilà c'est ça, on est sur un truc très libre et l'avantage quand même, ça je le dis en toute liberté, d'un concept tout aussi flou que la citoyenneté telle qu'elle est entendue avec cette carte-là, c'est qu'on peut y mettre l'intégralité des offres de la ville. A partir du moment où la ville organise quelque chose, on peut l'appeler service citoyen parce que ça rentre dans l'intérêt général et le service public donc c'est open bar quoi. Donc, comment elle est élaborée, c'est par comité de suivi, avec un référent par direction de la ville, donc tu as la direction des espaces verts, la direction des équipements, la direction des affaires juridiques, la direction des affaires culturelles... tout ça, on se réunit une fois par mois et ils nous font remonter des propositions, on fait valider par mon chef de service et le cabinet de Pauline Véron et on l'intègre au programme. Donc jusqu'à présent c'était uniquement ça, c'était uniquement des offres de services de la Mairie, 100% public, où on intègre sur proposition, on élargit à partir de la rentrée au monde associatif et à l'économie sociale et solidaire c'est-à-dire que les associations vont pouvoir faire désormais pas promotion de leurs actions soit d'événements ponctuels soit de l'association en tant que telle à travers la carte citoyenne et pareil pour les entreprises reconnues de l'économie sociale et solidaire.

Et du coup ça devient un relai, un carrefour...

D'engagement, on rajoute un volet « engagement paramunicipal », enfin pas « para » mais « extra » municipal où on ne se cantonne pas qu'au service public, on permet aux gens de s'engager ailleurs aussi.

Et du coup, est-ce que ce serait pensable, je discutais avec une titulaire de la carte qui me disait « moi, je suis un peu déçue, j'aimerais bien par exemple qu'il y ait la promotion de conseils de quartier où de la vie locale, vie citoyenne locale ». Ca ce serait pensable à terme d'élargir ?

C'est en cours, en fait il y a plusieurs choses qu'on va refaire à la rentrée, les conseils de quartier on ne les relaie par pour l'instant car ils sont en cours de restructuration, donc c'est-à-dire qu'on a créé des coordinateurs de conseils de quartier, c'est en train de se renforcer

mais le problème c'est que on ne veut pas faire la publication centrale des conseils de quartier parce que jusqu'à présent il n'y a pas de fonctionnement identique à tous les conseils de quartier. Certains conseils de quartiers qui marchent par tirage au sort, certains qui marchent par candidature spontanée, d'autre par élection etc. Et donc si on se lance là-dedans, avant qu'on ait des modalités communes bah ça va être illisible quoi et en plus, ce n'est pas une demande des conseils de quartiers qui sont très dans le local, le voisinage etc et qui ne veulent pas forcément qu'au niveau central on fasse leur promo. Tout cela c'est un sujet mais dès que l'on aura un mode opératoire commun à tous les conseils de quartier, on relaiera. On ira, pareil pour le kiosque jeune, pour les jeunes, le conseil parisien de la jeunesse pardon, conseil des étudiants... on va faire un volet démocratie participative...

D'accord, donc ça a vraiment vocation à grossir ? Parce que là en calculant le nombre de places qu'il y avait, on est à quelque chose comme 3000 ce mois-ci places, du coup c'est faible par rapport au nombre de titulaires... il y a combien, 100 000 ou 200 000 personnes qui l'ont ?

100 000. C'est très peu et en plus, le problème qu'on a identifié, c'est que on a maintenant une maintenant une communauté extrêmement restreinte d'inscrits qui sont toujours les mêmes personnes. C'est-à-dire qu'on a des gens qui ont compris comment fonctionnait le système qui s'inscrive, et donc, c'est toujours les mêmes qui sont inscrits, toujours les mêmes dont on voit les noms qui se répètent sur les listes etc, il faut qu'on diversifie. Et donc là, l'offre d'événements qu'on a actuellement, on va essayer de la décomposer et d'en faire plusieurs volets. On va créer un volet formation qui va être complètement distinct qui s'appellera « atelier citoyen » et toutes les formations du programme seront à part dans un autre dispositif, un peu géré par d'autres collègues. On va avoir un volet « accès au droit » avec des juristes, avec le barreau de Paris, avec des associations qui vont renforcer ce volet-là, on va créer un nouveau logiciel d'inscription aux événements beaucoup plus ergonomique et sexy que ce qu'il y a actuellement. Là on était en période de rodage avec une offre d'événements, là on va avoir quelque chose d'un peu plus pérenne, moins fourre-tout que ce qu'il y a actuellement.

Et du coup, il me semble pour l'instant que tu peux venir avec quelqu'un genre aux événements. Est-ce que vous avez envie de garder cette ouverture ? Pareil, dans une idée d'inclusion de la citoyenneté ?

Bon, je pourrais te dire que c'est pour inclure la citoyenneté, mais ce serait de mauvaise foi, c'est surtout que quand tu as ta carte citoyenne, tu as envie d'y aller avec ton gamin, ta femme, ton mari, tes enfants ou quoi que ce soit. Tu as envie d'y aller avec tes proches, même tes amis et si on ne permettait qu'aux gens qui ont la carte citoyenne de postuler ça rendrait beaucoup trop aléatoire la sélection parce que ça veut dire que même si tout le monde a la carte citoyenne, tu n'es pas sûr de pouvoir y aller donc tu plantes, donc c'est surtout par principe de réalité qu'on a fait ça, si on veut permettre aux gens de venir, il faut leur permettre de venir accompagnés quoi. Et ça permet également de dire qu'on n'a pas une vision restrictive de la citoyenneté. C'est ça aussi qu'on veut dire : que ce ne sont pas uniquement les gens qui ont accès à la carte qui accèdent aux événements, le fait est que c'est quand même la seule porte d'entrée.

Je rebondis sur ce que tu disais avant : c'est difficile de sortir des cadres de l'ancien prof à la retraite, de gens assez typiques qui s'intéressent à la citoyenneté, et ça,

comment vous faites pour, est-ce que vous avez déjà une solution pour remédier à ce problème ?

Oh on a réfléchi, pour l'instant effectivement, les gens qui ont pris la carte, 6 mois après le lancement, c'est le profil type c'est entre 30 et 50 ans, blanc, avec des enfants, dans un arrondissement à un chiffre. J'exagère, le 15^e a énormément de carte etc et ça a aussi énormément marché dans les quartiers populaires, mais ça a marché dans les quartiers populaires quand on est passés par des réseaux, c'est-à-dire les équipes de développement local de la ville, soit des associations qui sont mobilisées. Il y a un effort à faire et il y a plusieurs pistes qui sont envisagées, soit militer, on a des services civiques qui sont dans nos équipes et qui peuvent aller faire du porte à porte auprès de population ciblées, par exemple des quartiers couverts par les équipes de développement local dans les quartiers politiques de la ville, faire du porte à porte avec la carte citoyenne, mobiliser également des associations, ce qu'on est en train de faire, pour relayer les réseaux. Dans l'accès au droit également, proposer la carte citoyenne aux gens qui sont éloignés de la citoyenneté et qui ont des problèmes juridiques. Voilà on est en train d'élargir tout ça pour sortir des gens qui sont déjà dans tous les autres dispositifs. Ce sont les mêmes gens qui ont la carte citoyenne, qui votent au budget participatif et qui sont dans les conseils de quartier. La carte citoyenne doit permettre de sortir un peu de ce profil-type là et y compris dans le budget participatif on a aussi cette année mis une enveloppe spécifique réservée aux quartiers prioritaires pour justement.

Moi je crois que mon quartier est un quartier prioritaire... !

Voilà là on touche un autre problème : les gens dans les quartiers prioritaires qui sont des fils d'instits etc. Mais le fait est qu'il y a quand même une partie, même si ce n'est pas idéal c'est le moins qu'on puisse faire, c'est d'avoir une enveloppe dédiée au quartiers politiques de la ville, donc pour diversifier un peu les projets.

Oui, il y a une éducation à la citoyenneté à faire aussi...

Pour l'instant en gros, c'est le développement de la mandature. On a lancé le dispositif, on a identifié les limites et on essaie de les rendre systématiques. Et là où c'est intéressant c'est qu'on est les premiers sur beaucoup de sujets donc le budget participatif on a été les premiers à le faire, la carte citoyenne on est les premiers à le faire. J'ai vu que Hollande avait annoncé une carte nationale, bon on verra comment ça se passera, on est pionniers sur plein de sujets...

Oui c'est un laboratoire de la démocratie ?

Oui voilà

Rapidement, est-ce que tu pourrais me dire quel est le dispositif de participation qui a été mis en place pour promouvoir la carte ?

C'est très basique hein, on a : une conférence de presse de la Maire en février, qui a permis de faire exploser le truc, on a été repris dans le parisien, on a été repris dans les télévisions et radio régionales, très bien et après, ça marche sur twitter et facebook, et c'est tout pour l'instant, et une newsletter comme je te l'ai dit qui partent régulièrement, et on va essayer de développer la newsletter en septembre mais c'est tout ce que l'on envisage pour l'instant et par contre on réfléchit sur des voies de distribution automatiques de la carte. Pour l'instant il y a tous les écoliers primaires publics qui la reçoivent, on va aussi la distribuer automatiquement à partir de l'année prochaine, c'est pas sûr, aux nouveaux recensés, à 16 ans également, aux nouveaux mariés, ça ce n'est pas sûr et ça pose des problèmes juridiques on va y réfléchir, y compris en faisant gagner une nuit de nocé dans le salon Eiffel en haut de la tour pour un couple tiré au sort chaque année, au mariés

Et aux pacsés également ?

Le pacs le problème c'est que ce sont les tribunaux d'instance qui les font donc on n'a pas les fichiers, donc on ne peut pas, c'est un peu le problème. Et on est également présents dans des événements ponctuels genre là on a fait Solidays le week-end dernier, on avait fait les portes à l'Hôtel de Ville pendant les journées portes ouvertes, les journées du patrimoine on le fera aussi, les salons étudiants aussi. On essaie d'avoir des spots où on est présents.

D'accord, ok. Est-ce que tu connais le taux de participation à des événements, par rapport aux gens qui l'ont.

Non, je ne l'ai pas de tête, mais je t'enverrai les stats.

Et enfin, pourquoi un tel support, pourquoi une carte ? Et pourquoi le choix de ce format en papier un peu souple ?

Il est indéchirable ! J'ai découvert ça, le papier de la carte la rend indéchirable, t'as vu, ça j'y croyais pas. Déjà, ce n'est pas que du carton, c'est du carton indéchirable ! Soyons précis, mais c'est parce qu'il y a un intérêt administratif, je ne sais pas si Emmanuel t'en a parlé, mais là Paris est en train de créer un compte parisien, qui existe déjà un peu, ce n'est pas paris.fr c'est connect.paris.fr et en gros il y a déjà franceconnect qui existe qui est la plateforme pour les impôts, pour le prélèvement à la source d'ici 2020 et nous on veut créer parisconnect. Je ne sais pas qui a été le premier, je crois que c'est Paris, comme d'hab' et le gouvernement l'a fait ensuite, mais l'objectif c'est que tu aies ensuite une seule plateforme en ligne pour faire toutes tes démarches, demander ta place en crèche, demander ton HLM, commander ta carte citoyenne, acheter des places pour aller à la piscine, enfin bref, qu'on puisse tout faire sur la même plateforme administrativement, et la carte deviendrait l'opérateur dans la vie réelle de tous ces services publics là. Là pour l'instant c'est déjà le cas uniquement pour les bibliothèques donc tu as ton code barre pour les bibliothèques mais à terme, il faudra qu'elle soit plus épaisse pour qu'elle ait un truc en cuivre à l'intérieur comme pour le passe navigo, ça permettra dans l'idéal de trouver que ton numéro sera relié à ton compte parisien et ça prouvera ton identité, et rêvons ça peut être carte vélib, carte autolib et compagnie donc tout ce qui est géré par la ville, devenir l'interface unique de tout ce qui existe à Paris, donc là on a lancé d'ailleurs un recensement des cartes existantes dans la ville pour les fusionner et donc j'ai oublié de te le dire mais en septembre on va fusionner avec le passe Senior+ qui est un

passé qui permet aux vieux de faire du sport, donc là c'est déjà en cours donc ça va faire 5 000 personnes en plus qui vont avoir la carte d'un coup au mois de septembre et on aura le passe Jeune à partir de 2017 qui est une offre commerciale faite par la DICOM pour les jeunes. On va fusionner toutes les cartes existantes dans la carte citoyenne.

D'accord, oui à terme c'est la vocation ?

Oui voilà.

Et pour finir, toi tu es chargé de quoi ?

Moi je suis chef de projet c'est-à-dire que je m'occupe de toute la mise en œuvre opérationnelle. Même la gestion technique du back-office, on est deux à s'en occuper, on se répartit les tâches et voilà, on pilote quoi, je pilote le projet.

Tu es content ?

Oui très content, voilà !

Bon eh bien merci beaucoup.

De rien !

FIN DE L'ENTRETIEN.

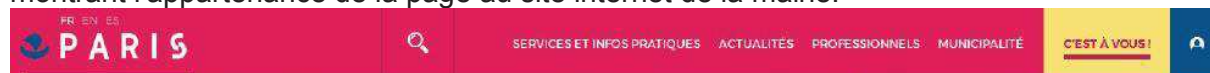
Annexe 3 – Analyse de la page internet de la carte citoyenne de Paris

Adresse : <http://www.paris.fr/cartecitoyenne>

Description

La carte citoyenne de Paris est présentée sur le site de la mairie de Paris, une page lui est dédiée en suivant le fil Accueil > Participez > Participation citoyenne > Carte citoyenne-citoyen de Paris.

Le site internet possède un bandeau qui est le même sur toutes les pages du site internet, montrant l'appartenance de la page au site internet de la mairie.



En dessous du bandeau figure l'en-tête de la page qui reprend l'image de la carte citoyenne de Paris, une vue de la ville, avec le découpage de la carte en blanc. Figure également le titre de la page « Carte Citoyenne-Citoyen de Paris »



En dessous le fil d'Ariane est mis en valeur sur un fond blanc et montre bien le chemin pour accéder à cette page.

[Accueil](#) > [Participez](#) > [Participation citoyenne](#) > [Carte Citoyenne-Citoyen de Paris](#)

Une fois passé ces trois seuils, l'utilisateur peut accéder au texte de l'article. Un chapô en gras explique la raison d'être de la carte citoyenne. En dessous, deux boutons rouges permettent de commander sa carte ou de découvrir les événements incontournables des prochaines semaines. Le chapô est séparé du corps de l'article par un filet gris clair de la même couleur que la marge, dédiée au plan de l'article.





L'article à proprement parler est divisé en cinq parties : « Comment ça marche ? », « Le programme complet de juin », « inscrivez-vous aux événements », « les prochains grands rendez-vous de l'agenda » et enfin une partie « en cas de perte, de vol ou de changement de situation ». Ces différentes parties sont visibles dans la marge gauche du site, qui est dédiée aux 5 encarts. Les encarts blancs se « remplissent » de jaune au fur et à mesure de la lecture.

La section « Comment ça marche ? » explique les 4 particularités de la carte qui en sont ses arguments de « vente », dans un registre promotionnel.

La rubrique « comment ça marche ? » se poursuit par un bouton qui permet de commander sa carte de citoyenne.

Enfin, figure la vidéo de présentation de la carte citoyenne, nommée « La carte citoyenne-citoyen de Paris est lancée ». Il s'agit là aussi d'une vidéo promotionnelle qui a été utilisée lors du lancement de la carte.

La rubrique « Le programme complet de juin », sous forme de tableau rassemble tous les

événements, classés par date. Les différentes informations présentes dans le tableau sont les suivantes : date, horaire, catégorie, événement, lieu, public et nombre de places. C'est l'élément le plus imposant de la page, avec 45 lignes, et donc 45 événements proposés.

Entre le titre et le tableau figure un chapô explicatif qui renvoie à la fin du tableau pour s'inscrire aux événements. Un bouton rouge, du même style que le bouton qui permet de commander la carte figure entre le chapô et le tableau. Il permet d'accéder à un résumé des événements, les « événements incontournables ». A la fin du tableau, un bouton rouge permet à nouveau de commander la carte citoyenne.

La rubrique suivant « Inscrivez-vous aux événements ! » permet de renseigner ses informations personnelles (nom, prénom, numéro de carte citoyenne, téléphone, nombre de place souhaitées) ainsi que les événements auxquels l'utilisateur souhaite participer.

En dessous des informations personnelles donc, une liste des événements du mois de juin permet à l'utilisateur de cocher les événements qui l'intéresse et auquel il veut participer. Ils sont résumés à la date et le nom de l'événement et sont classés par ordre chronologique. Enfin, l'utilisateur doit cocher une case affirmant qu'il a pris connaissance des conditions générales d'utilisation, puis une captcha pour indiquer qu'il n'est pas un robot. Enfin, il peut valider pour envoyer le formulaire d'inscription.

La rubrique suivante est beaucoup plus succincte puisqu'elle résume les événements important du mois à venir, sur un ton promotionnel également.

Enfin, une dernière rubrique « pratique » permet de commander une nouvelle carte citoyenne en cas de perte ou de vol.

Le pied de page renseigne des informations pratiques et permet de s'abonner aux différents réseaux sociaux de la ville.

Analyse

Les codes de la publicité : impératif, presque un ton d'offre promotionnelle : insolite, événements incontournables,

Un fonctionnement très proactif

C'est au citoyen de s'inscrire à des événements et d'aller chercher lui-même l'information. Contrairement aux dires d'Emmanuel Grégoire, les titulaires de la carte citoyenne ne reçoivent pas de mails faisant la promotion d'événements. C'est donc au citoyen de faire la démarche de s'inscrire. L'idée d'un citoyen engagé est donc pleinement présente ici : c'est aux citoyens de se saisir des opportunités qui leur sont données.

Cela est donné à voir par le fil rouge des boutons qui permettent de s'inscrire à des événements ou de commander la carte. Présents tout au long de la page, ils sont fortement mis en valeur. L'usage de l'impératif : « Commandez », « Découvrez », « Cliquez » incitent l'utilisateur à agir, et nous incitent à penser que le citoyen parisien est un citoyen actif.

Cela est d'ailleurs explicitement dit dans l'explication du fonctionnement de la carte, dans la rubrique « Comment ça marche ? » : la carte est fondée « sur un système de demande et de participation volontaires ».

En outre, l'utilisateur est incité à s'inscrire lui-même sur les événements qui l'intéressent. Aucune newsletter n'amène sur le site internet. L'utilisateur doit venir de son plein gré sur le site internet. Même en ayant coché le choix de recevoir les informations de la ville de Paris, le titulaire de la carte citoyenne doit faire lui-même la démarche d'aller se renseigner et de s'inscrire.

Un dispositif inclusif : citoyen de monde ou citoyen de Paris ?

Tous les résidents de Paris ayant plus de 7 ans peuvent obtenir la carte citoyenne, sans distinction de nationalité. Cela montre, et est souligné par les propos d'Emmanuel Grégoire, que la Mairie de Paris ne souhaite pas promouvoir une citoyenneté héritée mais bien une citoyenneté active, donc chacun peut s'emparer, quelle que soit sa situation : la citoyenneté est ouverte, mais dans un sens, elle se mérite, puisqu'il faut être actif pour se dire citoyen de Paris.

Cette dimension est fortement mise en avant dans toutes les communications de la ville de Paris, en particulier dans la vidéo de présentation du lancement de la carte citoyenne. Ce qui est mis en avant dans ce spot promotionnel est l'idée que peut être citoyen n'importe quelle personne qui habite à Paris.

Un dispositif complet

L'objet carte fait partie d'un dispositif complet qui se déploie sur internet. En effet, le fil d'Ariane sur le site internet montre une filiation entre la participation citoyenne et la carte citoyenne de Paris : la carte citoyenne fait partie du dispositif de participation mis en place par la mairie de Paris. La carte citoyenne est donc donnée à voir comme une forme de participation citoyenne, alors même qu'elle ne permet pas à son titulaire d'avoir un impact sur la politique de la Ville. Elle permet uniquement de découvrir la ville. On peut penser que c'est la définition même du citoyen qui lie la carte citoyenne au dispositif de participation citoyenne de la ville de Paris. En effet, le citoyen y est défini comme un habitant qui participe à la vie de la Ville, qui en est un acteur.

La carte citoyenne permet donc d'être acteur de sa ville en en découvrant de nouveaux aspects grâce aux visites qui sont proposées.

Le type d'événements

Il y a plusieurs types d'événements :

- **Découverte citoyenne** : exposition « Le Front populaire », assister au conseil de Paris, journée citoyenne des enfants, exposition « le chat » de Geluck »
- **Visite citoyenne** : visite des différents lieux, également ouverts au public mais pour lesquels la carte citoyenne permet de bénéficier d'une entrée gratuite et d'une visite guidée particulière. Il s'agit, pour le mois de juin : la crypte de l'île de la Cité, les secrets du 7^e arrondissement, la visite du musée carnaulet, la visite des archives de Paris... les visites citoyennes ont un caractère plutôt culturel.
- **Formation citoyenne** : il s'agit d'événements à caractère civique, presque politique, pour comprendre le fonctionnement de la municipalité. En juin, il est par exemple possible de découvrir les institutions parisiennes du budget participatif, des débattre de la place des enfants dans la ville. Il est également possible d'apprendre à parler en public ou de rencontrer des psychologues lors d'une soirée dédiée à l'enfance.
- **Animation citoyenne** : il s'agit de spectacle (à confirmer avec le planning de juillet).
- **Débat citoyen** : Il s'agit de débats qui ne sont pas forcément en lien avec la ville et ses problématiques mais qui ont un cadre beaucoup plus large. Par exemple, en juin, un débat citoyen a porté sur l'alimentation de l'humanité, après la COP21.
- **Engagement citoyen** : faire une action pour la ville, au mois de juin, il s'agissait de participer à la journée « Paris fais toi belle » pour nettoyer la ville de Paris.
- **Rendez-vous citoyen** : rencontres avec des élus, pour le mois de juin, il s'agit d'une rencontre avec la maire de Paris et avec Bernard Jomier, adjoint chargé de la Santé et du handicap. Il est également possible de participer à un temps de concertation sur les JO 2024 à Paris.

Certains événements sont en lien de manière plus évidente avec la citoyenneté : c'est le cas des rencontres avec les élus, des « engagements citoyens » et des formations qui permettent de comprendre le fonctionnement de la municipalité.

D'autres événements ont un caractère sportif ou culturel, comme les visites des cryptes, du musée Carnavalet, ou encore des invitations pour des événements sportifs (euro 2016, promotion de la candidature de Paris pour les JO 2024), etc.

De manière générale, les événements sont classés de manière assez floue : nulle part n'est expliqué la différence entre une découverte et une visite citoyenne, alors même que les deux comprennent des événements à caractère culturel, de type visite de musée. De même, la différence entre débat citoyen et rendez-vous citoyen est assez ambiguë, puisqu'il y a des débats dans la rubrique « rendez-vous ».

Si tous les événements ont un lien avec la citoyenneté : par exemple, la visite de la crypte de l'île de la Cité était un prétexte pour expliquer l'histoire de la ville de Paris, le discours était orienté sur la citoyenneté, la compréhension de la ville qui donne à voir un passé commun pour forger une identité commune.

Deux types d'événements peuvent cependant se distinguer : d'une part les événements « promotionnels » de la carte qui permettent à cette dernière d'avoir une plus-value. D'autre part, une partie des événements apportent également une plus-value à la carte, mais sont en lien plus directs avec le thème de la citoyenneté. Il s'agit des rendez-vous avec des élus ou des événements permettant de comprendre le fonctionnement de la municipalité.

Cependant, la carte citoyenne ne donne que peu accès à de réels débats entre citoyens : il s'agit davantage d'événements accessibles grâce à la carte, qui permettent de comprendre l'envers du décor de la municipalité, mais sans que cela n'apporte un réel dialogue : mais tel est-il réellement le but avoué de la carte citoyenne ?

L'idée qui est donnée à travers les événements est la suivante : les événements donnent la possibilité aux citoyens de s'engager : c'est la découverte et la participation qui fondent la citoyenneté parisienne.

Sachant qu'il y 99 172 détenteurs de la carte citoyenne au 22 juin 2016, il y a 3 055 places disponibles aux événements en juillet (hors la visite d'une exposition gratuite – Le front populaire vu par les grands photographes – pour laquelle les places sont illimitées, et 1 005 places pour juin. En conséquence, seul 1.5% des titulaires de la carte pourront accéder à des

événements en juillet et 0.5% des titulaires de la carte ont pu y accéder en juin. Même si l'on note un effort de la mairie avec une multiplication par trois du nombre de places entre juin et juillet, il y a ici un important problème d'accessibilité. On peut imaginer que seule une partie des titulaires souhaite accéder à des événements, mais une frange vraiment minime des titulaires peut accéder aux événements, ce qui peut être problématique pour un outil qui souhaite démocratiser la notion de citoyenneté et l'ouvrir au plus grand nombre.

L'imaginaire de la démocratie de la Grèce antique

Le nombre de places est limité, c'est pourquoi un système de tirage au sort a été mis en place. Le système de tirage au sort fait appel à l'imaginaire de la citoyenneté de la Grèce antique où les citoyens étaient également tirés au sort pour administrer la cité. On retrouve dans le tirage au sort l'idée d'égalité, beaucoup plus fortement présente que lorsque les premiers arrivés sont les premiers servis. Ainsi le fonctionnement de la carte est fondé sur l'imaginaire de la citoyenneté grecque.

Des réseaux sociaux assez discrets

Les réseaux sociaux sont assez discrets, mais présents tout au long de la lecture de la page. Ils sont en effet placés sous le bloc situé dans la marge à gauche qui montre l'avancée dans la lecture avec les rubriques. On peut en déduire que la mairie de Paris ne souhaite pas forcément mettre en avant ses événements par la promotion via les réseaux sociaux. Sur le compte Facebook de la ville, la carte citoyenne est d'ailleurs assez peu présente : il n'y a pas une promotion importante des événements proposés par la carte.

En somme il s'agit avant tout d'une carte qui permet d'avoir accès aux coulisses de certains lieux parisiens. L'ensemble est assez confidentiel et flou, les contours de la carte ne semblent pas réellement dessinés puisqu'il est difficile de comprendre quels sont les enjeux.

Le discours qui accompagne la carte est lui-même assez flou et discret. Si la sortie de la carte a eu un écho dans les médias, le retentissement ne s'est pas réellement prolongé.

CITOYENNE CITOYEN DE PARIS



Carte Citoyenne-Citoyen de Paris

[Accueil](#) > [Participez](#) > [Participation citoyenne](#) > Carte Citoyenne-Citoyen de Paris

🔊 ACTIVER LA VOCALISATION

Comment ça marche ?

PARIS

🔊 ACTIVER LA VOCALISATION

Comment ça marche ?

Le programme complet de juin et juillet

Inscrivez vous aux événements !

La Ville de Paris recrute des Citoyennes Citoyens !

Les prochains grands rendez vous de l'agenda

En cas de perte, de vol ou de changement de situation



Paris est ouverte sur le monde par sa culture, tournée vers l'autre par sa générosité. Être Citoyenne-Citoyen de Paris aujourd'hui, c'est se reconnaître dans ces valeurs républicaines, aimer cette ville, s'engager, partager, découvrir et participer. Pour répondre à ces exigences, la mairie de Paris a créé la Carte Citoyenne-Citoyen de Paris.

Actualité

A l'occasion de l'UEFA Euro 2016 et de la Fête de la musique, gagnez les 10 dernières places pour le match-concert du mardi 21 juin (Croatie-Espagne) à la Philharmonie de Paris ! Toutes les infos et les inscriptions sur le lien ci-dessous.

Liens

[🔗 Gagnez les 10 dernières places du Match-Concert de la philharmonie !](#)

[Commandez votre Carte Citoyenne-Citoyen de Paris](#)

[Découvrez les événements incontournables des prochaines semaines](#)

Comment ça marche ?

S'appuyant sur une offre civique, culturelle et associative, la Carte ouvre les portes du Conseil de Paris, fait découvrir des lieux insolites ou célèbres, permet de participer à des formations citoyennes, de rencontrer des élus... Découvrez tous les événements ci-dessous !

La Carte Citoyenne-Citoyen de Paris est ouverte à toutes les Parisiennes et tous les Parisiens sans condition de nationalité* et à partir de 7 ans. Chaque résident de la ville peut la demander et profiter de l'ensemble de l'offre proposée.

La Carte Citoyenne-Citoyen de Paris est gratuite et sans engagement. Basée sur un système de demande et de participation volontaires, la réception de la Carte et l'inscription aux événements proposés est libre.

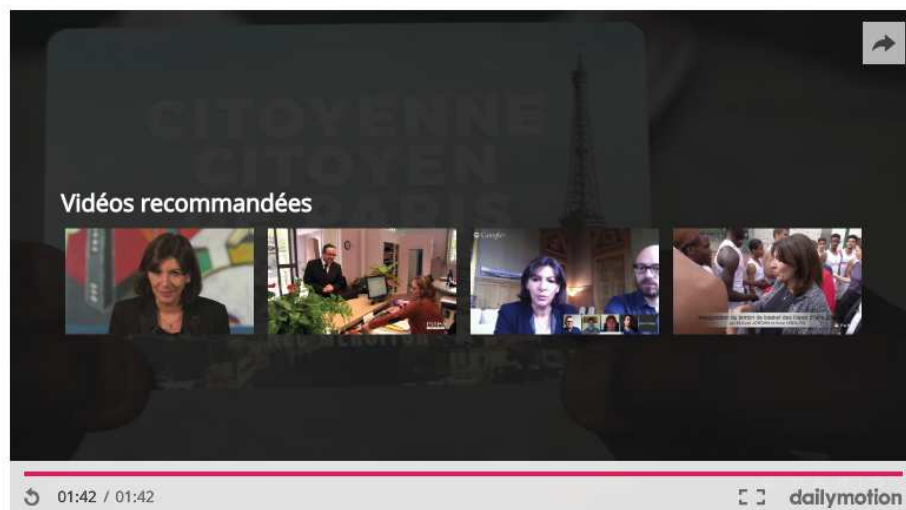
La Carte Citoyenne-Citoyen de Paris est proposée automatiquement à toutes les écolières et tous les écoliers parisiens. Pour que chacun-e puisse se sentir citoyenne-citoyen dès le plus jeune âge, la Carte est proposée à tous les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la ville. Les parents sont libres de la refuser.

La Carte Citoyenne-Citoyen de Paris peut être demandée à tout moment. En

cliquant sur le bouton ci-dessous, chaque citoyen-citoyen peut créer son compte et la commander ! En cas de difficulté d'accès à internet, la Carte peut être commandée au 3975 ou en mairie.

[Commandez votre Carte Citoyenne-Citoyen de Paris](#)

*la Carte Citoyenne-Citoyen de Paris ne permet pas d'accéder à la nationalité française et aux droits qui lui sont attachés



Le programme complet de juin et juillet

Découvrez dans ce tableau les événements de juin et juillet, qui sont tous ouverts aux inscriptions. Intéressé-e ? Alors rendez-vous en bas de la page pour découvrir comment vous y inscrire !

[Vous voulez l'essentiel ? Cliquez ici pour découvrir les événements incontournables](#)

Juin

Date	Horaire	Catégorie	Événement	Lieu	Public	Nombre de places
jusqu'au 23 juillet	10h-18h30	Découverte citoyenne	Exposition "Le Front populaire vu par de grands noms de la photographie"	Hôtel de Ville, entrée 5 rue de Lobau, 4ème arrondissement	Tout public	Illimité, accès libre
27 juin	information à venir	Découverte citoyenne	Sommet international sur la qualité de l'air	Palais d'Iéna, 16ème arrondissement	Adultes	50
27 juin	14h30	Visite citoyenne	Aux sources de notre histoire : visite des Archives de Paris	18 boulevard Sérurier, 19ème arrondissement	Tout public	20
28 juin	10h	Rencontre citoyenne	Rencontre avec Antoinette Guhl, adointe à la maire de Paris chargée de l'économie sociale et solidaire	Hôtel de Ville, 4ème arrondissement	Adultes	5
28 juin	14h	Rendez-vous citoyen	Commission pour finaliser la liste des projets du Budget Participatif	Hôtel de Ville, 4ème arrondissement	Adultes	Accès libre
28 juin	14h30	Visite citoyenne	Les secrets du 12ème, de la coulée verte à la promenade plantée	6 avenue Maurice Ravel, 12ème arrondissement	Tout public	10
29 juin	18h30	Débat citoyen	Débat de concertation sur les Jeux Olympiques - "Paris 2024 : une ville"	Gymnase Courcelles, 17ème	Adultes	10

			innovante"	arrondissement		
29 juin	14h30	Visite citoyenne	La Crypte de l'île de la Cité et les ruines cachées de Lutèce	Parvis Notre-Dame, 4ème arrondissement	Enfants	10

Juillet

Date	Horaire	Catégorie	Événement	Lieu	Public	Nombre de places
tout juillet	12h-19h du mercredi au dimanche	Découverte citoyenne	Exposition sur Gerard Petrus Fieret, poète et photographe néerlandais	BAL, 6 impasse de la Défense, 18ème arrondissement	Adultes	20
jusqu'au 23 juillet	10h-18h30	Découverte citoyenne	Exposition "Le Front populaire vu par de grands noms de la photographie"	Hôtel de Ville, entrée 5 rue de Lobau, 4ème arrondissement	Tout public	Illimité, accès libre
2 juillet	14h	Visite citoyenne	La Crypte de l'île de la Cité et les ruines cachées de Lutèce	Parvis Notre-Dame, 4ème arrondissement	Adultes	10
2 juillet	Toute la journée	Découverte citoyenne	"Invitation à "Viva Technology", salon des nouvelles technologies et de l'innovation en famille"	Parc des expositions, porte de Versailles, 15ème arrondissement	Tout Public	2 000
3 juillet	14h30 et 16h	Visite citoyenne	Le musée Carnavalet, à la découverte de l'histoire de Paris	Musée Carnavalet, 3ème arrondissement	Enfants à 14h30, Adultes à 16h	10 (x2)
5 juillet	15h-16h	Visite citoyenne	Découverte de l'ancienne Gare de Reuilly, lieu de l'innovation associative et citoyenne	Gare de Reuilly, 12ème arrondissement	Tout public	20
5 juillet	14h30	Visite citoyenne	Les secrets de Bercy et des Grands Moulins	Devant le pavillon du lac, Parc de Bercy, 12ème arrondissement	Tout public	10
6 juillet	14h	Découverte citoyenne	Les secrets de la propreté de Paris	Atelier des agents de la propreté, 14ème arrondissement	Tout public	15
6 juillet	14h30	Visite citoyenne	La Crypte de l'île de la Cité et les ruines cachées de Lutèce	Parvis Notre-Dame, 4ème arrondissement	Enfants	10
7 juillet	14h30 et 19h	Formation citoyenne	Dans la peau d'un Conseiller de Paris	Hôtel de Ville, 4ème arrondissement	Enfants à 14h30, Adultes à 19h	100 x2
8 juillet	14h30	Visite citoyenne	Les secrets de la Petite Ceinture et ses jardins	Entrée du jardin du moulin de la pointe, 13ème arrondissement	Tout public	10
9 juillet	14h	Visite citoyenne	La Crypte de l'île de la Cité et les ruines cachées de Lutèce	Parvis Notre-Dame, 4ème arrondissement	Adultes	10
10 juillet	14h30 et 16h	Visite citoyenne	Le musée Carnavalet, à la découverte de l'histoire de Paris	Musée Carnavalet, 3ème arrondissement	Enfants à 14h30, Adultes à 16h	10 (x2)
12 juillet	14h30	Rencontre citoyenne	Rencontre avec Hélène Bidard, chargée des questions relatives à l'égalité femmes/hommes, la lutte contre les discriminations et des Droits Humains	Hôtel de Ville, 4ème arrondissement	Adultes	10
12 juillet	19h	Formation citoyenne	Dans la peau d'un Conseiller de Paris	Hôtel de Ville, 4ème arrondissement	Jeunes (-26 ans)	100
12 juillet	18h30	Débat citoyen	Concertation sur les Jeux Olympiques "Paris 2024, une candidature pour une ville solidaire"	Gymnase Auguste Renoir, 14ème arrondissement	Adultes	10
				Angle des rues		

12 juillet	14h30	Visite citoyenne	Les secrets de la petite Ceinture	Dantzig et Saïda, 15ème arrondissement	Tout public	10
13 juillet	14h30 et 19h	Formation citoyenne	Dans la peau d'un Conseiller de Paris	Hôtel de Ville, 4ème arrondissement	Enfants à 14h30. Adultes à 19h	100 x2
13 juillet	14h30	Visite citoyenne	La Crypte de l'île de la Cité et les ruines cachées de Lutèce	Parvis Notre-Dame, 4ème arrondissement	Enfants	10
14 juillet	12h	Rencontre citoyenne	Déjeuner avec les militaires	Hôtel de Ville, 4ème arrondissement	Adultes	50
14 juillet	22h	Découverte citoyenne	Accès au carré d'or pour le feu d'artifice de la Tour Eiffel	Champ de Mars, 7ème arrondissement	Tout public	50
16 juillet	14h	Visite citoyenne	La Crypte de l'île de la Cité et les ruines cachées de Lutèce	Parvis Notre-Dame, 4ème arrondissement	Adultes	10
19 juillet	19h	Formation citoyenne	Dans la peau d'un Conseiller de Paris	Hôtel de Ville, 4ème arrondissement	Jeunes (-26 ans)	100
19 juillet	14h30	Visite citoyenne	Les secrets du jardin Atlantique	Place des cinq martyrs du lycée Buffon, 15ème arrondissement	Tout public	10
20 juillet	14h30 et 19h	Formation citoyenne	Dans la peau d'un Conseiller de Paris	Hôtel de Ville, 4ème arrondissement	Enfants à 14h30. Adultes à 19h	100 x2
20 juillet	14h30	Visite citoyenne	La Crypte de l'île de la Cité et les ruines cachées de Lutèce	Parvis Notre-Dame, 4ème arrondissement	Enfants	10
Du 20 au 23 juillet	20h	Découverte citoyenne	Accès au carré VIP et aux coulisses du Festival Fnac Live	Hôtel de Ville, 4ème arrondissement	Adultes	2 par soir
21 juillet	19h	Formation citoyenne	Dans la peau d'un Conseiller de Paris	Hôtel de Ville, 4ème arrondissement	Jeunes (-26 ans)	100
21 juillet	14h30	Visite citoyenne	Les secrets du parc Montsouris	Entrée boulevard Jourdan, gauche du RER Cité Universitaire	Tout public	10
23 juillet	14h	Visite citoyenne	La Crypte de l'île de la Cité et les ruines cachées de Lutèce	Parvis Notre-Dame, 4ème arrondissement	Adultes	10
24 juillet	14h30 et 16h	Visite citoyenne	Le musée Carnavalet, à la découverte de l'histoire de Paris	Musée Carnavalet, 3ème arrondissement	Enfants à 14h30. Adultes à 16h	10 (x2)
24 juillet	en attente	Découverte citoyenne	Places en tribune pour l'arrivée du Tour de France	Champs Elysées, 8ème arrondissement	Tout public	5
26 juillet	14h30	Visite citoyenne	Les secrets du 19ème et ses Chemins naturels	Sortie du métro Ourcq côté n°pairs	Tout public	10
27 juillet	14h30	Visite citoyenne	La Crypte de l'île de la Cité et les ruines cachées de Lutèce	Parvis Notre-Dame, 4ème arrondissement	Enfants	10
28 juillet	14h30	Visite citoyenne	Les secrets de l'hippodrome d'Auteuil et ses jardins	Entrée de l'hippodrome place de la porte d'Auteuil	Tout public	10
30 juillet	14h	Visite citoyenne	La Crypte de l'île de la Cité et les ruines cachées de Lutèce	Parvis Notre-Dame, 4ème arrondissement	Adultes	10
31 juillet	14h30 et 16h	Visite citoyenne	Le musée Carnavalet, à la découverte de l'histoire de Paris	Musée Carnavalet, 3ème arrondissement	Enfants à 14h30. Adultes à 16h	10 (x2)

Commandez votre Carte Citoyenne-Citoyen de Paris

Inscrivez-vous aux événements !

La plupart des événements sont limités en nombre de places. Pour que toutes les Citoyennes et tous les Citoyens de Paris puissent en profiter, ces places seront tirées au sort parmi tous les inscrits. Pour participer, c'est donc simple :

- 1. Renseignez vos nom, prénom, courriel et votre numéro de Carte Citoyenne-Citoyen de Paris dans le formulaire ci-dessous.** Vous pouvez choisir jusqu'à quatre accompagnateurs par événement, titulaire(s) ou non de la Carte.
- 2. Choisissez les événements auxquels vous souhaitez participer dans le formulaire**
- 3. Nous procédons au tirage au sort** et nous vous contactons au plus tard deux jours avant chaque événement sélectionné pour vous dire si vous avez votre place !

Vos données ne serviront qu'à l'envoi de vos invitations et l'organisation de votre venue à chaque événement. Elles sont supprimées après utilisation.

Nom *

Prénom *

Numéro de Carte Citoyenne-Citoyen de Paris *

Merci d'indiquer tous les chiffres de votre carte sans espace.

Courriel *

Obligatoire pour vous envoyer vos invitations.

Téléphone *

Pour certains événements, vous contacter par téléphone sera indispensable.

Nombre de places souhaitées *

Le choix de vos accompagnateurs est libre. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

Je souhaite participer aux événements suivants : *

- Jusqu'au 23 juillet - Exposition Le Front Populaire
- 27 juin - Sommet international sur la qualité de l'air
- 27 juin - Aux sources de notre histoire : visite des Archives de Paris
- 28 juin - Rencontre avec Antoinette Guhl
- 28 juin - Commission du Budget Participatif
- 28 juin - Les secrets du 12ème
- 29 juin - Débat de concertation sur les Jeux Olympiques
- 29 juin - La Crypte de l'île de la Cité (enfants)
- Tout le mois de juillet - Exposition sur Gerard Petrus Fieret
- 2 juillet - La Crypte de l'île de la Cité (adultes)
- 2 juillet - Viva Technology
- 3 juillet - Le musée Carnavalet (enfants)
- 3 juillet - Le musée Carnavalet (adultes)
- 5 juillet - Découverte de l'ancienne Gare de Reuilly
- 5 juillet - Les secrets de Bercy et des Grands Moulins
- 6 juillet - Les secrets de la propreté de Paris
- 6 juillet - La Crypte de l'île de la Cité (enfants)
- 7 juillet - Dans la peau d'un Conseiller de Paris (enfants)
- 7 juillet - Dans la peau d'un Conseiller de Paris (adultes)
- 8 juillet - Les secrets de la Petite Ceinture et ses jardins
- 9 juillet - La Crypte de l'île de la Cité (adultes)
- 10 juillet - Le musée Carnavalet (enfants)
- 10 juillet - Le musée Carnavalet (adultes)
- 12 juillet - Rencontre avec Hélène Bidard

- 12 juillet - Dans la peau d'un Conseiller de Paris (jeunes)
- 12 juillet - Concertation sur les Jeux Olympiques
- 12 juillet - Les secrets de la petite Ceinture
- 13 juillet - Dans la peau d'un Conseiller de Paris (enfants)
- 13 juillet - Dans la peau d'un Conseiller de Paris (adultes)
- 13 juillet - La Crypte de l'île de la Cité (enfants)
- 14 juillet - Déjeuner avec les militaires
- 14 juillet - Accès au carré d'or pour le feu d'artifice de la Tour Eiffel
- 16 juillet - La Crypte de l'île de la Cité (adultes)
- 19 juillet - Dans la peau d'un Conseiller de Paris (jeunes)
- 19 juillet - Les secrets du jardin Atlantique
- 20 juillet - Dans la peau d'un Conseiller de Paris (enfants)
- 20 juillet - Dans la peau d'un Conseiller de Paris (adultes)
- 20 juillet - La Crypte de l'île de la Cité (enfants)
- 20 juillet - Festival FnacLive
- 21 juillet - Festival FnacLive
- 22 juillet - Festival FnacLive
- 23 juillet - Festival FnacLive
- 21 juillet - Dans la peau d'un Conseiller de Paris (jeunes)
- 21 juillet - Les secrets du parc Montsouris
- 23 juillet - La Crypte de l'île de la Cité (adultes)
- 24 juillet - Le musée Carnavalet (enfants)
- 24 juillet - Le musée Carnavalet (adultes)
- 24 juillet - Places en tribune pour l'arrivée du Tour de France
- 26 juillet - Les secrets du 19ème et ses Chemins naturels
- 27 juillet - La Crypte de l'île de la Cité (enfants)
- 28 juillet - Les secrets de l'hippodrome d'Auteuil et ses jardins
- 30 juillet - La Crypte de l'île de la Cité (adultes)
- 31 juillet - Le musée Carnavalet (enfants)
- 31 juillet - Le musée Carnavalet (adultes)

Prenez bien en note vos choix avant de valider le formulaire.

Conditions générales d'utilisation *

- Je reconnais avoir pris connaissance [des conditions générales d'utilisation](#).

Je ne suis pas un robot



reCAPTCHA
Confidentialité · Conditions

VALIDER

La Ville de Paris recrute des Citoyennes-Citoyens !



Comme la Carte Citoyenne-Citoyen de Paris, de nouveaux projets émergent dans le domaine de la participation citoyenne à Paris (Budget participatif, mise en place de nouveaux outils collaboratifs, développement de l'offre de formations citoyennes...). En tant que titulaires de la Carte Citoyenne-Citoyen de Paris, vous êtes parmi les plus impliqués dans ces dispositifs. **Pour les accompagner au plus près du terrain, la ville recrute des "Ambassadeurs de la participation citoyenne" en Service civique.** Vous

recrute des **Ambassadeurs de la participation citoyenne** en service civique. Vous avez entre 16 et 25 ans et cette cause vous tient à cœur ? Postulez !

Liens

[🔗](#) Toutes les infos sur les missions des Ambassadeurs et le recrutement (nouvelle fenêtre)

Les prochains grands rendez-vous de l'agenda

Les événements sportifs...

- **Championnat du monde de handball**: invitations aux matchs et événements
- **Championnat du monde d'escalade** : invitations aux compétitions
- **Paris Volley Université Club** : invitations aux matchs et événements

Les événements culturels...

- Accès VIP au **Festival FNAC** à l'Hôtel de Ville
- Entrées à la **Foire internationale d'art contemporain** au Grand Palais
- Accès aux offres du **kiosques Jeunes** (théâtre, café-théâtre, événements sportifs, etc.)

L'aventure JO 2024...

- Des rencontres entre les jeunes et des sportifs de haut niveau seront organisés dans le cadre de la candidature aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 et en marge des compétitions.

...et encore beaucoup d'autres offres !

- Grands concours floraux de la Ville de Paris : week-end de la rose et du dahlia
- Entrées et visites des coulisses des piscines parisiennes
- Places pour des leçons d'aquagym dans les piscines parisiennes

En cas de perte, de vol ou de changement de situation

Vous n'avez plus votre Carte et vous souhaitez la remplacer ? Vous souhaitez modifier vos informations personnelles ou vos coordonnées ? Rien de plus simple ! Cliquez simplement sur ce bouton, connectez-vous et commandez votre nouvelle Carte !

[Commander une nouvelle Carte Citoyenne-Citoyen de Paris](#)

— Dernière mise à jour le mercredi 22 juin 2016

— Crédit photo : © Thibault Caizergues / Mairie de Paris

Paris j'écoute

Vous avez une question à poser, une remarque à faire ou une expérience à raconter ? Exprimez-vous ci-dessous, des experts de la Mairie de Paris vous répondront personnellement.

Quelle information cherchiez-vous dans cette rubrique ?

Votre adresse e-mail

VALIDER

SERVICES ET INFOS PRATIQUES

Les collections des musées à découvrir en quelques clics

SERVICES ET INFOS PRATIQUES

Un nouveau site pour les bibliothèques parisiennes

SERVICES ET INFOS PRATIQUES

Profitez des parcs et jardins en nocturne

Restez connecté

La newsletter

Chaque semaine, recevez l'essentiel de Paris pour savoir tout ce qu'il se passe dans la capitale.

[JE M'ABONNE](#)

[Autres newsletters et alertes](#)

Paris j'écoute

14h8

14h53

@Djackbroute

@Parisjecoute Bjr, ou est-il possible d'avoir des données concernant l'estimat[®] du trafic routier à long terme dans certaines rues de Paris?

[POSEZ VOTRE QUESTION !](#)

Restez connecté

 **1 217 515**

[Twitter](#)

 **3 004 260**

[Facebook](#)

 **133 878**

[Instagram](#)

 **1 532**

[Dailymotion](#)

[Voir tous les réseaux sociaux](#)

MAIRIE DE PARIS 

[VISIT PARIS](#)

[Newsletter](#)

[Contact](#)

[Presse](#)

[Politique des cookies](#)

[Mentions légales](#)

[Accessibilité](#)

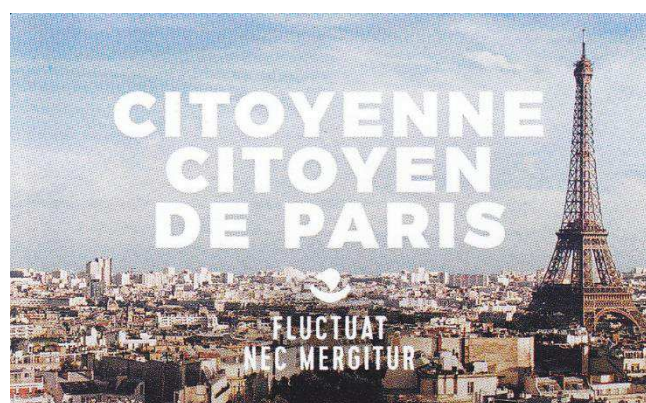
[Magazine A Paris](#)

Annexe 4 – Analyse de la Carte Citoyenne de Paris et de sa lettre d’accompagnement

Description

Format de la carte

Une carte au format carte de crédit, aux bords arrondis (ne se voit pas sur la photo), faite dans un papier souple recouvert d'un vernis mat (aspect « papier peau de pêche»). Il s'agit certainement d'un papier plastifié. Le recto et le verso n'ont pas du tout le même aspect. Sur le recto figure une photo et les informations pratiques sont reléguées au verso. De fait, recto et verso sont clairement distincts.



1- Recto de la carte



2- Verso de la carte

Recto

Sur le recto, figure une photo montrant une vue de Paris. Au premier plan, les mots « Citoyenne citoyen de Paris » sont inscrits en majuscules. En dessous, dans un deuxième niveau de lecture figure le blason simplifié de la ville de Paris (la silhouette d'un bateau) et sa devise « *Fluctuat nec mergitur* », le tout en majuscules et en blanc.

« *Citoyenne citoyen de Paris* » : est écrit en majuscules, en blanc, avec une police large, dans un corps gras. Les mots sont inscrits sur le ciel de Paris et sont immédiatement distingués pas l'œil.

En dessous, en plus petit figure le blason simplifié, un bateau blanc et la devise latine qui lui est associé « *Fluctuat Nec Mergitur* ». Elle signifie « Il est battu par les flots mais il ne sombre pas ¹⁸⁸ ». La devise est écrite dans une police plus resserrée, dans un corps maigre et donne une impression de resserrement, un peu comme la légende d'une photo.

La photo de fond représente une vue de la ville de Paris. A droite, la Tour Eiffel, emblème parisien, ressort fortement et souligne les termes « citoyenne citoyen de Paris ». Elle encadre presque le côté droit de la carte, et en tout cas, donne du relief et du caractère à l'image.

Verso

Au dos, figurent des informations plus techniques. Alignés à droite figurent les mots « Carte citoyenne de Paris », dans la même police de caractère qu'au recto mais dans un corps moins

188 <http://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/culture-et-patrimoine/histoire-et-patrimoine/histoire-et-memoire-2419>

gras. Néanmoins les termes « Carte citoyenne » sont en gras tandis que les termes « de Paris », sont en régulier.

Un filet épais sépare cette caractérisation des informations liées au propriétaire de la carte. Les informations du propriétaire sont le nom (auquel est accolé le genre « M » ou « Mme »), qui figure en majuscule dans la même police et le même corps que « de Paris ». Dans un deuxième niveau de lecture, en plus petit, mais toujours en majuscules et en noir, figurent l'adresse, le numéro du bâtiment et le nom de la rue, et en dessous le code postal et le nom de la ville (Paris).

En face de ces informations est située la photo en noir et blanc du propriétaire de la carte, au format photo d'identité.

Enfin, un code barre avec un numéro et un flash code sont apposé en dessous des informations lisibles en clair.

Une bande brillante de type « hologramme » figure sur tout le côté droit de la carte. Il est possible d'y distinguer Paris, avec son blason simplifié (le même que sur le recto) ou des fleurs.

Analyse

L'objet carte : un média qui donne à voir le lien entre l'institution et le citoyen

La présence du parisien est assurée de deux manières : par son statut, au recto (« citoyenne citoyen de Paris ») et par son identité, au verso. Le citoyen est reconnu comme une partie contractante sur sa carte puisqu'un verso entier lui est dédié.

La transaction : la carte est le signe d'une transaction entre l'institution et le citoyen. Ce dernier doit remplir des critères pour obtenir la carte. La carte est nécessaire pour avoir accès à certains services, traités sous la forme de l'exclusivité sur le site de la mairie de Paris. Le citoyen devient alors un consommateur de services publics. Un contrat est signé entre la mairie de Paris et le propriétaire de la carte qui devient un « VIP des services publics ». Ce dernier doit accepter les conditions générales d'utilisation de la carte et remplir un certain nombre d'informations pour l'obtenir. La carte symbolise cette transaction. Il ne figure cependant pas d'indication quant aux différents services rendus possibles par la possession de cette carte. Ces informations sont disponibles sur le dispositif qui entoure la carte (site internet de la mairie en particulier). La carte peut être comprise comme un dispositif de communication entre la mairie de Paris et le propriétaire-citoyen. En effet, une fois acquise, la carte donne accès à divers services.

L'allure de la carte

Le papier souple donne à la carte à une allure « bon marché », une volonté d'économie se dégage ici, dans un effort de combattre l'idée que le service public gaspille l'argent. Plus symboliquement, on peut penser que la carte tente d'éviter l'impression de créer une carte VIP. Symboliquement, elle recherche donc la simplicité, mettant en valeur l'accessibilité de ce service, et donc plus largement, l'idée d'une municipalité à l'écoute de tous. Le format carte de crédit lui permet cependant d'être glissée dans un portefeuille et donc de faire partie du quotidien du propriétaire : apercevoir la carte citoyenne entre sa carte de crédit et sa carte vitale rappelle au propriétaire la notion de citoyen de Paris. Ainsi, le fait que la citoyenneté parisienne soit donnée à voir et à toucher permet de signifier matérialiser le lien qui existe entre l'institution et l'administré. En outre, le fait qu'un tel objet soit une carte, au format carte de crédit (et donc ayant vocation à vivre dans le portefeuille de son propriétaire) permet à un tel lien d'entrer dans le quotidien du propriétaire de la carte. La carte est donc légitimée, au même titre qu'une carte de crédit, une carte vitale ou tout autre télécarte. Le lien est donc

matérialisé par un objet courant, quotidien. Cela prouve que la mairie de Paris veut faire entrer la citoyenneté Parisienne dans le quotidien des parisiens : que celle-ci soit toujours dans l'esprit des parisiens.

En effet, la mairie aurait pu choisir un tout autre format pour traduire la citoyenneté parisienne : un simple compte sur internet, un format « diplôme » sur une feuille A4, etc.

On voit donc ici apparaître deux aspects de la carte. Non seulement celle-ci est un objet symbolique, mais elle possède également un fort aspect « pratique » : son format est adapté au quotidien et donc au mode de vie des Parisiens.

Nous verrons donc que ces deux aspects sont traduits par les informations qui figurent au recto et au verso de la carte. En effet, le recto, comme nous le verrons, a une fonction fortement symbolique tandis que le verso possède une dimension pratique, lié à l'accès aux services publics et à des privilèges liés à la carte citoyenne.

Le nom de la carte

La carte se nomme « carte Citoyenne de Paris », ce qui est différent de « carte Citoyenne parisien-ne ». On peut donc ne pas se sentir parisien, ou citoyen parisien mais tout de même être citoyen de Paris, c'est-à-dire, un citoyen qui fait, qui fabrique presque, la ville de Paris. Un individu peut donc être un citoyen actif de la ville sans avoir la « nationalité » parisienne¹⁸⁹.

L'idée qui prévaut est celle que les parisiens ne sont pas citoyens de Paris par leur présence à Paris (une sorte de droit du sang) mais le sont par leur implication dans la vie parisienne. L'idée est donc celle d'un citoyen engagé et acteur de sa ville. Ce sont les gens qui participent aux événements de la carte qui sont citoyens de Paris. On voit ainsi la manière dont le recto et le verso de la carte sont liés : le citoyen de Paris participe activement à la vie de la ville. Le présupposé de la carte serait donc le suivant : le citoyen de Paris est un citoyen actif qui participe aux activités proposées par la carte.

La volonté de la mairie de Paris : cristalliser une identité propre à un contexte spatio-temporel

Lorsque le citoyen de Paris reçoit la lettre qui contient la carte, la référence aux attentats de janvier et novembre 2015 à Paris est indiquée explicitement. Il est expliqué que la carte a été créée après les attentats et en réponse à ceux-ci.

Le contexte spatio-temporel est donc fortement présent même si une volonté d'universalisme existe : la carte ne contient pas de date d'émission ni de date limite de validité. La carte entre donc dans une sorte d'atemporalité qui vise l'universalisme. L'identité géographique est fortement mise en avant sur tout le support.

Des marqueurs géographiques plus qu'institutionnels

Lorsque l'on regarde la carte sur le verso, la première chose que l'on aperçoit est la vue de Paris, la Tour Eiffel et les mots « Citoyenne citoyen de Paris ». Sur les 18 mots qui figurent sur la carte, le mot « Paris » y est compté trois fois, soit 1/6ème, soit un peu moins de 20 %, et ce, sans compter l'hologramme sur lequel le mot Paris figure deux fois, associé au blason de la ville. En outre, la tour Eiffel, le blason, la devise et le code postal (75) sont des marqueurs forts de la ville de Paris et de l'identité parisienne. Notons également que la photo de la ville est en soit une référence à la capitale française, d'autant plus remarquable par l'architecture

¹⁸⁹ Anicet LE PORS, Anicet. *La Citoyenneté*, Paris : PUF. p103-104 : « La notion de « nouvelle citoyenneté » veut exprimer une conception qui serait moins définie théoriquement – ou réduite aux attributs élémentaires de la citoyenneté politique, en particulier le droit de vote – que située dans les champs les plus concrets de la vie sociale (...). L'affaiblissement, voire la négation, de l'héritage et des valeurs peut favoriser l'expression d'autres identités collectives à base culturelle, linguistique, religieuse ou ethnique. Le thème de la « nouvelle citoyenneté » utilitarisme se prévalant de la spontanéité et du pragmatisme, tend ainsi à établir une distance avec l'appartenance, avant tout politique, à la collectivité nationale, et à faire prévaloir, par la voie contractuelle, un multiculturalisme ambigu. (...) Cette dernière conception qui a ses racines dans une crise de système rend à s'affranchir des cadres traditionnels de formation de la citoyenneté.

parisienne typique : les toits d'ardoise gris sombre et le crème des immeubles. Des marqueurs parisiens identitaires forts sont présents sur la carte

- Le nom de la ville (qui apparaît trois fois sur dix-huit mots).
- La devise
- Le blason → repris sur les publications institutionnelles de la mairie de Paris
- Le code postal
- La tour Eiffel
- L'image typique de Paris

La référence à la ville de Paris est ce qui marque le plus. La carte aurait-elle vocation à devenir elle-même un symbole de Paris ? En effet, l'institution est très discrète. Le nom de l'institution n'apparaît nulle part. Les indices qui permettent de savoir qu'il s'agit d'une carte de la Mairie de Paris sont visuels plus que textuels : le blason simplifié de la ville, repris sur tous les supports institutionnels et fonctionnant comme un logo ainsi que la typographie des textes. La carte adopte la charte graphique de la mairie de Paris, avec l'utilisation de la même typographie que sur le site de la Mairie ou encore la présence du blason simplifié de la ville (qui figure sur toutes les communications institutionnelles de la Mairie). On peut donc imaginer que la mairie souhaite détacher la carte de l'institution pour que celle-ci vive d'elle-même et soit pleinement adoptée par les parisiens, pour qu'on oublie qu'elle émane d'une institution et non des parisiens eux-mêmes. Cela va de pair avec le discours qui est tenu sur la lettre que l'on reçoit avec la carte : Anne Hidalgo y souligne la volonté de favoriser l'engagement citoyen et la co-construction de la ville.

L'institution disparaît au profit de l'identité parisienne. Paris est davantage mis en avant que la municipalité, comme si cette dernière cherchait un dénominateur commun à tous les parisiens. Cela prouverait la volonté de faire perdurer le vivre-ensemble dont les médias ont parlé après les attentats. En effet, le contexte des attentats est présent, dans la lettre d'accompagnement de la carte mais également sur cette dernière.

La parisianité

Sur le recto de la carte figure une vue de Paris prise en photo. Porter un regard barthésien sur cette vue pourrait s'avérer pertinent afin de dégager quels traits parisiens la municipalité cherche à souligner avec ce choix.

Sur la photo sont insérés des textes ayant deux niveaux de lecture très distincts, nous les avons déjà soulignés : « Citoyenne citoyen de Paris » figure en très gros et prend une grosse part de l'image. En plus petit le logo de la Ville ainsi que « Fluctuat Nec Mergitur », la devise de la ville, en latin. Immédiatement, le lecteur assimile Paris à la notion de citoyenneté et surtout, aux personnes qui habitent cette ville et qui sont désignés comme étant des citoyens. Le destinataire de cette carte est le parisien lui-même. On peut donc penser que le porteur de la carte se désigne lui-même comme un citoyen de Paris, comme s'il portait un badge avec sa fonction, et qu'il souscrivait à la devise parisienne « Fluctuat Nec Mergitur », une devise portée elle par la municipalité. En portant cette carte, le parisien adhère aux valeurs de la municipalité, presque comme s'il prenait la carte d'un parti.

Outre les éléments textuels, trois éléments principaux visuels se dégagent de la photo. Le ciel bleu tout d'abord, qui occupe un tiers de l'image. Le tiers restant est occupé par des bâtiments, assez indistincts individuellement. En revanche, une construction se détache particulièrement bien : c'est la fameuse Tour Eiffel, symbole de la Ville de Paris à l'international.

La particularité française (et même une sorte de fierté parisienne) se dégage de l'image. Aux *skylines* américains, on oppose la ligne plus lisse des bâtiments qui met en avant le seul bâtiment haut de la photo : la Tour Eiffel. Cet élément permet d'assimiler immédiatement la carte à la Ville de Paris. Même quelqu'un qui ne lit pas le français peut associer l'objet à la Ville lumière. Le bâti lui, est indistinct, mais serré : on ne montre pas ici les espaces verts

parisiens, mais au contraire, la ville, dense, resserrée. Seul le bâti a sa place dans l'image : pas de verdure, ni d'habitant. Le personnage principal ici, c'est la Ville. On ne montre donc pas ici l'individualité de chaque parisien mais bien ce qu'ils sont capables de faire ensemble. L'identité montrée est une identité commune et cela est renforcé par le fait que « citoyenne citoyen » soit en singulier : comme s'il n'y avait qu'une sorte de citoyenne ou de citoyen. Le parisien, lui, est re-présenté, au sens propre du terme par deux mots « Citoyenne citoyen » : on ne décrit donc le parisien que par ce caractère très précis, faisant référence à la Révolution Française et à la Commune de Paris. Cela est à comprendre avec la notion française de la citoyenneté. En France, l'individualité passe au second plan lorsque l'on parle de l'identité commune. C'est l'universalisme des Lumières qui est donc donné à voir ici. Ce que l'on montre donc, c'est l'ensemble, un peu comme une fourmilière : chacun fait sa part pour que naisse un ensemble, disparate mais finalement cohérent, avec du caractère. Ce qui est sous-tendu également, c'est l'idée de rassemblement autour d'un monument, la Tour Eiffel, pour montrer la fierté d'appartenir à une ville de rang international, que chacun peut reconnaître au premier coup d'œil. La tour Eiffel dressée vers le ciel est comme un phare qui donne la direction de chacun dans un océan de vies. Le rassemblement de chacun autour d'un projet commun, celui de construire la ville de demain est donc ici donné à voir.

En effet, l'Histoire est très présente dans cette image : par la Tour Eiffel d'abord, qui est un symbole de la Ville de Paris, mais également un symbole historique. Le logo ensuite, qui a été simplifié mais qui raconte une histoire de la ville. La devise également, en latin, montre l'ancienneté de la Ville qui a existé, et qui s'est forgée une histoire avant que le français ne soit la langue de la France. Par ces symboles, l'idée d'une ville riche d'histoire est montrée.

Est montré également l'évolution de cette Ville. En effet, si les différents bâtiments ne sont pas bien distincts, on aperçoit tout de même que les constructions au dernier plan sont plus récentes, il s'agit d'immeubles qui n'ont plus rien d'hausmanien (comme ceux que l'on peut voir au premier plan). La photo écrase un peu la perspective, comme dans les tableaux du moyen-âge : on a plutôt l'impression d'une accumulation de strates, montrant que l'avenir se construit à Paris : la Ville n'est pas seulement une Ville d'histoire. On montre donc que la Ville se fonde sur un passé riche et stable, ce qui est prometteur d'un avenir grandiose, que les parisiens vont montrer au monde.

Et en effet, le ciel représente une très grande partie de l'image. Symboliquement, on peut se dire que la Tour Eiffel, qui représente la Ville de Paris à l'international fait le lien entre la Ville et le ciel, soit, entre Paris et le reste du monde, qui n'est pas présent sur cette image. L'ouverture au monde est donc présente. En effet, si Paris semble se donner au monde, l'idée d'une ouverture et d'un échange est donnée également avec la présence, importante, du ciel. Un Paris cosmopolite apparaît donc presque ici.

Les principaux traits qui fondent la « parisianité », c'est-à-dire, l'imaginaire de Paris, par cette carte, sont donc la fierté d'appartenir à sa ville, une ville chargée d'histoire dans laquelle énormément de choses se passent et sont possibles. L'idée que les parisiens forment un tout, avec de nombreuses personnalités, mais un tout cohérent qui construit son futur est présent également. Enfin, le parisien est directement, et uniquement associé à la citoyenneté, un terme fortement connoté, tant par une coloration antique (Grèce et Rome antique) que par l'Histoire Française (et le mythe de la Révolution Française et de la Commune de Paris). Tout le bagage symbolique de ces éléments sont donc convoqués. Est donc donné à voir l'image du parisien révolté, populaire, qui se bat pour l'égalité et contre les privilèges, révolutionnaire, capable de bravoure et de courage pour défendre ses idées. L'image d'un peuple uni pour ses idées sous-tend l'ensemble.

[Un contexte particulier mis en avant sur la carte et dans la lettre d'accompagnement.](#)

Les attentats et la devise de Paris

Le contexte des attentats est fortement présent. Ce contexte est celui dans lequel s'ancre la création de la carte. En effet, la lettre commence par mentionner les attentats et montre que

c'est bien suite à cela que l'idée de la carte est née (en réaction aux attentats et pour favoriser le vivre-ensemble. Figure aussi sur la carte comme un pense-bête avec la devise qui est reprise, et a été chargée de sens au fil des circulations médiatiques

La devise fonctionne comme une légende, en petit et en dessous, les mots viennent souligner le sens de la carte et la raison de sa création. Ils font écho à l'usage de la devise qui en a été fait après les attentats. La devise rassemble les parisiens qui ont été atteints par les deux séries d'attentats en 2015. On a d'ailleurs à l'occasion vu fleurir cette devise dans plusieurs lieux de Paris proche des attentats (en face du bar Chez Prune et sur la place de la République) ainsi que viralemment sur internet. La devise a circulé médiatiquement : d'un émetteur institutionnel, elle a été reprise viralemment par les parisiens. L'institution créatrice de cette devise la reprend ensuite à son compte : la devise est désormais chargée d'un sens nouveau, donné par les parisiens durant l'année 2015. L'institution de la Ville de Paris s'empare donc de ce sens nouveau et la reprend à son compte.

Les citoyens parisiens se sont donc emparés de la devise de leur ville, qui prend donc tout son sens puisque elle a, pour un temps, fonctionné comme un réel dénominateur commun aux parisiens. La devise est devenu un marqueur identitaire après les attentats, comme une conduite à tenir. Les parisiens qui demandent la carte citoyenne souscrivent donc, dans un sens, à cette devise et y adhèrent. La devise figure donc sur la carte comme un petit pense-bête. « *Fluctuat Nec Mergitur* » est donc une des valeurs parisiennes mises en avant par la Mairie de Paris. C'est une des « valeurs citoyennes » des Parisiens.

On voit donc la construction d'une identité locale de parisiens qui s'ancre dans un contexte spatio-temporel précis. // guerre 14-18 : construction d'une identité dans l'adversité. Volonté de l'institution de s'emparer de ce contexte pour cristalliser l'identité parisienne. → La mairie a souhaité capitaliser sur la cristallisation d'un vivre-ensemble, d'une identité parisienne, d'une unité parisienne qui s'est donnée à voir lors des attentats, et en réaction à ces derniers. La mairie a peut-être souhaité poursuivre et donner un sens à cette vague d'unité.

L'identité parisienne liée à la citoyenneté

Et en effet, l'identité parisienne donnée à voir avec cette carte passe avant par la question de la citoyenneté. Le terme de « citoyen » ou « citoyenne » apparaît trois fois également, soit autant que le mot « Paris ». Il est utilisé comme nom « citoyenne citoyen de Paris » ou comme adjectif qualificatif épithète « carte citoyenne ». Ce jeu de miroir entre la carte, Paris et le citoyen forme une triangulation qui est donnée à voir par la carte. Le propriétaire de la carte est à la fois un citoyen de Paris et il possède une carte, elle-même identifiée comme la carte citoyenne. Elle donne une crédibilité à celui qui se revendique comme citoyen. Ainsi, elle fonctionne comme un passeport ou un passe-droit, comme une carte d'identité et, de fait, circonscrit l'identité parisienne. Avec l'apparition d'un tel objet, seuls les propriétaires de la carte peuvent se définir comme de véritables citoyens de Paris. Les non-possesseurs ne possèdent pas la preuve qu'ils sont citoyens de Paris. Grâce à la carte, qui est une carte citoyenne, le propriétaire peut se dire citoyen de Paris. La carte joue donc pleinement son rôle de média dans le sens où elle agit comme un lien entre le propriétaire (devenu citoyen) et l'institution : une relation, donnée à voir par la carte, par le matériau, par l'objet est créée grâce à l'objet.

En conclusion, l'identité parisienne transmise par la carte est associée la citoyenneté et est clairement distinguée de l'identité nationale. Pas de drapeau tricolore ici, ni même de référence au drapeau parisien (qui est bleu et rouge), mais une identité définie par la citoyenneté.

Un recto et un verso bien distincts : les deux fonctions de la carte

Les deux côtés de la carte sont fortement distincts. Le recto est dédié aux couleurs et à l'image : sur l'image de fond sont inscrits les termes « citoyenne citoyen de Paris » : le texte,

en gras et en blanc, sur le ciel de Paris fait partie de l'image. La photo et le texte se mettent en valeur mutuellement. Au verso au contraire, les informations sont en noir et blanc, avec des codes barres et les éléments techniques incontournables. Si le texte du recto fonctionne comme une image, la photo du verso a le même rôle qu'un texte : elle a les mêmes couleurs que le texte (dans des tons gris) et n'est pas de très bonne qualité. Accolée au texte, elle vient compléter l'identité du propriétaire (nom et adresse) et est accessoire puisqu'il est possible de choisir de ne pas en mettre. En somme, le recto est le côté des couleurs et des images, du symbolique tandis que le verso est lui le côté dédié aux informations plus institutionnelles. Les deux côtés ont donc deux vocations distinctes et cette dichotomie se retrouve dans le courrier d'accompagnement de la carte.

Le recto, une fonction symbolique : la mise en avant d'une identité commune qui prend le pas sur l'identité individuelle.

Un autocollant militant ?

Le recto de la carte a une fonction d'identification du citoyen aux valeurs parisiennes : il ressemble presque à un autocollant militant et semble avoir pour vocation de clamer une identité commune, des valeurs, des croyances. Il a presque une fonction publicitaire avec un visuel (la photo), un slogan (citoyenne citoyen de Paris), un logo (le blason) et une signature (la devise). La carte est donc comme un produit de la marque « Mairie de Paris » (même si celle-ci se fait discrète, le logo ne trompe pas. La carte transmet un message très fort : le citoyen clame au monde son appartenance au « club des citoyens de Paris » et son attachement aux valeurs qui lui sont liés.

L'identité commune mise en avant

En effet, le fait que ce soient ces termes qui figurent sur le recto de la carte n'est pas anodin. Contrairement à une carte d'identité sur laquelle c'est l'identité personnelle qui est mise au premier plan, c'est ici l'identité universelle qui est clamée, puisqu'elle figure au recto et donc sur le côté « valorisé ». Le fait que le tout soit en majuscule et prenne presque la moitié de l'espace disponible donne à voir un cri au monde : la carte fonctionne comme un badge ou un autocollant militant. Le propriétaire de la carte crie à l'ensemble du monde « Je suis citoyenne ou citoyen de Paris », et il adhère à la devise de la Ville de Paris : « Fluctuat Nec Mergitur ». Le recto de la carte sert donc à dire son appartenance à un groupe. Il s'agit d'un marqueur identitaire fort : l'identité personnelle s'efface devant l'identité commune, celle de la citoyenneté parisienne.

Un cri au monde

La mention « citoyenne citoyen de Paris » fonctionne comme un slogan. C'est la première chose que l'on distingue. En surface, les mots occupent environ la moitié de l'espace et sont très visibles car ils figurent sur le ciel de Paris, un fond relativement clair et uniforme. En outre, ces mots sont soulignés par la silhouette connue et reconnue de la Tour Eiffel. On peut ici tout à fait parler de « l'image du texte » puisque le texte fait pleinement partie de l'image et donne lui-même à voir quelque chose. Les lettres en gras sont comme un cri et tentent de clamer un message. Les grands espaces vides mettent en valeur les mots.

Une volonté d'universalisme et de promotion de l'égalité : une certaine idée de la citoyenneté

Le fait que le terme de citoyen soit utilisé deux fois (au masculin et au pluriel) n'est pas anodin. D'une part, il y a une volonté de la part de la Mairie de Paris de ne pas masculiniser la citoyenneté. On voit donc ici une volonté d'universalisme là aussi. Là aussi donc, nous retrouvons une volonté d'universalisme, et les valeurs de l'égalité (entre les sexes pour cette

fois-ci, mais une volonté d'égalité de manière générale, soulignée dans le courrier d'accompagnement), transmises par la Mairie de Paris.

Le verso, une fonction pratique

Un verso pratique ayant pour but l'identification : une « carte d'identité citoyenne municipale » ?

Au contraire, le verso a lui une fonction d'identification pour la Mairie de Paris : il faut montrer sa carte pour participer aux différents événements (identification personnelle + numéro de la carte). Le verso de la carte est beaucoup plus institutionnel et cela se voit dans la mise en page de la carte : les informations (textes et images) sont en noir et blanc et ne sont pas mise en forme de manière esthétique. C'est le verso qui est utile tandis que le recto est beaucoup plus symbolique.

Au verso, les informations pratiques qui permettent au propriétaire de la carte d'avoir accès à des avantages. On voit ici apparaître le règne du citoyen consommateur : l'individualité refait surface, et le citoyen est identifié par un nom, une photo et un numéro.

Nous pouvons ici mettre en lumière l'utilisation de l'adjectif « citoyen » : la carte est qualifiée de citoyenne, et le même adjectif est utilisé pour les différents événements auxquels la carte permet d'accéder (ex : « visite citoyenne », « formation citoyenne »). L'adjectif « citoyen » vient légitimer les avantages auxquels la carte permet d'avoir accès. Sur le verso, les deux parties du contrat sont visibles, certes pas au même niveau. L'identité individuelle du citoyen est donnée à voir au même titre que l'identité de l'institution qui est donnée à voir par l'hologramme. L'hologramme est un dispositif d'authentification de la carte sans quoi celle-ci n'a aucune valeur.

Une carte d'identité ?

La forme des informations fait appel aux codes de la carte d'identité. Les couleurs du verso sont le noir et le blanc, couleurs plus administratives qui donnent à voir l'aspect administratif de la carte. En outre, la photo est accolée aux informations personnelles. Ces informations sont utilisées dans le cadre d'une utilisation active de la carte : le propriétaire de la carte ne se sert du verso que lorsqu'il souhaite réserver et accéder à un événement.

Les informations qui sont similaires à la carte d'identité :

- Présence d'informations personnelles (nom, genre et adresse), ainsi qu'une photo → identification du propriétaire
- la dénomination de ce que c'est : carte nationale d'identité vs carte citoyenne de Paris : le territoire et la fonction sont clairement définies. Les deux cartes n'ont pas les mêmes rôles et ne fonctionnent pas sur les mêmes territoires. → identification du rôle et du territoire d'action de la carte, qui donne accès à certaines choses. C'est une carte qui restreint l'accès et qui donne des privilèges aux porteurs
- La présence de l'institution, plus ou moins discrète, via un système d'authentification de la carte (hologramme, plastification). Pour la CNI, la fonction première est d'identifier une personne et de la rattacher à l'Etat. La fonction de lien entre une personne et une institution est primordiale.
- Un numéro d'identification

Ce qui diffère :

- Le matériau
- Le fait qu'il n'y ait pas de système de vérification et d'identification de l'identité du porteur de la carte → il n'y a presque pas de contraintes (il est possible de ne pas

mettre de photo par exemple). De fait, si la carte d'identité sert à l'état français à identifier ses concitoyens, on peut imaginer que la carte citoyenne fonctionne à l'envers : elle sert aux citoyens à s'identifier en tant que parisiens. Elle n'est pas obligatoire et il est facile de l'obtenir. Les parisiens qui cherchent à obtenir cette carte adhèrent aux valeurs transmises par celle-ci, ou du moins adhèrent aux valeurs citoyennes de la mairie de Paris. L'obtenir est lié au bon vouloir de chacun, il s'agirait donc davantage d'une adhésion à un club, comme quelqu'un qui prendrait un abonnement à une salle de sport.

- La présence d'un flashcode et d'un code barre sur la carte citoyenne.

Les différents analysés sont à mettre en relation avec la lettre qui accompagne la carte lorsque le parisien qui l'a commandée la reçoit.

Symboliquement, la carte tente de forger l'identité parisienne autour de la citoyenneté, dont la devise est un marqueur contextuel fort. La carte donne également accès à une foultitude de services publics exclusifs, ce qui la rend attractive.

Analyse de la lettre d'accompagnement

Les éléments de la lettre font échos à ceux de la carte

On retrouve dans la lettre les mêmes fonctions que le recto et le verso de la carte.

Le contexte

Une première partie contextuelle retrace l'histoire de la création de la carte. L'énoncé de ce contexte justifie la création de la carte et l'ancre dans un cadre spatio-temporel précis : après les attentats de 2015, à Paris. La carte est une réponse que la Mairie de Paris apporte aux attentats de 2015. Le lien est explicite et revendiqué. On retrouvera ce lien dans le « fluctuat nec mergitur » au recto de la carte, qui est une référence à la manière dont les parisiens se sont emparés de la devise parisienne après les attentats.

Le but de la carte est énoncé dès la première phrase : « vivre pleinement [la] liberté et [la] citoyenneté. ». Le lien est établi avec le début de la phrase suivante : « c'est dans ce but que nous avons conçu une carte de Citoyenne et de Citoyen de Paris ».

Le terme de « citoyen » prend un sens particulier puisque les premières lettres sont en majuscule, comme pour l'emploi de concepts en philosophie, ou simplement de noms propres. Cela laisse à penser que la Mairie de Paris souhaite insister sur le fait que « Citoyen de Paris » est un statut bien particulier, une marque voire même peut-être un concept à part entière. Il s'agira donc de comprendre en quoi le citoyen de Paris est si particulier.

Les symboles et valeurs liés à la carte

Le recto d'abord, est lié au symbolique, avec un aspect presque publicitaire. Des valeurs sont transmises avec de nombreux termes « abstraits » qui reflètent les valeurs : diversité, tolérance, droits, égalité, engagement. Ce sont les valeurs citoyennes de Paris. En outre, cette partie symbolique replace la carte dans le dispositif plus large d'engagement citoyen et des outils mis à en place par la mairie de Paris pour le valoriser. Elle mentionne le Budget Participatif ainsi que la plateforme jemengage.paris. Le lien entre la ville et les habitants est

souligné et valorisé. Ce paragraphe a donc une forte valeur politique : il transmet un message politique fort, à l'image du programme politique de la candidate Anne Hidalgo.

Les avantages que donne la carte

Puis, un mais d'opposition fait la transition vers un autre aspect de la carte citoyenne. Il s'agit tout simplement des avantages liés à la carte. Ce troisième moment correspond au verso de la carte, avec des termes très concrets. Les avantages que donne la carte citoyenne sont énumérés : des exemples de visites et d'événements sont mentionnés. Nous sommes ici bien davantage dans l'aspect pratique voire consommateur de la carte. Les termes employés sont ici beaucoup plus concrets : découvrir le fonctionnement de la démocratie locale, faciliter l'accès aux services... Ici la carte s'ancre réellement dans la vie locale parisienne.

La relation avec le citoyen : la co-construction comme projet politique

Une présence forte de l'institution « Mairie de Paris » à travers la mise en valeur de l'expéditeur

Dans la lettre, contrairement à la carte, l'institution « Mairie de Paris » est pleinement donnée à voir puisque cette mention figure en haut à gauche de la lettre, dans l'espace laissé habituellement à l'expéditeur. En outre, la police de caractère choisie, avec des grandes lettres attachées dans un style classique attrape l'oeil au premier regard. En bas à droite figure la signature d'Anne Hidalgo, Maire de Paris, ici aussi, dans une police bien particulière puisqu'il s'agit de la signature scannée de la Mairesse. La signature est d'ailleurs le seul texte en bleu de l'ensemble de la lettre, qui est écrite en noir. Cela montre la volonté d'authenticité de la Mairie de Paris qui cherche à soigner l'aspect « unique » de la lettre, comme si le propriétaire de la carte recevait une lettre personnelle d'Anne Hidalgo. D'ailleurs, la lettre commence par les mots suivants : « Chère Citoyenne de Paris », montrant qu'il existe deux modèles de lettres qui s'adaptent en fonction du genre du destinataire.

Les deux mentions « manuscrites » ponctuent le début et la fin de la lettre, ce qui tend à montrer que la Mairie de Paris cherche à soigner le lien qu'elle entretient avec ses citoyens.

Un dialogue avec le citoyen

C'est Anne Hidalgo qui s'exprime : elle parle à la première personne du singulier (« je suis heureuse de vous faire parvenir aujourd'hui ») et à la première personne du pluriel quand elle évoque l'équipe qui a travaillé sur la carte citoyenne (« nous avons conçu » ou encore « nous avons lancé »).

Le citoyen est directement pris à partie avec des formules inclusives lorsqu'Anne Hidalgo évoque Paris, « notre ville » ou encore lorsqu'elle s'adresse directement à son destinataire : « je suis heureuse de vous faire parvenir aujourd'hui », « il vous permet », « vous pourrez » ou encore « votre engagement ». Au cours de l'adresse, le pronom « vous » revient pas moins de 13 fois. Cela montre l'importance accordée à l'expéditeur, à celui qui a commandé la carte : la mairie s'adresse directement à lui afin qu'il se sente partie d'un tout, qu'il sente que son engagement est important et qu'il comprenne que sa voix compte. Quoi de plus politique à un moment où la crise de la représentativité et de la confiance est à son apogée ? La carte citoyenne prend alors l'allure d'un réel projet politique qui prend place dans un dispositif plus large qu'évoque la Maire de Paris : la démocratie participative, et de manière plus générale, la participation citoyenne. Elle évoque à ce sujet des actions concrètes, qui montrent que ses mots ne sont pas des paroles en l'air. Un discours de preuves est ici déployé avec la mention du Budget participatif et de la plateforme jemengage.paris. L'utilisation du passé composé (« nous avons conçu », « nous avons lancé ») renforce l'idée de preuve. En effet, le passé composé évoque une action accomplie, qui fait état d'un résultat : il fonctionne ici comme une preuve de l'action de l'équipe municipale.

Le citoyen est pleinement appelé à participer, et ceci au travers de deux arguments :

- La participation de chacun est essentielle : le « vous » est prégnant dans la lettre. L'engagement est traduit par l'usage de structures
- les dispositifs de participation sont évoqués et apportent ici la preuve que la municipalité met tout en œuvre pour faciliter l'engagement des citoyens. Les outils d'engagements citoyens mis en place par la Ville de Paris sont traités sous le mode laudatif avec un superlatif : « nous avons lancé le plus ambitieux Budget Participatif au monde » renforcé par l'usage des majuscules à « Budget » et « Participatif ».

L'engagement citoyen comme projet politique

La Maire de Paris met en avant la co-construction comme projet politique, voire comme raison de vivre, et cela est justifié par le fait qu' « il est absolument essentiel que les Parisiens puissent vivre pleinement leur liberté et leur citoyenneté ». → un projet presque philosophique.

Ce projet est souligné par la structure en chiasme de la phrase suivante :

« Paris vit et rayonne grâce à ses habitants et nous avons besoin de la participation de tous pour construire une ville qui vous ressemble. » Ici, « Paris » fait écho à « ville qui vous ressemble » tandis qu' « habitants » fait écho à « tous ».

La mise en avant de l'égalité

La phrase de transition de la fin de la deuxième partie, par sa construction, met en avant la volonté d'égalité mise en avant par la carte citoyenne. Le rythme binaire de la phrase avec des éléments qui se font écho prouve que la Mairie de Paris souhaite montrer que la carte, et donc la ville de Paris et l'engagement citoyen, est accessible à tous. En effet, la phrase est équilibrée par l'élément « quel(le) que soi(en)t ». Le rythme binaire de la phrase est marqué par des éléments qui fonctionnent en paire et sont introduits par le pronom possessif « votre » : « votre situation personnelle » fait écho à « votre nationalité » et « votre statut », séparé par la conjonction de coordination « ou ». Les trois éléments font pendants à « votre voix » et « vos actions ». Le pronom « votre » fait écho à « celles des autres ». Comme sur une balance à deux plateaux, la situation personnelle du destinataire de la lettre pèse autant que l'action d'un autre. La métaphore de la balance, symbole de la justice, permet de bien comprendre que le rythme binaire de la phrase vient servir une idée forte voulue par la Mairie de Paris : l'égalité entre les citoyens, quels qu'ils soient.

La phrase, longue, construite par des éléments qui viennent s'agrèger est suivie par une phrase courte à la construction plus simple : « Cette carte est là pour le rappeler. » Cette seconde phrase ponctue la précédente et fonctionne comme une sentence sans appel. La différence de longueur et de construction renforce la force des deux phrases. On voit donc bien que la lettre d'accompagnement est un discours essentiel qui vise à rappeler les valeurs transmises par la carte.

En somme, la construction de la seconde partie de la lettre nous éclaire sur les valeurs transmises par celle-ci. En effet, le début et la fin du paragraphe traitent de l'égalité : « même droits » (l.24) fait écho à la dernière phrase analysée au-dessus. Le milieu du paragraphe traite lui de l'engagement citoyen ; ce que nous avons bien compris avec l'analyse de la phrase suivante : « Paris vit et rayonne grâce à ses habitants et nous avons besoin de la participation de tous pour construire une ville qui vous ressemble ». En outre, plusieurs exemples d'outils liés à l'engagement citoyen incitent à l'engagement et l'action.

Le format en chiasme de ce deuxième moment donne à lire deux projets forts portés par la municipalité : la volonté de favoriser l'engagement citoyen et la co-construction et l'égalité de tous les citoyens (pour que ceux-ci sentent que leur voix compte et qu'ils osent agir). On voit donc ici se dessiner un projet politique de réenchantement de la politique par la proposition d'une nouvelle manière de gouverner la ville.

La carte « club avantage »

Le troisième moment de la lettre est moins symbolique et détaille les avantages rendus possible par la carte. La double fonction de la carte (correspondant au recto et au verso de celle-ci) est illustrée par la conjonction de coordination « Mais » qui ponctue le texte en introduisant une nuance entre le deuxième et le troisième moment de la lettre.

La forme de restriction introduite par « n'est pas ... un simple » montre une restriction : la carte n'est pas un simple symbole. Ce groupe de mots fonctionne avec l'adverbe « aussi » qui introduit toute une série d'actions rendues possibles par la carte. Le champ lexical de la découverte est fortement présent dans la fin de cette lettre avec : « opportunité de découvrir », « accès à ces services », « découvrir » (x2) ou encore « rencontrer ». L'idée sous-jacente est que la carte donne des privilèges à ceux qui la possèdent. Elle est un sésame qui « ouvre les portes de la ville ». L'utilisation du verbe « pouvoir » au futur (« vous pourrez participer »), seul futur de l'ensemble de la lettre, introduit l'idée que recevoir la carte n'est que le début et qu'il faut maintenant s'en servir. Cela engage donc le citoyen à s'en servir et ne pas la laisser dans son portefeuille. La carte est donc vue comme un objet qui permet de construire l'avenir.

La phrase suivante, introduite par un infinitif, montre la volonté d'action de la mairie de Paris et la ligne de conduite, le programme politique, qui est ici explicité. Le « nous » de l'équipe municipale montre que cette phrase est très politique et sonne presque comme le programme d'un parti.

« Avenir » est d'ailleurs l'un des derniers termes de la lettre : « Votre engagement est notre avenir ». Le parallélisme de la construction avec l'utilisation du verbe être construit une égalité entre les citoyens (« votre engagement ») et la municipalité (« notre avenir »). Les deux pronoms possessifs se font pendant ainsi que les deux termes « engagement » et « avenir ». Le message transmis par la phrase (pas d'engagement sans avenir et inversement) est ainsi renforcé. Le pronom possessif « notre » est d'ailleurs ambigu parce qu'il peut représenter la municipalité, dans le sens où l'engagement des citoyens est l'avenir de la municipalité, sous-entendu la réussite du mandat d'Anne Hidalgo ne se fera pas sans l'engagement des citoyens et le succès de la carte : c'est le point de vue politicien. Mais le « notre » peut également signifier « notre avenir commun à tous ». On voit alors se dessiner une idée politique qui dépasse le simple mandat de Mme Hidalgo mais montre une vision nouvelle de la manière de gouverner.

Enfin, la dernière phrase ponctuant la lettre donne clairement à voir un lien direct entre Anne Hidalgo et le destinataire de la lettre qui est pris à partie par la Mairesse de Paris. On voit ici se dessiner une volonté de lien direct entre le citoyen et sa municipalité. En outre, la signature de la Maire de Paris fait le pendant à la carte (et donc au citoyen), les deux étant en regard (la carte à gauche et la signature à droite). Là aussi, on retrouve le motif de la balance : une voix de citoyen compte autant que la voix de la Maire. Le message sous-tendu est celui que la Ville ne peut pas se construire sans le citoyen propriétaire de la carte. Anne Hidalgo se présente donc comme une Maire à l'écoute et en lien direct avec les parisiens, qui ont la liberté de donner leur avis. En dessous, la carte, collée, est prête à être détachée : le citoyen n'a plus qu'à s'en saisir et réserver sur le site internet de la Mairie les événements auxquels il souhaite participer. En somme, la dernière partie a davantage pour vocation de donner envie au citoyen de se saisir de l'outil qu'est la carte, en lui montrant les avantages que celle-ci offre.

Pour conclure, la lettre et la carte sont tout à fait en lien puisque le sens de ces deux supports s'éclairent l'un l'autre. La lettre, discours d'accompagnement, joue donc un rôle essentiel : celui d'éclairer par les mots le sens et la vocation de la carte. La carte est donc un objet double, à la fois symbole et sésame, « carte club avantage ».

Une étude du site internet permettra de comprendre quels sont les avantages auxquels la carte donne accès et donc de comprendre de manière plus approfondie la vision du citoyen que tente de transmettre la carte.

La Maire de Paris

"officiel"



relation officielle / Leintime / entre expéditeur & destinataire

Exp : DDCT Carte citoyenne - 4 rue Lobau 75004 PARIS

→ expéditeur officiel.

MME VASSOR MATHILDE
47 RUE CHAMPIONNET
75018 PARIS

Partie qui change

Chère Citoyenne de Paris,

①

Alors que nous tournons la page d'une année particulièrement éprouvante pour notre ville par deux fois endeuillée à la suite d'attaques meurtrières, il est absolument essentiel que les Parisiens puissent vivre pleinement leur liberté et leur citoyenneté. ↳ membre ? @ attentat → y pól.

C'est dans ce but que nous avons conçu une carte de Citoyenne et de Citoyen de Paris, que je suis heureuse de vous faire parvenir aujourd'hui. ↳ importance

②

Cette carte rappelle qu'à Paris, ville de diversité et de tolérance, chacun dispose des mêmes droits. Paris vit et rayonne grâce à ses habitants et nous avons besoin de la participation de tous pour construire une ville qui vous ressemble. ② ①

C'est pour encourager l'engagement citoyen que nous avons lancé le plus ambitieux Budget Participatif au monde. Il vous permet de proposer des projets pour changer Paris, et de voter pour ceux que vous jugez prioritaires. ①

Pour permettre à tous ceux qui le souhaitent d'apporter leur aide au sein d'associations nécessitant des bénévoles, nous avons également lancé une vaste plateforme d'entraide en ligne : jemengage.paris. ②

Rythme bha

Quelle que soit votre situation personnelle, quels que soient votre nationalité ou vos statuts, votre voix et vos actions comptent autant que celles des autres. Cette carte est là pour le rappeler. ↳ rythme boinaire

③

Mais la carte citoyenne de Paris n'est pas un simple symbole d'égalité. Elle vous ouvre aussi les portes de la ville. Elle offre l'opportunité de découvrir le fonctionnement de la démocratie locale et des services publics parisiens, et facilite l'accès à ces services. ↳ réduction

Grâce à cette carte, vous pourrez notamment participer à des événements de la municipalité en lien avec la citoyenneté, découvrir les coulisses des équipements publics, rencontrer ceux qui font la Ville au quotidien - qu'il s'agisse de la Maire, de ses adjointes et adjoints ou de l'ensemble des personnels de la Ville de Paris.

Rendre la démocratie aux habitants et leur permettre d'être des acteurs directs de la vie de leur ville, voilà notre priorité. → très pól

Votre engagement est notre avenir. Je suis fière de pouvoir vous compter parmi les Citoyens de Paris.

CARTE CITOYENNE DE PARIS

MME VASSOR MATHILDE
47 RUE CHAMPIONNET
75018 PARIS



volonté d'authenticité
Anne Hidalgo

Anne HIDALGO, Maire de Paris



2 7575 00098 808 9



tps

Annexe 5 – Analyse de la vidéo de présentation de la Carte Citoyenne

La carte citoyenne de Paris est lancée !
Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=XAQHY8oCVI0>

Temps		Description plan par plan	Bande-son	Analyse
00:00	00:04	Zoom sur la carte citoyenne de Paris tenue par des mains -> dézoom sur un enfant d'une dizaine d'années		<p>La carte est directement liée à son titulaire. Cela montre que la carte citoyenne n'est pas un objet anonyme mais un objet personnel que l'on peut brandir. Le geste (les deux mains tenant la carte et la montrant à la caméra) donne à voir la fierté de Paolo de posséder une telle carte, et, par métonymie, d'être un citoyen parisien, d'habiter Paris.</p> <p>La fierté est également un argument de promotion de la carte. Le message qui est sous-tendu est le suivant : si vous êtes fiers d'être parisiens, alors commandez votre carte.</p> <p>Enfin, la carte agit ici comme un badge, un signe de reconnaissance du fait d'être parisien, on est la brandit pour montrer son appartenance.</p>
00:05	00:06	Logo de Paris en mouvement		<p>Le logo de Paris qui se construit joue le rôle d'un générique et montre ainsi qui est l'émetteur du film et estampille la carte comme étant un média émanant de la Mairie, et donc étant un objet institutionnel. On reprend donc les codes du film documentaire ici (générique de début + interview)</p>
00:07	00:09	Interview du jeune qui tient la carte, Paolo, 11 ans.	<i>Je suis venu ici pour rencontrer la Maire et pour avoir ma carte de citoyen, pour aller à la bibliothèque et à la piscine...</i>	<p>On passe de la carte, au buste et au visage de son titulaire qui enfin, s'exprime. Le lien est donc fait entre l'objet et la personne qui s'exprime, ce qui humanise la carte citoyenne de Paris ainsi que l'institution : ce sont des utilisateurs qui s'expriment, même si à travers eux, c'est bien le discours de la Mairie que l'on voit apparaître.</p> <p>La figure de la Maire est présente puisque c'est la première chose que Paolo cite.</p> <p>Puis il commence à énumérer les avantages de la carte. La carte citoyenne est donc immédiatement promue comme permettant d'avoir accès à des services : la citoyenneté à la parisienne, c'est avoir accès à des services de la ville, c'est bénéficier d'avantages.</p>

00:10	00:12	Plan où Paolo reçoit sa carte, la Maire lui fait une bise		Enfin, Paolo est montré en train de recevoir sa carte. Ce don est symbolique car il donne à voir le lien entre la Maire, qui représente l'institution et Paolo, qui représente un citoyen. Ce qui sous-tend ici c'est l'idée que la Mairie, via Madame Hidalgo, instaure un lien unique avec chacun de ses citoyens, qui est choyé. Ce lien est matérialisé par la carte qui est donnée de la main à la main et accompagnée d'une bise.
00:13	00:15	Paolo interviewé		
00:15	00:25	Clémentine, 11 ans, interviewée	<i>... Visiter l'hôtel de ville, pour assister au conseil de Paris et ça remplace les cartes de bibliothèque et aussi on peut aller à des matchs de sport...</i>	Une autre titulaire de la carte est interviewée, les témoignages se suivent, ils forment une même phrase, ce qui montre le lien qui est créé entre les parisiens, un lien qui est peut-être favorisé par la carte ? Les avantages, avec un procédé rhétorique d'accumulation se suivent entre les deux interviews et donnent ainsi une impression de profusion : les services et avantages donnés par la carte sont nombreux. Le fait de commencer le film en interrogeant des jeunes montre l'importance accordée à ce public par la mairie de Paris. La carte citoyenne prend ici la forme de l'éducation à la citoyenneté, avec l'idée d'inclure les jeunes mineurs dans la vie de la cité. Cela est également visible par le fait que la carte est distribuée dans toutes les écoles publiques de la ville.
00:26	00:27	Mamadou, 9 ans	<i>... Comme ça, quand il fait chaud, je peux aller à la piscine.</i>	
00:28	00:30	Frédéric, 54 ans	<i>C'est une carte qui va permettre aux parisiens de pouvoir participer de manière plus citoyenne dans la vie de leur commune et il me semble que c'est un média important pour fédérer toutes les personnes d'où qu'elles viennent et qui sont installées, qui sont nées, qui ont grandi ou qui viennent juste d'arriver sur notre commune</i>	Premier adulte à être interrogé, Frédéric insiste lui davantage sur l'aspect "participation citoyenne". Frédéric met en avant l'idée de la participation citoyenne comme moyen de fédérer une ville, pour rassembler ses membres.
00:31	00:35	Plan où Frédéric reçoit sa carte, la Maire lui fait une bise		Le lien est également fait entre le locuteur et le moment où il reçoit sa carte, pour bien inscrire dans les consciences le fait que la carte est un lien presque personnel entre un citoyen et la Maire.

00:35	00:37	plan où on voit la foule lors de l'événement de lancement		L'alternance entre les plans de la salle et les plans de gens recevant leur carte permet de montrer l'engouement populaire tout en rendant compte de la manière dont s'est déroulé le lancement. Nous voyons donc ici que le film a une vocation double : il s'agit à la fois de faire la promotion de la carte, de ses avantages et de sa vocation tout en faisant un reportage sur la manière dont le lancement s'est déroulé. Les interviews sont des portraits de citoyens "modèles" qui permettent de donner à voir la ville.
00:37	00:40	plan où une femme puis reçoit sa carte de citoyenne		
00:41	00:42	plan sur le powerpoint de présentation de la carte, qui reprend le visuel de la carte		
00:42	00:44	Anne Hidalgo reçoit quelqu'un pour lui donner sa carte de citoyen		
00:44	00:46	Retour à Frédéric		
00:46	00:49	Dézoom sur un jeune qui tient la carte (comme le premier plan)		Le motif du dézoomage est réutilisé comme pour entrer dans une seconde partie du reportage : celle sur la citoyenneté et le sentiment d'appartenance à la ville, qui sont mêlés ici.
00:50	00:56	Paolo interviewé	<i>Dès qu'on a cette carte, on peut être considéré comme un citoyen, on est considéré comme un citoyen ou une citoyenne, ça veut dire qu'il est reconnu dans la ville</i>	Le citoyen est ici défini par Paolo comme quelqu'un "reconnu par la ville" --> le citoyen est marqué, remarqué par la ville. En possédant la carte, c'est un peu comme si on était respecté pour ce que l'on est.
00:57	01:00	Clémentine, 11 ans, interviewée	<i>C'est un avantage, un privilège et c'est bien</i>	
01:00	01:06	Meissa, 9 ans	<i>Ca montre qu'on est aussi habitant de Paris, de la France</i>	La citoyenneté est fortement liée au sentiment d'appartenance. Etre parisien, c'est être citoyen parisien : le fait de vivre à Paris est une condition nécessaire et suffisante pour être considéré comme un citoyen. L'âge et la nationalité ne sont pas des obstacles à la citoyenneté parisienne. C'est ce qui est montré dans la fin de cette vidéo.
01:07	01:10	la petite fille qui était à côté de Meissa (Rawan) reçoit sa carte citoyenne des mains d'Anne Hidalgo	Applaudissements	L'interviewée vient de recevoir la carte et cela change sa perception des choses : elle se sent adulte, plus grande. Cela montre que l'âge n'est pas un problème pour devenir citoyen de Paris.
01:11	01:18	Rawan, 9 ans	<i>Ca donne qu'on est grand, on est un adulte déjà. En même temps, c'est la première fois que je viens ici alors c'est bien</i>	
01:19	01:24	Clémentine, 11 ans, interviewée	<i>Etre citoyenne, c'est habiter à Paris et d'y vivre</i>	La seule condition pour être citoyen, c'est d'y vivre.

01:25	01:26	Groupe avec la Maire qui crient en cœur	"Vive Paris"	La fierté d'habiter et de vivre la ville est ce qui réunit les personnes ici présentes. Sur ce court plan où les gens réunis crient "Vive Paris" est très symbolique. Anne Hidalgo est au milieu de tous, à égalité donc, et tous forment un groupe qui est uni dans la voix ("vive Paris"). On voit donc ici une sorte de symbiose entre tous ces parisiens. Comme la séquence arrive presque à la fin de la vidéo, le message sous-tendu est celui que, grâce à la carte, on peut matérialiser son appartenance à la ville de Paris, sa fierté d'y vivre et se sentir part d'un tout.
01:27	01:29	Dembo, 18 ans	<i>Parce que je me sens Parisien</i>	Le sentiment d'appartenance est ici donné à entendre.
01:30	01:42	Victorine, 18 ans	<i>Oui c'est important pour moi parce que je ne suis pas française, et grâce à cette carte, je me sens parisienne... je me sens importante en fait. Ça me fait plaisir.</i>	Enfin, la nationalité est évoquée. Même si Victorine n'est pas française, elle peut se sentir appartenir à la ville de Paris grâce à la carte qui fonctionne ici comme un marqueur de reconnaissance de l'institution. La carte joue donc bien son rôle de médium, de reconnaissance réciproque, d'un citoyen pour sa ville et de l'institution pour l'appartenance d'un de ses habitants à la vie de la cité.

Analyse globale :

Uniquement des interviews avec des titulaires de la carte qui s'expriment. Volonté de montrer la diversité : enfants/adultes, hommes/femmes, noirs/blancs... Ainsi est montré la diversité des titulaires de la carte : elle n'est pas réservée à une France privilégiée de la société et au contraire, chacun est vivement invité à s'en saisir.

Sont montrés avant tout les avantages de la carte : aller à la piscine, faire du sport, visiter l'hôtel de ville, assister au conseil de Paris, remplacer les cartes de bibliothèque...

En utilisant des interviews de titulaires comme voix-off la mairie fait en sorte de faire parler pour elle les utilisateurs qui ont plus de crédit que l'institution. Celui qui regarde la vidéo se dit que ce n'est pas la Mairie qui fait sa promotion, on est dans la parole "vraie", des "vrais" parisiens, c'est-à-dire, une parole qui est spontanée et sincère.

4 plans montrent également des parisiens recevant leur carte citoyenne directement des mains de Madame la Maire, personnage également présent dans les propos des interviewés, Paolo dit être là "pour rencontrer la Maire". La figure de Madame Hidalgo est donc présente. Elle incarne pleinement l'institution de la Mairie de Paris : nous avons ici presque affaire à une personnification de la mairie de Paris par la figure de la Maire. Ses adjoints ne sont pas présents et le lien qui est dessiné est un lien interpersonnel et affectif entre la mairie de Paris et les citoyens de Paris.

Le film de promotion est construit comme un petit documentaire avec des interviews et des plans montrant la cérémonie de lancement de la carte citoyenne. Les premiers plans expriment les aspects très concrets de la carte, avec les accès à la bibliothèques et d'autres avantages. Au fur et à mesure du film, des facettes plus symboliques de la carte sont évoquées : la participation citoyenne comme moyen de fédérer une ville. Le propos de Frédéric est une transition vers le sentiment d'appartenance et les notions de citoyenneté. Ainsi, les deux aspects de la carte, symbolique et pratique sont mentionnés et explicités dans le film.

Annexe 6 – Entretien avec Emmanuel Grégoire

Entretien avec Emmanuel Grégoire, Adjoint à la Maire de Paris en charge des ressources humaines, du service public et de la modernisation de l'administration, à l'Hôtel de Ville de Paris – 5 rue Lobau, le 1^{er} juin 2016

Présent également : Benjamin Guy, directeur de Cabinet d'Emmanuel Grégoire

Bonjour, vous êtes Emmanuel Grégoire, en charge des ressources humaines ... et de la modernisation de l'administration, est-ce exact ?

Mmmh

Je voulais savoir, premièrement, de quelle manière vous aviez été impliqués dans l'élaboration de la carte citoyenne ?

Alors... de façon très directe puisque c'est une idée que la Maire a eu tout simplement en rencontrant Bill de Blasio, le Maire de New-York. Et à NY existe une carte qui s'appelle ID NYC, je ne sais pas si vous connaissez...

Effectivement, j'ai regardé

Oui, dans la littérature des cartes citoyennes, vous avez dû le voir passer... une carte qui n'est pas le même système, mais en échangeant avec la Maire, nous avons eu l'idée de cette carte qui répond à deux sujets un peu différents. De un, un contexte post-attentats de réflexion sur la citoyenneté. Je parle de post-attentat janvier, pas novembre, de réflexion sur la crise de la citoyenneté, de l'inclusion de citoyenneté, y compris l'inclusion citoyenne qui ne s'arrête pas à la nationalité et donc d'où l'importance pour la Maire d'avoir une carte citoyenne qui soit ouverte à tous les parisiens et pas seulement aux parisiens de nationalité française.... Et le deuxième est une réflexion qui n'a rien à voir avec les attentats mais sur lequel ... est un compte plus actif et qui est, en gros, une carte multiservices ville de Paris.... A la ville de Paris, en fonction des secteurs, il y a en tout une cinquantaine de cartes différentes.

Oui, donc ça c'est toujours le projet à terme de...

DE faire converger tout ça. Il se trouve que moi je n'avais pas prévu de le faire via une carte, d'ailleurs toujours pas en réalité parce que je pense que le temps qu'on y arrive, il y aura des alternatives à la carte physique de type PDA... alternatives d'un point de vue technologique. La carte n'a pas vocation à créer le multisupports unique mais voilà. On a fait converger les deux réflexions avec une carte dont le sens premier est quand même un sens d'engagement citoyen et deux, une carte service car elle ouvre droit à un certain nombre de choses.

D'accord, donc les deux sont vraiment mariés dans la carte.

Oui voilà exactement. Voilà, moi mon rôle en tant qu'adjoint, parmi d'autres puisque d'autres ont été impliqués ça a été de conduire, ou d'encadrer le travail de l'administration sur la mise en œuvre opérationnelle.

D'accord... vous évoquiez le fait que vous n'aviez pas forcément vocation à ce que ce soit une carte, un objet carte, mais alors pourquoi est-ce qu'on commence par-là du coup ?

Alors, ça c'était mes besoins à moi et la carte s'est matérialisée post-janvier 2015. Et la carte est venue se matérialiser... moi je n'avais pas de sujet « citoyenneté » dans ma réflexion sur la carte. C'est vraiment le sujet citoyenneté qui a fait se matérialiser ce support dont on

mesure, quand on en rencontre, des citoyens qui ont la carte, combien ils sont attachés à l'objet.

Ah oui ! Du coup, vous avez rencontré des citoyens qui vraiment, vous ont dit, on est attachés à l'objet, ça crée un lien,...

Exactement ! C'est comme une carte de club, on est content de l'avoir.

Du coup, vous votre réflexion, si elle n'a pas été sur la citoyenneté, ça a peut-être été plus sur...

Moi, c'est sur les services numériques, sur la convergence des supports. Moi, mon objectif c'est... aujourd'hui vous avez une carte Navigo, une carte autolib, une carte de Vélib, une carte de bibliothèque, une carte de bibliothèque spécialisée, une carte de piscine, une carte de tennis, et il y en a cinquante en tout ! et donc mon objectif, ça a été de dire, on va essayer de converger vers un standard technologique unique et donc le choix aurait pu être de le faire sur une carte, et moi mon pari ça a été de dire, dans cinq ans, on n'en aura plus des cartes, ou du moins, on en n'aura plus besoin si ce n'est pour la dimension symbolique, à laquelle je suis sensible mais qui n'est pas au cœur des missions que m'avait confiée la Maire.

D'ailleurs, c'est intéressant de voir qu'il y a vraiment ces deux dimensions. J'ai d'ailleurs vu que l'autre adjointe, Pauline Véron y avait travaillé... enfin, j'imagine que vous avez travaillé ensemble... mmmh... est-ce que vous pourriez me parler un petit peu plus des services auxquels les titulaires de la carte ont accès, comment est-ce qu'ils sont choisis, pourquoi ceux-là... ?

Alors, les services, ils sont nombreux et ils varient pas mal... on est sur l'idée, en gros, que via cette carte, ce sont des gens qui l'ont demandée hein... c'est des gens qui ont envie de témoigner d'une conception inclusive de la citoyenneté, cette carte, elle donne accès à des choses auxquelles ils n'auraient pas accès s'ils ne l'avaient pas. Et donc, l'a priori, c'est une carte, entres guillemets, backstage de la Ville, d'accès à la fabrique des politiques publiques, d'accès à un certain nombre d'événement. Donc, il y a, par tirage au sort, de l'accès à des événements culturels, sportifs, etc. Mais ça, ce n'est pas ce qui fait pour moi l'originalité. Les gens y sont attachés, par tirage au sort, on peut avoir des places de sport, d'événements culturels, d'expositions etc. Mais l'autre truc qui est, je trouve intéressant, c'est que, la carte permet, et ça, chaque adjoint peut avoir des idées etc, d'avoir accès à des événements beaucoup plus intimes entre guillemets, c'est-à-dire, vous pouvez rencontrer des élus autour d'un café, vous pouvez visiter l'hôtel de ville dans son côté « backoffice » comme on dit. Personne n'y a jamais accès si ce n'est quand on y travaille ou quand on est élu. C'est rencontrer des professionnels, des événements, etc. Et ça, je trouve que c'est une dimension qui est assez sympa.

Parce que là, on voit bien, directement le lien avec la citoyenneté.

Oui voilà, avec le fonctionnement des instances, des institutions en pratique... et donc, mais pour l'instant, elle ne permet pas, ni d'aller à la piscine, ni voilà... mais ce n'est pas sa vocation...

D'accord, et du coup, il n'y a pas eu un hiatus entre la vocation que vous évoquiez et celle-ci ?

Non, non, non parce que les parisiens ne sont pas au courant de nos projets, de mes projets à moi de convergence numérique des services publics, ils ne sont pas au courant et donc, les gens qui demandent la carte citoyenne, eux, ils savent très bien à quoi elle sert. Ils n'ont pas l'idée qu'elle va leur servir à aller à la piscine ou à prendre leur Vélib. Donc, je pense qu'il n'y

a pas du tout de hiatus là-dessus. En revanche, c'est vrai que ce serait... en fait c'est même souhaité, qu'on ait une convergence vers un support polyvalent.... Mais encore une fois, déjà ça coûte cher et je vous dis, je ne pense pas qu'il soit budgétairement et technologiquement intéressant de créer un support plutôt que de faire ça par un smartphone... tout ceux-là sont équipés en puces sans contact, en RFID, en connexion 3G ou au réseau IP... donc à terme, on fera plutôt converger vers les smartphones.

C'est vrai que c'est une question que j'avais : pourquoi la carte alors que maintenant on a tous ces smartphone... pour moi je vois ça un peu comme une première étape vers quelque chose qui va évoluer dans le temps...

Exactement, donc on verra dans les prochaines versions de la carte. Aujourd'hui, la carte, on a injecté un peu de technologie dedans entre guillemets, puisqu'on lui a mis un tag d'identité...

Parce qu'il y a deux éléments. Il y a un petit code barre et à côté un QR-code

Exactement

Donc le QR-code c'est pour tout ce qui est identité c'est ça ?

Exactement, pour l'instant c'est juste un log d'identité parce que on s'est dit, si un jour, dans un an, on a besoin ou on souhaite utiliser la carte ainsi, on aura un moyen de vérification de l'identité.

Oui, parce que ça, c'est une problématique aussi....

Oui, mais qui dit QR-code, dit qu'il faut qu'il y ait des lecteurs, il faut être connecté au système d'informations ce qui aujourd'hui n'est pas le cas. Mais on l'a mis, et pour nous c'est hyper précieux.

Oui, en prévision...

Oui c'est ça en prévision et c'est hyper précieux si la carte doit être connectée à une base de données qui nous permettra un jour d'identifier la personne si on veut la lire. Non, puis les technologies vont très vite...

Oui, je me posais une question car il y a commander la carte, c'est une chose, moi je sais que je l'ai commandée en février quand elle est sortie. S'en servir en est une autre, est-ce que vous faites la promotion des événements de la carte citoyenne, de quelle manière ? Est-ce que vous voyez une différence entre le nombre de gens qui commandent la carte et ceux qui accèdent à des services, à événements particuliers ?

Je ne peux pas vous le dire ça, on manque de recul parce que... je ne peux même pas vous dire, à ce stade on a peu de recul. On est encore au stade un peu euphorique de distribution de la carte, je pense qu'on fera le premier bilan à la fin de l'année pour savoir, sur le stock, quel pourcentage l'utilise vraiment, au sens de....

...Oui, aller à des événements

Par exemple, il y a des gens qui se disent, je l'ai prise parce que j'ai vu que ça donnait accès à des places du PSG. Je pense que c'est assez marginal dans la motivation de la commande de la carte et que beaucoup de gens l'ont pris vraiment dans le côté, bah tiens, c'est une espèce de club, la citoyenneté parisienne, j'en fais partie, je la demande etc. Sans forcément comprendre exactement ce qu'il y avait derrière et du coup, d'où l'importance, vous l'évoquez, de notre part, de la communication sur ce que cela permet et il y a des gens qui l'ont

commandé qui se disent que ça peut servir à quelque chose mais qui en fait s'en fichent parce qu'ils n'ont pas le temps ou n'y pensent pas, etc et ils l'ont, ils sont contents de l'avoir reçue, et il la gardent précieusement, je ne sais pas où...

Oui et du coup, la notion d'adhésion est très importante...

Oui exactement, mais ce ne seront pas des consommateurs de services carte citoyenne, et en revanche, là pour le coup, je ne sais pas quantitativement, c'est assez faible, j'en ai vu qui ont professionnalisé, au sens positif du terme, l'utilisation de la carte. C'est-à-dire, je les ai croisés à plein de trucs, à plein d'événements, ils viennent à tout quoi. Pas tout parce qu'il y a le tirage au sort mais...

Oui c'est vrai que moi je me suis inscrite, mais je n'ai pas toujours été tirée au sort !

Vous avez visité des choses avec la carte ?

Oui, je suis allée visiter la crypte de Notre-Dame la semaine dernière, et là je vais faire le nettoyage citoyen samedi !

Paris Fais-toi belle dans le 18^e c'est ça ?

Oui, c'est ça, j'habite dans le 18^e. Et du coup, de quelle manière est-ce que vous valorisez les services, les événements ?

Alors ça c'est, il y a la liste de diffusion des titulaires de la carte qui acceptent de recevoir des emails etc et après on utilise tous les vecteurs de communication institutionnels. On reste... parce que le risque c'est qu'on l'oublie un peu la carte... la maire y est très attachée et elle nous demande à ce que régulièrement, on refasse des campagnes. Il y a notre site internet qui est quand même très consulté, il y a aussi les supports webmagazine et news magazine papier qu'on fait mais mon sentiment, c'est qu'on est quand même dans un rôle très proactif : c'est le titulaire de la carte qui va regarder ce qu'il y a, etc. Moi je dois dire, je l'ai et je me suis jamais posé la question de me renseigner sur ce à quoi elle donnait accès. Bon, je ne suis pas un parisien entre guillemets normal parce que j'ai accès à d'autres choses mais je fais partie de ceux qui l'ont commandée de façon compulsive parce que je voulais en être mais j'ai jamais pensé que j'utiliserai la carte... et la question qu'on aura à terme c'est que, parmi un certain nombre de choses que nous organisons aujourd'hui, et depuis un moment qui sont ouverts à tous les parisiens, est-ce qu'un jour on fait le choix total ou progressif, de dire, c'est exclusivement réservé à ceux qui ont la carte citoyenne de Paris. Moi, je ne pense pas et en tout cas je ne plaiderai pas pour ça que ce n'est pas la philosophie que j'ai du sujet. Ça doit rester, à mon sens, un truc très inclusif, au sens où c'est un signe distinctif de gens un peu plus engagés que les autres, sans jugement de valeur... l'exemple typique, c'est les opérations « Paris fais-toi belle ». C'est ouvert à tout le monde, il n'y a pas besoin d'avoir la carte citoyenne. Mais la carte citoyenne est un relai de communication que nous n'avions pas il y a encore quelques mois et donc du coup c'était un peu galère, parce que nos supports de communication institutionnels, ils sont, malheureusement comme tous les supports institutionnels, très faibles en impact média et du coup, « Paris fais-toi belle » la réalité, c'est que 99%, aller 95 % des habitants d'un quartier ne savent pas qu'il y a l'opération « Paris fais-toi belle ». Et donc, on fait des affichettes, c'est pourtant marqué, les gens passent devant les affichettes, au mieux ils jettent un œil, ils se disent « tiens je regarderai » et puis ils regardent pas. Et du coup, avec, entre guillemets, ces engagés de la carte citoyenne, on a un vivier d'acteurs potentiels d'acteurs susceptibles de s'engager plus que d'autres, extrêmement précieux.

D'accord, oui... c'est extrêmement précieux pour vous... ?

Ah bah oui, pour nous c'est extrêmement précieux. C'est précieux dans tous les domaines où aujourd'hui on veut avoir un rôle plus proactif des citoyens. Les citoyens nous reprochent assez la déconnexion entre le monde politique – qui est, à mon sens, largement fantasmée – et du coup, on a besoin d'outils pour les saisir, pour les mobiliser et la carte citoyenne à ce titre, c'est très utile. Je vous donne un exemple, c'est valable pour les opérations de propreté, mais c'est valable aussi quand on fait des renouvellements de conseils de quartiers, c'est la galère, la réalité, c'est que les gens ils veulent s'engager mais enfin pas trop quand même.... C'est une galère absolue dans les arrondissements où il y a 150 000 habitants pour vous citer le mien, pour trouver 80 personnes pour être conseillers de quartier, c'est ça la réalité de la vie, en dépit du discours très très engagé aujourd'hui, etc. Et donc l'avantage aujourd'hui c'est qu'avec les réservoirs de la carte citoyenne, potentiellement on a moyen de communiquer sur, voilà un cœur de cible plus pertinent que quand on met 150 000 flyers dans les boîtes aux lettres. Ça coûte moins cher et c'est à mon sens beaucoup plus efficace.

Oui, parce que vous avez déjà ciblé les gens qui seraient intéressés.

Je n'ai pas les chiffres exacts mais...

Oui, sans chiffres... !

On est à plusieurs centaines de milliers de cartes demandées. Je ne peux pas vous donner les chiffres exacts car je ne les ai pas en tête là, parce que tout ça bouge assez vite. Donc ça veut dire que par arrondissement, on a des fichiers de plusieurs milliers de personnes qui ont fait le geste de s'inscrire, de recevoir des infos, etc. Et du coup, c'est un réservoir très précieux pour tout quoi. Les consultations quand on en a. On a nos listes de diffusion Paris.fr mais c'est pareil, à travers les millions d'inscrits, ça se perd un peu. Là on est sur un cœur de cible d'acteurs potentiellement engagés. Au-delà du côté un peu folklorique de la citoyenneté inclusive, post-attentats, etc. Je pense que c'est un sujet extrêmement intéressant et potentiellement très utile pour les politiques publiques. Pauline [Véron] s'en sert beaucoup par exemple... Ce serait bien que vous puissiez voir Pauline d'ailleurs...

Je l'ai contactée mais sa directrice de cabinet m'a dit qu'elle n'avait pas trop le temps en ce moment, mais qu'elle allait peut-être répondre à mes questions par écrit.

Parce que elle qui est chargée de la vie associative, citoyenne... je ne sais plus quel est l'intitulé exact, en gros qui est souvent sur des thématiques de mobilisation des parisiens, c'est devenu un outil précieux, un levier de consultation extrêmement précieux. On avait développé plein de trucs, mais on était sur un spectre large, tous les parisiens... il y en a beaucoup, il y en a qui n'ont pas le temps etc.

D'accord merci, alors... 17 minutes ça vous va ? J'ai encore une dernière petite question. On parle de citoyen parisien, et pour vous, quelle serait la différence entre un citoyen parisien et le citoyen lambda français ?

Le citoyen parisien c'est le citoyen lambda qui est à Paris. De toute façon, quand on est citoyen. Sur la carte citoyenne, il y a un côté j'habite à Paris, c'est j'habite à Paris et pas je travaille à Paris, pareil on a eu ce débat etc mais on a un regard très large sur le citoyen parisien. Pour nous le citoyen parisien c'est l'utilisateur parisien... c'est le gars qui y habite, le gars qui y travaille, le touriste qui visite etc. Ça c'est très important... les entreprises qui s'y installent etc. Donc voilà... dans l'esprit de la Maire c'est tellement inclusif que ça inclue y compris les sans-papier. Donc voilà, pour elle le sujet c'est la citoyenneté quand on y vit. Donc, ce n'est pas toujours positif la citoyenneté, par ailleurs, car il y a de fait des citoyens qui ne sont pas nécessairement « parfaits ». Après, il faut quand même un minimum de critère, donc sur la carte citoyenne le critère c'était, je réside à Paris

[...]

La carte citoyenne de NYC, surtout elle est devenue payante.

Ah oui c'est vrai ! Mais elle a plus le format carte d'identité.

Ah oui, mais parce que par exemple, vous pouvez acheter... elle sert à, alors, les compétences sont pas les mêmes mais elle sert beaucoup à acheter des médicaments. Oui, ça n'a rien à voir.

Oui, ce n'est pas tout à fait le même objet...

C'est une carte de paiement dans les droits d'assurance-maladie. Oui puis après, on aura sans doute à terme un sujet métropolitain.

Bah oui, le Grand Paris c'est vrai que ce sera sûrement un sujet à terme.

Sauf que la compétence transport est régionale donc... Par exemple moi, sur la carte... une des cartes multi-supports qui s'imposait dans l'esprit de tout le monde, c'est la carte du pass Navigo. Il est technologiquement assez solide, c'est celle qui est la plus répandue de loin, donc on a réussi sur Vélib – c'est d'ailleurs pas nous parce que ça s'est fait entre Decaux et le GIE – mais le GIE c'est une lourdeur administrative ultra-complexe, donc juridiquement, c'est pas si simple d'utiliser le pass Navigo. Donc on a la possibilité technologique, on finit toujours par résoudre les problèmes technologiques mais il y a des vrais problèmes juridiques... On n'a pas réussi pour autolib, donc voilà.

D'accord !

Bon bah merci beaucoup !

Merci à vous !

FIN DE L'ENTRETIEN.

Entretien avec une titulaire de la carte citoyenne de Paris à la Maison des Acteurs du Paris Durable, le 22 juin 2016.

Pourriez-vous vous décrire en quelques mots ? Votre âge, votre profession ? Si vous habitez à Paris depuis longtemps ou non ?

D'accord, oui j'habite à Paris depuis 17 ans, donc je travaille pour la mairie de Paris, je suis conseillère environnement à la direction des espaces verts et de l'environnement heu... je suis assez impliquée dans les mouvement associatif, je suis bénévole dans des association d'éducation à l'environnement voilà et je suis parent d'élève donc représentante de parents d'élèves, tout ce qui est implication et qui demande de participer à des événements, je suis dedans quoi, j'aime beaucoup être active dans ce qu'il se passe autour de moi.

Dans ce qu'il se passe autour de vous ou dans la cité ?

Oui, moi je fais du local car Paris étant tellement étendu, j'habite le 20^e donc il y a une richesse d'actions et de projets donc j'ai même réduit mon champ, je suis réunion père-Lachaise car on est vite accaparés par toutes ces actions et un moment ou à un autre de toute façon, on arrête parce qu'on... on revient à d'autres, on recentre ses intérêts, ses centres d'intérêts.

D'accord, une question que je pouvais posée par internet, mais peut-être que ce serait intéressant de développer un petit peu. Qu'est-ce que c'est pour vous, être citoyen ?

Alors moi, je pense que j'avais dit qu'on était tous des citoyens, qu'on était dans une ville et qu'on était habitants et même pas habitants, même si on y travaille ou si on y a une activité sur cette ville, on est citoyen de cette ville puisqu'on utilise la ville on est citoyen voilà. L'utilisateur de cette... je ne sais pas comment le définir...

Service public ?

Oui voilà du service public, c'est ça. Il n'y a pas que ça, la ville pour moi c'est pas que le service public, c'est aussi les gens, les particuliers qui font la ville aussi. Les propositions qu'ils font sur la ville c'est aussi quelque chose qui fait vivre la ville.

Oui voilà... inter-être humains et aussi utilisateurs du service public, de l'espace public... Un acteur aussi ? Du coup, par rapport à votre positionnement associatif ?

Pas forcément... oui peut-être oui oui, encore qu'il y a une espèce de notion d'activité, de partie prenante, alors que le citoyens peut être aussi dans sa ville à faire des choses moins impliquantes mais quand même être là, on n'a pas non plus tous vocation à être des superactifs, il y a des gens ils suivent, il y a des gens, ils regardent, voilà, c'est chacun sa place quoi.

C'est une espèce d'écosystème du coup ?

Oui...

Est-ce que vous, vous vous sentez citoyenne de Paris ?

Oui tout à fait

De quelle manière ? Qu'est-ce qui vous ferait vous sentir citoyenne de Paris plutôt que de la ville dans laquelle vous êtes née par exemple ?

Bah parce que j'y vis, c'est tout. J'y vis, je l'utilise, j'y suis bien donc je citoyenne de Paris, je n'ai pas besoin qu'on me nomme comme ça, moi-même je me suis attribuée le fait que si je vis ici, je suis citoyenne.

Et du coup la carte citoyenne de Paris, est-ce qu'elle a eu un impact sur votre sentiment d'appartenance à la ville ? Ou le sentiment de vous sentir citoyenne de Paris ?

Pas du tout, non, non, c'était juste une curiosité, je voulais savoir ce qu'il y avait exactement dans cette carte et ce que ça pouvait apporter de plus. Si vraiment c'était un plus en tant que citoyenne, si j'allais avoir une découverte ou un complément d'informations, si ça m'apportait un plus quoi.

Et du coup, vous avez été satisfaite ?

Pas du tout, je trouve que ce n'est pas construit. La carte a été faite mais on n'a pas mis des choses dedans pour qu'elle soit utilisée, pour qu'elle soit utilisable. Je pense qu'après, une fois qu'on avait la carte, on aurait dû nous solliciter, nous envoyer des choses. Nous dire, voilà, il va se passer ça, voulez-vous en être, et beaucoup plus demandeur pour que justement les gens s'approprient la carte alors que là, que j'aie cette carte ou que je ne l'ai pas, c'est exactement la même chose. Je n'ai pas vu de différence.

Vous n'avez pas participé à des événements ?

Non

Du coup, qu'est-ce que vous attendriez de la carte si ça devait être une carte parfaite ?

Si elle devait être parfaite, je pense qu'elle devrait me permettre d'avoir, moi je travaille dans des réseaux, mon idée c'est toujours ça, c'est de mettre les gens en lien, donc la carte citoyenne devrait aider à ce que justement le citoyen soit en lien avec la mairie, soit en lien avec les actions qui se passent sur le territoire, soit en lien avec les autres. Donc il faudrait soit trouver des... parce que là on nous demande d'aller voir le programme qui est sur Paris.fr. Une fois qu'on nous a donné la carte, voilà, citoyen, tu es libre de te débrouiller comme tu veux, marche. Bah non, c'est pas comme ça. Même si je suis une citoyenne impliquée et engagée, j'ai besoin qu'on vienne me chercher. Justement, parce que je suis engagée, je ne vais pas avoir le temps, il va falloir que j'aie le temps s'il y a un machin ou un truc. Moi il faut qu'on m'envoie des choses et moi, par rapport à ces choses, je vais voir ce qui est dans mes centres d'intérêt, vers quoi j'ai envie d'aller. Donc il faudrait que les invitations soient envoyées chez nous, que l'information, on ne soit pas obligée d'aller la chercher mais qu'elle arrive chez nous. Chacun choisit le moyen, s'il veut que ce soit par téléphone, par mail, par facebook, je ne sais pas... On coche un truc et eux, ils nous envoient les informations, qu'on ait accès aux conseils de quartier par exemple. Les conseils de quartier, c'est aussi une initiative citoyenne, qu'on nous dise, bah voilà, vous recevez toutes les réunions des conseils de quartier qui vous concernent par rapport à où vous habitez, est-ce que ça vous intéresse, vous êtes cordialement invités à y participer, hop on reçoit le truc donc on sait. Parce que combien de personnes sur Paris habitent sur Paris et ne connaissent pas les conseils de quartiers, ne savent pas où c'est, ne trouvent pas l'info. Alors déjà, la personne, elle est citoyenne, elle a fait un mouvement, donc là il faut lui sauter dessus quoi. Lui dire toi tu veux faire des choses, bah je vais trouver le moyen de t'aguicher pour que tu sois vraiment... voilà, il y a ça, les conseils de quartiers, il y a d'autres initiatives, il y a des choses qui se passent et...

Oui, plutôt que de créer de nouveaux événements...

Oui, la mairie d'arrondissement fait la fête du développement durable, est-ce que vous voulez y participé, hop on vous l'envoie

Qu'elle mette en réseau, qu'elle mette en lien ?

Voilà

Le gens et du coup, les acteurs associatifs

Oui et peut-être même affiner, dire voilà, quels sont vos centres d'intérêts, on m'enverra tous mes centres d'intérêts, je ne sais pas, si c'est la lecture, les bibliothèques, pareil,

médiathèques, il y a une foule de choses qui se passent dans les médiathèques, les gens n'ont pas idée d'aller tous les jours aller à la médiathèque chercher l'info, s'abonner... puis on n'a pas envie d'être abonnés à tout... Tandis que là, si on avait ça

Oui, ce serait enrichissant...

Oui voilà, concret, il y a quelque chose de concret à l'intérieur qui nous arrive, tandis que là moi j'ai l'impression que c'est une coquille vide.

Oui, que c'est plus un symbole qu'autre chose ?

Oui c'est ça, il y avait une idée et pof ça s'est arrêté

Oui... et pour vous, du coup, la carte vraiment citoyenne pourrait avoir un rôle dans la ville ? Est-ce que vous pourriez développer un petit peu ? Un rôle symbolique, un rôle pratique ?

Non, un rôle pratique, c'est ce que je venais de dire là à l'instant, c'est une clé qui permet d'avoir accès à la ville, voilà, c'est la clé qui donne accès à la ville. Alors, il faut rassembler car il ne faut pas non plus multiplier les cartes et voilà, parce que je pense qu'il y a quand même des gens qui ont des cartes de bibliothèque, médiathèque, donc c'est vrai que si on multiplie... je suis la première à mettre à la poubelle des cartes, j'en peux plus d'être harcelée et d'avoir quinze mille cartes qu'on n'utilise pas, donc essayer de regrouper tout sur cette carte citoyenne justement

Ca ce serait vraiment un plus ?

Oui

Et du coup, le fait que la carte soit une carte physique ça aurait un avantage ou ce n'est pas si important que ça si on est abonné à la newsletter ou quelque chose comme ça ?

Moi je suis de la vieille école, je suis comme ça, donc ça me parle un peu. C'est vrai que maintenant, tout ce qui est proposé c'est sur des smartphones des flash codes machin c'est pour ça que je dis, il faut demander aux gens ce qu'ils veulent dans les premiers contacts, c'est leur demander comment est-ce que vous voulez être contactés justement. Est-ce que c'est de cette façon, avec une carte, sans carte, avec un flashcode... faut que l'on sache comme ça on évite aussi peut-être le gaspillage. Si on veut être dans une démarche, il faut être cohérent jusqu'au bout.

Quand vous disiez « je suis de la vieille école, ça me parle une carte », qu'est-ce que vous vouliez dire par là ?

Moi j'ai pas de smartphone voilà, donc à chaque fois qu'on me demande les flashcodes les machins comme ça, ça me barbe quoi. Les impôts qu'on nous impose de répondre par internet, ça me barbe, je trouve qu'on nous coupe toutes nos libertés, on nous oblige à avoir un mode de consommation, qu'on le veuille ou non.

Oui c'est vrai... et du coup la carte, il y a quand même une matérialité de l'objet à laquelle vous tenez ? Vous allez la glisser dans votre portefeuille... ?

Je ne sais pas, ça serait comme une espèce de pass qu'on a toujours avec soi, qu'on peut ressortir, comme sa carte d'identité quoi, c'est un peu la carte d'identité de Paris, du parisien, mais dedans, il y a plein d'informations qui lui sont utiles pour sa vie sociale qui peuvent l'aider.

D'accord, et du coup, la carte citoyenne par rapport à sa matérialité... qu'est-ce que vous avez ressenti quand vous l'avez reçue et décrochée ?

[rires] oui, j'ai été surprise elle est toute mince, toute souple, il n'y a pas grand-chose d'écrit dessus donc on ne sait pas trop... ah bah si il y a quand même un flash code, donc je ne sais pas ce qu'il vont en faire, je sais pas.

Oui, du coup, vous êtes dans le questionnaire par rapport à cet objet

Mmh, oui oui... oui

Quand vous l'avez reçue vous vous êtes dit...

Oui, « est-ce qu'il faut que j'aille en chercher une autre, est-ce que c'est juste un avant-goût ou quoi, on ne sais pas. Et je ne l'ai jamais présentée encore donc je ne sais pas comment ça se passe après

Eh bien... ça ne sert à rien, on n'a pas besoin de la présenter, moi par exemple, je n'ai pas mis de photo.

Donc ils ne comptabilisent même pas, le nombre de personnes, ils ne font pas de retours ?

C'était Emmanuel Grégoire, l'adjoint à la modernisation de l'administration, qui m'a dit que pour l'instant ils n'avaient pas eu de retour, mais quand on s'inscrit à des événements il faut quand même mettre au moins le numéro de la carte, donc je pense qu'ils ont quand même une idée des personnes qui l'ont commandé mais qui ne l'ont pas utilisée, et qui sont venus à un ou plusieurs événements. Après on peut venir avec des invités ou pas, mais je sais que je suis allée à des événements, on ne m'a rien demandé du tout.

Vous avez fait l'événement des jeunes citoyens ? Il y avait pour les enfants j'ai vu...

Non, je suis allée à une visite et à une formation sur le fonctionnement de la mairie de Paris. Parce qu'en fait, il faut postuler, mais ce n'est pas sûr qu'on soit pris, comme c'est sur tirage au sort, quand il y a plus de personnes que de places, ils procèdent par tirage au sort.

Ah d'accord ? Ce n'est pas les premiers arrivés les premiers inscrits

Non, non...

Ah oui, je n'avais pas vu cette notion, d'accord. Mais comme je n'ai rien vu qui m'intéressait...

Du coup la carte vous l'avez commandée vraiment pour...

Ah bah oui, parce que je m'attendais, je croyais vraiment qu'ils allaient proposer des trucs supers aux gens,

Et en fait...

Nan. Peut-être que les petits déjeuner avec les élus ça, ça peut intéresser...

Dans le sens où ce relie plus...

Oui, là on fait tomber une barrière énorme, après je ne sais pas comment ils sont animés ces ateliers.

Pour vous il y a quelque chose qu'il est nécessaire de rompre entre l'administration, les élus et le citoyen lambda, si tant est qu'il existe ?

Ah mais c'est tout le programme d'Anne Hidalgo ça pour moi. C'est toute la participation citoyenne, on ne peut pas faire une participation citoyenne si on garde ces modes de hiérarchie administratifs avec une espèce de pallier « ici vous n'avez pas accès, ici vous n'avez pas accès ». Le participatif ça ne peut pas se faire comme ça, ils sont obligés eux aussi de descendre dans l'arène et de se mettre à la même hauteur que les citoyens. S'ils ne le font pas, ça ne va pas marcher.

Et du coup, vous pensiez que ça pourrait être un outil de cela ?

Oui, oui tout à fait

Dans quel sens ?

Eh bien, justement parce que les gens se sentiraient beaucoup plus acteurs, partie prenante, on leur demande de participer. Parce que on croit que les gens ne participent pas, j'en suis pas sûre, je me posais la question comme ça, parce qu'ils n'ont pas accès à l'information. Souvent, on n'est pas au courant, on apprend quelques mois après qu'il s'est passé un truc qu'il y avait une concertation sur la place machin pour savoir si on voulait des arbres, si on voulait de l'eau ou quoi, et personne n'était au courant dans le quartier alors qu'on habite sur la place et on l'apprend après, tandis que là, si les gens, puisqu'ils sont citoyens, ils ont cette carte citoyenne, ils vont recevoir de l'information qui va leur dire « ah il va y avoir justement une concertation sur la place machin », je pense que ça, ça va donner des citoyens actifs, acteurs qui vont venir participer. Parce que c'est ça qui manque, on veut faire de la participation mais on n'a pas d'acteurs pour participer, donc il faut aller les chercher. Faut aller les chercher mais il faut se donner les moyens, donc il faut absolument aller avec cette carte à leur rencontre, et je pense que c'était ça la clé, la clé pour partie à la rencontre du citoyen c'est ça. Mais il faut savoir l'utiliser, si on ne l'utilise pas...

Oui, du coup c'est un outil, une boîte à outils vide un peu. Ecoutez, je crois que j'ai posé toutes mes questions. Est-ce que vous auriez quelque chose à ajouter, une réflexion particulière autour de la carte ? Quelque chose auquel vous avez pensé, qu'on n'a pas mentionné ici ?

Il vous a dit combien il y en avait de personnes ?

Il m'a dit qu'il ne savait pas, mais j'ai vu sur les réseaux qu'il y avait 100 000 personnes qui l'avaient, mais ils n'ont pas encore fait de retours comme c'est assez récent.

FIN DE L'ENTRETIEN.



Point d'actualité

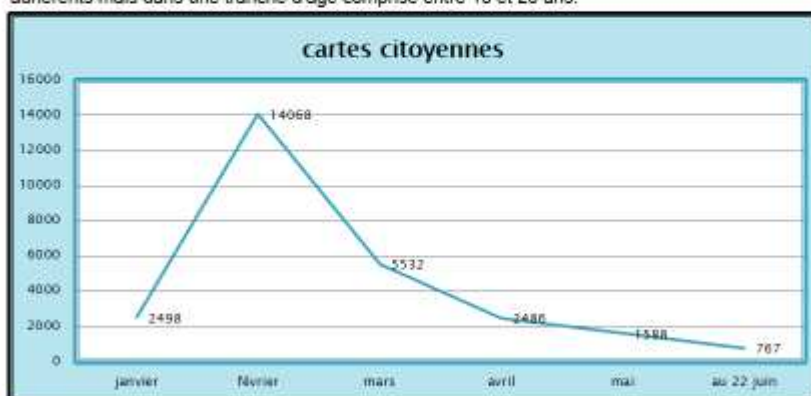
Carte citoyenne-citoyen de Paris

(Comité de suivi – 4 juillet 2016)

2- Nombre de cartes

Au 22 juin 2016, 99 172 parisiens sont déjà titulaires de la carte citoyenne. La répartition est la suivante : 73 000 élèves des écoles parisiennes et 26 939 demandes spontanées.

Il convient de préciser que fin juin la carte citoyenne absorbera la carte Sénior plus et 5 000 personnes viendront augmenter le nombre actuel de détenteurs de la carte. Le goûter citoyen a permis d'enregistrer 400 nouveaux adhérents et le festival Solidays un moins de 100 nouveaux adhérents mais dans une tranche d'âge comprise entre 16 et 25 ans.



➔ 150 inscriptions spontanées par jour en moyenne

1- Les offres de la carte

Montée en puissance du dispositif depuis mars :

>208 offres présentées,
dont 112 sur les 4 premiers mois

>Offres par direction

DDCT > 56

Paris Musées > 46

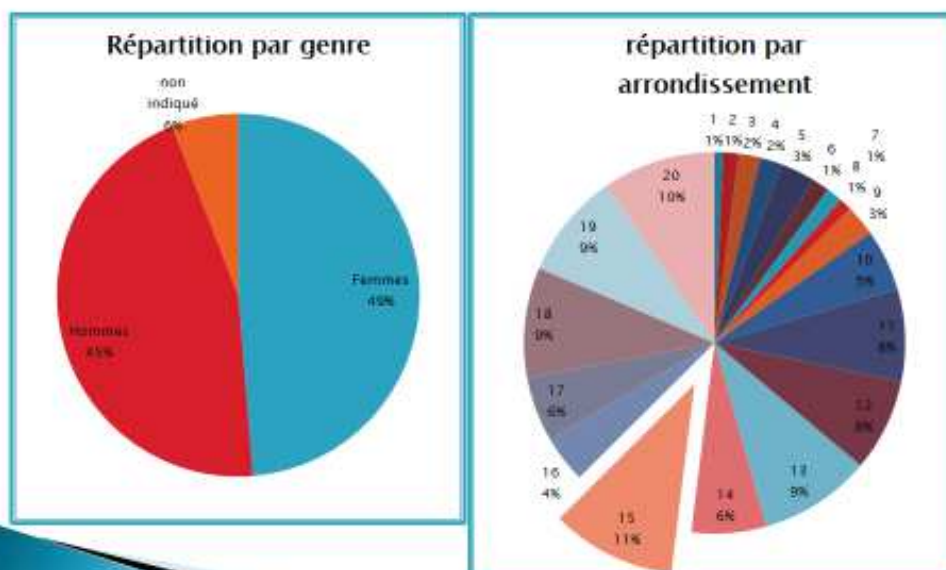
DEVE > 41

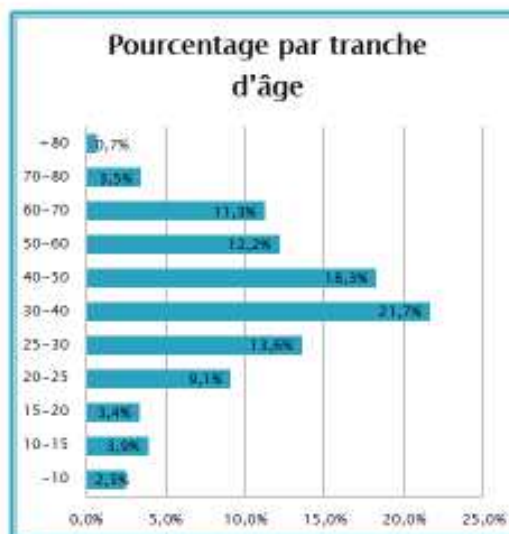
DAC > 17

Autres (DFPE, DJS, DVD, DiCom) : moins de 10



3- Profil des citoyennes-citoyens abonné(e)s





Les 10-15 ans et les 15-20 ans sont peu adhérents de la carte de Citoyenne-Citoyen de Paris.

5- Les inscriptions aux offres

3 462 inscriptions au 22 juin, totalisant 6 077 demandes

- **Les offres les plus demandées :**
 - Événements qui ont lieu à l'Hôtel de Ville
 - Événements municipaux sur l'espace public
 - Visites des espaces verts
- **TOP 5 :**
 - Café avec la Maire de Paris, sur les 3 dates proposées, 556 inscriptions totalisées.
 - Foire de Paris. Événement, 409 inscriptions
 - Visite du Canal Saint-Martin, 397 inscriptions
 - Travaux sur le canal Saint-Martin, 325 inscriptions
 - Luxe à Paris, 183 inscriptions

Et aussi, assister au Conseil de Paris (récurrent), 804 inscriptions cumulées

6-Focus: gouter citoyen

La 1^{re} édition qui s'est tenue samedi 18 juin est une réussite :

- 1.000 participants
- De nombreuses Directions ont participé et proposé des jeux citoyens
- 400 nouvelles demandes de carte citoyenne ont été enregistrées à cette occasion.

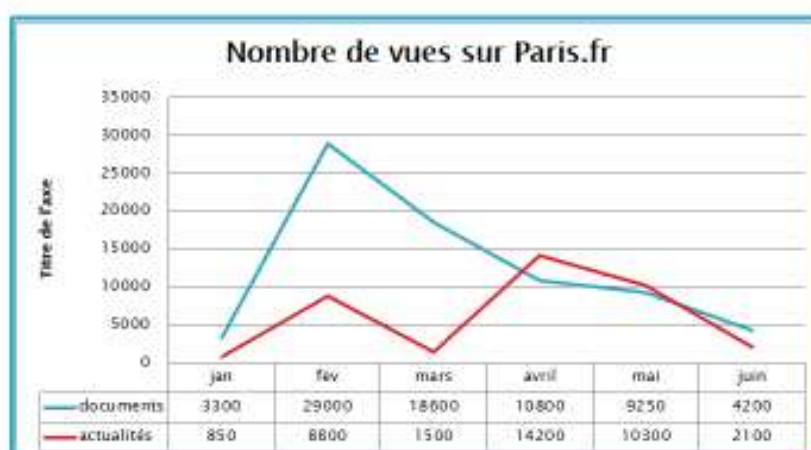
En chiffres:

- Participation au vote (choix de l'activité que les enfants veulent voir figurer au programme de la carte citoyenne) : 381 enfants ont voté
- Résultats :
- Proposition A – Rencontre avec des athlètes de l'équipe française des JO 2016 – 167 voix
- Proposition B – Invitation aux premières loges du feu d'artifice du 14 juillet – 164 voix
- Proposition C – Invitation à la tribune d'arrivée du Tour de France – 49 voix



4-Consultation et visibilité

Consultation des pages dédiées sur Paris.fr : 105 000 vues entre janvier et juin 2016



- Sur les réseaux sociaux ; promotion de la carte et des événements, essentiellement par le biais du compte de Paris, les élus, les détenteurs
- 30 publications Facebook (*Paris, en moyenne : 200 ♥, 20 partages*)
- 120 Twitter (*pour les comptes officiels, en moyenne : 50 ♥, 30 RT*)





La carte GrandPass Qu'est-ce que c'est ?

- Une carte **pour les habitants du Grand Cahors exclusivement**
- Une **carte d'identité, celle des Grands cadurciens** qui valorise l'appartenance à un territoire qui s'est beaucoup agrandi en peu de temps
- Une carte qui **facilite les démarches administratives** en permettant de :
 - ✓ Limiter le nombre de documents à fournir auprès de chaque service lors des inscriptions
 - ✓ Réunir sous un seul support, différentes cartes
 - ✓ Une carte qui donne des avantages financiers : services des collectivités voire même à terme auprès de commerçants dans le cadre d'opérations de partenariat (autour de festivals par exemple)



La carte GrandPass

Ca marche comment ?

- Elle est **gratuite** (**en cas de perte**, son renouvellement sera payant). Elle sera valable 3 ans et rechargeable gratuitement passé ce délai.
- Elle sera délivrée en présentant une pièce d'identité avec photo et un justificatif de loyer.
- Elle est **individuelle** et comporte **une photo**.
- **La délivrance de la carte est immédiate**, et le logiciel permettra de scanner une photo d'une pièce d'identité afin d'éviter à l'utilisateur de devoir faire des photos.
- Elle pourrait se faire à Wilson et dans les services les plus fréquentés comme les piscines, la médiathèque, l'état civil et **en ligne**.
- Le système pourra également être itinérant notamment lors du lancement des saisons (installation au théâtre par exemple)



La carte GrandPass

A quoi ça sert ?

Une carte qui donne **des avantages financiers** pour de nombreux services propres au Grand Cahors et à la Ville de Cahors.

Tout habitant du Grand Cahors a, par son appartenance au territoire, le droit à des avantages dans l'utilisation des services de l'agglo. C'est donc autant par la « carotte » (celle du prix) que par les services (que certains redécouvriront sûrement) que l'identité Grand Cadurcienne s'affirmera.

- Les services concernés dans un premier temps :
 - la médiathèque : remplacement de la carte existante
 - La Ludothèque
 - les piscines : remplacement de la carte Grand Bain
 - le conservatoire de musique
 - les transports
 - la collecte des déchets pour le retrait des sacs
 - les concerts
 - les saisons culturelles + parc des expositions
- **Travail de partenariat** avec les associations organisatrices de spectacles (le Blues par exemple) et les commerçants partenaires en cours afin de mobiliser tous les acteurs du territoire autour de ce dispositif et **d'encourager les usagers à retirer**



La carte GrandPass Quand ?

- Lancement **fin mars 2013** pour :
 - la médiathèque
 - les piscines
 - l'Ecole de musique
 - la collecte des déchets pour le retrait des sacs. **Un agent de ce service sera dédié à la délivrance de la carte pendant 3 mois** afin d'expliquer ce nouveau système de retrait des sacs
 - les concerts des Visages du Monde (Tryo et Yuri Buenaventura)

Et tous les

- Juillet 2013:
 - **les transports urbains**
- Septembre 2013 :
 - **les saisons culturelles**



La carte GrandPass Ce qui a été fait ?

- Mise en œuvre le 2 avril 2014 avec un succès rapide liée notamment au retrait des sacs et aux concerts à venir :
 - Point de retrait au siège de l'agglomération et à la médiathèque
 - **Grand pass « mobile »** avec un système itinérant pour permettre l'inscription des habitants en dehors de Cahors
- **Septembre 2014, 21 000 abonnés soit la moitié des habitants de l'agglo avec :**
 - 60 % de cadurciens / 40 % Grand Cahors
 - Parmi les grands cadurciens, une majorité habitent à 15km de Cahors
 - A noter une **arrivée massive de nouveaux abonnés** avec :
 - **L'arrivée de nouveaux habitants** en janvier 2014 (9 nouvelles communes) : on est donc bien sur un outil « identitaire »
 - L'ouverture du nouveau complexe aquatique (le service comme facteur d'identité)



La carte GrandPass

Ce qui a été fait ?

- Le Grand Pass a reçu deux distinctions :
 - Elu territoire Innovant (Or) par Les Interconnectés 2013 dans la catégorie « Services aux populations, E-Administration, E-services »
 - Trophée Paroles d'élus 2013-2014 par Orange



La carte GrandPass

Les difficultés

- **Techniques** : pour étendre le Grand Pass aux services stationnement par exemple, nécessité d'harmoniser tous les logiciels (coût très important)
- **Mobiliser plus loin sur le territoire** :
 - aller au-delà de la « petite couronne » cadurcienne
 - Sensibiliser les habitants du Nord de l'agglomération avec le retour du Grand Pass mobile



La carte GrandPass

Les perspectives

➤ Mise en place de la newsletter Grand Pass :

- Base de données de **18 000 mails**
 - Semestrielle dans un premier temps
 - Trimestrielle ensuite
 - Info sur l'actualité des services + un lien direct avec les grands cadurciens (demande de retour d'avis)
- Poursuite du travail avec les **commerçants** (opérations promotionnelles dans le cadre d'évènements comme Noël, les festivals etc....) et les **associations** pour la mise en place de tarifs Grand Pass (festival du Blues....)

Annexe 10 – Analyse des propositions des Parisiens sur la concertation concernant la Carte Citoyenne

Ci-dessous la liste exhaustive des propositions faites par les Parisiens à l'occasion de la concertation organisée par la mairie de Paris concernant la Carte Citoyenne. Du 11 au 26 mai 2015, les Parisiens ont été invités à proposer leurs idées pour la Carte Citoyenne par le biais de la plateforme « Madame la Maire, j'ai une idée ! » (idee.paris.fr)¹⁹⁰.

Les résultats de la concertation sont disponibles sur : <https://idee.paris.fr/carte-citoyenne>

Proposition	Statut	Nbre de "like"	Nbre de commentaires
Carte municipale unique	à l'étude	3	0
Coupe-file dans les musées	à l'étude	21	8
Passe Navigo smart	à l'étude	14	5
Composteur pour tous	non retenu	13	1
Rendre la carte "citoyen" facilitante pour les démarches administratives	à l'étude	11	3
Label durable Cop21	à l'étude	10	3
Carte navigo et carte de bibliothèque	à l'étude	10	3
Inscription dans les bibliothèques publiques	à l'étude	9	1
Gratuité des transports pour les mineurs parisiens	à l'étude	6	0
Nouveaux arrondissement	non retenu	5	4
Lib@Paris (coupe-file)	à l'étude	5	1
La lettre citoyenne (plateforme d'information alimentée par les citoyens pour remplacer les magazine d'arrondissements)	à l'étude	5	1
Inscription dans les bibliothèques publiques	à l'étude	9	1
Charte citoyenne	à l'étude	9	2
Tarifs et accès préférentiels	à l'étude	8	1
Pistes cyclables	à l'étude	6	3
Casiers dans les parcs	à l'étude	5	5
Couverture des voies	non retenu	5	1
Assemblée citoyenne	à l'étude	4	0
Bénévolat et volontariat	à l'étude	4	2
Borne électronique en libre service	à l'étude	4	1
Paris, la ville où l'on se dit bonjour	à l'étude	4	1
Une carte Citoyenne : ne pas lui en donner que le nom	à l'étude	4	2
Création du label "villages de Paris"	non retenu	4	6
Un carnet de tickets à tarif gratuit par personne et par mois	à l'étude	4	2

¹⁹⁰ « Carte citoyenne, tous citoyens de Paris ». In : Direction de l'information légale et administrative. *Vie-publique* [en ligne]. Paris : Direction de l'information légale et administrative, publié le 9 octobre 2013. [consulté le 1^{er} septembre 2016]. Disponible sur : <http://www.vie-publique.fr/forums/carte-citoyenne-tous-citoyens-paris.html>

Proposition	Statut	Nbre de "like"	Nbre de commentaires
Trottoirs parisiens plus accessibles	non retenu	3	2
Une conciergerie	à l'étude	3	1
Valables pour tous les usagers de la ville	à l'étude	3	0
Engagement citoyens (pas seulement des avantages mais aussi des devoirs)	à l'étude	3	1
Les Parisiens au plus proche de leurs cultures	à l'étude	3	1
Moduler l'abonnement DVD dans les bibliothèques	à l'étude	2	3
Événements carte citoyenne (rencontres débat)	à l'étude	3	1
Tous guides touristiques	à l'étude	2	0
carte du civisme	à l'étude	2	0
Plus de démocratie (tirage au sort)	à l'étude	2	1
Uniformisation fiscale	non retenu	2	1
Création d'une fête citoyenne	à l'étude	2	0
Carte d'identité pour les chiens	à l'étude	2	0
Carte citoyenne virtuelle	à l'étude	2	1
Eco fête de la musique	non retenu	2	2
Parking Paris	à l'étude	2	1
LA CCC carte citoyenne ciné	à l'étude	2	0
titre de transport à recharger	à l'étude	1	1
accès crèches parents célibataires	à l'étude	1	1
Transports plus tôt	à l'étude	1	1
Créer des "centres citoyens"	à l'étude	1	1
Le livre service	à l'étude	1	0
Couvrir le périphérique	non retenu	1	3
Ami touriste ? On va plus vite	à l'étude	1	1
Créer un orchestre classique pour le Grand Paris	non retenu	1	1
Accès aux musées	à l'étude	1	3
Entretien des trottoirs par les Parisiens	à l'étude	1	1
Urban trail Paris	non retenu	1	1
Paris accessible pour tous (handicap)	non retenu	1	2
Stationnement	à l'étude	1	1
Une famille pour chaque exilé parisien	à l'étude	1	1
toilettes sèches dans les squares	non retenu	1	1
Découverte des artisans	à l'étude	1	1
Les services administratifs accessibles via une borne	à l'étude	1	1
Une pastille pour mesurer la qualité de l'air en temps réel	à l'étude	1	1
Fusion avec d'autres cartes	à l'étude	1	0
Un droit rechargeable à la culture	à l'étude	1	1
Mentionner la nationalité et la religion	à l'étude	0	3
Un tarif spécial dans les piscines	à l'étude	0	1
Citoyenneté des personnes morales	à l'étude	0	1
Retrait de la carte Citoyenne	à l'étude	0	0
Métro propre	non retenu	0	1

Proposition	Statut	Nbre de "like"	Nbre de commentaires
Définir la notion de "carte Citoyenne"	à l'étude	0	1
Mise à disposition des moyens de transports	à l'étude	0	1
Urgent évacuation sous le métro la chapelle	Non	0	2
Cumuler les point "citoyenneté"	à l'étude	0	1
Transports publics	non retenu	0	1
Gratuité pour les monuments culturels	à l'étude	0	1
Mentionner la nationalité et la religion	à l'étude	0	3
Un tarif spécial dans les piscines	à l'étude	0	1

Thèmes
Multi-supports
Citoyenneté
Transports
Accès à la culture et au sport
Ecologie
Autre

Annexe 11 – Statistiques populations par arrondissement / titulaires Carte Citoyenne

Le tableau ci-dessous compare le « poids » des arrondissements parisiens en fonction de leur population au taux de Parisiens titulaires de la Carte Citoyenne dans chaque arrondissement. Cette comparaison permet de voir dans quels arrondissements la Carte Citoyenne a eu le plus de succès.

Arrondissement	Répartition des titulaires de la carte Citoyenne par arrondissement (en %)	Répartition des Parisiens par arrondissement (en %)	Répartition des Parisiens par arrondissement (en pop.)
1	1	1	17165
2	1	1	21914
3	2	2	36380
4	2	1	27689
5	3	3	61267
6	1	2	44458
7	1	3	57372
8	1	2	39802
9	3	3	60170
10	5	4	93438
11	8	7	155267
12	8	6	146251
13	9	8	185489
14	6	6	142145
15	11	11	239535
16	4	8	169070
17	6	8	171906
18	9	9	200915
19	9	8	187550
20	10	9	196479

Population parisienne en 2013 (source : INSEE)	2 254 262
Résultats	
Taux de titulaires conforme au pourcentage de population de l'arrondissement	
Taux de titulaires inférieur au pourcentage de population de l'arrondissement	
Taux de titulaires supérieur au pourcentage de population de l'arrondissement	

Résumé

La Carte Citoyenne de Paris est un outil lancé par la Mairie de Paris en février 2016 au lendemain des attentats qui ont touché la capitale française par deux fois. Dans un contexte de crise de la représentativité, elle a pour objectif de favoriser le vivre-ensemble, le sentiment d'appartenance à Paris ainsi que la conscience citoyenne des Parisiens. L'usage du terme de « citoyen » pour désigner cet objet, ainsi que les conditions d'obtention et d'utilisation de la Carte amènent à penser que la municipalité donne à voir une vision particulière de la citoyenneté, qu'il convient d'étudier. Après avoir compris que le citoyen parisien se définit avant tout par son engagement dans les activités proposées par la Carte, nous avons compris que celle-ci n'est pas seulement un symbole de la parisienneté mais également un support d'offres pour les Parisiens. En effet, pour donner un intérêt à la Carte aux yeux des citoyens parisiens, la municipalité crée un programme événementiel « citoyen ». Mais ce support est trop peu exploité. Nous comprenons alors que si la Carte souhaite atteindre son objectif initial, favoriser le vivre-ensemble, elle doit nécessairement faire partie d'un dispositif plus large et ambitieux pour ainsi devenir un outil de mobilisation au service de la démocratie.

Mots-clefs : citoyenneté – citoyen – civisme – démocratie – média – Paris – crise de la représentativité – politiques publiques – communication publique – politique.

Abstract

The Citizen Card of Paris was launched by Paris City Hall in February 2016 after terrorist attacks hit the French capital. The Card was created to solve [an ongoing] crisis of representativeness: its aim is to promote desire of living together, feeling of community and citizen consciousness. The way the word “citizen” is used and the conditions of use of the Card bring to think about how the municipality defines “citizen” (which is different as the common use of this word in France). Firstly, one understands that Parisian citizen is defined by its involvement in municipal activities: the Card is just like a symbol of who Parisians are. Secondly, one studies which activities the Card offers and one understands that this medium is not used as well as it could. Thirdly, one supports the thesis that if the municipal wants the Card to aim its goals, the Card have to become a tool of a larger public policy to promotes involvement of citizens in democracy.

Key words : citizenship – citizen – civic-mindedness – democracy – medium – Paris – crisis of representativeness – public policy – public communication – policy.